This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANDOVER-HARVARD LIBRARY
AH 4RIC 2

ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION

Ve PLAROUET
P.C.
PARIS
RUE
MONTPARNASSE
PARIS

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION

PAR

A. SAYOUS

SECONDE ÉDITION

TOME SECOND

PARIS
G. FISCHBACHER, ÉDITEUR
33, RUE DE SEINE, 33

1881

Tous droits réservés

941,39
S275et
1881
v.2

FRANÇOIS HOTMAN.

I

VIE DE FRANÇOIS HOTMAN.

Depuis que M. Augustin Thierry a consacré au jurisconsulte calviniste quelques-unes des belles pages qui ouvrent ses *Récits des Temps mérovingiens*, personne n'ignore que François Hotman est auteur d'un des écrits à la fois les plus érudits et les plus remuants de son époque, la Gaule franke (*Franco-Gallia*), ce factum moitié politique, moitié historique, qui, un an après la Saint-Barthélemi, prétendait démontrer aux Français que la royauté chez eux n'était héréditaire qu'au mépris des constitutions fondamentales de l'État.

Par le savoir, l'habileté et la fermeté d'âme, François Hotman appartient à cette belle école

de jurisconsultes qui se détache avec une attitude si sérieuse et si noble du fond servile et ignorant de la magistrature et du barreau français au seizième siècle; mais il s'en sépare profondément par une hardiesse bien éloignée de la prudence de ces philosophes, et surtout par son rôle religieux et politique. De Thou, Lhospital, les Pithou, inclinaient sans doute vers la morale pratique de la réformation calviniste, mais ils ne voulaient pas d'un schisme dans la religion nationale, et la même aversion qui leur faisait détester les excès des catholiques les éloignait de l'Église réformée. Esprits fermes, mais modérés, et plus curieux d'étudier la pensée antique que de creuser les profondeurs mystérieuses de la théologie, ils assistaient à la lutte avec moins d'intérêt que de tristesse, et ne s'y mêlaient que dans l'espoir de rapprocher les croyances au profit de la paix publique. Ces tentatives prouvent assez combien ils étaient étrangers à des préoccupations dont ils comprenaient si peu l'essence et la profonde ténacité. François Hotman, tout au contraire, avait embrassé avec ardeur les doctrines et les intérêts de la réformation, et il soutint cette double cause comme diplomate et comme écrivain, avec une rare énergie et en sa-

crifiant résolûment à ses croyances religieuses les espérances et la paix de toute sa vie. Du jour où son nom commença à être prononcé avec applaudissement, jusqu'à la fin de sa carrière, le jurisconsulte réformé ne cessa d'être accablé d'autant de misères que de renommée, et supporta l'acharnement de la mauvaise fortune sans que sa foi et sa confiance en la Providence en fussent un instant affaiblies.

Il n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il commença par un exil volontaire cette longue série d'agitations et de courses errantes qui composent à peu près tout ce que ses biographes nous apprennent de son histoire. Né à Paris en 1524, dans une famille originaire de Silésie, et destiné à succéder aux emplois de son père, conseiller au parlement et maître des eaux et forêts, François Hotman[1] avait commencé et achevé, dès sa quinzième année, à l'école d'Orléans, de fortes études de jurisprudence; puis, rappelé dans sa ville natale pour pratiquer au barreau, il s'était bientôt dégoûté du palais pour réaliser l'image et les études du jurisconsulte romain. « Car, di-

[1] Les uns écrivent Hotoman, d'autres Ottman; j'ai adopté l'orthographe suivie par Bayle et par M. Thierry.

sait-il alors, comme il l'écrivait plus tard, les Romains n'ont pas voulu, comme les Grecs, que l'office de leurs jurisconsultes se bornât à la besogne si mince et si étroite des actions, des formules et des transactions, mais qu'ils fussent les oracles de tous les citoyens et prêts à leur découvrir en toute question le juste et l'honnête[1]. » En conséquence, il s'était plongé dans les belles-lettres et dans la science du droit romain avec tant d'ardeur et de succès, qu'en 1546 il professait déjà en public avec un grand éclat, et qu'Étienne Pasquier put se rappeler, comme un des plus grands bonheurs qu'il eût recueillis dans sa jeunesse, d'avoir débuté dans ses études de droit le jour même où François Hotman commençait ses premières lectures sur un titre du *Digeste*[2].

Rien ne manquait à ces brillants commencements du jeune docteur; et il était à la veille de contracter un riche et honorable mariage, ménagé par son père, lorsque tout à coup il quitta Paris, sa famille et ses espérances, et partit pour

[1] « In æquo bonoque civibus omnibus respondendo. » *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi.* Basileæ, 1559, p. 36.

[2] *Lettres de Pasquier*, liv. XIX.

Lyon, seul et sans ressources, pour échapper au courroux paternel et aux dangers de la persécution; il venait d'embrasser avec résolution et ferveur la foi des martyrs brûlés sous ses yeux. A Lyon, il publia un traité sur les actions, *de Actionibus;* mais cet écrit, qui le mit en réputation d'élégant latiniste et de jurisconsulte versé dans les antiquités romaines, ne remédia pas à sa position. Son père, irrité de sa retraite et de sa conversion, lui refusa tout secours, et sa détresse était extrême, lorsque, par l'entremise de quelques exilés de ses amis, et probablement de Calvin[1], le sénat bernois lui offrit une chaire de belles-lettres à l'Académie de Lausanne. Dans cet asile, Hotman continua avec une passion infatigable ses travaux sur l'antiquité et sur le droit romain, en particulier sur les harangues de Cicéron, qu'il expliquait par les lois romaines, comme il expliquait celles-ci par Cicéron[2].

Le séjour de Lausanne lui fut heureux, car c'est dans cette ville qu'il épousa la compagne future de sa vie indigente et vagabonde : femme d'un rare mérite et chèrement aimée de son mari[3].

[1] Tessier, *Éloges des hommes savants.*— *Dictionnaire* de Bayle, article HOTMAN, note C.

[2] *Vita F. Hotomani,* auctore Petro Neveleto Doschio.

[3] *Idem.*

Dans son nouveau poste, Hotman s'acquit, par son enseignement et par divers ouvrages, une si éminente réputation, que des offres brillantes lui arrivèrent des plus florissantes universités de l'Allemagne; Élisabeth elle-même le demanda pour Oxford. Il résista, mais ce fut pour céder aux instances qui l'appelaient dans le conseil du roi de Navarre, en même temps que, dans un but à peu près semblable, Théodore de Bèze était demandé aux magistrats de Genève.

Ce appel prouve qu'on ne regardait pas Hotman comme un simple érudit, et, en effet, les intérêts de l'Église calviniste le préoccupaient encore plus que ceux de la science : il était dans l'intimité des chefs ecclésiastiques, et ceux-ci, lorsqu'il était absent, entretenaient avec lui une correspondance assez active. A ses yeux, la discipline était non-seulement le sceau chrétien des nouvelles Églises, mais encore leur sauvegarde politique, parce qu'elle seule, par ses résultats, pouvait intéresser à leur sort l'opinion et les gouvernements des États protestants. Aussi voyait-il avec un profond chagrin la querelle intestine sur les sacrements entraîner chez les adversaires du parti calviniste le mépris des institutions disciplinaires et l'affectation des mœurs qu'elles con-

damnaient. Ses lettres donnent une idée de la violente haine qui, à cette époque, animait contre Genève les docteurs de Bâle et de Strasbourg, et faisait redouter au pieux jurisconsulte la ruine de l'Église suisse. Il écrivait de Bâle à Bullinger, en 1555 : « Calvin n'est pas ici en meilleure odeur qu'à Paris. Si quelqu'un s'avise de blâmer les jureurs et les licencieux, on le traite de calviniste en façon d'injure. Que le Seigneur protége l'Église génevoise, qui conserve seule une discipline vraiment chrétienne [1] ; » et plus tard, en 1558, il adresse au même ami ces lignes, qui achèveront de le faire connaître dans son personnage de réformé :

« Ta lettre est arrivée à propos pour adoucir la douleur et la tristesse où bien des choses m'ont jeté. Presque chaque jour, les hommes de bien, les doctes, les religieux, nous meurent ou s'éloignent d'ici ; et en revanche on voit fleurir et prospérer les hommes admirables qui mènent si bien la religion et la discipline, qu'on nous dirait revenus à la confusion et au désordre de la papauté. Ces jours derniers, on m'a apporté la nouvelle qu'il est question de changer le catéchisme de Calvin en usage dans notre petite église, et de le remplacer par un autre qui sera tel que tu peux te le figurer... Ce point obtenu, bientôt on fermera les yeux sur les autres désordres.

[1] Hotomanus Bullingero. *Hotomanorum Epistolæ, ex bibliothecâ I. G. Meelii :* Amstelodami, 1700, in-4°, p. 2.

Ceux qui mènent la vie la plus chaste et la mieux réglée sont comptés pour cela même comme des monstres. Aussi l'Église de Genève, qui est contenue et dirigée par une sévère discipline (ils sont bien forcés de l'avouer), passe maintenant ici et là pour un exécrable et détestable égout... Ces choses me causent une grande affliction. Mes affaires particulières, grâce à Dieu, n'ont jamais été en meilleur état, et s'il régnait quelque discipline, je me déclarerais parfaitement heureux[1]. »

Il devine trop bien quel parti l'on tirera du schisme protestant, et il fait remarquer à Bullinger que dans les deux édits royaux sur les réformés qui remplissent les prisons de Paris, « on affecte de les nommer sacramentaires, et non plus luthériens, comme autrefois. » Il faut donc la paix. « Bèze, dit-il, sollicite auprès des princes allemands. Le roi a besoin de leur argent et de leurs soldats. S'ils refusent secours à nos malheureux frères, à cause de la funeste dispute du sacrement, qu'arrivera-t-il[2] ? »

On voit, d'après cela, qu'en effet Hotman jouait un rôle actif dans la conduite des Églises, ce qui suffit à expliquer pourquoi il fut appelé auprès du roi de Navarre. Devenu homme d'État pour le service de sa religion, Hotman fut chargé de diverses missions politiques en Allemagne par

[1] *Hot. Epist.*, p. 11.
[2] *Idem*, p. 16.

les princes et par Catherine elle-même, qui hésitait encore entre les protestants et les Guises. On ne sait rien de la manière dont il conduisit ces négociations, sinon qu'il prononça à la diète de Francfort un discours qui, selon son biographe, attestait l'éloquence et la prudence politique du député, et prophétisait en même temps les malheurs de la patrie.

Ses ambassades terminées, nous retrouvons Hotman à Strasbourg, puis bientôt à Valence, où l'évêque Montluc l'a appelé pour relever son université en décadence. De ce moment jusqu'en 1572, les lettres d'Hotman font défaut, et on ne le suit qu'à l'aide des indications peu détaillées de ses biographes.

Après trois ans d'enseignement à Valence, il se rend à l'invitation de Marguerite de France et va professer à l'école de Bourges, où il remplace Cujas alors à Turin; mais la guerre recommence, et Hotman est obligé de se réfugier jusqu'à la paix dans la petite ville de Sancerre, où il courut de grands dangers[1]. Il était revenu à Bourges et y faisait ses lectures sur le droit féodal, devant une nombreuse jeunesse, lorsqu'arriva la nouvelle que l'amiral Coligny avait été blessé par un assassin.

[1] *Vita Hotomani.*

Hotman, qui pressentait la catastrophe de la Saint-Barthélemi, sortit de Bourges, se cacha, et après quelques jours put s'échapper et gagner Genève. Mais tout ce qu'il possédait avait été brisé, et pour la seconde fois il avait perdu sa précieuse bibliothèque, à l'exception de quelques manuscrits. Ce fut pour lui, dit-il, une grande douleur[1], mais il ressentit avec une amertume bien plus poignante la sanglante persécution qui le chassait encore une fois de sa patrie.

A peine établi à Genève, où les magistrats l'appelèrent aussitôt à faire quelques leçons de droit[2], il se mit à écrire, et à lancer contre Charles IX et

[1] *Dialecticæ Institutionis libri IV*. Genève, 1573.

[2] Ce ne fut sans quelque inquiétude que les théologiens génevois virent les jurisconsultes s'installer dans leur Académie, et lorsqu'il fut question au Conseil d'adjoindre Bonnefoy à Hotman, la Compagnie fit des remontrances. On lit dans les registres des Conseils, 2 mars 1543 : « Les ministres ont représenté que, quoiqu'il y eût apparence que l'établissement d'une chaire de droit tournerait à l'avantage de cette ville, cependant, il n'était pas sans difficulté comme, par exemple, que l'étude du droit ôterait de leur lustre à toutes les autres sciences, comme la chose arrivait dans les universités; que de plus, ceux qui s'appliquent à cette étude sont pour la plupart débauchés, étant pour l'ordinaire des gens de qualité qui ne seraient pas d'humeur de s'assujettir à la discipline de cette Église. » Le Conseil passant outre, « Arrête de faire un essai si l'on peut avoir Bonnefoy pour professeur, sous le gage de 600 florins. » On lui en accorda 700.

sa mère des livres longtemps fameux, qui émurent violemment et en sens divers tous les esprits de son temps, et l'entraînèrent lui-même dans une vive polémique. On verra, quand il sera question de cette partie de ses ouvrages, quelle direction les horreurs de la Saint-Barthélemi avaient donnée à ses sentiments religieux et à son patriotisme. Je dirai seulement ici qu'il ne voulut entendre ni remontrances ni promesses, et multiplia sans repentir les éditions de sa *Franco-Gallia,* aussitôt traduite en français, et réimprimée partout avec autant d'empressement que les gouvernements mettaient de zèle à l'interdire. A Chambéry, par exemple, on fait défense à son de trompe de vendre le libelle, de l'avoir chez soi, de le lire ou de le manier; et sur cette défense, c'est parmi les imprimeurs de Genève à qui entreprendra une nouvelle édition[1].

Voilà la gloire, mais tout à côté étaient les violentes censures, les menaces et les critiques à la mode du temps, c'est-à-dire les injures et les accusations. Il fallait y répondre. Le patrimoine d'Hotman, si mince déjà, en fut compromis; sa mère et ses frères lui retenaient un petit bien, et le fermier, d'accord avec eux, refusait de payer ses

[1] *Hot. Epist.*, p. 46.

redevances. « Que si on va au juge, lui écrit un de ses amis chargé d'agir pour lui, tu sais combien ce nom de *Franco-Gallia* a rendu le tien odieux. Je ne comprends pas pourquoi tu as mis ton nom à ce livre; plusieurs jugent que tu as agi inconsidérément en cela. Ton exemple n'a pas été imité par ceux qui ont écrit de la *vérité* et des *magistrats*. Il est dangereux d'écrire contre ceux qui peuvent proscrire[1]. » Hotman reconnaissait la vérité du reproche, mais il demeurait inflexible dans sa thèse contre la royauté héréditaire, et malgré la gêne de sa position, il travaillait avec son ardeur habituelle. Professeur à l'Académie de Genève avec un traitement de 800 florins du pays (moins de 400 livres), il avait à soutenir une nombreuse famille; et de sa mère et de ses frères, nul secours. C'est une épreuve du ciel : « Car, écrit-il à son ami du Tilloy de Sedan, Dieu leur endurcit le cœur comme il l'a fait à Pharaon. Ma femme déplore nuit et jour notre misère; elle me voit vieux, sujet aux maladies, chargé de neuf enfants, naufragé, manquant de ressources et de conseil. Je t'en conjure, si tu peux quelque chose pour améliorer notre situa-

[1] « Periculosum est enim in eos scribere qui possunt proscribere. » *J. Capellus Hotomano. Hot. Epist.*, p. 48.

tion, fais-le par pitié et pour l'amour de notre vieille liaison. » Cette requête n'est pas la dernière de cette espèce qu'il aura à adresser à ses amis.

En 1578, Hotman quitta Genève. Depuis trois ans la guerre était toujours suspendue sur cette ville[1], les alarmes se succédaient sans interruption, « et troublaient l'âme de ceux-là surtout qui étaient chargés de beaucoup d'enfants. » Hotman était du nombre de ces pauvres chefs de famille. « J'ai vu souvent, écrit-il à un pasteur de Zurich, j'ai vu souvent ma femme et mes quatre filles frappées d'une si grande terreur, qu'à peine elles pouvaient retenir leurs larmes, et à la fin j'ai pensé qu'il fallait céder à leur désir et à leur inquiétude[2]. » La peste d'ailleurs menaçait de se joindre aux autres causes d'effroi, et le jurisconsulte, avec toute sa famille, se réfugia à Bâle « comme dans un port; si tant est, ajoutait-il, que par la volonté de la Providence quelque port

[1] Dans ces circonstances difficiles, la république eut recours aux conseils d'Hotman. Grenus rapporte cet extrait des registres du Conseil : « Arrêté de consulter sur l'accord à faire avec le duc de Savoie, les habiles gens qui sont parmi nous, tels que MM. Collado et Hottoman, docteurs en droit. » (*Fragments*, année 1578.)

[2] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 91.

sur la terre soit resté ouvert aux malheureux Français[1]. » Il trouve à Bâle ce dont il ne pouvait se passer, « ce que tant qu'il vivra il ne laissera jamais manquer à sa famille, une église calviniste et française[2]. »

Mais il y retrouve aussi les mêmes divergences de doctrine qui l'avaient affligé à son premier passage. C'est toujours des ubiquitaires que lui vient son chagrin. « On peut à peine s'imaginer combien cette infernale ubiquité fait de tort à l'Église; car on peut voir que partout où elle règne, la licence et le libertinage sont extrêmes et chez tous[3]. »

Il revient souvent sur ce sujet de chagrin. « Je crois, écrit-il encore à Gualterus, que ces dissensions sont nées du dégoût de l'Évangile, des séductions et de la dépravation des mœurs. Qu'y a-t-il de commun entre l'Évangile et une goinfrerie, une crapule et une ivrognerie telles que je ne me fusse jamais attendu à en voir d'exemples? Qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu jette ces disputes furieuses au milieu d'une semblable espèce d'hommes? Si du moins il s'agissait de discipline

[1] *Hot. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 173.
[2] *Id.*, p. 173.
[3] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

et de mœurs à redresser! Nous sommes la risée des papistes eux-mêmes. La doctrine est réformée, la vie est aussi difforme qu'il est possible[1].»

Un jour, le vieux calviniste a été outré d'indignation, parce qu'un recteur de l'Académie de Bâle a dit, en sa présence, qu'il ne savait si la messe est un blasphème, et que telles choses ne le regardaient pas[2]. Il s'en est plaint à d'autres docteurs, mais il ne dira pas quelle réponse il a reçue, et il est rentré chez lui triste, silencieux, admirant la religion des Bâlois et remettant à Dieu la vengeance d'une si grande profanation. Ce même recteur a pu traduire et faire imprimer à Bâle les énormités de Machiavel, que lui Hotman ne connaît pas, mais qu'il déteste d'après Wolphius, lequel l'appelle professeur (*magistrum*) de tous crimes, impiétés et scandales[3].

Malgré ces griefs, Hotman résiste aux instances de Juste Lipse lui-même, qui lui demandait, au nom de ses collègues, de venir professer à l'université de Leyde. Mais la peste menace Bâle à son tour, et il se réfugie à Montbéliard, où

[1] « Doctrina reformata est, vita deformatissima. » *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

[2] *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 139.

[3] *Hot. Epist..*, p. 139.

devait le frapper son plus cruel malheur. Une courte maladie lui enlève sa femme, la moitié de son âme, disait-il (*dimidium animæ meæ*), et le laisse seul et sexagénaire avec une grande charge de famille. Son affliction fut profonde. « La vie m'ennuie et me pèse, écrit-il à W. Stucki, quoique je fasse volontiers tout ce que je puis pour mes enfants; pas tant, il est vrai, pour augmenter leur patrimoine qui sera, je le confesse, bien mince, que pour leur transmettre la vraie piété et la vraie doctrine...[1] »

Après son malheur, Hotman avait ramené ses quatre filles à Bâle, mais une année plus tard, vers la fin de 1584, il est de retour à Genève, « nouvel hôte et nouvel inquilin, dans un nouveau mobilier qu'il a fallu acquérir[2]. » Soit inquiétude de caractère, soit changement des circonstances, le vieil émigré fut aussi heureux de se retrouver à Genève qu'il l'avait été six ans auparavant de quitter cette ville. « Croyez-moi, écrit-il à W. Stucki, qui voulait le consoler de tant de migrations, il ne faut pas me consoler, mais plutôt me féliciter d'être sorti de cette solitude de Bâle, pour me retirer avec ma famille au milieu

[1] *Hot. W. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 164.
[2] *Hot. W. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 181.

de tant d'amis, de parents et de connaissances. Après la vie misérable et dure que j'ai menée loin de mes amis, je jouis ici vivement de leur société pleine d'agrément et de douceur, avec mes enfants, qui depuis la mort de leur mère sont tels avec moi que je ne puis rien désirer de plus [1]. »

Ces joies ne furent pas longtemps sans être troublées par la gêne d'abord, et bientôt par la nouvelle guerre que préparait le duc de Savoie contre la république. Dès 1587, Hotman est aux expédients. La famine a décimé la ville, et dès lors la peste y est entrée. Henri Estienne, enfermé dans sa maison, a perdu une fille, une nièce, une tante, et a été forcé d'enterrer leurs cadavres dans son petit jardin [2]. L'alarme est extrême; plusieurs songent à émigrer, et Hotman serait du nombre, si ceux qui retiennent son patrimoine et celui de ses enfants ne lui supprimaient tout moyen de partir. Dans sa détresse, le vieillard mendie de tous côtés, car dans Genève les bourses sont taries, et il peut écrire au comte palatin Frédéric : « J'ai bien des compagnons dans ce malheur, hommes naguère riches en biens et en dignités dans notre France, et qui éprouvent avec moi la

[1] *Hot. Epist.*, p. 181.
[2] *Hot. Tossano. Hot. Epist.*, p. 195.

vérité de cette sentence de Christ, que la croix est l'assidue compagne de la piété[1]. »

Cependant au milieu de ses angoisses et de ses veilles continuelles, Hotman porte toujours un œil observateur sur les événements politiques, sur ce qui se passe autour de lui et en France; il continue à être, comme il l'était depuis vingt ans, le correspondant politique de plus d'un grand personnage, et en particulier des princes d'Allemagne[2].

La situation de Genève l'occupe beaucoup, il se défie des Bernois et pousse vivement ses amis de Zurich à faire intervenir leur gouvernement dans cette guerre de Savoie. Il ne demeure pas non plus étranger à l'ardeur qui enflamme tous les Génevois, lorsque les troupes du duc approchent de la ville; il est partagé entre sa vivacité naturelle et la pensée de ses enfants. « Cette résolu-

[1] *Hot. Epist.*, p. 235.

[2] Le recueil de ses lettres, publié à Amsterdam en 1700, et où j'ai puisé les faits les plus intéressants de cette biographie, est rempli d'appréciations curieuses sur les événements politiques du seizième siècle. Hotman entretenait les princes des événements publics et des intrigues politiques dont il jugeait le secret et la portée avec une sagacité vraiment prophétique. On regrette de trouver dans cette correspondance la preuve qu'Hotman cherchait, avec l'électeur palatin, la recette de l'or potable.

tion est déjà dans le cœur des nôtres : Mourons et précipitons-nous au milieu des armes, *moriamur et in media arma ruamus*. La vieillesse renforce mon courage, mais la pensée de mes enfants arrête mon désir (*mea vota*) ; mon unique consolation est que, morts ou vivants, nous sommes au Seigneur. »

Son inquiétude croissant, et les Bernois lui inspirant toujours plus de défiance, il prend son parti, et tout malade encore, voyant les trois portes de la ville bloquées, il se jette un soir dans une barque avec sa fille Théodore, arrive à Morges, et de là gagne la ville de Bâle, pauvre, et presque réduit à la mendicité [1].

Ces retours douloureux n'ébranlaient pas la religion du vieux calviniste. Il opposait à la pensée de tant de misères, la confiance et les espérances d'un chrétien éprouvé. On trouvera le secret de cette résignation dans les paroles qu'il écrivait, à peine arrivé à Bâle :

« Tels ont été mes destins, que je puis bien dire avec le patriarche : Les jours de ma vie ont été courts et mauvais. Cependant mon courage n'est pas si abattu et je ne m'abandonne pas tellement à la tristesse et au deuil, que je ne sois soutenu par la confiance en cette félicité, que Dieu dans sa

[1] *Hot. Streinnio. Hot. Epist.*, p. 243.

clémence et sa bonté nous a promise après cette misérable vie. Je le sais, l'infortune est l'inséparable compagne de la piété; Christ, lorsqu'il nous a appelés à lui, ne nous a pas promis des richesses et des dignités, mais sa croix et des afflictions sans terme. D'ailleurs je reconnais qu'il nous envoie son Esprit, qui nous console dans tous nos chagrins et nos périls. C'est là, il faut l'avouer, la suprême béatitude et le souverain bonheur, que les philosophes anciens ont cherché dans des choses légères et périssables[1]. »

Hotman, arrivé à Bâle dans l'automne de 1589, s'était mis au travail avec cette ardeur que rien ne pouvait suspendre. Il rassemblait et revoyait la collection de ses œuvres, lorsqu'au commencement de l'année suivante, il fut atteint de cette hydropisie que les médecins appellent *tympanite*. On ne lui cacha pas le danger de sa position, et il répondit qu'il n'avait pas si longtemps vécu sans avoir appris qu'il devait mourir, et que quand Dieu lui redemanderait son âme, il la lui rendrait sans trembler, et même en homme qui le désire[2].

Peu d'hommes ont traversé, comme Hotman, une vie aussi cruellement agitée, même à cette époque où, selon son expression, il n'était pas dans toute la France un homme de bien qui ne

[1] *Hot. Streinnio. Hot. Epist.*, p. 243.
[2] *Fr. Hot. Vita.*

fût frappé des plus grandes calamités[1] ; peu ont supporté l'infortune avec une âme plus constante, et c'est pourquoi j'ai donné à cette biographie une étendue sans doute hors de proportion avec l'importance relative de l'écrivain. Il m'a semblé qu'on n'assisterait pas sans intérêt à une de ces existences si différentes des nôtres, chargées de douleurs que nous ne connaissons plus, et soutenues par une énergie et des convictions qui nous sont peut-être plus étrangères encore.

D'ailleurs les écrits les plus fameux d'Hotman, en dehors de son œuvre scientifique, ont besoin du commentaire des infortunes et des émotions qui n'ont cessé de travailler son âme et son intelligence : ils ne gardent sans cela qu'une moitié de leur sens et de leur valeur. Même dans l'ordre purement scientifique, les pensées des hommes qui, comme Hotman, ont beaucoup vécu, possèdent un prix particulier et comme une saveur qui manque souvent à la simple et paisible abstraction.

[1] *Hot. Epist.*, p. 194.

II

ÉCRITS D'HOTMAN SUR LA JURISPRUDENCE.

Malgré sa ferveur de croyant réformé et son zèle pour le calvinisme, Hotman n'appliqua pas directement l'activité de son esprit à la science théologique. Ses nombreux ouvrages se rattachent tous à l'étude du droit; un seul fait exception, et encore n'a-t-il été publié qu'après sa mort. C'est un petit livre, intitulé : *Consolations tirées des saintes Écritures*[1]. Il en a raconté lui-même l'origine dans une page intéressante, où l'on voit comment ces hommes luttaient à la fois contre leurs malheurs privés et contre les calamités publiques. Hotman écrivait peu de temps avant sa mort :

« Voici tout à l'heure quarante ans que je ne cesse d'être poussé en haut et en bas, jeté, tourmenté, ballotté dans tous les sens ; mais je ne me souviens pas d'avoir en aucun temps éprouvé une aussi grande amertume, qu'à l'époque où, ayant échappé aux mains sanglantes des brigands, après avoir vu ma

[1] *Consolatio e litteris sacris*. Lugduni, 1593.

bibliothèque pillée avec tout ce que je possédais, chargé de sept enfants, nu, sans ressources, je compris que nous allions être bientôt attaqués dans la petite ville mal fortifiée où je venais de chercher un refuge (Sancerre). L'événement ne se fit pas attendre; au point du jour nos ennemis s'approchèrent de la ville à la faveur d'un déguisement, et leur grosse troupe embusquée allait se jeter sur la ville, lorsque, battus et repoussés par la valeur de quelques citoyens, et la bonté accoutumée de Dieu, ils nous délivrèrent de cette alarme subite. A la même heure, ma femme accouchée depuis quelques jours, seule dans son lit avec son enfant, frappée et presque morte de terreur, voyait son nouveau-né rendre tout à coup le dernier souffle, et tombait elle-même dans une dangereuse maladie, d'où elle sortit à peine après plusieurs mois. A cela se joignait cette fatale flamme de la guerre civile qui embrasait toute la France, ma chère patrie, et que je prévoyais ne pouvoir s'éteindre que sous les ruines du royaume lui-même. Au milieu de ces chagrins qui, sans la miséricorde de Dieu, auraient abattu l'âme la plus ferme, je résolus d'exposer à mes enfants, à mes amis, par quelles consolations je m'étais soutenu, afin que, si jamais ils devaient essuyer de telles tempêtes (que Dieu détourne ce malheur sur la tête des ennemis de son nom), ils apprissent, par mon avis et mon exemple, à quel remède ils devaient recourir. Je pris donc en main les saintes Écritures, et, quoique je les eusse maintes fois parcourues, cependant je ne les avais jamais lues ou considérées avec tant de soin et d'attention[1]. »

Il choisit dans l'Ancien Testament tous les traits qui montraient la main et le secours de Dieu in-

[1] *Consolatio e litteris sacris.* Præfatio.

tervenant pour consoler son peuple d'élection, pour le relever et le venger de ses ennemis. Le sentiment de la vengeance était violent dans l'âme d'Hotman, et on le voit toujours y céder sans remords, parce que, de bonne foi, il croit ne voir dans ses ennemis que les ennemis de Dieu. Au total, la *Consolation* est la reproduction bien liée, brève et écrite dans un latin de la plus limpide élégance, des histoires de la Bible présentées sous l'aspect qui apparaissait comme le plus instructif et le plus consolant aux yeux de l'impitoyable calviniste.

Contemporain de Cujas, F. Hotman partage avec lui le premier rang dans cette école de savants jurisconsultes, qui est une des gloires du seizième siècle[1]. Il doit surtout cette imposante réputation à une profonde science de l'histoire et des antiquités du droit[2]. Par goût autant que par principe, il avait toujours mené de front et avec la même ardeur, l'étude de la législation romaine et celle des lettres antiques; ses connaissances philologiques étaient aussi vastes que son investigation hardie et originale. Comme en adoptant

[1] Berriat Saint-Prix. *Hist. du droit romain, Vie de Cujas,* p. 430.

[2] *Id. ibid.*

le calvinisme il n'avait pas reculé devant les conséquences de sa démarche, ainsi il ne se laissa pas gêner dans sa liberté d'examen par la peur du scandale et l'autorité des opinions accréditées. La science reconnaît aujourd'hui dans ses nombreux et très-divers ouvrages une étonnante érudition, beaucoup de clarté et de vie, et une pénétration qui se révèle par plus d'un point de vue jugé téméraire de son temps, et maintenant accepté comme vérité établie. Celle de toutes ses audaces qui a fait le plus de bruit, c'est son livre de l'*Anti-Tribonien*, composé en 1567 pour le chancelier de Lhospital, et où, le premier depuis la renaissance du droit, il attaqua l'œuvre conçue par Justinien et exécutée par Tribonien et ses aides. Selon lui, la différence était grande entre l'ancien droit civil et les compilations de ces jurisconsultes; en sorte que celles-ci n'apprenaient pas la vérité sur la condition réelle des personnes et des choses chez les Romains, surtout au temps de la république et des premiers empereurs. Il avança que les médiocres savants qui avaient travaillé avec Tribonien n'avaient pu, dans l'espace de trois ans, réduire deux mille volumes en cinquante livres, sans faire une misérable besogne. Hotman allait plus loin, et attaquant directement

l'enseignement des écoles, prétendait que l'étude d'une législation faite pour un État si différent du royaume de France était inutile, et que la jeunesse devait étudier le droit en lui-même, car l'art proprement dit du juriste, dit-il dans un de ses ouvrages[1], consiste moins à interroger les écrits des jurisconsultes qu'à expliquer les causes et les objections.

Il partait de là pour lancer, avec la verve spirituelle qui lui fit autant d'ennemis que d'admirateurs, des épigrammes acerbes contre les anciens docteurs en crédit depuis trois cents ans, et que Rabelais déjà traite d'ignorants et de vieux rêveurs, qui jamais ne virent bons livres de langue latine[2] :

« Souventes fois, dit Hotman dans son *Anti-Tribonien*, Tiraqueau, en ses traités enrichis prodigieusement de ces allégations et autorités chafourrées, après avoir entassé les témoignages et conformités de cent ou cent vingt docteurs, tous accordant en une opinion, ajoute par après un tel ou semblable propos : « Et afin que tu saches, ami lecteur, qu'il n'y « a rien en notre droit qui ne soit ambigu et mis en dispute « ou controversé, je t'en veux ici raconter autant ou plus « grand nombre qui tiennent l'opinion contraire ; » et sur cela

[1] *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi.* Basileæ, 1559, p. 89.

[2] *Pantagruel*, liv. I, ch. 10.

il déploie une grande liste d'autres docteurs opposés. — Voilà le pauvre état que l'on a vu depuis deux cents ans, entre ces docteurs scolastiques, qui les a rendus si odieux, qu'à la fin on ne les a pas tenus seulement pour gens de gros et lourd cerveau, mais pour sophistes chicaneurs, abuseurs et imposteurs de justice. Car, quant à la lourdise de leurs cerveaux enrouillés, quel est l'homme de sens qui puisse lire une seule page de ce qu'ils ont écrit, hors les termes et questions de pratique, sans en rire comme d'un badinage ou sans en avoir mal au cœur comme d'une ordure? Et si quelqu'un en veut avoir le passe-temps, qu'il prenne la peine de lire ce que Barthole, ou Balde, ou Barbatias, etc., ont écrit sur les préfaces des Pandectes[1]. »

Hotman ne traitait pas mieux les vivants que les morts. Si les théologiens dans leur polémique n'étaient point ménagers d'injures virulentes ou bouffonnes, les jurisconsultes attaquaient leurs adversaires avec tout aussi peu de réserve. Le seizième siècle ne connaissait pas les armes courtoises, et dans le champ clos de la science, on ne se battait qu'à fer émoulu. On ne rencontre guère d'exception à ces mœurs, qui au reste sont les nôtres, au costume près. Hotman échangea avec Cujas lui-même des apostrophes également grossières de part et d'autre, et il alla jusqu'à em-

[1] *Anti-Tribonien*, ch. IV. Voy. Berriat Saint-Prix, *Hist. du droit romain*, p. 305 et 311.

ployer la satire burlesque et le latin macaronique contre les critiques de son livre favori, *Franco-Gallia*. Hotman avait beaucoup d'esprit, ses contemporains et ses livres l'attestent, et on ne peut nier qu'il n'y en ait dans le *Monitoriale* et l'*Etrille de Papyre Masson* du soi-disant *Matagonis de Matagonibus, bachelier en droit canon, et en médecine s'il avoit voulu ;* mais, comme le dit Hotman lui-même dans une de ses lettres, ses adversaires y sont traités « en chiens qui ont besoin du bâton, non de paroles, et que Sémiramis (Catherine) a fait aboyer pour un morceau de pain [1]. » Au surplus, il y a dans ces brochures autre chose et mieux que des lazzis; la question

[1] Voici, en échantillon du jargon macaronique de ces deux pièces, le début de la seconde, dirigée contre le livre de Papyre Masson, où on lisait, entre autres traits, cette définition de la chambre à poêle des Allemands : *Hypocaustum est hara porcorum egregiè sorbentium.*

« Vere transito, quando fabæ fuerunt in flore, habuimus unum fatuum de Alvernia, A. Matharellum, qui nobis fecit transire tempus in investitura sibi fienda cum capitio viridi, tintinnabulis, et vesica cum pisis abintùs canore resonantibus. Quod nobis accidit tempore peroportunum, scilicet gaillardissimo mense Maio, quo gentes omnes lætitiæ et jucunditati indulgere solent, et apparent herbæ frondesque virentes, et garritus avium corda hominum lætifiant. Verum enimvero medius fidius canicularibus istis diebus repertus est quidam Papirius Massonus, longè alio accidenti perculsus : qui simulatque legit illud meum *Monitoriale*, etc. »

principale y est reprise et traitée contre Matharel et les autres contradicteurs, toujours avec les mêmes préoccupations systématiques, mais aussi avec la même érudition et la même sagacité dans les détails. Ainsi le premier encore, et à l'appui de sa doctrine de l'origine germanique des Francs, Hotman assigne une étymologie également germanique à une forte part du vocabulaire français, citant en exemple nombre de mots, tels que *drier* (*meurtrier*), *heberger*, *esperons*, *cloche*, de *môrder*, *hebergen*, *sporen*, *glocken*, etc.; et, ajoute encore Hotmann, « quingenta alia[1]. »

Je n'ai pas à m'occuper des commentaires d'Hotman, fréquemment cités, sur le *Digeste* et les *Institutes*, ni de ses dissertations sur des points particuliers de droit civil, ni de son traité sur le droit féodal : ils appartiennent à la science pure; j'ajouterai seulement que tous se distinguent par le mérite plus facilement appréciable d'une exposition lumineuse, d'une latinité pleine de rapidité, de clarté et d'élégance[2]. Je passe à ses écrits d'un intérêt plus général, à son œuvre de publiciste.

[1] *Matagonis de Matagonibus*, etc., 1575, p. 17.

[2] Hotman a été apprécié récemment comme jurisconsulte et comme publiciste dans un travail distingué de M. Rod. Dareste, docteur en droit. Paris, 1850, in-8°.

III

HOTMAN PUBLICISTE.

On se rappelle à quel moment Hotman écrivit son livre de la *Gaule franke*[1]. Il avait été obligé de quitter sa patrie en fugitif pour échapper aux assassins de la Saint-Barthélemi; et chaque jour s'exagéraient pour lui, comme pour tous les protestants, l'étendue et les horreurs du massacre. La persécution qui s'acharnait depuis quarante-cinq ans contre la foi qu'il avait embrassée avait dès longtemps révolté son patriotisme. Le coup d'État de Charles IX acheva de rompre tous les liens de respect traditionnel qui l'attachaient encore au régime de son pays, et ses nouveaux sentiments se manifestèrent tout d'abord, dans sa carrière scientifique, par la *Gaule franke*, et dans l'ordre politique par le *Réveille-matin*, ouvrage attribué à

[1] Hotomani jurisconsulti *Franco-Gallia*, in-8°, ex officina Jacobi Stœrij, 1573. — Cet ouvrage eut plusieurs traductions, et il en existe une dans les *Mémoires du règne de Charles IX*; in-8°, Midelbourg, 1578.

Théodore de Bèze, mais dont on doit, je pense le démontrer, rendre la grande part à notre écrivain.

Hotman ne s'était pas attaché en simple érudit à l'étude du droit, il l'avait fait en philosophe, cherchant la réponse au *quid bonum et æquum*, non pas seulement dans les livres, mais dans la raison; et apportant à l'examen du droit politique la même indépendance qui lui avait fait repousser les doctrines et l'autorité de l'Église romaine. C'était un esprit hardi, et qui s'éprenait volontiers de toute idée forte. En voyant la volonté royale décider l'extermination de la partie la plus saine du peuple, il se demanda comment était devenue possible une telle énormité. A la différence des hommes du dix-huitième siècle, qui opposaient au royal arbitre et à la tradition les droits naturels de l'homme, Hotman ne vit que la question de droit public, et chercha dans la tradition même les garanties du peuple contre les excès de la royauté.

Avec cette supériorité de méthode et cette élégante économie qui font de ses aperçus théoriques sur l'histoire des livres d'une lecture si attachante et si facile, M. Thierry a exposé par quel procédé, et par quelle singulière confusion des

faits, notre jurisconsulte est arrivé, dans son traité, à trouver le droit public du pays de France fondé sur une royauté consentie du peuple et surveillée par une assemblée nationale qu'il retrouve partout, jusque dans les faits historiques les plus hétérogènes. Il serait déplacé autant que superflu de copier l'exposition de l'illustre écrivain, en ayant l'air de la recommencer ; je dois me borner à l'indiquer au souvenir de mes lecteurs, en rappelant ici quels mérites, tout neufs au seizième siècle, M. Thierry a loués dans la *Gaule franke :*

« Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant, on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir point eu de modèle, et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574, il n'en existait pas encore de ce genre ; Étienne Pasquier travaillait à ses recherches plus ingénieuses qu'érudites, elles n'avaient pas paru dans leur ensemble, et d'ailleurs elles étaient trop peu liées, trop capricieuses et trop indécises dans leurs conclusions, pour fournir le moindre appui à une théorie systématique ; les compilations plus indigestes et plus chargées de science de Fauchet et de Dutillet ne virent le jour que plus tard. Ainsi, François

Hotman ne dut rien qu'à lui-même, et la témérité de ses conjectures, ses illusions, ses méprises, lui appartiennent en propre, aussi bien que la hardiesse de ses sentiments presque républicains. Du reste, son érudition était saine en grande partie, et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors sur le fond de l'histoire de France. Il traite quelquefois avec un bon sens remarquable les points secondaires qu'il touche en passant. Par exemple, il reconnaît dans l'idiome de la basse Bretagne un débris de la langue des anciens Gaulois; il soutient, contre le préjugé universel de son temps, que la loi salique n'a rien statué sur la succession royale, et ne renferme que des dispositions relatives au droit privé; il marque d'une manière assez exacte l'habitation des Francs au delà du Rhin, et se montre inébranlable dans l'opinion de leur origine purement germanique [1]. »

L'historien de la *Conquête des Normands* n'a insisté que sur la doctrine avancée par Hotman; je puis m'arrêter, sans faire œuvre superflue, sur les détails du livre qui se rattachent plus particulièrement aux préoccupations de l'auteur, et

[1] Aug. Thierry : *Considérations sur l'Histoire de France*, dans les *Récits des temps mérovingiens*, t. I, p. 27 et 28.

qui ont le plus profondément agi sur l'imagination et le jugement de ses contemporains, jetant ainsi en France les germes de l'esprit de résistance théorique à l'autorité des rois. Il est telle phrase de la *Gaule franke* qui a trouvé son écho, non-seulement dans les esprits sérieux du temps, mais dans les livres du dix-huitième siècle et déjà dans quelques écrits du dix-septième.

Dès l'ouverture du livre, et à propos de l'origine germanique des Francs, on voit nettement ressortir les idées de liberté de l'écrivain. Les premiers Francs, ce sont ces Caninéfates dont Tacite a décrit une victoire sur les Romains, et à qui les Gaules et les Germanies fournissaient des armes et des navires, les proclamant avec enthousiasme *pères de la liberté*. Et Hotman s'écrie dans son latin plein de vie et de souplesse, que je traduirai mal : « Que l'augure en soit accepté, les Français (*Franci*, francs de tribut) sont vraiment et proprement nommés ainsi, parce qu'ils ont pensé qu'ils devaient repousser la servitude des tyrans, pour conserver une liberté honnête, même sous l'autorité de leurs rois. Car obéir à un roi n'est pas servitude, et ne sont pas esclaves ceux qui obéissent à un prince. Mais ceux-là qui, ainsi que des brebis au boucher, se soumettent aux ca-

prices du tyran, au brigand, au bourreau, ceux-là doivent être appelés du nom des plus vils esclaves. Aussi les Francs ont eu des rois, alors même qu'ils se déclaraient défenseurs et vengeurs de la liberté, et lorsqu'ils se les donnèrent, ils n'établirent pas sur eux des tyrans ou des bourreaux, mais des gardiens, des gouverneurs et des protecteurs de leur liberté[1]. »

L'allusion est claire, et ce n'est ni la dernière, ni la plus forte que j'aurai à citer : ces phrases sont usées aujourd'hui ; elles ne l'étaient pas lorsqu'Hotman les écrivait.

Nulle forme de gouvernement ne lui paraît plus sage ou plus salutaire à la chose publique[2] que cette faculté de faire ou de défaire les rois, à laquelle, selon lui, le peuple français s'est réservé d'avoir recours, tout en déléguant sa souveraineté. Et ici l'application domine la théorie : la monarchie élective, c'est en ce moment pour le jurisconsulte un régime qui permettrait de punir Charles IX par la déchéance. Les arguments ne lui manquent pas contre la succession héréditaire, pas même celui-ci, qui déjà alors tombait mieux sous le sens populaire que l'abstraction

[1] « Valeat igitur omen ut Franci, etc. » *Franco-Gallia*, p. 37.
[2] *Franco-Gallia*, p. 47 et 76.

d'une hérédité protectrice de l'ordre, savoir, qu'il importe moins au peuple d'avoir le fils d'un bon prince qu'un roi bon lui-même. « De même que les chasseurs, dit-il avec Plutarque, ne recherchent pas seulement un chien issu de race généreuse, mais un chien généreux, ainsi les fondateurs d'États sont séduits par une grande illusion quand ils se soucient de savoir plutôt quel roi leur naîtra, que de savoir quel sera celui qu'ils auront (*qualem habituri sint*[1].) »

Ailleurs il démontre, par une antithèse dont le lecteur supplée aisément la conclusion, que le régime actuel de France est un régime despotique. Sa constitution gallo-franke tirait son origine de ces Germains dont Tacite a dit : « Leurs rois n'ont pas un pouvoir infini ou même libre : *Regibus non infinita libera potestas.* » Or, continue Hotman, « il n'y a pas de forme de gouvernement plus éloignée que celle-là de la tyrannie. On n'y observe aucun des caractères auxquels les anciens philosophes reconnaissent le despotisme : le non-consentement du peuple, les soldats étrangers payés pour la garde du prince, enfin toutes choses rapportées à l'intérêt non de l'État et des sujets,

[1] *Franco-Gallia*, p. 47.

mais du dominateur seul [1], » c'est-à-dire aussi, trois classes de faits qui s'appliquent exactement à l'ordre présent des choses en France.

Quelques citations achèveront d'indiquer la physionomie du livre et la pensée dominante du publiciste calviniste.

Hotman vient de décrire la cérémonie de l'élection : le roi est sur son trône et tient le sceptre:

« C'est alors, poursuit-il, que le nom de majesté royale est vraiment et justement appliqué quand il s'agit de la république, et non comme il l'est par le vulgaire ignorant (*imperitum*) qui toujours, que le roi joue, danse ou jase avec des femmelettes, l'appelle du titre de majesté royale. »

« Comme le pupille n'a pas été fait pour le tuteur, le navire pour le pilote, l'armée pour le général, ainsi le peuple n'a pas été cherché et trouvé pour le roi, mais le roi pour le peuple. Car on peut bien supposer un peuple sans roi, mais un roi sans peuple c'est quelque chose que la pensée même ne peut concevoir. »

« Il est évident que les peuples de France n'étaient autrefois soumis qu'aux lois qu'ils avaient sanctionnées dans les conciles publics [2]. »

Débarrassé de la royauté héréditaire, Hotman n'a pas fini avec les institutions qu'il déteste; il

[1] *Franco-Gallia*, p. 47.
[2] *Idem*, p. 88-100.

lui reste à balayer du droit public de la France l'autorité des parlements. Pour lui les parlements ne sont pas les continuateurs légitimes de son concile national; ils n'ont fait que lui dérober iniquement sa souveraineté politique, et il ne le leur pardonne pas. Voici en quels termes il rapporte cette usurpation :

« Sous les mêmes Capevingiens s'éleva dans la Gaule franke une sorte de royaume judiciaire[1], dont il nous faut parler, car ses artisans déployèrent à l'établir une singulière industrie et une adresse comme aucun siècle n'en a vu de semblables. En ces temps-ci règne en plusieurs lieux de la Gaule une race d'hommes que quelques-uns appellent gens de loi, d'autres praticiens. Depuis environ trois cents ans, ces hommes ont si bien fait, que non-seulement ils ont presque anéanti l'autorité du concile public, mais qu'encore ils ont contraint les princes du royaume et jusqu'à la majesté royale à passer sous leur main. Aussi, dans les villes où les siéges de cette royauté ont été établis, le tiers des bourgeois et des habitants, excités par la convoitise d'un si grand profit, se sont appliqués à cette étude et science avocassière, ce dont fait juger assez la ville de Paris qui l'emporte sur toutes les autres. Qui, en effet, après trois jours passés dans cette cité, ne s'est pas aperçu que la tierce partie de la population fait métier de pratique et de procès? Aussi le suprême conseil de ces praticiens, qu'on

[1] « Royaume de plaiderie, » selon l'expression de Simon Goulart dans sa traduction du *Franco-Gallia*, imprimée sous le titre de *la Gaule française*, dans le tome II des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX.*

appelle le sénat en robes rouges (cour souveraine du parlement), possède tant de richesses et de dignités que, comme Jugurtha le disait du sénat romain, on le prendrait pour une assemblée de rois et de satrapes. En effet, ceux qui y sont entrés, de si bas lieu qu'ils sortent, en peu d'années se sont fait une fortune presque royale. En sorte que nombre de villes ont brigué à qui aurait un de ces siéges de justice; et telle est la force et contagion de cette maladie, que de même qu'autrefois la grande partie des Égyptiens, par la volonté de leurs tyrans, était occupée à élever des pyramides et d'autres masses semblables, ainsi aujourd'hui la plus grande partie du peuple de France ne s'emploie qu'à gratter papier de chicane et à dresser procès et calomnies[1]. »

Ce mépris envers les hommes de justice surprendrait de la part d'un jurisconsulte, si l'on ne se rappelait qu'à ses yeux les parlements étaient les détestables complices de la cour dans la persécution des réformés. Ce n'était pas là toutefois l'unique motif de sa sincère antipathie contre les chambres, elle était aussi le fruit déjà ancien de ses profondes études sur le droit, et remontait à son retour des écoles, à sa première entrée au palais. En retrouvant rompu par les puérilités d'une chicane ignorante le fil qui doit unir la jurisprudence aux principes sacrés du droit, il avait pris en dégoût avocats et juges, et renoncé du même

[1] *Franco-Gallia*, p. 161.

coup au barreau et au parlement, où sa place était déjà marquée.

Mais Hotman va plus loin encore, et il aborde une question qui, suivant la réponse, fera de son livre une théorie ou une action. Le peuple a-t-il le droit et pouvoir de se révolter contre l'autorité des rois? Le jurisconsulte n'hésite pas et adopte nettement cette maxime, qu'il y a des révolutions justes et nécessaires [1]. Mais ce droit de la nation n'est-il pas prescrit depuis longtemps? Le publiciste répond en cherchant à montrer dans la guerre du bien public faite à Louis XI par les princes de la grande noblesse une dernière application de la constitution gallo-franke :

« Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il n'y a pas encore cent ans que la liberté de la Gaule franke et l'autorité solennelle de l'assemblée (concile) était encore en vigueur, et en vigueur contre un roi qui n'était faible d'âge ni d'esprit. En sorte qu'il est facile de comprendre que notre État, fondé et affermi sur la liberté, a conservé plus de onze cents ans cet état de liberté sainte et sacrée, et l'a défendu même par la force et les armes contre la puissance des tyrans [2]. »

On devine quel effet dut produire sur les esprits cette audacieuse théorie qui se présentait

[1] *Franco-Gallia*, p. 142.
[2] *Idem*, p. 145.

sous des formes si nettes et si vives. Les penseurs mécontents et les têtes hardies saluaient Hotman *aucteorm libertatis*, comme s'il eût été un de ces Francs fondateurs des libertés de la Gaule; les hommes prudents et attachés aux traditions par un respect héréditaire l'appelaient un esprit fou et dangereux, tandis que les violents l'accablaient de malédictions injurieuses. Ce fut naturellement dans les rangs extrêmes des partis en lutte que l'enthousiasme et l'indignation éclatèrent avec le plus de véhémence, et cependant l'époque n'était pas éloignée où les ardents catholiques devaient puiser eux-mêmes dans ce riche arsenal d'arguments révolutionnaires. En attendant, leurs docteurs et les savants gagés par Catherine et Henri III lui répondirent par des réfutations emportées, auxquelles Hotman répliqua par les critiques burlesques et non moins âpres que j'ai déjà mentionnées.

Cette guerre, toutefois, ne s'engagea que deux ans après l'apparition de la *Gaule franke*. Dans le temps même où Hotman achevait son livre, il faisait, à ce qu'il semble, des efforts plus directs pour réaliser, en soulevant l'opinion, sa pensée unique du moment, la déchéance de Charles IX, l'expulsion de sa mère et l'établissement provisoire d'un

gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple. Il écrivit, sous le pseudonyme d'*Ernest Varamond*, une narration de « l'horrible et indigne massacre de l'amiral Coligny, du carnage inouï et abominable exécuté dans un grand nombre de villes de France, sans distinction d'âge, de sexe et de condition[1]. » Ce récit court et uni, mais plein d'énergie dans sa nudité, était accompagné du texte et de la traduction latine de plusieurs pièces officielles émanées de Charles IX, dans lesquelles le prince, tantôt avouait, tantôt rejetait sur les Guises le sang versé en son nom, prodiguant dans les unes les protestations rassurantes, et dans les autres des adresses d'un esprit tout contraire. C'était une sorte de manifeste destiné à constater aux yeux de l'Europe le crime du roi et sa perfidie.

Ce ne fut pas tout. Dans le même temps environ, c'est-à-dire aussi à peu d'intervalle de la *Gaule franke*, paraissait un livre dédié à Élisabeth

[1] C'est la traduction du titre : *De Furoribus gallicis et indignâ amiralii Castillonæi, nobilium, atque illustrium virorum cæde, sceleratâ ac inauditâ piorum strage*, etc., *vera et simplex narratio, auctore* Ernesto Varamundo Frisio. Edimburgi, *anno salutis humanæ* 1574, in-4°. Cet opuscule, devenu très-rare, est remarquable, comme tous les écrits latins d'Hotman, par sa brièveté comparative, la limpidité et l'élégance du style.

d'Angleterre, et intitulé : *Réveille-matin des François et de leurs voisins*[1]. C'était un pamphlet politique où l'histoire contemporaine, racontée avec d'infinis et curieux détails, commentée avec habileté, souvent avec éloquence, et mêlée de conseils directs, appelait le peuple français à la révolte et ses voisins à son secours. Cet écrit partait de Genève. On l'attribua à Théodore de Bèze, comme on lui attribuait alors tous les écrits anonymes sortis de plumes calvinistes ; mais cette opinion, retenue assez à la légère par les bibliographes, n'est pas suffisamment établie. J'en dirai autant de celle qui assigne pour auteur à cette pièce le médecin dauphinois Nicolas Barnaud[2]. Il me paraît que plus d'une tête, sinon plus d'une main, a travaillé à cet ouvrage, et que Hotman en a tout au moins inspiré la part la plus sérieuse et la plus originale.

Le magistrat de Genève, effrayé sans doute du bruit de la *Gaule franke* et des réclamations qui

[1] *Réveille-matin des François et de leurs voisins, composé par Eusèbe Philadelphe cosmopolite, en forme de dialogues.* A Édimbourg, de l'imprimerie de Jacques James. *Avec permission*, 1574; in-8°. Ici, comme dans l'écrit précédent, et dans d'autres de même espèce, Édimbourg, c'est sans doute Genève ou plutôt Bâle.

[2] Voy. *France protestante*, art. BARNAUD, une discussion bibliographique sur le *Réveille-matin*.

lui arrivaient de la cour de France, s'opposait alors à de nouvelles hardiesses de la part de la presse genevoise; il supprimait un livre de Bèze lui-même sur le droit des magistrats, *de Jure magistratuum*, comme renfermant des *vérités odieuses*[1], et, dit Hotman, « par une sagesse admirable, nouvelle, et qui n'a pas l'approbation de tous, ne permettait pas qu'on imprimât la Vie de l'Amiral (*Amiralii Vita*[2]). » Un voisin du jurisconsulte, qui pourrait bien être le jurisconsulte lui-même, écrivait, dit celui-ci, *sur la Vérité*, en cachant son nom sous un pseudonyme. Il y a, je crois, un peu de tous ces livres dans le fond d'idées du *Réveille-matin*. La *Gaule franke* s'y retrouve aux trois quarts avec une dissertation sur le pouvoir du prince; les derniers actes et la mort de l'amiral y sont racontés avec détail. Si ce pamphlet n'a pas été écrit directement par Hotman lui-même, son inspiration, ou du moins ses pensées dominantes, s'y reconnaissent aisément : la part, quoi qu'il en soit, que peut y revendiquer

[1] Grenus. *Fragments*, année 1573.

[2] Magistratus... ne vitam quidem Amiralii edi hìc passus est, sapientiâ mirandâ et novâ et multis non probatâ. *Hot. Cappello. Hot. Epist.*, p. 49. Cette *Vie de l'Amiral* est vraisemblablement l'écrit mentionné tout à l'heure : *De Furoribus galliçis*.

notre personnage est assez grande, et l'intérêt du sujet assez piquant, pour que je donne ici quelques extraits de cet ouvrage, aujourd'hui peu connu.

L'entretien familier mis en vogue par Viret forme le cadre de cet ouvrage. La scène est aux « quartiers de la Hongrie, » où *Alithie*, c'est-à-dire la Vérité, a librement dressé une de ses maisons. La maîtresse du lieu voit arriver à elle son ami *Philalithie :*

« Voici venir à moi le petit pas, tout las et fort harassé, selon qu'il me semble, mon ancien ami Philalithie. C'est-il voirement : Hé ! Dieu, qu'il est maigre, déchiré, débiffé, et mal en point ! Si faut-il que je l'embrasse, quelque mal vêtu qu'il soit. Que tu sois le très-bien venu, l'ami. Qui sont ces deux gens de bien qui viennent quand et toi ? — *Philalithie* Vous soyez la très-bien trouvée, Madame, ma grande amie. Quant à ceux-ci desquels vous demandez, l'un est l'*Historiographe*, l'autre le *Politique françois.* »

Ces quatre personnages entament l'entretien sur les affaires du temps. Alithie veut savoir par quelles aventures son vieux serviteur est si loin de Paris, et l'Historiographe, se chargeant de la réponse, raconte l'histoire des Églises réformées de France dans un long récit qui, arrivé à la catastrophe de la Saint-Barthélemi, s'étend en dé-

tails circonstanciés sur l'événement et ses préliminaires. Chemin faisant, le Politique commente le récit, dévoile les cause secrètes des faits et note les fautes commises. Enfin il annonce la ruine prochaine de l'Église régénérée, si on laisse au roi endurci le loisir d'accomplir ses sinistres desseins : « Le sang de son peuple regorgerait jusqu'aux sommets des montagnes, si tant il en pouvait répandre[1]. »

A ces grandes nouvelles, Alithie se lamente dans un langage tout biblique; elle accumule les plus terribles malédictions des saints Livres contre les assassins et leur chef royal. « Seigneur, s'écrie-t-elle enfin, suscite ton Daniel pour la justification de ta servante; » et Daniel paraît.

C'est ici la partie la plus importante du dialogue; car Daniel, après une longue exposition calquée sur les préambules des ordonnances royales, ne conseille pas moins aux villes protestantes de France que de rejeter leur tyran, en attendant que Dieu veuille changer son cœur, et d'élire « avec voix et suffrages publics » un chef civil et militaire, qui, assisté d'un petit et d'un grand conseil semblablement élus, pourvoiront à la chose publique. Daniel, entrant dans les dé-

[1] *Réveille-matin.* — Dialogue, 1 p. 127.

tails de son ordonnance, dresse toute une constitution en quarante articles.

L'organisation proposée rappelle les principales dispositions de la constitution genevoise à cette époque, à l'exception toutefois du *majeur* de chaque ville et du *majeur* de la communauté générale, qui n'est autre que le roi électif de la *Gaule Franke*. Le projet de Daniel fait en outre de l'Etat une fédération de municipalités d'ailleurs indépendantes : la municipalité gouvernementale était une des idées favorites des politiques protestants, et ils la réalisèrent de fait dans les guerres religieuses du siècle suivant, favorisés en cela par les dispositions mêmes de l'édit de Nantes. Aux ordonnances constitutives, Daniel joint des directions de conduite dont l'esprit et la forme sont également curieux. En voici quelques-unes, parmi les plus remarquables :

« Que tous les chefs et lieutenants soient gens qui aient (tant que faire se pourra) la crainte de Dieu, son honneur, sa gloire, et son Église en souveraine recommandation. Et avec la prudence soient accompagnés de quatre choses, que l'on sait devoir être en un grand capitaine, savoir, est de science militaire, de magnanimité et hardiesse, de réputation et créance, et de prospérité en ses entreprises[1].

[1] *Réveille-matin*, p. 148.

« Et pour éviter aux calomnies, lesquelles souvent sont éparses et mises à sus aux chefs et principaux membres du corps, par l'artifice des ennemis, ou par envie, ambition, ou autres semblables pestes que le diable fait souvent glisser, et cherche d'introduire en l'Église, ou qui naissent de quelque soupçon légèrement pris par les soldats ou par le peuple, et pour empêcher les désordres qui en adviennent bien souvent, qu'il soit loisible en chacune ville, à un chacun, d'accuser par-devant le majeur et son conseil tous ceux (soit de la noblesse, ou autres chefs, ou membres) qu'ils penseront machiner, pratiquer, ou faire quelque chose contre le bien public de la religion et de la défense commune du corps. Et s'il advenait que le soupçon fût sur le chef et le conseil ou partie d'icelui, l'accusateur pourra requérir que les cent soient assemblés pour le bien public (à quoi seront tenus satisfaire le majeur et le conseil), et là par-devant eux tous proposer son accusation, afin d'y être pourvu comme ils verront bon être. Et ne se tienne pourtant aucun de ceux qui seront ainsi accusés pour offensé, de l'accusateur (qui ne doit être mené que d'une bonne conscience), ainsi plutôt l'accusé soit aise et joyeux, que Dieu fasse à tous ses compagnons paraître son innocence (s'elle y est) [1].

« Et pour ce qu'il a été enseigné tant par théorique que par pratique et expérience, que des trois voies du traitement qu'on peut faire aux ennemis, la moyenne est toujours dommageable, comme celle qui n'acquiert point d'amis, et ne prive point d'ennemis; que tous les chefs et conseils se résolvent à faire pratiquer exactement ces deux extrêmes; savoir est toute rigueur envers les traîtres et séditieux armés, et

[1] *Réveille-matin*, p. 149.

toute la douceur qu'il sera possible envers les catholiques paisibles.

« Que de ceux-là nul ne soit épargné, et qu'à ceux-ci ne soit fait aucun outrage ne force, en leur conscience, honneur, vie et biens, ainsi soient conservés en amitié et en paix, comme compatriotes et frères bien-aimés, en leur communiquant de la doctrine de salut avec toute charité et affection chrétienne, autant qu'ils se voudront rendre capables et dociles pour la recevoir, sans user en leur endroit pour regard de la foi que d'un bon exemple, que chacun s'efforcera de leur donner en bien vivant, suffisant moyen (s'il plaît à Dieu le bénir) avec la prédication de l'Évangile, pour les amener à la connaissance du souverain bien de l'homme[1]. »

Daniel, en terminant, recommande aux nouvelles républiques de se bien garder de faire jamais de ces paix qui servent d'instruments à massacre. Le premier dialogue se termine là; mais un second entretien se renoue dans une hôtellerie de Fribourg en Brisgau, où se retrouvent avec joie l'Historiographe et son ami le Politique. Le Politique s'enquiert des nouvelles, et c'est ici le chapitre de l'Angleterre dont l'Historiographe fait un déplorable tableau :

« Si la reine n'y remédie, les Anglais sont à la veille de voir la subversion de leur Etat et de la religion ensemble... Quelque bon exemple que leurs voisins Écossais et autres

[1] *Réveille-matin*, p. 153.

peuples qui l'ont reçue leur en sachent donner, les principaux d'entre les gens d'Église n'ont pas honte de se montrer ennemis ouverts de toute discipline; cependant la feinte simplicité du surplis plié menu comme celui d'un prêtre, la sotte et superflue clarté des chandelles en plein midi, les sons sans intelligence des orgues, la gaie musique gringotée ne manquent point dedans leurs temples, en leurs services ordinaires. Là dessus, M. l'archevêque, M. le primat, M. l'évêque et autres tels officiers accompagnés de pages, laquais, estafiers et autres falots, jusqu'à vingt, trente, quarante, cent, et tel il y a jusqu'à deux cents chevaux[1]... Cependant, pour se venger d'une telle lâcheté, Dieu tient comme en laisse une reine d'Écosse... pour lâcher tout aussitôt après la mort de celle-ci (la reine d'Angleterre). — O Seigneur, s'écria le Politique, et vit-elle encore cette fatale Médée?... Mais qu'attendent-ils ces Anglais? N'y a-t-il âme qui remontre à la reine et à son conseil la nécessité qu'ils ont de s'ôter une telle épine du pied? *L'Historiographe :* Voire dea! Il y en a des plus doctes et des plus zélés qui n'ont rien oublié à lui dire sur ces arguments, mais la reine d'Angleterre est si bonne, elle est tant pleine de clémence et de douceur qu'elle ne prend point de plaisir à voir répandre le sang!

« Quelle douceur, notre Seigneur, et quelle clémence est celle-là! » s'écrie le Politique; et il entame l'apologie anticipée du supplice de Marie Stuart. Dans une longue dissertation sur les crimes de Marie, les droits et les obligations d'Élisabeth, il prouve, en « un discours si grave

[1] *Réveille-matin*, dialogue II, p. 10.

et prudent », comment le châtiment sera « très-juste et légitime, voire très-nécessaire, » que l'Historiographe se promet bien de faire savoir à tous les zélateurs du bien public cet admirable jugement. La péroraison du Politique est un damnable entassement de passages de la Bible pour demander, au nom de Dieu, la vengeance et du sang. Élisabeth était moins pressée que l'auteur du *Réveille-matin;* ce n'est que dix-sept ans après cet abominable réquisitoire de l'esprit de parti que la tête de Marie tomba dans le château de Fotheringay.

Le reste du dialogue est surtout historique, et contient un très-grand nombre d'anecdotes et de faits intéressants sur les guerres religieuses du seizième siècle. Mais il suffit des citations qu'on vient de lire pour reconnaître aisément dans ce livre du *Réveille-matin* la pensée d'Hotman. Elle est bien à lui l'idée de cette constitution proposée par Daniel aux Français; et s'il fallait des preuves plus fortes encore de la grande part qui lui revient dans l'ouvrage, je transcrirais une dissertation étendue où le Politique établit, à l'usage « des timides scrupuleux, » que, de droit divin et humain, le peuple peut se délivrer de ses tyrans. C'est le chapitre de la *Gaule franke* dé-

veloppé, avec la même méthode et la même profusion d'arguments tirés de la théologie, de la philosophie, de la tradition sacrée et profane, des sources du droit public et féodal de la France. Ne retrouve-t-on pas Hotman tout entier dans ce seul passage, le dernier que je citerai :

« Les rois de France promettent et jurent à leur couronnement qu'ils conserveront un chacun en son ordre, rang et degré ; quand ils font le contraire, qu'ils violent les bonnes lois et les bons édits en quelque façon que ce soit, ils ne sont plus rois, ains tyrans. S'ils répliquent, il y a cent ans, deux cents, voire six cents ans que nous usons de tel et de tel droit, car tel est notre plaisir, et pour autant (et par conséquent) ce droit nous est prescrit ; je réponds que si on feuillette les histoires de notre France, on trouvera qu'il n'y a pas plus de soixante ans que la liberté des états y a été opprimée, et que les rois y ont été, comme l'on dit, mis hors de pages. Mais quand bien ce serait de plus longtemps, je tourne dire que la prescription contre les bonnes mœurs et contre les droits du peuple est invalide[1]. »

Singulière destinée de la raison humaine dans les luttes d'opinion : un parti lui demande ses armes du moment, et, le moment passé, ces armes de circonstance se retournent contre lui-même. Le seizième siècle, dans son histoire civile et reli-

[1] *Réveille-matin*, dial. II, p. 89.

gieuse, fournit des exemples de ces bizarres évolutions du dogme politique, qui justifient bien l'amer dédain de Montaigne pour les opinions de l'homme. C'est ainsi qu'Hotman dut se combattre lui-même pour arracher aux adversaires de son parti l'appui de ses propres maximes.

L'éclat de la *Gaule franke* avait indiqué aux partis ce que des théories politiques pouvaient exercer de puissance sur l'opinion. L'exemple fut contagieux. Les calvinistes furent les premiers à s'emparer de ce nouvel engin de guerre [1]. On leur riposta de l'autre camp; mais bientôt la discussion réfléchissant les intérêts successifs des partis dans toutes leurs vicissitudes, dès lors si étrangement variées, on vit les rôles changer avec les événements, les protestants passer de l'attaque à la défense, et les catholiques prendre l'attitude abandonnée par leurs adversaires. L'histoire des écrits politiques d'Hotman représente très-bien les phases de cette transformation, qui doit plus attrister que surprendre.

En haine du catholique Charles IX, il avait vu

[1] Le plus fameux et le plus hardi de leurs écrits en ce genre, le *Vindiciæ contra tyrannos*, de Hubert Languet, ne fut publié qu'en 1579, un an après la *Servitude volontaire* de la Boëtie; comme on voit, six ans après le *Franco-Gallia*.

de bonne foi dans la tradition constitutionnelle de France une monarchie élective en son principe, et le droit du peuple de faire et de défaire ses rois; il n'avait pas prévu que les hommes de la Ligue, adoptant à leur tour ce qu'ils avaient rejeté avec horreur, s'armeraient de sa théorie contre le protestant Henri de Navarre. Lorsque, seize ans après l'apparition de la *Gaule franke*, le Béarnais devint, par l'extinction des Valois, l'héritier le plus rapproché de la couronne, la Ligue prouva, par ses écrivains, que la monarchie n'était pas héréditaire, et Hotman prouva qu'elle l'était. Dès 1585, il avait fait fléchir sa doctrine devant les espérances des calvinistes, qui voulaient Henri IV sur le trône; et à la bulle de déchéance lancée par Sixte V contre les premiers protestants, il avait répondu par son *Brutum fulmen*, érudite et violente protestation contre les foudres pontificales.

Après l'assassinat de Henri III, en 1589, il alla plus loin encore, et établit *ex professo*, dans son livre *De Jure successionis in regno Galliæ*, que, par droit traditionnel de succession, la couronne de France devait passer sur la tête du roi de Navarre. « Je n'ai pas pensé, dit-il, que je dusse m'épargner ce travail de quelques jours, dans la

crainte de paraître refuser à la patrie affligée, qui me le demande, ce service, peut-être le dernier [1]. » Ce mémoire n'est, au reste, qu'une compilation d'autorités sur la doctrine de l'hérédité de la couronne spécialement appliquée à la situation de Henri IV. Toutefois le publiciste n'abandonne pas sa vieille thèse sur la non-obéissance du peuple envers le roi qui viole les lois de l'État et devient un tyran.

Les contre-propositions de la ligue ne manquèrent pas aux dissertations de Hotman, les ligueurs invoquant à l'appui de leur théorie l'autorité d'Hotman lui-même. « Les huguenots ne se peuvent plaindre, dit un de leurs écrivains, qu'on les mesure à l'aune où ils mesurent autrui.. En leur *Françoise Gaule*, qui est l'un des plus détestables livres qui aient vu le jour, et que l'on a composé pour mettre toute la France en combustion, ils chantent qu'il est loisible de choisir un roi à son appétit. Dites donc aux hérétiques que le roi de Navarre n'est à votre appétit, et partant, qu'il se tienne en son Béarn jusqu'à ce que le goût nous en soit revenu. Ainsi les

[1] *De Jure successionis regiæ in regno Francorum. Leges aliquot ex probatis auctorib. collectæ, studio et operâ F. Hotomani, jurisconsulti. Obiter de jure Regis Navarræ.* 1588, in-8°, p. 5.

faut-il fouetter des verges qu'ils ont cueillies [1]. »

Ainsi chaque parti rivalisa de savoir et de zèle pour se réfuter lui-même, comme l'a dit Bayle, aussi égayé de trouver la raison humaine en flagrant délit d'inconséquence, que Montaigne s'était montré amer à lui reprocher ses contradictions[1]. « Tant que le monde sera monde, dit le sceptique réfugié, il y aura partout des doctrines ambulatoires et dépendantes des temps et des lieux; vrais oiseaux de passage, qui seront en un pays pendant l'été et en un autre pendant l'hiver; lumières errantes, qui, comme les comètes des cartésiens, éclairent tour à tour divers tourbillons[2]. »

Bayle a raison; mais il n'en est pas moins vrai que c'est ainsi que les opinions font leur chemin dans le monde, elles ne meurent pas avec les partis, et celui qui les a épousées un jour n'est plus maître de les répudier; si fugitif que soit leur passage, elles laissent tomber dans leur course quelque graine qui germe inaperçue, se déve-

[1] Dorléans. *Advertissement des catholiques anglois*, 1587, p. 74, cité par M. Dareste, *Essai sur F. Hotman*, p. 84.

[2] *Essais de Montaigne*, liv. II, ch. 12.

[3] *Dictionn.* de Bayle, art. HOTMAN.

loppe, grandit et devient le dogme reçu, la maxime régnante.

La Ligue fut étouffée; le calvinisme français, perdant ses espérances de domination exclusive, eut à peu près le même sort; la royauté devint plus puissante et moins contrôlée que jamais : mais les hardiesses de Hotman restèrent dans maints esprits : « Pâture secrète, dit M. Thierry, des libres penseurs, des consciences délicates et des imaginations chagrines plus frappées dans le présent du mal que du bien[1]. » Après Richelieu, après la Fronde qui enterra sous ses intrigues tant d'idées généreuses, on entendit encore pendant le règne du puissant Louis XIV le retentissement de plus d'un mot expressif du publiciste protestant[2], et il n'est pas besoin de rappeler quelle route a faite dès lors son idée favorite.

[1] *Récits des Temps mérovingiens*, t. I, p. 29.

[2] Tel est ce mot du ministre Jurieu, rapporté par Bossuet : « Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes politiques. »

ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

I

ROBERT ESTIENNE.

La réforme française a compté au seizième siècle parmi ses adeptes et ses auxiliaires un nombre considérable de savants de tout genre. On en sait la raison : la science et la réforme avaient leurs racines dans le même sol ; elles s'élevèrent ensemble, et si étroitement enlacées, que longtemps leurs branches semblèrent confondues. Mais à mesure qu'elles croissaient, leur indépendance devenait plus distincte, et vers la dernière moitié du seizième siècle il parut bien qu'elles avaient leur vie propre, quoiqu'on vît souvent encore leurs rameaux se rapprocher et se réunir. Parmi cette foule de doctes personnages qui appartiennent presque tous à quelque

canton de la science philologique, et qui ne sauraient prendre place dans ces *Études* sans en forcer le cadre, il en est deux dont la carrière représente assez bien l'histoire de cette aillance des lettres savantes et de la révolution religieuse. Importants d'ailleurs, l'un par son influence sur la réforme, l'autre par une portion de son œuvre d'écrivain, ils rentrent, le dernier particulièrement, dans le domaine de nos recherches. Ces hommes sont deux imprimeurs fameux, Robert et Henri Estienne, le père et le fils.

Robert Estienne, Robert Ier, fils de Henri Ier (car cette famille d'imprimeurs, qui a gouverné pendant cent soixante-deux ans des presses justement fameuses, compte ses membres comme les races royales), Robert a été pour le seizième siècle en France ce qu'avaient été, depuis la fin du quinzième pour l'Italie, Alde l'ancien, sa famille, et Paul Manuce, son fils. Il n'a pas, comme ces illustres Vénitiens, arraché à l'obscurité de rares parchemins tant de précieux débris de la littérature antique; mais son activité et son grand savoir ont propagé en France, avec la passion de la lecture, le mouvement littéraire donné par les publications aldines; il a servi de tous ses moyens le renouvellement des études, par ses

propres travaux, par son admirable lexique et plus encore peut-être par une multitude de réimpressions utiles, à l'usage des lettrés de tout ordre. Il faut lire, dans l'excellent travail de M. Renouard sur la vie et l'imprimerie des Estienne, ouvrage qui dirigera souvent cette *Étude*, les glorieux titres de Robert et de Henri à la célébrité [1]. Leurs travaux furent prodigieux, et la liste des produits de leurs presses suffirait à elle seule pour donner la mesure de l'influence qu'ils ont eue sur la renaissance des lettres en France, des besoins intellectuels qu'ils ont excités et auxquels ils ont satisfait.

Le père de Robert, Henri Estienne, la souche de la famille, était déjà imprimeur [2]; mais son établissement, fondé à Paris vers 1502, n'avait guère

[1] *Annales de l'imprimerie des Estienne, ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, par Ant.-Aug. Renouard. Paris, 1837-38. M. Ambroise-Firmin Didot, dans son *Essai sur la typographie*, Paris, 1852, ouvrage rempli de particularités nouvelles et intéressantes, a complété sur plusieurs points les recherches de M. Renouard.

[2] Comme Guttenberg, comme Alde l'ancien, le premier Henri Estienne était gentilhomme. Il sortait d'une très-noble famille de Provence et fut déshérité par son père. Il mourut jeune encore, et sa veuve épousa Simon de Colines, autre habile imprimeur, dont les impressions en italiques sont justement recherchées. M. Didot, dans son *Essai sur la typographie*, a donné la généalogie des Estienne.

donné que des livres de théologie scolastique. La littérature était encore la possession privilégiée des presses de Venise. Robert Estienne commença vers 1526 la publication d'une foule d'ouvrages dont les catégories diverses représentent bien les phases caractéristiques de l'histoire des intelligences françaises dans la première moitié du seizième siècle. Ce sont d'abord grand nombre de grammaires, de traités d'études, expression d'un besoin universel, et premier pas vers la littérature. Remarquez quels noms portent ces livres élémentaires : ceux d'Érasme, de Mathurin Cordier, de Mélanchthon; c'est un autre signe du temps, les puérils artifices de la scolastique cèdent le terrain aux méthodes intelligentes, le goût se fait place. Vient ensuite la belle antiquité[1], et avec elle et pour l'éclairer, cette œuvre immense, accomplie par un seul homme, par le savant imprimeur lui-même, son *Trésor de la langue latine*[2],

[1] Jusqu'en 1544 Robert Estienne n'avait rien imprimé en grec. Alors obéissant à un ordre, ou peut-être seulement à un désir de François Ier, il fit graver par Garamond et sur les dessins du fameux calligraphe crétois Ange Végèce et de Henri Estienne lui-même, alors âgé de quinze ans, ces caractères qui sont encore, dit M. Renouard, à bien des égards, les plus beaux types grecs existants. *Ann. des Est.*, 2me partie, p. 25.

[2] *Thesaurus linguæ latinæ*. Robert n'avait pas trente ans, lors-

qui aurait été suivi du *Trésor de la langue grecque*, si la mort n'eût forcé Robert Estienne de laisser cette gloire à son fils Henri.

Mais pendant que Robert popularisait ainsi en France les lettres humaines, une autre tâche occupait aussi son activité, son savoir et plus encore sa pensée. Comme tant de grands esprits de son siècle, il était arrivé de l'étude de l'antiquité à celle du christianisme, des textes profanes aux textes sacrés, et il avait employé, dès les premières années de son établissement, ses grandes connaissances philologiques et son art à donner au public tantôt l'original, tantôt, en éditions portatives et commodes, les versions latines des Écritures, avec des notes marginales justificatives, des corrections introduites, ou des annotations de critique théologique empruntées à de savants commentateurs. Tout cela c'était de

qu'en 1532 il mit au jour cet admirable lexique, après deux années de travail opiniâtre. Il y employait ses jours et ses nuits, dit-il lui-même, « négligeant sa personne et ses affaires, fournissant chaque jour du travail à deux presses, tellement que sans l'assistance divine, il eût succombé à la charge. » Préface du *Thesaurus*, éd. de 1543, p. 56. Il acheva ce prodigieux travail sans autre secours que celui d'un modeste érudit, J. Thierry de Beauvais, car tous ceux dont il avait demandé la coopération s'étaient retirés effrayés, malgré les offres considérables du savant éditeur.

la réforme, et les adversaires de celle-ci ne s'y trompaient pas. Érasme avait été persécuté par la Sorbonne, pour sa version du Nouveau Testament; le hardi imprimeur ne rencontra pas moins de colère, et chaque fois que le saint livre sortait de ses presses, les clameurs théologiques s'élevaient plus violentes des bancs de la Faculté. « Combien de fois, dit-il lui-même dans l'histoire qu'il a donnée des censures de ses Bibles par la Sorbonne[1]; combien de fois m'a-t-il fallu m'absenter de ma maison? Combien de fois ai-je suivi la cour du roi? Combien de fois m'ont-ils appelé en leur synagogue pour iceulx (les commandements et la somme de l'Écriture imprimés en une grande feuille pour être placardés dans les écoles), criant contre moi qu'ils contenaient une doctrine pire que celle de Luther!... » A propos des colères aveugles contre ces examens des versions de la Bible, M. Renouard adresse aux catholiques tentés d'approuver la Sorbonne une remarque judicieuse. Les comparaisons avec l'original de textes corrompus et altérés par leur

[1] *Ad censuras theologorum parisiensium quibus Biblia ab ipso excusa, calumiosè notarunt, Responsio.* Oliva R. Stephani, 1552, in-8°, et traduit en français probablement par Estienne lui-même, en 1553.

passage à travers des siècles d'ignorance étaient, observe-t-il, un salutaire et intelligent prélude à la fixation des textes, ordonnée depuis par le concile de Trente. « Si tant d'hommes habiles, conclut-il, n'eussent avec une pieuse sévérité scruté chaque verset de la Bible; si quelques-uns ne l'eussent pas soumise à une critique quelquefois même exagérée, les Pères du concile n'auraient eu aucun solide fondement pour établir leur décret d'infaillibilité; leur consécration de la version latine nommée la Vulgate, ou n'aurait pas eu lieu, ou porterait sur un texte trop altéré pour obtenir respect et confiance[1]. »

D'abord protégé par le roi, mais enfin vaincu par la ténacité de ses adversaires, Robert abandonna la place. « Outre, dit-il, la grande dépense qu'il me fallait faire à suivre la cour, et que j'étais contraint d'abandonner les lettres; toutefois je ne pouvais fuir que tout ce qu'imprimerais ne fût sujet à leur censure. Mais que m'eussent-ils permis d'imprimer, sinon les *Sommes* de Mandreston, la *Logique* d'Enzinas, les *Morales* d'Angest, la *Physique* de Majoris, leur bréviaire et missel? Par ce moyen il m'eût fallu perdre toute la peine que jusques à présent je me suis efforcé

[1] *Ann. des Est.*, 2me partie, p. 19.

d'employer en la sainte Écriture et bonnes lettres, et qu'ai de ferme propos délibéré y dédier jusques à la fin de ma vie[1]. »

Robert franchit le grand pas; il transporta ses presses à Genève en 1551, et s'unissant d'étroite amitié avec Calvin et ses autres compagnons de travaux, il figura bientôt parmi les savants éminents et les plus actifs ouvriers du calvinisme. Ses ateliers dès ce moment travaillèrent, presque exclusivement, pour les travaux théologiques de ses amis et pour les écoles de Genève; et à ses continuelles éditions de la Bible originale ou traduite, il joignit en 1553 la version française d'Olivetan, revue par Calvin. Admis gratuitement à la bourgeoisie de Genève en 1556, trois ans avant Calvin, il mourut dans sa nouvelle patrie en 1559, âgé de cinquante-neuf ans.

Depuis plus de deux siècles, la probité de Robert Estienne est l'objet d'une controverse soutenue des deux parts, et récemment encore avec beaucoup de chaleur. Il s'agit de savoir si Robert, en emportant à Genève les matrices de ces fameux caractères grecs dont François Ier avait ordonné l'exécution, emporta son bien à lui ou celui du

[1] Ce fut lui qui imprima les lois de la nouvelle Académie de Genève.

roi. Il est certain que durant soixante ans aucune réclamation ne s'éleva de la part du gouvernement français; c'est seulement sous Louis XIII qu'on sollicita vivement auprès de la république, comme propriété royale, la restitution de ces précieux types, que Paul, le petit-fils de Robert, avait engagés en nantissement de sommes dues à l'hôpital et à d'autres créanciers. Après beaucoup de démarches, l'objet du litige fut cédé à la cour de France, qui paya en échange une somme de trois mille livres. Paul consentit à cet arrangement et revint à Genève pour le faire exécuter. Jusqu'à quel point les instances du gouvernement français étaient-elles fondées? Robert n'avait-il point fait exécuter de ses deniers les caractères commandés, mais non encore payés par François Ier? Je renvoie pour la solution de ces questions à la dissertation favorable de M. Renouard, qui le premier, avec l'aide de M. le professeur L. Vaucher de Genève, a établi l'exacte vérité des faits [1], et enfin à la démonstration plus récente encore de M. Didot, qui, de même que l'auteur des *Annales*, prononce l'absolution entière d'Estienne et pense avec toute raison que Robert, en emportant les

[1] Voy. *Ann. des Est.*, 2me partie, p. 36-44. Article de M. Vaucher sur cet ouvrage. *Bibl. univ.* de Genève, t. XXIII, p. 276.

fameuses matrices, n'avait emporté que sa propriété légitime ou un gage de ce qui lui était dû.

II

VIE DE HENRI ESTIENNE.

De huit enfants de Robert Estienne, Henri naquit le premier, et il grandit en même temps que l'importance de l'établissement et des travaux de son père. Robert voulait élever son fils en érudit, mais la vocation de Henri alla plus vite encore que les espérances paternelles. Tout jeune il manifesta une vive passion pour la poésie, en entendant ses camarades déclamer devant le professeur la *Médée* d'Euripide. « Cette mélodie des mots grecs dont je ne saisissais rien que le son caressait mes oreilles d'une si grande volupté, que dès

[1] « Les lettres royales de Henri II (avril 1552), tout récemment découvertes, fournissent, remarque très-bien M. Didot, une nouvelle preuve, et sans réplique, du droit qu'avait Robert Estienne sur les matrices grecques de Garamond, puisque dans cet acte si minutieux, qui restitue aux huit enfants mineurs de Robert la jouissance de leurs biens séquestrés par suite de son départ pour Genève, il n'est nullement question d'aucune réclamation sur les matrices. » *Essai sur la typographie*.

ce moment je ne songeai plus jour et nuit qu'à devenir acteur dans ces pièces dont je n'avais été que spectateur. Or il fallait, pour réaliser ce vœu, connaître la langue grecque, et je me consumais de désirs après cette connaissance comme jamais amant ne soupira après sa maîtresse[1]. » Autre obstacle : le latin étant l'interprète obligé du grec, il lui fallait d'abord apprendre le latin qu'il ne savait pas. « Je me débattais, et niais avec vivacité mon ignorance. Comme tout le monde dans la maison parlait latin, j'avais fini, à l'exemple de ma mère, par en savoir assez pour comprendre une bonne part de ce qui se disait autour de moi; je me croyais en conséquence habile au delà du nécessaire; aussi ne fus-je pas peu surpris et indigné qu'on songeât à me mettre comme un apprenti aux déclinaisons et aux conjugaisons; je déclarai que je serais assidu à la leçon de grec, mais que je m'enfuirais de l'école de latin, si l'on m'y envoyait. »

Le père céda; le petit helléniste apprit le grec avec le secours du français, et au comble de ses vœux, joua bientôt dans *Médée*, tantôt le per-

[1] Cette citation, comme les suivantes, est traduite de la préface que H. Estienne a placée en tête de sa belle édition des poëtes grecs. *Poetæ græci principes*. Genevæ, 1568, in-fol.

sonnage de Jason, tantôt celui de Créon et même celui de Médée. Depuis ce moment, la passion de la poésie grecque poussa de si profondes racines dans son âme, qu'il l'écoutait et « l'écoute encore, dit-il, comme un chant de syrène, mais il n'y ferme pas ses oreilles comme Ulysse, tant s'en faut, que s'il en avait eu autant qu'Argus avait d'yeux en la tête, il les ouvrirait volontiers toutes à la fois. »

C'était la vocation d'Estienne qui se révélait, mais vocation de philologue, et non de poëte. Ses vers grecs et latins, quand il en fit, n'avaient de l'antiquité poétique que son lexique et sa grammaire, mais il était doué d'une admirable intelligence des langues, et c'est là réellement ce qui a fait sa fortune de savant et d'écrivain. Jamais la nature ne fut moins contrariée par l'éducation : Henri fut élevé et passa toutes les heures de sa jeunesse d'étudiant au milieu des lettres grecques et latines, car la maison paternelle était une sorte d'académie, rendez-vous de tout ce que Paris comptait de renommés humanistes, et où il n'était question que de manuscrits à explorer et de livres à mettre en meilleure lumière.

Cette maison de Robert Estienne appartient à l'histoire littéraire du seizième siècle, tout au-

tant, mais d'une façon très-différente, que l'hôtel de Rambouillet à celle du dix-septième. Elle a été en effet le centre de la renaissance française. La générosité intelligente du chef stimulait l'érudition, tandis qu'avec son ardeur infatigable, il donnait l'exemple, en imprimant sans relâche les textes de l'antiquité supérieurement discutés et commentés par lui-même ou par les érudits qu'il avait à ses gages. Henri se souvenait d'avoir vu à la table hospitalière de son père jusqu'à dix savants de toute nation et de toute langue, qui travaillaient chez lui, y logeaient, et pour la bonne réception desquels toute la famille, maîtresse et enfants, et jusqu'aux servantes, d'après l'ordre sévère du maître, ne parlaient que latin[1]. Dans l'imprimerie régnaient, de la part de tous, une stricte discipline et une laborieuse activité, qui suppléaient au nombre des presses, bien petit si on le compare à celui des grands établissements de nos jours. Les importantes fonctions de correcteur étaient remplies par Robert lui-même, ou par d'autres savants qui tenaient à honneur de faire chez lui cette espèce de stage que s'imposaient volontiers les érudits d'alors.

[1] Lettre de H. Estienne à son fils Paul, en tête de son édition d'Aulu-Gelle. A.-Gellii *Noctes atticæ*. Parisiis, 1585.

On pourrait croire que c'était l'âge d'or de l'imprimerie, et qu'il en était ainsi de l'universalité des établissements typographiques; on se tromperait. Il y avait alors affluence d'imprimeurs malhabiles, sans conscience et sans considération ; industriels qui faisaient de leurs presses un usage aveugle et honteux au besoin. Si Robert Estienne était autre, l'honneur en revient non aux circonstances, mais à l'élévation de son caractère individuel et à sa passion pour les lettres divines et humaines. Voilà la vraie source de sa renommée et comment il a pu être digne de ce témoignage éclatant que lui a décerné l'historien de Thou : « Non-seulement la France, mais le monde chrétien tout entier doit plus à cet homme que jamais la patrie n'a dû aux plus vaillants capitaines qui ont reculé ses frontières; car du talent de ce seul homme il a rejailli plus de gloire sur la France, et de cette gloire qui ne meurt pas, que de tant de belles choses accomplies dans la paix et dans la guerre[1]. »

Maître du grec qu'il possédait et maniait comme sa langue maternelle, élève de Toussain et du célèbre Turnèbe, déjà érudit à dix-neuf ans, Henri Estienne partit l'année même de la mort de Fran-

[1] Thuani *Historiarum* lib. XXIII, an. 1557.

çois Ier pour un long voyage d'exploration littéraire. Pendant cette tournée de trois années, il visita toutes les grandes villes d'Italie, Rome, Naples, Florence surtout, fouillant toutes les bibliothèques, faisant ici et là d'heureuses découvertes, compulsant et collationnant d'abondants manuscrits. Après l'Italie, il parcourut l'Angleterre et la Flandre. Dans ces courses voyageuses il avait recueilli un immense butin, quelques manuscrits précieux, entre autres l'Anacréon et plusieurs livres de Diodore de Sicile qu'il eut la gloire de donner le premier au public. Le fils de Robert Estienne était accueilli avec grande considération par tous les savants, et tirait d'eux, non-seulement des lumières scientifiques, mais aussi cette foule d'anecdotes de tout genre qui devaient défrayer un jour son *Apologie d'Hérodote* et ses autres écrits français.

Cependant son père se disposait à quitter Paris pour Genève : Henri revint auprès de lui et le suivit dans sa patrie d'adoption. Là et aussi à Paris où il retournait souvent, il publia quelques éditions, fruits de son voyage de découvertes. Robert Estienne mourut, et alors son imprimerie et son commerce passèrent aux mains de son fils qui se vit ainsi à la tête d'un établissement dont il fallait

soutenir la célébrité. Il la soutint et y ajouta. En effet, Henri Estienne, aussi actif que son père, lui était supérieur en science. Humaniste du premier ordre, il mit son nom au-dessus de celui de Robert, non par la beauté de ses impressions, mais par la multiplicité et l'importance de ses publications et de ses travaux sur l'antiquité littéraire, et en particulier sur les écrivains grecs[1].

Malheureusement pour son bonheur, Estienne savait mieux travailler à sa gloire qu'à sa fortune. Fort mauvais économe, mais amoureux à proportion de son art et encore plus de sa science, il n'interrogeait nullement la *demande*, et imprimait souvent, pour la gloire des lettres et le besoin de rares érudits, des livres coûteux que le public n'achetait pas. De continuels voyages, des recherches dispendieuses et les fantaisies non moins onéreuses de son génie inquiet, le jetaient dans de continuels embarras. Son *Trésor de la langue grec-*

[1] Il serait difficile de trouver aucune impression grecque qui surpassât, pour la beauté du caractère et la perfection typographique de l'ensemble, les Nouveaux Testaments grecs de Robert Estienne, ni certaines éditions de Henri, comme son Platon et ses poëtes grecs; et cependant les bibliophiles sont loin de leur donner les prix qu'ils attachent à certaines impressions inférieures d'aspect et sans valeur de fond. Je renvoie sur ce point à l'autorité de M. Renouard et de M. Didot. (*Ann. des Est.* ou l'*Essai sur la Typogr.*)

que, cette entreprise gigantesque que lui seul pouvait accomplir et qui lui coûta dix ans d'un travail opiniâtre, porta un coup irrémédiable à ses affaires; il le vendit mal, les acheteurs s'en tinrent à l'abrégé de son infidèle copiste Scapula, qui avait donné comme son œuvre à lui l'extrait du *Trésor*.

Depuis ce moment, Estienne se livra de plus en plus à l'humeur mobile qui lui faisait entreprendre de fréquents voyages, et l'arrachait à la surveillance de ses ateliers et de son commerce. Les malheurs domestiques se joignirent aux disgrâces de la fortune. En 1581, il perdit sa seconde épouse, « femme noble de naissance et de cœur, » dit-il, pleine de charme et de tendresse, à en juger par un passage d'une épître déjà citée, où il parle à son fils, avec un plaisir mêlé d'attendrissement, des soins que sa mère a donnés à son enfance et à sa première éducation, « car, ajoute-t-il, même son visage toujours si serein et doux comme sa parole, avait quelques traits de cette éloquence que les Latins appelaient *persuasion*[1]. » Cette perte contribua encore à faire de sa vie une triste et vagabonde existence, que ne consolait pas tou-

[1] A. Gellii *Noctes atticæ*. Paulo Stephano H. Stephanus, p. 11.

jours la science, car l'excès du travail jetait quelquefois Henri Estienne dans un affreux dégoût de ses études favorites.

Cependant, son esprit naturellement tourné au sarcasme et à la plaisanterie quelque peu cynique, se donnait pleine carrière, au vif mécontentement de ses amis de Genève et en particulier de Théodore de Bèze. En 1578, cette verve trop rabelaisienne, au jugement des pasteurs génevois, lui attira une malheureuse affaire. Des *Dialogues sur le langage français italianisé*, qu'il publia alors et que le Consistoire prétendait n'être pas conformes au manuscrit, tel que l'avait corrigé la censure ecclésiastique, l'obligèrent à quitter Genève. Il y revint dix-huit mois après. L'affaire fut reprise et Estienne sévèrement traité par le Consistoire, qui le fit comparaître devant lui, et lui adressa des reproches sur lesquels je reviendrai à propos des écrits satiriques de notre auteur. Celui-ci répondit avec sa fierté irritable qu'on lui voulait du mal, et qu'il fallait être hypocrite pour plaire au Consistoire. On le déclara indigne de la communion ; il répliqua, et malgré le patronage du roi de France, Henri III, qui ne cessait de le faire recommander à la république, il fut mis en prison. Huit jours après, il reconnut sa faute et la li-

berté lui fut rendue[1]. La protection et l'amitié d'Henri III servirent peu à la fortune d'Estienne, qui continua à résider à Genève, où une lettre d'Hotman nous l'a montré en 1587 confiné dans sa maison par la peste, voyant mourir autour de lui les siens et obligé d'enterrer de ses mains, dans le jardin de sa maison désolée, sa propre enfant. Mais toujours errant, à tout propos il courait l'Europe, seul, à cheval d'ordinaire, corrigeant des épreuves ou composant des vers grecs et latins, ses meilleurs, dit-il, et oubliant les chagrins, même la faim , la soif et toutes les misères auxquelles sont sujets les voyageurs[2].

Quelques mois avant sa mort, il alla à Montpellier voir sa fille Florence, qu'il avait mariée au célèbre Casaubon ; mais, au retour, il fut obligé de s'arrêter à Lyon, atteint de la maladie qui devait l'emporter, et le vieillard isolé alla finir sa vie laborieuse dans un lit de l'Hôtel-Dieu. C'était dans les premiers mois de 1598. Il avait soixante-dix ans. Si pauvre qu'il fût, sa mort ne laissa pas

[1] C'est encore aux recherches entreprises par M. Vaucher et M. Renouard qu'on doit la connaissance précise de cette affaire des *Dialogues* si incomplétement et si inexactement racontée par les premiers biographes.

[2] *Poetæ græci*. Præfatio, p. 19.

sa famille chargée de dettes; la vente des livres qui encombraient ses magasins satisfit aux créances, et ses enfants purent réaliser quelque patrimoine. L'imprimerie échut à son fils Paul, le cinquième de ses enfants, et seul du nom dans cette illustre famille.

III

TRAVAUX DE CRITIQUE DE H. ESTIENNE.

Si l'on ne compte dans les trophées scientifiques de Henri Estienne qu'un petit nombre de monuments antiques par lui découverts, ou mis au jour pour la première fois, c'est que la grande moisson était déjà faite. L'activité d'Alde l'ancien ne lui avait laissé que bien peu à recueillir sur le champ de la littérature grecque; sans son grand devancier, il eût à coup sûr attaché son nom à une série bien plus importante de premières éditions. L'Anacréon, dix livres de Diodore de Sicile, quelques fragments de Denys d'Halicarnasse, d'Aristote et de Théophraste, voilà ce qu'il y a de mieux

parmi les dix-huit éditions premières qu'il a données [1]. Mais son savoir et son admirable sagacité philologique, en s'exerçant sur les textes déjà publiés, pour les dégager encore mieux que n'avaient pu faire les premiers éditeurs, de la corruption des manuscrits reproduits, ont fait de la plupart de ses réimpressions de véritables conquêtes. Infatigable à se procurer les manuscrits, et à tirer de leur comparaison savante et intelligente les vraies ou probables leçons, il a établi le texte, désormais reconnu et suivi, de plus d'un écrivain de premier rang. Son Plutarque a été longtemps l'unique en crédit, et son Platon est toujours tenu en grand honneur par les philologues. Son indépendance critique, qui a été souvent taxée de témérité, procédait d'une connaissance approfondie des idiomes grecs et du latin, dans les moindres recoins de leur syntaxe et de leur vocabulaire.

Estienne ne se montrait, du reste, aussi hardi que pour ce qui restait abandonné à l'hypothèse, faute de données suffisantes ; et l'érudition moderne ne doit pas être sévère pour quelques erreurs, qu'elle ne rectifie que grâce aux travaux des intrépides travailleurs qui seuls, avant elle, sans

[1] Renouard. *Ann. des Est.*, p. 153 et *passim*.

secours, et sur un sol presque ras, ont élevé l'édifice de la critique. C'est un des plus savants hommes de son siècle, Huet, évêque d'Avranches, qui a dit spirituellement à ce sujet : « Il y a la même différence entre un savant d'alors et un savant d'aujourd'hui, qu'entre Christophe Colomb découvrant le nouveau monde et le maître d'un paquebot qui passe journellement de Calais à Douvres. »

La correction et le commentaire des textes ne sont qu'une partie des travaux philologiques de Henri Estienne. La plupart de ses préfaces, ses dissertations sur les auteurs, ses traités spéciaux en sont une autre, à la tête de laquelle, et bien avant le reste, se place son *Trésor de la langue grecque*. Ce vaste répertoire de la plus riche des langues et des littératures n'a pas peu contribué à en propager le goût et la connaissance intelligente. Aussi, malgré les lacunes que les progrès de la science y ont révélées, et les vices de disposition qu'elle y rencontre, Estienne a pu à bon droit faire dire au lecteur par son *Thesaurus* :

Nunc alii intrepidè vestigia nostra sequantur,
Me duce plana via est quæ salebrosa fuit[1].

[1] *Thesaurus græcæ linguæ*, 5 vol. in-fol., 1572. On sait la patriotique et généreuse entreprise de MM. Didot, qui ont associé leur

On a remarqué qu'entre les humanistes de la première moitié du seizième siècle et ceux de la seconde, il y a une notable différence, à l'avantage des derniers, sous le rapport du réel savoir et de la profondeur, mais beaucoup moins, quant à l'imagination et à l'élégance, qui font presque totalement défaut dans leurs ouvrages. C'est le grec justement qu'on accuse du contraste. Il y avait assez à faire à défricher les régions étendues d'un aussi vaste idiome : les loisirs manquaient pour soigner la forme et pour acquérir une culture aussi complète que variée. Si l'observation est à quelques égards applicable à Estienne, dont l'imagination n'était ni brillante, ni gracieuse, il faut reconnaître en même temps dans ses écrits philologiques une physionomie très-originale, volontiers caustique et railleuse, qui n'éveille nullement le reproche de pédanterie et d'érudition puérile. Il est l'adversaire irrévérent des routines consacrées, et n'est jamais plus instructif et plus plaisant que quand il s'attaque aux admirations superstitieuses de certaines écoles d'humanistes. Cette humeur un peu contrariante le mène peut-être quelquefois trop loin et le rend injuste,

nom à celui d'Henri Estienne, en donnant une nouvelle édition du *Thesaurus*.

comme il lui est arrivé à l'égard de Juste-Lipse, qu'il a traité comme un franc pédant, un peu plus que ne le méritait le docteur de Leyde.

Parmi les livres de cette catégorie, le dialogue latin sur l'étude du grec et les mauvais maîtres me paraît un des plus instructifs, et la requête sur la latinité faussement suspecte, un des plus amusants. Dans le premier, Estienne, qui veut encore plus de pratique et de lecture que de théorie, se prononce contre l'abus des grammaires, véritables moulins où l'élève besogne comme un esclave à la tâche, et il juge l'un après l'autre tous les grammairiens, ses prédécesseurs et ses contemporains. Dans le second, auquel on peut joindre le *Pseudo-Cicero* et le *Nizoliodidascalus*,[1] dialogues sur le même sujet, H. Estienne se moque des cicéroniens fanatiques, qui ont la prétention de ne pas s'écarter, pas même de la largeur de leur ongle, du latin de Cicéron et de leur oracle vénéré, le *Thesaurus ciceronianus*, du savant Modenois Marius Nizolius. Il dépeint avec une causticité fort plaisante la superstition de ces médiocres latinistes, toujours en souci de manquer à

[1] *De Latinitate falsò suspectâ Expostulatio præparatoria.* H. Stephani, 1576. — *Pseudo-Cicero*, 1577. — *Nizoliodidascalus, sive monitor Ciceronianorum Nizolianorum*, 1578.

parler leur auteur, et qui n'osent ouvrir la bouche, *omnia tuta timentes*, de peur qu'il n'en sorte une latinité suspecte.

Ces puristes sont de deux sortes ; les uns ont adopté un écrivain, ne jurent qu'en son nom et renient tous les autres : les seconds font le champ plus large, mais ne se fient qu'à leur mémoire bonne ou mauvaise, et s'exposent ainsi à proscrire ignominieusement non-seulement de Rome, mais de tout le Latium, de vrais citoyens romains. Ceux-ci surtout abhorrent les locutions qui ont une physionomie française; et, ici, avec une érudition malicieuse, Estienne va chercher à leur usage, dans les meilleurs auteurs, une armée d'expressions de ce genre, choisies de préférence parmi les plus vulgaires. Le tour d'esprit un peu cynique, dont le critique nous donnera encore de singulières preuves, perce toujours, jusque dans ses plus graves dissertations grammaticales. Toute cette érudition est habillement et spirituellement exposée ; c'est un bon échantillon de la critique solide et railleuse qui a eu ses chefs-d'œuvre, et que l'on ne retrouve guère que dans la littérature française, à laquelle appartient Érasme par ce côté, et par d'autres encore.

Au fond, ce pédantisme ridicule, cette infatua-

tion cicéronienne dont se plaint Estienne, est l'excès heureux d'un fait encore plus heureux, et dont les conséquences, je crois, n'ont pas été remarquées. On sait quel détestable jargon (*culinaria latinitas*) c'était que le soi-disant idiome parlé par tout ce monde qui, avant le seizième siècle et à ses commencements, était tenu de parler latin sur les bancs des écoles, dans la chaire, au palais et dans des livres de tout genre. Un des premiers effets du progrès des lettres fut d'amender cette barbarie, et c'est un des grands services que rendirent les fameux colloques de Mathurin Cordier, l'excellent pédagogue, de réformer dans la bouche des écoliers ce ridicule patois. La réforme s'étendit rapidement et engendra bientôt ce purisme qui échauffait la verve caustique de notre Estienne. Ces scrupules firent du latin, pour ces dévots de nouvelle sorte, un langage incommode et dangereux, et ce religieux effroi de mal dire alla si loin, que plusieurs, et parmi les plus sages, renonçèrent au latin pour leur commun usage, dans la crainte que l'entretien familier ou la pratique ne leur fît involontairement contracter des habitudes de style funestes à la pureté et à l'élégante correction dont ils étaient uniquement curieux. On pouvait à peine arracher à Paul Manuce quelques

mots latins, et je ne sais quel jésuite, qui avait la réputation de parler avec une singulière pureté la langue de Cicéron, disait son missel en grec, pour éviter la contagion des barbarismes. L'historien de Thou, qui ne fut que trop habile latiniste, allait jusqu'à refuser obstinément de répondre en latin aux harangues et compliments qu'on lui faisait en cette langue ; il faisait traduire sa réponse par un interprète. Érasme avait déjà trouvé les mêmes scrupules chez un historien de Florence, Bernard Oricularius, l'égal de Salluste à ses yeux, et il les citait en application de cette maxime, qu'il ne faut pas faire souvent ce que nous voulons faire avec soin : *Quod accuratè factum velimus rarò faciendum est*[1].

Ainsi le respect idolâtre pour les lettres antiques qui aurait dû, il semble, propager l'emploi du latin et étendre ses conquêtes sur toute la société, fut précisément une cause importante de sa retraite. Les soins jaloux des humanistes, en faisant passer la vieille langue des Romains à la condition de langue savante, l'éloignèrent de la foule. De la sorte, les savants rendirent un double service aux lettres, en débarrassant le latin du

[1] Erasm. *Apophtegmata*. Lib. VIII.

barbare alliage qui déshonorait sa beauté, désormais toute littéraire, et en relevant les idiomes nationaux qu'ils polirent à leur usage.

IV

L'APOLOGIE POUR HÉRODOTE.

Entre les écrits français attribués à Henri Estienne, deux surtout sont célèbres, sinon tous deux également connus : l'*Apologie pour Hérodote* et le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis*. Le premier porte son nom; nous verrons si le second lui appartient réellement.

En tête d'un Hérodote latin sorti des presses de Henri, en 1566, l'éditeur avait pris la défense du poétique historien contre l'opinion universelle qui en faisait un conteur de merveilleuses absurdités, et concluait de l'invraisemblance de ses récits à leur fausseté entière. Non-seulement il répondait que tout ce qui n'est point vraisemblable n'est pas nécessairement faux, mais il avança hardiment que les invraisemblances re-

prochées à l'écrivain grec n'étaient que trop croyables, à en juger par les temps et les mœurs modernes. Le sujet convenait aux goûts conteurs et satiriques de notre savant imprimeur, aussi curieux et aussi errant qu'Hérodote lui-même ; il le reprit dans la même année, avec l'intention ambitieuse d'établir les différences et les analogies réelles entre la société ancienne et la société moderne, afin de confondre les gens irréfléchis qui mesurent l'une par l'autre. De ce vaste plan il n'exécuta que la première partie, et se borna à démontrer, à grand renfort d'anecdotes, qu'il n'y a méchanceté et absurdité racontée par Hérodote à laquelle on ne puisse trouver sa pareille ou sa maîtresse dans les mœurs et l'histoire du quinzième siècle et du seizième. C'est là le sujet et la matière de l'*Apologie pour Hérodote.* [1]

Les poëtes antiques ont tous vanté, sous le nom d'âge d'or, l'âge d'innocence du premier couple humain dont ils ont forgé Prométhée et Pandore, comme du fruit défendu ils ont fait le feu dérobé du ciel « par le bon Prométhéus, lequel toutefois n'a su échapper les répréhensions

[1] Le vrai titre de cet ouvrage est : « *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatoire à l'Apologie pour Hérodote.* 1566, novembre, in-8°.

de plusieurs d'entre eux, comme ayant mal avisé à tout ce qui était nécessaire à un corps humain; et entre autres choses de ce qu'il n'y avait fait de petites fenêtres, pour voir si ce qui serait en sa bouche serait aussi en son cœur, d'autant que la plupart dit d'un et pense d'autre. [1] »

Estienne s'étend longuement à sa manière, dont on vient de voir un échantillon, sur ces fictions des anciens, pour montrer que si les fables qualifiées « ont toutefois quelque vérité cachée quand on les veut éplucher soigneusement, nous ne devons légèrement condamner les histoires anciennes comme n'ayant aucun trait de vérité. » Il revient à l'âge d'or. Les poëtes dont les écrits « nous sont comme miroirs des affections ou passions humaines, » n'ont regretté si haut le premier âge que pour se plaindre du leur. Mais tout ce qu'ils ont dit de la perversité de leur siècle se pouvait déplorer au quinzième. Estienne le prouve par les sermons d'Olivier Maillard, de Ménot et de l'Italien Barelete, ces prédicateurs populaires qui méritaient, par leur courage, une réputation moins burlesque que celle qu'ils ont obtenue et auxquels Estienne, qui la leur a faite, ne peut refuser l'honneur de s'être « vaillam-

[1] *Apologie pour Hérodote*, liv. I, ch. I.

ment escarmouchés contre les vices d'alors. » Leurs virulentes accusations de toute espèce contre tous les ordres de la société, sans exception du clergé lui-même, remplissent, avec des commentaires de même vivacité, quelques chapitres de l'*Apologie;* mais ce n'est qu'un pas de plus pour entrer dans le fort du sujet. On y arrive enfin, et l'apologiste d'Hérodote s'apprête à démontrer qu'autant la méchanceté du dernier siècle (le quinzième), dépasse celle des siècles précédents, autant celle de son temps surpasse en énormité la perversité de cette époque :

« Il n'y a nul doute, dit-il dans un passage qui en rappellera un autre de Viret déjà cité ; il n'y a nul doute que si du temps d'Hérodote il y avait bien peu de foi entre les hommes, voire entre les frères, voire aux enfants envers leur père et mère, moins y en avait-il du temps d'Ovide, encore moins en a eu le dernier siècle, et toutefois le nôtre en a encore beaucoup moins. Et que si la charité était ès siècles précédents bien refroidie, elle est maintenant du tout gelée. Item que si la justice a cloché d'un pied aux siècles précédents, elle cloche des deux au nôtre ; si elle était borgne auparavant, elle est maintenant aveugle ; si elle était sourde d'une oreille, elle l'est maintenant des deux (j'entends selon le proverbe qui dit qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut point ouïr, comme aussi on peut dire qu'il n'est pire aveugle que celui qui ne veut point voir) ; et au lieu qu'elle ne prenait que des mains, maintenant elle prend des pieds aussi bien que

des mains. Item qu'au lieu que les pompes et les dissolutions en habits, les propos et les gestes lascifs, et tous autres petits vices qui servent comme d'avant-coureurs aux plus grands, n'allaient qu'à pied, et le pas seulement, maintenant ils vont en poste... Or, tant s'en faut que nous puissions dire notre siècle avoir plus grande faute de leurs avertissements et enseignements, de remontrances, d'admonitions, que n'ont eu les précédents, et pour cette cause être plus méchant, qu'au contraire, si nous considérons la grâce spéciale que Dieu lui fait en cet endroit, nous serons contraints de nous émerveiller comment la méchanceté des hommes d'aujourd'hui est aussi grande que celle de leurs prédécesseurs. »

Estienne reprend un à un les articles de ce programme, et dessine en traits, qu'il ne se soucie aucunement de rendre plus édifiants que le sujet, le tableau des débordements du siècle. Licence effrénée des mœurs, passions monstrueuses, blasphèmes, iniquités judiciaires, larcins, pilleries, homicides et cruautés de cent sortes; tout cela a son chapitre, et pour pièces à l'appui une incroyable abondance d'anecdotes avec des commentaires assortis. Mais il n'a pas encore été question des prêtres. L'accusation recommence de plus belle pour les gens d'église, point par point, avec un article supplémentaire sur leur « gourmandise et ivrognerie. »

La première partie de la thèse de H. Estienne

se termine par une curieuse énumération des morts extraordinaires, qui, de son temps, ont frappé de grands criminels, prouvant d'une manière terrible que si les « méchancetés sont plus étranges que jamais, aussi Dieu les châtie par façons plus étranges. » Ce siècle, si extrême en tout, avait la conscience de ses excès; la preuve s'en trouve dans presque tous les mémoires du temps; on y raconte nombre de sinistres prodiges et d'inexplicables calamités. Les protestants, en particulier, voyaient facilement les signes de la vengeance céleste dans les malheurs qui atteignaient leurs persécuteurs, particulièrement les apostats. L'*Histoire ecclésiastique* raconte plusieurs de ces punitions signalées; et le vingt-sixième chapitre de l'*Apologie* en offre une longue suite d'exemples. Ce sont des maladies subites, épouvantables, des entrailles que le feu dévore, des terreurs qui font mourir, enfin le châtiment d'Hérode sous toutes les formes.

Ainsi les hommes d'Hérodote ne sont pas plus scélérats que ceux du temps d'Estienne; ils ne sont pas plus sots et ignorants que ne l'ont été les prédécesseurs immédiats de ceux-ci. Ici l'apologiste commence par se moquer assez superficiellement des vieux Français du précédent siècle,

de leur costume, et surtout de leurs poëtes et de leur langage. Il convient « qu'ils savaient faire en leurs patois de belles harangues et bien troussées, » et il leur pardonne volontiers la grossièreté d'oreilles qui leur faisait supporter patiemment, « mon frère Piarre, la place Maubart, » et prendre plaisir à « faire la grande bouche à la façon des Doriens et des Savoyards. » Il les aime mieux ainsi que certains « contrefaiseurs de petite bouche, » comme il y en a secte; et s'ils ne se sont guère montrés « plus subtils qu'au reste, quant aux termes et manière de parler, il leur fait grâce en songeant à ses trop subtils contemporains, lesquels avec le mauvais ont laissé ce qu'il y avait de bon au vieux français, et par « un tour de ménagers à contrepoil, ont été emprunter chez les voisins ce qu'ils pouvaient trouver chez eux, voire qui eût été meilleur, » plaintes que nous retrouverons bientôt abondamment développées dans ses écrits de philologie. Mais il est inexorable pour les poëtes, et en cite des naïvetés ridicules qui, à vrai dire, ne prouvent rien :

« Quant à leurs rimes aussi (j'entends rhythmes), c'était triomphe, pourvu qu'on n'y cherchât ni rime ni raison, voire ni mesure aussi en la plupart. De quoi on ne se doit émerveiller, vu que Marot mêmement en ses premiers écrits rimait

à l'aventure, sans savoir que c'était de la coupe ou césure, ni de la différence de *e* masculin avec *e* féminin. Et à dire la vérité, plusieurs rimes du temps passé semblent n'avoir été faites que pour nous apprêter à rire, principalement celles qui sont de telle verve que celles-ci :

Priez pour Martin Preudom,
Qui a fait faire cette vie,
Que Dieu lui fasse pardon,
En rime et en tapisserie.

« Un autre ancien rimeur ne fit difficulté de clore un sien épitaphe par ces deux vers :

Et mourut quatre cens et neuf,
Tout plein de vertu comme un œuf[1]. »

Toutefois c'est en matière religieuse, et parmi les théologiens et gens d'Église, que l'ignorance se découvre à Estienne dans toute sa splendeur de ridicule ou de perversité, et les récits justificatifs, sérieux ou burlesques, recommencent à foisonner. Beaucoup d'auteurs ont trouvé dans cette portion de l'*Apologie* leur érudition, et les conteurs plaisants leurs anecdotes facétieuses, principalement dans le chapitre des « Inventions des prêcheurs (Maillard, Ménot, etc.), pour faire pleurer ou rire leurs auditeurs, ou acquérir

[1] *Apol.* Chap. XXVIII.

réputation de sainteté, ou faire venir l'eau au moulin, et de leurs propos ridicules. » Estienne lui-même emprunte ici aux vieux recueils de joyeusetés, aux contes de la reine de Navarre, de Des Perriers, etc. Quand il a ainsi décrit, non pas le premier, mais de cette nouvelle façon, les vieilles ignorances, les vieux abus de l'Église romaine, et les cruelles persécutions exercées contre ceux qui les ont découvertes et voulu réformer, le satirique calviniste termine tout à coup son livre par cette dernière apologie d'Hérodote :

« Maintenant je ferai juge la postérité (qui pourra mieux juger sans passion), si Hérodote raconte aucune folie si étrange que la susdite; de ceux qui depuis si longtemps ont prêté et de ceux qui prêtent encore aujourd'hui l'oreille à tant d'abus; et si d'autre part il récite une merveille qui dût sembler aussi incroyable que celle-ci, à savoir que le désœuvrement de tels abus, semblables aux jeux d'enfants, ait coûté la vie à tant de mille personnes. Au demeurant, je prie à Dieu, au nom de son fils, notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il fasse la grâce à celle que je prends pour juge de ne voir tels abus autrement qu'en papier, ainsi qu'on le voit ici[1]. »

Ce qu'il y a de meilleur dans ce livre amusant, c'est le tour plaisant, l'allure assez preste, et le style aisé des mille récits qui en sont toute la

[1] *Apol.* Chap. XL.

forme et la matière; et encore, sous ce rapport, est-il inférieur aux *Joyeux Devis* de Bonaventure Des Perriers, contes plus courts et plus élégants qui, de leur côté, ne méritent pas tout à fait le haut rang qu'une spirituelle dissertation de Ch. Nodier a prétendu leur assigner dans l'histoire littéraire du seizième siècle. Estienne est prolixe, et n'épargne ni les redites, ni les longues répétitions : il imprimait d'habitude à mesure qu'il écrivait, et les feuillets passaient successivement de sa plume aux mains des compositeurs. Il a surtout du trait, et ses remarques de détail, plus judicieuses que ses idées générales, tournées, peu ou beaucoup, au paradoxe, ont de l'originalité, de l'indépendance, et ce caractère d'éloquence qui nous charme chez les meilleurs écrivains du temps.

Un excellent juge a loué son style avec une vivacité d'admiration qui ne me laisse que le plaisir de citer : « Henri Estienne, dit M. de Sacy, est de la bonne école en fait de style, de l'école de Rabelais et de Marot. Il faudra toujours remonter là quand on voudra bien parler et bien rire, frapper sa phrase d'une empreinte vraiment française, posséder à fond les tours et les finesses de notre langue. Je ne connais pas de style plus net,

plus vif, plus *gai* que celui de Henri Estienne [1]. »

Il reste à expliquer maintenant comment Estienne a pu encourir, de la part de ses contemporains calvinistes, l'accusation d'impiété, lui, l'adversaire si virulent de l'Église romaine et des prêtres *messotiers* [2]; lui, qui ne ménage pas davantage les épicuriens et les athéistes, et qui enfin se montre partout calviniste pur et calviniste intolérant. En effet, les malheureux dialogues, qui furent, ainsi que l'*Apologie*, l'occasion de ses démêlés avec la discipline ecclésiastique de Genève, ne présentent aucune allusion de doctrine suspecte d'hétérodoxie, et à laquelle on puisse rattacher l'épithète de *prince des athées*, que le Consistoire

[1] Sur ce mot *gai*, M. de Sacy, heureux de retrouver un écrivain si français, de race si franchement bourgeoise, fait un vif et pittoresque éloge d'Estienne : « L'expression me plaît; elle est de lui. Il semble, en la lisant, qu'on se retrouve en pleine vieille France, dans une de ces salles où nos pères se réunissaient pour donner un libre cours à leur humeur et d'où sortaient des mots d'un si bon sel. Je crois voir la malice éclater sous leurs épais sourcils, je ne sais quel mélange de raillerie et de tristesse, de franchise un peu rude et de bonhomie se peindre sur leur fronts. Montaigne ne l'emporte que par l'art et par le profond calcul de sa naïveté; Henri Estienne est le vrai bourgeois savant et moqueur du seizième siècle. » *Journal des Débats* du 23 juillet 1853.

[2] Il leur a fait « leur procès avec telle ardeur, dit-il lui-même, s'adressant à un de ses amis, qu'il pourra s'être oublié en quelque endroit. »

lui reproche d'avoir encourue. Cette accusation singulière trouve son explication dans un fait plus général, et sur lequel il convient de nous arrêter quelque temps : je veux parler de l'alliance que les catholiques prétendaient malignement découvrir entre les protestants et certains écrivains, destructeurs de toute révérence divine, à la tête desquels se plaçait Rabelais.

A côté de l'école religieuse de la réforme française, dans le même temps une autre était née, qui n'eut avec elle de traits communs que l'esprit de révolte contre l'Église et ses lévites, et ce grand goût de liberté et de renouvellement, sceau providentiel du seizième siècle. C'est ce qu'on peut appeler l'école des philosophes railleurs qui flottent entre la doctrine romaine et sa fille émancipée, mais qui se moquent au fond de l'une et de l'autre, et ne respectent pas plus le rabat du ministre que la robe du moine : race d'esprits qui apparaît toujours sur le champ de bataille, dans les luttes de l'intelligence humaine.

Plus calmes, plus exempts de passions, plus indifférents surtout, plus égoïstes peut-être que la multitude, des hommes nombreux se comptent alors dans les rangs de la société instruite, qui, frappés à la fois des vices excessifs auxquels on

fait la guerre, et des exagérations passionnées de l'opposition, ne se trouvent de sympathies pour aucun des partis en présence. Ils s'impatientent des excès de tous, et, peu attirés vers l'examen du fond de la querelle, ils finissent par en respecter aussi peu l'objet que les résultats. Des goûts de plaisir, des inclinations doucement paresseuses, quelquefois l'amour d'études paisibles, expliquent chez beaucoup cet éloignement pour la lutte passionnée qui les blesse dans leur nature intime et dans le tour favori de leur pensée.

Parmi ces hommes, il s'en trouva un qui était doué d'une vive imagination, d'un admirable talent d'observateur et de peintre. Celui-là descend dans la lice, et, aux applaudissements d'une foule spirituelle, mal croyante, légère de foi et de moralité, il se moque de tout, et se fait le satirique universel, l'agresseur tour à tour violent, nonchalamment ironique ou bouffon de toutes les puissances, de toutes les opinions en crédit, de toutes les sottises régnantes, de toutes les habitudes pernicieuses ou utiles, de tous les savoirs comme de toutes les ignorances, de l'impie et du dévot, de l'idée sainte en même temps que de son idolâtre figure. Apôtre déguisé d'un seul dieu, qu'il barbouille de lie, afin que, le voyant ainsi, personne

n'en prenne ombrage, il élève l'autel du bon sens sur les débris de tous ceux qu'il a renversés comme par mégarde, dans les vertiges grotesques de sa prétendue ivresse; il se fait pardonner le sérieux du fond par la folie de la forme, la raison et la vérité par les masques burlesques qu'il leur applique, évite le bûcher en redoublant d'extravagance, et met de son parti les mœurs des puissants en les flattant par un cynisme et une grossièreté sans mesure.

Ce personnage aux formes insaisissables avait fait beaucoup de métiers. Moine défroqué, savant humaniste, prêtre, médecin, secrétaire d'un prélat, licencieux et téméraire comme son siècle, F. Rabelais était tout ensemble l'homme le mieux doué pour bien voir et le mieux placé de son temps pour voir beaucoup, dans des jours où il y avait tant à voir. Il jeta pêle-mêle, dans ses fantastiques romans, ses expériences et les souvenirs sans nombre de sa carrière aventureuse, les méditations philosophiques de l'érudit, maître d'une vaste lecture, et la sagesse pratique de l'homme bien né et plein de sens. La littérature française, claire de nature comme sa langue, est une maigre pâture pour le génie des commentateurs; mais Rabelais à lui seul a plus exercé la sagacité

critique que les écrivains tous ensemble des trois grands siècles littéraires de la France : de son vivant déjà le commentaire l'a reconnu pour son bien et l'a pris au corps; et à cette heure-ci son œuvre, grossie d'annotations et de scolies, remplit de gros tomes qui décuplent son volume naturel. Rabelais est, à cet égard, le Dante de notre littérature; il l'est encore à un autre titre.

Le curé de Meudon est l'*omnis homo* du monde de l'intelligence : chacun lui fait honneur de quelque grande vue, de toute une science divine, de pressentiments incroyables. Quelles méthodes d'enseignement n'a-t-il pas déjà indiquées, et que ne lit-on pas sous sa grimace d'ivrogne? Rabelais est tout, il est chrétien. L'heureux moqueur, il a fait rire ceux qui brûlaient de moins audacieux que lui; il a passé entre les bûchers, et la mort l'a tranquillement endormi au milieu de son presbytère, dans des jours où les téméraires de son espèce mouraient rarement dans leur lit. Destinée unique d'un écrivain! nous allons à cet oracle, si prodigue d'immondes gaietés, chercher des appuis pour nos opinions les plus sérieuses; nous sommes bien aises de retrouver notre thèse enveloppée dans une de ses énigmes : nous le citons avec quelque vanité.

Mais voyons ce qu'on pensait de Rabelais au quartier-général de la réforme. Rabelais a fait un mal incontestable à l'Église romaine, non pas que ce fût une hardiesse bien nouvelle que le mépris jeté sur les scandales de l'épiscopat et de la vie monastique, mais les brocards rabelaisiens ne s'arrêtaient pas à la soutane du prêtre, ils allaient au cœur de la foi catholique et détruisaient les plus sûres défenses de l'édifice sacré en ruinant, les uns après autres, ces respects traditionnels qui écartaient du sanctuaire les regards du troupeau. Le curé soulève tous les voiles; et sous quels aspects fait-il apparaître ces vénérés mystères de l'Église! Quelles grotesques mascarades! et les masques eux-mêmes, quelles sanglantes satires! La réforme osait autant, davantage même, et ses attaques tout autrement précises avaient déjà de terribles effets; mais bon nombre d'esprits plus froids, que l'enthousiasme religieux ne pouvait séduire sans passer à l'autre camp, désertèrent l'étendard de saint Pierre, qui n'était plus pour eux qu'une ridicule guenille souillée d'ordures; ainsi Rabelais la leur avait-il fait voir.

A ce compte la réforme dut beaucoup à l'école pantagruélique; car plus d'un écrivain, à commencer par l'élégant et hardi Des Perriers, travailla

à la même besogne que le curé de Meudon. Mais on se tromperait si l'on croyait que Calvin s'en réjouît et tînt Rabelais pour un frère d'armes. D'un coup d'œil il comprit la juste portée d'un pareil secours; jamais il ne contracta d'alliance avec l'irréligion, si puissant auxiliaire qu'elle lui fût en apparence, et Rabelais fut tout d'abord pour lui un dangereux ennemi de la foi chrétienne. On ne peut douter, en suivant, soit dans la littérature, soit dans les événements, l'histoire des esprits en France au seizième siècle, que le parti des incrédules réuni à celui des indifférents ne fût immense, bien qu'il se mêlât ostensiblement aux débats du zèle; et s'il faut reconnaître que l'esprit de Rabelais est un fruit de son temps, on peut, sans risque d'erreur, admettre que ce fruit, fécond à son tour, contribua pour sa grande part à multiplier dans tous les rangs de la société l'espèce déjà si nombreuse des sceptiques. Que l'on voie dans maints endroits de *Gargantua* et de *Pantagruel* la seule satire de la théologie et des docteurs de l'Église, c'est là une opinion facile à établir, grâce aux tours équivoques, aux traits à double tranchant de l'auteur; mais qu'on ne s'imagine pas que la masse des lecteurs s'arrêtât à ces apparences : elle avalait le breuvage jusqu'au

fond du vase. Les réformateurs, plus que d'autres, avaient intérêt à s'y tromper; ils ne s'y trompèrent point.

Les livres de dévotion du quinzième siècle et du seizième mêlent les plus scandaleux ridicules aux sujets les plus respectables. Rabelais s'en moque; à la bonne heure, mais le lecteur ne devine point la satire, et ce qu'il y a de plus clair pour lui, c'est dans la généalogie de Pantagruel une parodie bouffonne de la généalogie du Christ. « Et le premier fut Chabroth qui engendra Sarabroth, qui engendra Faribroth, qui engendra Hurtaly, qui fut beau mangeur de soupes..... » Aux yeux de Calvin et des siens, ce devait être une profanation sans excuse. Et ne pense-t-on pas qu'ils durent avoir horreur de cette argumentation amphibologique, qui peut au besoin être entendue comme une saillie remarquable contre la croyance à l'infaillibilité papale ! Le romancier a raconté la burlesque naissance de Gargantua, qui arriva au monde par l'*aureille senestre* de sa mère Gargamelle, et il se doute bien que son récit trouvera des incrédules; il gourmande ces petits croyants :

« Un homme de bien, dit-il, un homme de bon sens croit toujours ce qu'on lui dit, et qu'il trouve par écrit : Ne dit Salomon, proverbe XIV : *Innocens credit omni verbo?* Et saint

Paul, 1 Cor. XIII : *Charitas omnia credit?* Pourquoi ne le croiriez-vous? Pour ce, dites-vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous dis que, pour cette seule cause, vous le devrez croire en foi parfaite. Car les sorbonnistes disent que foi est argument des choses de nulle apparence. Est-ce contre notre loi, notre foi, notre raison, contre la sainte Écriture? De ma part, je ne trouve rien écrit ès bibles saintes qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eût été, diriez-vous qu'il ne l'eût pu faire? Ah! pour grâce, n'emberelicoquez jamais vos esprits de ces vaines pensées. Car je vous dis que à Dieu rien n'est impossible. Et, s'il voulait, les femmes auraient dorénavant ainsi les enfants par l'oreille. Bacchus ne fut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter? Roquetaillade naquit-il pas du talon de sa mère? Croquemouche de la pantoufle de sa nourrice, etc., etc. »

Tout cela est peut-être une raillerie d'un grand sens contre certains arguments sorboniques; mais, en vérité, n'en ferait-on pas aussi bien quelque moquerie contre la foi aux mystères chrétiens? Ces lazzis ne seraient d'ailleurs que d'innocentes pasquinades sans intention, encore n'y avait-il pas lieu à être très-édifié de cette étrange mêlée de Salomon, de Bacchus et de Croquemouche. Le scandale, quand il n'eût pas été au fond, demeurait dans la forme. Le réformateur vit clairement que nulle passion, nulle violence de ses adversaires ne déroberait autant d'âmes à ses prises que cette dissolvante raillerie qui confon-

dait tout dans un vaste sujet de doutes moqueurs. Si la réforme, d'ailleurs, ouvrait à l'intelligence de la foule les trésors sacrés, ce n'était pas pour qu'on y plongeât des regards irrévérents et des mains profanes. La colère de Calvin contre ces railleurs prouve de reste quelle puissance il leur reconnaissait :

« Les autres, dit-il, comme Rabelais, Des Perriers et beaucoup d'autres que je ne nomme pas pour le présent, après avoir goûté l'Évangile, ont été frappés d'un même aveuglement. Les chiens dont je parle, pour avoir plus de liberté à dégorger leurs blasphèmes sans répréhension, font des plaisants ; ainsi voltigent par les banquets et compagnies joyeuses, et là en causant à plaisir ils renversent, en tant qu'en eux est, toute crainte de Dieu. Vrai est qu'ils s'insinuent par petits brocards et farceries, sans faire semblant de tâcher, sinon à donner du passe-temps à ceux qui les écoutent ; néanmoins leur fin est d'abolir toute révérence de Dieu. »

Que ce fût ou non leur fin, le résultat devait être et fut tel : de là ces éclats de rire que l'on entend en France tout le long du seizième siècle, mêlés aux voix énergiques des réformateurs, aux cantiques des protestants, au chant des processions, au bruit des violentes colères de la théologie et aux cris sinistres du fanatisme qui égorge, et des victimes qui appellent vengeance.

Le mal dès lors ne fit que croître, car le crédit de Rabelais ne diminuait nullement, et ses cendres se trouvèrent singulièrement fécondes. Il n'y a donc pas à s'étonner si les successeurs de Calvin étaient disposés à s'irriter à la moindre apparence de satire libertine. Or, malgré des pages très-vives contre l'incrédulité de Rabelais, contre l'athéisme de Des Perriers, qu'Étienne fait mourir comme un athée frappé par la colère divine, l'*Apologie* et les *Dialogues* sont marqués du sceau rabelaisien, quant au style et à certains procédés de plaisanterie : l'imitation est souvent flagrante, mais surtout dans la cynique et évidente prédilection de l'auteur pour les récits crûment graveleux et grossiers. Rien n'est moins propre, non plus, il faut l'avouer, à entretenir « la révérence de Dieu » que les propos spirituellement ou burlesquement impies qu'il cite à titre de blasphèmes et inepties monastiques.

La vogue populaire qu'obtint l'*Apologie* irrita à proportion les catholiques, et ceux-ci, tournant contre le calvinisme les succès de leur ennemi, appelèrent Estienne le *Pantagruel de Genève*, le *Prince des athées*. C'est là ce qui aigrit sans doute contre lui les chefs de l'Église génevoise : la nature des reproches qui lui furent adressés

l'indique suffisamment, car on insista sur les odieuses qualifications qu'il s'était attirées. Il est croyable qu'il y avait une arrière-pensée dans les rigueurs déployées contre lui avec assez d'affectation : en se séparant ainsi d'un médisant railleur, on se mettait à l'abri des coups tirés contre lui, et on paralysait dans les mains de l'ennemi l'arme dont il avait cru s'emparer. Estienne paya un peu pour les facétieux mal avisés, comme Servet avait payé pour les théologiens téméraires.

Les bibliographes et les dictionnaires biographiques se copient mutuellement pour attribuer à Henri Estienne ou à Théodore de Bèze, et préférablement au premier, le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*[1]. Cette opinion, que M. Renouard lui-même trouve fort vraisemblable, n'a pour tout fondement que le titre du pamphlet, qui promet abondance d'anecdotes scandaleuses. Si on avait lu au delà des premières pages, on n'aurait pas placé, comme on le fait toujours, à la date de 1574[2], un ouvrage qui n'a pu être

[1] Cet écrit se trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.*

[2] M. Renouard s'étonne avec raison de cette erreur, car la première édition porte la date positive de 1575.

écrit qu'à une époque précise de l'année 1575; on aurait reconnu que rien ne rappelle moins l'auteur de l'*Apologie pour Hérodote* que cet écrit, tout politique, et dans lequel il n'est question que de la longue liste des crimes publics de Catherine de Médicis[1]. Se bornant au côté tragique de l'histoire, l'écrivain n'insiste sur aucun détail graveleux; il ne parle pas même de la visite de Catherine au cadavre de Soubise, le lendemain de la Saint-Barthelémi. *Le Discours merveilleux* lancé dans le public entre la mort de Charles IX et le retour d'Henri III à Paris était un premier acte du parti des politiques, qui réunissait contre la reine et Henri III les nobles catholiques et protestants autour du duc d'Alençon, encore prisonnier de Catherine, ainsi que le roi de Navarre. Le but de ce pamphlet est de montrer Catherine visant tout le long de sa vie à anéantir la noblesse française, et la Saint-Barthélemi elle-même n'ayant pas d'autre portée. L'auteur ménage avec une intention marquée les gentilshommes catholiques qu'on a vus les plus animés contre les huguenots; il lave même les Guises du complot de la

[1] Le mot de *déportement* lui-même ne signifie encore ici que *fait*, et correspond à notre *errement* actuel. Vers la fin du siècle seulement, il commence à être exclusivement injurieux.

Saint-Barthélemi pour en charger uniquement Catherine, représentée comme le patient et ambitieux assassin de la noblesse de France. Au milieu des détails de l'accusation, on attire habilement l'intérêt sur les princes prisonniers, sur le duc d'Alençon, en particulier, désigné comme le sauveur de la patrie; le roi de Navarre est à peine nommé. A la fin du *Discours*, après un long parallèle entre la vie de Brunehaut et celle de Catherine, l'écrivain, remettant à Dieu le châtiment de la reine, appelle la délivrance de *Clotaire* et adresse aux Français, dans une péroraison vigoureuse, cette exhortation très-claire :

« Que Brunehaut ne nous fasse plus partir (partager) notre héritage au tranchant de l'épée. Qu'elle ne nous mette plus en tête, pour nous faire entre-tuer, que nos frères sont bâtards, illégitimes et autres que vrais Français. Enfin, comme vous voyez, elle ferait mourir l'un et l'autre. Marchons donc tous d'un cœur et d'un pas. Tous, dis-je, de tous états et qualités, gentilshommes, bourgeois et paysans, et la contraignons de nous rendre nos princes et seigneurs en liberté. A vous, messieurs de Paris, l'occasion se présente pour acquérir cet honneur. N'endurez donc qu'autre vous y prévienne, votre ville est la capitale de ce royaume, le siége de nos rois et princes. Permettrez-vous donc qu'ils soient prisonniers dans l'enceinte de vos murailles? que ceux qui de si longtemps vous gardent votre liberté soient captifs en lieu où vous ayez puissance de les délivrer? Brunehaut ait retraite chez vous et

que Clotaire y soit prisonnier? Je sais, messieurs, que vous n'en ferez rien. Dieu, par sa providence, a voulu qu'elle les ait menés en une franchise, les pensant mener en une prison. Car vous vous ressouviendrez, je m'assure, de votre ancienne valeur, vous prendrez vos armes, vous irez droit aux prisons où l'on les tient, vous les arracherez d'entre les mains de cette maudite Brunehaut, et n'y aura clôture, murailles, treillis ni garde qui empêche ou retarde cette entreprise. Ainsi ces pauvres princes, etc.[1]. »

Il n'y a rien là de H. Estienne, non plus que dans le reste de cette brochure, qui est d'un publiciste habile, et pour la facilité et la vigueur, appartiendrait plutôt à quelqu'un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, et même à Théodore de Bèze, si l'intérêt politique n'y dominait à tout instant l'intérêt ecclésiastique que le chef des Églises réformées ne sacrifia jamais.

IV

PHILOLOGIE FRANÇAISE.

S'il fallait en croire une liste donnée par La Croix du Maine, sans indication de lieux ni de

[1] *Recueil des diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.* Cologne, 1683; in-12, p. 717.

dates, et reproduite par Senebier et les biographes des Estienne, Henri aurait écrit sur la langue française près de dix ouvrages. Mais il y a d'évidentes méprises dans ce catalogue, d'ailleurs très-vague; plusieurs des traités signalés sont simplement des fragments de ceux que l'on connaît, et d'autres n'ont jamais existé, ou tout au moins n'ont jamais été vus par les bibliographes qui ont manié le plus de vieux volumes [1]. On peut être

[1] M. Renouard s'exprime ainsi sur la liste de ses ouvrages : « Je ne me rappelle pas en avoir vu aucun, ni en poésie ni en prose, et Maittaire ainsi qu'Almeloveen, chez lesquels je trouve rapporté ce témoignage de La Croix du Maine, n'ajoute rien qui le puisse confirmer. » *Ann. des Est.*, II, p. 132.

La Croix du Maine a tiré sans doute du passage suivant des *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, l'indication de quelques-uns de ces écrits, qui n'ont existé qu'en projet ou à l'état d'ébauche : *Philausone*, l'un des interlocuteurs, raconte que « H. Estienne devait publier un traité intitulé : *le Correcteur du mauvais langage françois* que lui même aurait fait imprimer à Paris. Et mon espérance (qu'il le publiât) n'eût été vaine si après avoir jà baillé le commencement mis au net pour être mis sur la presse, un catarrhe ne l'eût débauché. Et crois qu'il était aussi après quelques observations des termes de l'ancien langage français. — *Celtophile*. Dont vient que depuis il ne les a point mis en lumière? — *Phil*. La raison est (comme je crois) qu'il a été occupé à écrire choses beaucoup plus grandes.... etc. » *Philausone* ajoute qu'Estienne devait se remettre à ses ouvrages projetés, et c'est là ce qui a trompé La Croix du Maine. Voir les *Deux Dialologues du language françois italianisé*.

fondé à croire que cette partie des œuvres du grand philologue se réduit aux trois ouvrages dont il me reste à parler : le *Traicté de la conformité du language françois avec le grec*, le *Project de la Précellence du language françois*, et les *Dialogues du language françois italianisé;* encore renferment-ils beaucoup de points de vue communs et d'idées répétées.

Le *Traicté de la conformité du language françois avec le grec*[1] est le premier en date des traités de philologie française de notre auteur. Il l'écrivit en 1566 ou 1567, pendant qu'il travaillait à son *Thesaurus*, au milieu d'une de ces maladies auxquelles il était sujet, et dont les médecins, dit-il, n'ont fait aucune mention, savoir : un « dégoûtement de ses actions accoutumées, qui l'a contraint de chercher appétit en de nouvelles. » Alors il venait d'être privé « de la douce et heureuse compagnie avec laquelle Dieu l'avait conjoint par le lien qui est entre les chrétiens le

[1] *Traité de la conformité du language françois avec le grec divisé en trois livres..... avec une Préface remontrant quelque partie du désordre et abus qui se commet aujourd'huy en l'usage de la langue françoise. En ce traicté sont descouverts quelques secrets, tant de la langue grecque que de la françoise, duquel l'auteur et imprimeur est* Henri Estienne, *fils de feu* Robert Estienne; in-8°.

plus étroit[1]. » Pour se distraire, il reprend cette thèse, qu'il avait avancée quelque part, à la grande indignation des savants, que le français a plus d'affinités avec le grec que le latin lui-même. Or, comme à ses yeux le grec est la reine de toutes les langues, en prouvant son dire il prouvera une chose bien glorieuse pour le français; mais il veut bien qu'on l'entende, pour ce français « pur et simple, n'ayant rien de fard ni d'affectation, lequel ni le courtisan n'a point encore changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes. »

Estienne découvre partout des analogies dans la syntaxe et le vocabulaire des deux langues, et il en découvrirait bien d'autres, dit-il, « dans le vieil français en l'épluchant. » Il en voit de frappantes dans l'emploi de notre article partitif et du génitif grec; nous disons manger *du* pain, et les Grecs semblablement. Le français use, quant aux noms, d'ellipses fréquentes également d'usage en grec; exemples : *habillé de noir, à l'antique, le français,* pour *le langage français,* etc. Ceci tient au reste à l'article que possèdent les deux idiomes comparés, et qu'ils font servir aux mêmes fonc-

[1] Voyez une élégante et agréable lettre d'Estienne à M. de Mesme, en tête du *Traicté de la conformité.*

tions générales. Le grec use de l'adjectif au neutre comme d'un substantif, et aussi comme d'un adverbe; même procédé dans notre langue. Bien plus, le français a un genre neutre aussi bien que le latin, chez lequel ce genre ce confond dans la plupart des cas avec le masculin. Rien de bon, rien de mauvais, *nihil boni, nihil mali*. Où est la différence?

Quant aux verbes, à part les rapports du verbe μέλλω, avec notre locution futuritive *je dois*, Estienne signale peu d'analogies qui ne conviennent également au latin, et c'est sans doute un signe de disette que cette puérile conformité d'orthographe que le philologue s'avise de noter entre μεταβάλλω et μετέβαλον, et *j'appelle*, *j'ai appelé*.

Le rapport est plus sérieux pour le sens conditionnel que peuvent revêtir les participes grecs et le participe français. Au temps d'Estienne, s'il faut s'en rapporter à lui, on disait par un tour expressif : *faisant votre devoir vous aurez la victoire;* c'était une forme grecque, et surtout une forme heureuse et vraiment regrettable, comme toutes celles qui éveillent l'imagination, et qui ont disparu devant celles qui s'adressent à l'entendement.

Estienne retrouve encore le procédé hellénique

dans ces locution familières : *Tu penses bien être quelque habile homme*, tour maintenant délaissé. *Ils sortirent quelques deux ou trois cents; regarde-moi ce galant, il vient lui troisième*, etc. Vient ensuite une autre sorte de similitudes, qu'offrirait tout pareillement, et aussi riche sans doute, la comparaison entre tous les idiomes imaginables : ce sont les analogies de dérivation. Ainsi de *main* nous avons fait *manier*, comme les Grecs χειρίζειν de χεῖρ; et *voici* correspond à ἰδοὺ. Il en est de même de la correspondance signalée par Estienne entre de prétendus idiotismes, tels que : *vouloir être à cent pieds sous terre; la peur me fait dresser les cheveux sur la tête; il gèle à pierre fendre; il claque les dents de froid*, etc. Ce ne sont là que des expressions figurées, qui ont leur origine dans l'observation toute simple de mouvements et de faits très-naturels.

Le traité est terminé par un catalogue des mots venus du grec, au sens d'Estienne; un grand nombre sont des termes d'art et de science pris du grec à bon escient; la plupart des autres étymologies ne sont que plaisantes. A propos d'*acariâtre*, que quelques-uns tirent de κάρη, la tête, et d'autres de saint Acaire, auquel on menait les acariâtres en pèlerinage pour les guérir, Estienne

ne met pas en doute que « nos ancêtres n'aient canonisé plusieurs mots grecs en faisant des saints, ayant chacun office correspondant à la signification desdits mots. » C'est de cette sorte qu'ils ont institué saint Georges patron des laboureurs, γεωργός, et que du verbe μειδιᾶν (*rire*) « ils ont fait saint Médard, lequel, soit qu'il ait bon jeu, soit qu'il ait mauvais jeu, est tenu de rire toujours à tous venants, mais seulement du bout des dents. »

Voici d'autres origines : *Bailler* (donner), de βάλλειν; *badaut*, peut-être de βάταλος (efféminé); *bâton*, de βάκτρον; *crémaillère*, de κρεμᾶσθαι; *pantoufle*, de πᾶν et φαλλος, c'est-à-dire tout liége. *Sac*, il n'a pas de peine à le trouver en grec, puisqu'il l'eût trouvé dans la langue de tout pays, apporté par les Phéniciens, selon l'expression de M. Ampère, dans les ballots de cette nation marchande. Estienne s'en va chercher aussi en Grèce l'origine si clairement germanique du mot *guerre*. Il le fait venir de γερρον, bouclier des Perses. Les origines germaniques du langage et du peuple français étaient presque absolument méconnues. C'est Hotman, on l'a vu, à qui revient l'honneur scientifique d'avoir avancé et soutenu les unes et les autres[1].

[1] Voir ces *Études*, t. II, p. 32.

Si l'on extrait de ce catalogue les termes d'art et de science, les mots qui se rattachent au christianisme, grec de langage avant d'être latin, un assez bon nombre de mots dont l'étymologie prochaine est germanique et latine, il reste une poignée d'étymologies qui peuvent provenir du grec sans l'intermédiaire du latin, justement dans la proportion de l'influence qu'ont pu exercer sur les Gaules les Phocéens de Marseille. Cela est peu, auprès de ce grand nombre d'origines purement latines qu'Estienne lui-même indique dans son *De Latinitate falsò suspecta.*

Au reste, Estienne ne songe pas, dans son traité, à conclure au parentage des deux idiomes; leur conformité est tout ce qu'il veut établir à l'honneur du français, et il n'en indique pas une seule cause. C'en est peut-être une, et digne d'un examen philosophique, que les rapports d'esprit et de caractère entre les deux races; mais c'est de quoi Estienne ne s'occupe pas; au fond son point de vue est dépourvu de toute portée sérieuse.

L'admiration patriotique de H. Estienne pour la langue française allait jusqu'à l'enthousiasme, et il n'est pas sans intérêt de voir l'homme du seizième siècle qui avait pénétré le plus profondé-

ment dans les entrailles des idiomes antiques, élever avec une si énergique vivacité la bannière d'un idiome moderne. Peu s'en fallait qu'il ne sacrifiât à sa protégée ce grec qui dans son enfance l'avait rempli d'une si brûlante convoitise. Parfois même il se laisse aller à quelque infidélité; le respect, cependant, et un peu de terreur l'arrêtent alors et le font hésiter. Mais contre les prétentions rivales des autres langues, il reprend tout son feu, et à la façon des héros de son Homère, il poursuit de railleries et de défis méprisants les Espagnols et les Italiens qui entreprennent de disputer aux Français sur quelque point la supériorité et l'excellence.

Son *Project de la Précellence* et ses *Dialogues sur le language françois italianisé* sont exclusivement dirigés contre l'italien, et remplis de cette âpre et bizarre passion. Il procède avec toute la colère et la verve méprisante que nous avons remarquées dans la polémique religieuse et politique du seizième siècle : il est impitoyable comme les prédicateurs protestants, et ne traite pas le langage d'Italie avec beaucoup plus de modération que ceux-ci ne traitaient l'Église romaine. Ces deux sortes de haine s'associent chez l'apologiste d'Hérodote; elles sont encore exaltées par

le crédit qu'obtenaient à la cour de France les Italiens de Catherine de Médicis, jusqu'à y mettre de mode leur jargon involontaire. Il est grandement fâcheux que les travaux d'Estienne sur le français n'aient pas eu une origine plus paisible, plus scientifique; la sagacité, la finesse de ce grand critique, et son immense lecture, appliquées à l'analyse et à l'histoire du langage français, auraient tout autrement servi sa cause que les vaines querelles où il a prodigué en pure perte beaucoup de science et d'esprit.

Sous le rapport du style, ces deux livres, le premier surtout, sont sans contredit les chefs-d'œuvre d'Estienne, qui tient, on a déjà pu en juger, une place honorable parmi les écrivains du siècle de Rabelais et de Montaigne. Il déploie une diversité de formes très-piquante et assurément très-difficile en un pareil sujet; et ses transitions sont assez heureuses pour que ces écrits soient encore des livres d'une lecture amusante.

Ce mérite et celui des considérations instructives que l'on rencontre dans le cours de l'ouvrage, justifieront je pense, une analyse, d'ailleurs succincte, des deux derniers écrits de H. Estienne sur notre idiome.

Le *Project du livre de la Précellence*[1] n'est bien réellement qu'un projet : c'est le programme développé d'un traité que l'auteur s'était chargé d'écrire, pressé par Henri III, alors son patron, qui voulait retrouver dans un traité suivi les discours dont Estienne l'avait entretenu dans leurs fréquentes conversations sur le langage français, que le prince lui-même aimait fort, peut-être parce qu'il le parlait avec excellence.

Après quelques escarmouches contre les cerveaux légers qui mettent leur langue d'Italie pardessus le grec, et cherchent en fanfarons querelle aux Français, le philologue arrive enfin au moment où « il faut ruer les grands coups de part et d'autre. » Il s'agit de savoir, tout le débat est là, lequel des deux idiomes est le plus grave, lequel est le plus gentil et de meilleure grâce, lequel est le plus riche. On voit bien qu'Estienne triomphe déjà sur les trois points. On verra bientôt ce qu'il entend par cette gravité qu'il ne définit pas. Si l'on avance que le français est dépourvu des accents qui produisent ce caractère ; s'il est en cela inférieur au langage accentué des Italiens, lequel abonde au contraire en syllabes bien posées et

[1] Project du livre intitulé : *De la Précellence du language françois*. Paris, chez Mamert-Patisson, 1579, in-8°, 327 pages.

de large mesure, Estienne répond que « tout ce qui se prononce lentement, ou posément, ou pesamment, ne se prononce pas gravement, et qu'il est requis en quelques endroits pour la gravité, que les paroles semblent aller de roideur... Enfin que comme il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, ainsi les plus courtes, et qui sont le plus tôt prononcées, sentent mieux leur gravité en quelques endroits [1]. » De plus, le français a si bien une prosodie, qu'il aura quand on voudra des vers métriques. C'est une prétention qu'eurent pour leur langue plusieurs poëtes du siècle, Baïf entre autres. Estienne, au fond, est d'avis qu'ils s'en tiennent aux vers rimés, et son amour-propre national tout seul veut bien voir un hexamètre et un pentamètre dans ces deux vers imités de Martial :

Aube réveille le jour : pourquoi notr'aise retiens-tu?
César doit revenir : aube réveille le jour.

C'est avec la même prévention qu'il oppose Ronsard à l'Arioste, dans une imitation de Virgile par les deux poëtes; mais il triomphe réellement quand il met en regard la prose française de Blaise Vigenère et celle de l'Italien Giorgio Dati, visant toutes deux à rendre l'énergique la-

[1] *Project de la Précellence*, p. 15.

tin d'un discours de Tacite. Il est alors très-bien reçu à s'écrier : « Combien est viril le son de ces paroles françaises, et combien mort celui des paroles italiennes[1]. » Mais les exemples isolés ne suffisent pas dans ces sortes de discussions; il les faudrait nombreux et équitablement choisis.

Voilà pour la gravité : le français est maître; il l'est encore en fait de bonne grâce et de gentillesse. Les sonores et harmonieuses voyelles *a* et *o*, désinences habituelles de l'italien, semblent lui donner un avantage. Estienne le lui dispute encore. « Je réponds, dit-il, que si la gentillesse du langage doit être mesurée par le contentement et délectation de l'oreille délicate, ils se trouveront bien loin de leur compte, vu qu'il n'y a chose où la variété soit plus requise qu'en ce qui doit donner plaisir à ce sentiment[2]. » Quant aux gentillesses, pour une nous en avons deux qu'ils n'ont point, et leurs meilleures ne valent pas les nôtres; pas même, au gré d'Estienne, leurs caressants diminutifs. Ils sont doux, il en convient; mais, ajoute-t-il bien vite, la douceur exclut volontiers la gravité : *honorable* est plus grave que *honorevole*. D'ailleurs, « aucuns ont dit

[1] *Project de la Précellence*, p. 36.
[2] *Id.*

qu'Hélène eût été plus belle si elle n'eût pas été si blanche. » Ce n'est pas tout. Parmi « les petites mignardises esquelles le français a si bonne grâce, » les diminutifs tiennent le premier rang; il en a meilleure provision et de meilleur aloi que l'italien, qui abuse sans sujet de cette forme [1]. Estienne préfère même *oiselet* à *augelino*, il est plus doux. Tout à l'heure la douceur était une cause d'infériorité. Ces sortes d'inconséquences se rencontrent à toutes les pages du *Projet*. Entre les diminutifs français cités par Estienne, quelques-uns, bien regrettables, sont depuis longtemps perdus ou relégués dans les glossaires de localités. Tel est *sadinet*, de *sade*, dont il ne nous est resté que son contraire composé, *maussade*, *tendrelet*, *enfançon*, *enfançonnet*, *doucelet*, etc [2].

Enfin, le français a un autre avantage, « un don

[1] Exemple *fratello*. On pourrait faire au français le même reproche, si c'en est un : plus d'un mot de son vocabulaire n'est que le diminutif d'un mot qui a disparu, comme *rameau*, de *ram*; *oiseau*, de *oisel*.

[2] Estienne aurait pu dire que les poëtes ses contemporains en avaient forgé bon nombre. Les poésies de Remi Belleau en présentent de charmants qu'il n'a pas tous puisés dans le vocabulaire en usage. Ses gorges *mignardelettes*, ses brebis *camusettes*, qui tondent les herbes *nouvelettes*, sa *bouchelette vermeillette*, me paraissent avoir été de sa façon.

sans lequel toutes sortes de bonnes grâces ont peu de grâce, c'est le don de brièveté. » Cela est juste et bien dit, mais cela aurait demandé d'autres pièces à l'appui que les citations de Baïf et de Desportes, auxquelles le philologue accorde une supériorité fort contestable sur les vers qu'il cite de Sannazar et de Pétrarque. Le poëte qui a mis dans le jour le plus admirable cette précieuse faculté de notre langue était encore à naître ; à défaut de La Fontaine, Estienne eût trouvé mieux dans Marot et dans Ronsard lui-même.

La richesse du français occupe à peu près tout le reste du livre ; Estienne procède à l'inventaire de notre idiome en propriétaire intéressé ; tout lui est richesse, et il lui arrive au besoin de faire figurer dans ses *items* tel article plus d'une fois noté. Une langue n'est pas riche, si elle n'a avec le nécessaire et le superflu, le nécessaire « à rechange. » La langue française a l'un et l'autre. Son nécessaire est celui d'une bonne maison, ample et varié ; sous ce rapport elle est comparable au grec, à bon droit réputé riche par-dessus les riches. On en a vu la preuve dans le *Traité de la conformité*, et Estienne la reproduit contre l'italien, par l'exemple d'une série de phrases qui toutes expriment la même pensée; mais c'est

l'emploi du langage figuré qui fait les frais de ce luxe, et à ce compte la plupart des langues sont sur le pied d'égalité. On ne sait pourquoi les mots « de rechange, » pour parler comme le philologue, ne rentrent pas dans la classe du superflu, tandis qu'il met dans celle-ci des expressions fort nécessaires, quoique figurées et de seconde main. Si *niais* est passé réellement de l'argot des fauconniers dans la langue usuelle, où il ne signifie plus la condition de l'oiseau pris au nid avant son premier vol, il n'en est pas moins de première nécessité dans le vocabulaire des qualifications abstraites. S'il n'existait pas aujourd'hui, à coup sûr il le faudrait inventer. Quoi qu'il en soit de sa classification, Estienne cite de curieux échantillons du nombreux contingent de mots fournis au français par la vénerie et la fauconnerie, ces deux arts dans lesquels excellait la France; car on « sait qu'auprès de ses rois les autres n'ont été qu'apprentis en cet exercice. » Tels sont : *rendre les abois, curée, traces, routes, erres,* qui en vieux français avaient le sens encore peu populaire de nos *errements, hagard,* l'opposé de *niais, faire une gorge-chaude, prendre l'essor, fureter,* etc. *Débonnaire,* que d'autres analysent *de bon air* (*air* avec le sens étendu qu'on lui trouve quelquefois dans

le vieux français), Estienne le fait venir avec plus de vraisemblance, il me semble, de *bonne aire*, de bon nid, c'est-à-dire de *bonne race*.

Les arts et les métiers ont à leur service dans le français un opulent arsenal de mots propres; on ne le conteste pas, et Estienne a tort de s'en faire un argument presque exclusif en faveur de sa thèse; car c'est là le fait des idiomes de toutes les nations, à proportion de leur naturelle industrie. Que de locutions pittoresques, bien sonnantes, bien appropriées, et surtout bien idiomatiques, se sont versées dans le langage commun par les portes des échopes et des ateliers! Aujourd'hui que le fonds pittoresque des langues va se desséchant toujours davantage, à mesure que grossit le lexique de l'abstraction, il semble que l'industrie avec ses dévelopements inouïs et ses merveilleuses conquêtes vienne bien à point pour réparer cet amaigrissement fatal à la poésie. Malheureusement cette espérance n'est pas permise, et la cause en est dans l'origine même des progrès industriels, dans la science qui les a provoqués et les continue. La science moderne doit assurément beaucoup à la régularité de ses nomenclatures méthodiques, et on ne saurait lui reprocher d'avoir puisé ses désignations hors de l'idiome commun;

elle n'eût fait autrement que compromettre celui-ci[1]. Mais il résulte aussi de sa terminologie toute grecque d'ordinaire, et chargée de cette désinence monotone *ique* aussi peu grecque, d'ailleurs, que française, que ses inventions, son mouvement, les révolutions qu'elle a faites dans les arts et les métiers, seront presque entièrement perdus pour la langue commune, du moins jusqu'à ce que les praticiens aient fini par altérer assez les mots techniques pour leur donner un tour et une physionomie nationales. La portion lettrée de la société, si nombreuse aujourd'hui, sans doute pourra s'accommoder de plusieurs désignations de la science moderne; mais ce ne seront pas des conquêtes pittoresques que celles-là, et je ne sais trop si elles sont désirables.

Selon Estienne, le Français pourra battre monnaie quand il voudra; il est taillé à merveille pour forger des vocables, et de toute ancienneté il a imité en cela la liberté des Grecs. Que de beaux mots n'a-t-il pas composés à l'aide de *for*, ce descendant du latin *foras, forligner, forclore, forsené* (forcené), *forjuger, forconseiller, forpayser* (errer hors du pays), etc. Cela étant, conclut Es-

[1] N'est-il pas malheureux que l'*animation* d'une plaie n'ait pas eu de bonne heure sa désignation scientifique?

tienne, qui se fait ici le champion des hardiesses de Ronsard et de son école, « nous aurions bien faute de ceci (encore que notre nation ait plutôt faute de toute autre chose que de cela) si nous ne poursuivions notre pointe. » On disait jadis *fervetus*, comme Homère (χαλοχίτωνες); on dit bien *court vêtu*, pourquoi ne dirait-on pas *porte-ciel*, d'Atlas, *porte-peine*, *porte-labeur*, d'Hercule? « Il ferait beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix*; pareillement pour un paresseux, en l'appelant *fainéant*, et que nous voulussions demeurer courts quand il serait question d'honorer la mémoire des gens de bien de quelque belle épithète! [1] »

La prétention est naturelle, et Estienne s'étonne de bonne foi. Nul lettré, en effet, ne se serait avisé au seizième siècle de répondre qu'il manquait une chose à ces beaux mots si regrettés : la sanction populaire. Le peuple, après tout, ne se souciait nullement d'Hercule ni d'Atlas, prétextes de ces compositions ingénieuses. Malgré l'admiration presque unanime de tous les lettrés, l'industrie inventive de la Pléïade est demeurée sans fruit, non parce que leur muse parlait grec en français, ce qui, d'ailleurs n'est pas si fréquent,

[1] *Project de la Précellence*, p. 124.

mais parce que son procédé de composition s'exerçait sur des idées pour la plupart aussi étrangères que la mythologie au gros de la nation.

Estienne n'est pas moins disposé à faire des divers dialectes français des sources de richesses pour son langage, mais c'est à condition que les provinciaux revêtent le vrai costume de France, par exemple que les Picards laissent en entrant leur *ch*. Le plus souvent, d'ailleurs, les mots en apparence étrangers des dialectes ne sont autre chose que de vieux mots français [1]. Le vieux français, en effet, était arrivé au seizième siècle déjà dépouillé de maintes bonnes pièces de son avoir, qu'Estienne et du Bellay voulaient faire respecter avec raison, car il était encore temps. « Le vieil langage, dit Henri, est au moderne comme serait à un riche homme, outre les autres biens, un grand château qui aurait été de ses ancêtres, et auquel trouvant quelques beaux membres, encore que bâtiment fait à la façon ancienne, il ne le voudrait laisser du tout déshabité [2]. »

[1] V. le *Glossaire genevois* de Gaudy, et le *Nouveau Glossaire genevois*, par Jean Humbert. Genève, 1852. 2 vol.

[2] *Project de la Précellence*, p. 147.

Estienne regrette entre autres plusieurs adjectifs, tels que *pourprin*, *marbrin*, et surtout *nouvelière* : « En pourra-t-on excogiter un, s'écrie-t-il, plus beau de fortune que de l'appeler nouvelière; » parmi les verbes : *bornoyer* (regarder de côté), *rayer* pour jaillir : « le sang lui rayait par la bouche; » *ombroyer*, faire ombre; *enflécher*, percer de flèches?

Après cela, Estienne se décide à reconnaître le latin comme une des sources où le français a puisé, mais il n'insiste pas trop sur ce point; sa thèse de la conformité avec le grec le gêne évidemment. Il observe très-bien que les mots dérivés du latin ne rappellent pas tous de prime face leur origine. Mais sa remarque est en contradiction avec le singulier reproche qu'il a fait précédemment à l'italien, d'altérer ses originaux latins. « Comment, disait-il, est-il possible de persuader que ce langage qui déprave ainsi sa belle origine demeure aussi beau, et ait aussi bonne grâce que le nôtre, qui se garde bien de lui faire ce tort? »

Enfin, comme une dernière richesse de sa langue, Estienne note les proverbes avec nombre d'exemples et de commentaires. Cette portion du livre n'est pas la moins piquante, car personne

ne se refusera à reconnaître, avec le philologue, « combien les beaux proverbes bien appliqués ornent le langage de ceux qui d'ailleurs sont bien emparlés. » Nulle part, en effet, notre langue ne se présente avec plus de relief, aussi vive, aussi courte, aussi éloquente, énergique et spirituelle que dans ces antiques joyaux respectés par les révolutions qui ont transformé le patrimoine de notre langue. Je citerai quelques-unes des soixante expressions proverbiales aujourd'hui perdues ou transformées dont Estienne trouve les analogies dans le grec et le latin.

Mal attend qui ne parattend (c'est-à-dire n'attend jusqu'au bout).

Oiseau débonnaire de lui-même se fait.

Il n'est orgueil que de pauvre enrichi.

Il n'est danger que de vilain.

Et comme illustration de celui-ci, cet autre, dont il serait bon d'avoir la date :

Nul n'est vilain si le cœur ne lui meurt.

Qui fol envoie, fol attend.

Pauvre homme n'a point d'amis.

Dieu donne le bœuf, mais non pas la corne (aide-toi, le ciel t'aidera).

Oncques amour et seigneurie
Ne se tinrent compagnie.

On voit par ce dernier proverbe ce que La Fontaine a voulu dire quand il dit :

Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis *en bon françois*.

Qui tôt donne deux fois donne.

Petit don longuement attendu
N'est pas donné, mais bien vendu... etc.

Le traité se termine par une longue dissertation sur les termes techniques de l'art militaire, à propos des copieux emprunts faits par l'italien

au français, au dire d'Estienne, qui le prouve à sa manière[1].

Dans tout le cours du volume, Estienne ne dit pas un mot de ses *Dialogues du langage françois italianisé*[2]; cependant il les avait publiés l'année précédente (1578); car c'est alors, comme les registres du conseil d'État de Genève en font foi, que commencèrent ses démêlés avec le Consistoire, et qu'il crut prudent de s'exiler. La lecture de l'ouvrage fait assez deviner la cause de ce silence. Les *Dialogues* s'attaquaient à forte partie, aux courtisans de Henri III, et indirectement à Catherine et à ses Italiens, et Estienne n'avait garde de réveiller le souvenir d'un livre qui pouvait lui nuire à Paris autant qu'à Genève. Il y a dans les *Dialogues* de la philologie et de la satire. Le but formel est de jeter du ridicule sur le jargon moitié français, moitié italien, qu'il était du

[1] Le *Traicté de la Précellence*, qui était devenu très-rare, a été réimprimé par les soins et avec une étude biographique et des notes de M. Léon Feugère, qui vient de publier encore une édition commode et bien faite du *Traicté de la Conformité*.

[2] *Deux Dialogues du nouveau language françois italianisé, et autrement desguisé, principalement entre les courtisans de ce temps, de plusieurs nouveautés qui ont accompagné ceste nouveauté de language; de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularités courtisanesques.* In-8° de 623 pages.

bel air de parler à la cour, à l'imitation des favoris de la reine-mère. Estienne met en présence Celtophile, l'ami du pur français, et le courtisan Philausone, partisan du nouveau langage italianisé, et qui n'en parle pas d'autre.

La dispute s'engage entre les deux champions :

Celtophile. Bonjour, monsieur Philausone, je suis fort joyeux de cette rencontre, car j'avais délibéré de vous aller prier d'un plaisir. — *Philausone.* Bonjour à votre seigneurie, monsieur Celtophile. Puisqu'elle s'allègre tant de m'avoir rencontré, je jouirai d'une allégresse réciproque de m'être imbattu en ce lieu; mais il plaira à votre seigneurie piller patience, si je lui dis qu'elle a usé en mon droit d'une façon de langage qui n'a point bon garbe. — *Celt.* Et la vôtre aussi prendra patience si je lui dis que je n'entends point son jargon quand elle me parle de *bon garbe.* — *Phil.* Aimeriez-vous mieux que je vous disse : *Bon galbe?* car le vulgaire des courtisans parle ainsi; mais vous qui avez si longtemps demeuré à Venise, pouvez-vous avoir souvenance du mot *garbo*, voire quand ce ne serait qu'à cause de la Malvoisie qu'on appelle *garbe?* Vous savez aussi que ce mot *garbo* se dit de ce qui a bonne grâce. — *Celt.* Vous avez donc voulu dire que la façon de langage dont j'avais usé en votre endroit n'a point bonne grâce. — *Phil.* Oui, vraiment! — *Celt.* Et pourquoi avez-vous ainsi italianisé votre langage, vous qui reprenez le mien? — *Phil.* Parce que maintenant l'usance des courtisans est telle, de mescoler des vocables italiens parmi les français. — *Celt.* Mais je crois que ce sont vocables auxquels nous

n'avons aucuns français correspondants. — *Phil.* Vous croyez ce que vous ne devez pas croire, etc.[1]. »

Voilà le patron de ces dialogues : Philausone hérisse son langage de ces nouveautés italianisées, et les défend contre Celtophile, qui les attaque avec beaucoup de savoir et de verve mordante :

« Mais dites-moi la vérité, s'écrie enfin Celtophile, pouvez-vous bien vous garder de rire quand oyez ces gentilshommes barbarisans si vilainement, lorsqu'ils pensent mieux pindariser? — Je serais bien nouveau courtisan, répond Philausone, si je n'avais encore appris à me garder de rire; si je ne savais bien cette leçon, je serais bien en peine à toutes heures; car souvent les plus grands ce sont ceux qui en leur langage donnent une plus grande occasion de rire[2]. »

Dans le second entretien, un troisième personnage entre en scène, c'est M. Philalithie, qui argumente si victorieusement, soutenu par les doctes observations et les railleries de Celtophile, que Philausone revient peu à peu à la raison et corrige son langage italianisé. A la fin il n'a guère conservé que la prononciation de *ès* pour *ois* (je *ferès, dirès*, pour *ferois, dirois*, prononciation qui déjà en 1590 ne scandalisait plus Théodore de Bèze[3].

[1] *Dialogues du nouveau langua ge*, p. 2.

[2] *Dialogues*, p. 30.

[3] Voir ces *Études*, t. I, p. 299.

Le livre fournit ainsi la date d'un bon nombre d'expressions qu'on croirait appartenir au vieux fond de la langue, tant elles s'y sont logées avant. Entre tous les nouveaux venus d'alors que cette fantaisie courtisanesque a introduits dans la langue, malgré l'opposition d'Estienne, je mentionnerai *forfanterie, poltron* (*poltronise* et *poltronesquement* n'ont pas tenu); *faire de bons offices,* dont nous avons changé le verbe; *manquement,* pour défaut; *s'accommoder* des habits de quelqu'un, *en user, infiniment; caprice, humeur,* dans son acception de fantaisie; *réussir; supercherie,* qui dès l'origine n'a pas gardé son sens italien de superfluité; *charlatan* et *bouffon,* pour lesquels Estienne permet cependant qu'on italianise, par cette raison que quand la chose manque, il faut bien prendre le mot au peuple qui la possède.

D'autres de ces nouveautés courtisanesques, malgré leur grande vogue du moment, n'ont pas survécu à la cour de Henri III; tel est *acconche* (d'*acconcio*), *en bon point, en bon état*, l'un des plus répandus; *amasser,* pour tuer; *forestier,* pour étranger; *leggiadrement; scorne* (honte), et force traductions italo-galliques du français existant.

Au travers de ces dissertations purement phi-

lologiques, il s'en glisse de moins scientifiques sur les usages de la cour, les mœurs contemporaines, les modes ridicules, et la perpétuelle mobilité du costume français, plaisamment caractérisées par quelque Hogarth du temps, qui, pour représenter le costume national des Français, avait peint un homme parfaitement nu, avec une pièce de drap dans une main et des ciseaux dans l'autre. Cette partie du livre est chargée comme l'*Apologie pour Hérodote*, d'anecdotes amusantes et volontiers assez lestes, qui, avec certaines digressions sur les caleçons des belles dames et sur quelques mots de signification graveleuse, furent sans doute les griefs du Consistoire de Genève contre ces fameux dialogues.

Après cet aperçu sur les travaux et les écrits de H. Estienne, on pourra me demander encore, je le prévois, où est enfin la réformation, dans l'œuvre et l'action de cet homme. Je ne répondrai pas qu'elle est dans les satiriques attaques de l'*Apologie pour Hérodote* contre le clergé de l'Église romaine. Sans doute elle y a sa part, mais on a vu le calvinisme la renier à cause de son alliage; et à ce même titre, d'ailleurs, beaucoup de noms grossiraient la liste des écrivains de la réforme. L'influence de la révolution religieuse au milieu

de laquelle H. Estienne naquit et vécut, s'est exercée, il me semble, d'une manière plus originale et plus heureusement féconde sur le génie du critique et du philologue. Je la reconnais dans les premières études d'Henri, dirigées par son père, déjà lui-même dédaigneux des routines; je la reconnais dans l'indépendance des investigations littéraires et la hardiesse du critique, dans ses croisades contre les superstitions fâcheusement mêlées alors au culte philologique de l'antiquité, et non moins enfin dans ses plaidoyers en faveur de la langue nationale. Cette influence, sur laquelle j'aurai à revenir, a été utile malgré ses excès, ses erreurs, ses puériles chicanes de détail; elle n'a pas faiblement contribué à empêcher l'étude des lettres anciennes, à peine réveillées, de tomber peu à peu dans un second sommeil. C'est à ces titres que la réformation peut réclamer H. Estienne, et se faire honneur de sa laborieuse carrière.

FRANÇOIS DE LA NOUE.

Après l'Église, la science a fourni à ces *Études* les écrivains notables de la réformation française; je rencontre le reste de cette élite dans les rangs militaires des calvinistes. Mornay et d'Aubigné ont écrit autant de livres qu'ils ont vu de batailles; La Noue, leur frère d'armes, a fait le sien. Tous trois protestants zélés, et vaillants hommes de guerre, ils ont servi semblablement de leur épée, mais très-diversement de leur plume, la cause de leur religion. L'unique ouvrage de La Noue ne ressemble pas plus aux compositions de d'Aubigné, que la fougue du caustique ami d'Henri IV à la modération de son sage général; Mornay, dans son œuvre écrite, est moins soldat, plus politique d'ailleurs, et surtout plus théologien.

Dans l'ordre des dates, et peut-être à quelques autres titres, La Noue se présente le premier de ces hommes remarquables. Sa vie toute militaire m'arrêtera peu, et je me hâterai d'arriver à l'œu-

vre de sa pensée, plus intéressante encore pour l'histoire elle-même que la fortune de son épée.

François de La Noue, né en 1531, dans une ancienne famille de Bretagne, fut mis tout jeune au métier du gentilhomme français. Page à la cour du roi Henri II, et plus sérieux que ses camarades, il étudia les livres de tactique et l'histoire, passionné surtout de ce Plutarque qui a fait l'éducation philosophique de tant d'esprits supérieurs. Il sortit des pages pour aller faire ses premières campagnes en Piémont sous Brissac. Après quelques années il revint en Bretagne, où la mort de son père le mettait sur un pied de riche et puissant seigneur. La Noue, maître à vingt-sept ans de ses actions et de son patrimoine, habitait ses terres, lorsque le frère de Coligny, Dandelot, protestant zélé et actif propagateur de la croyance calviniste, arriva dans la province et gagna à la réforme, dans la personne de La Noue, une des âmes qui devaient le plus l'honorer, et après Coligny le plus sage de ses capitaines. Dès la première guerre civile, La Noue est dans les rangs des protestants, il assiste à leur première bataille et à leur première défaite. Après la sanglante affaire de Dreux, il commence, en conduisant la retraite avec l'amiral, cette carrière de chef habile et malheureux

qui a été la destinée de ces deux gloires les plus pures de l'armée calviniste. En 1567, à la reprise des armes, il déploya avec un meilleur succès sa bravoure célèbre et les talents qui l'ont fait appeler par Montaigne un grand homme de guerre; il se rendit maître d'Orléans, et après une marche victorieuse, joignit avec d'importantes levées le prince de Condé sous les murs de Paris. Mais vint la journée de Saint-Denis, puis celle de Jarnac et de Moncontour; deux fois blessé et prisonnier, il fut deux fois échangé, et reprit divers commandements avec des alternatives de bonheur et de mauvais succès jusqu'au siége de Fontenay, où une arquebusade lui fracassa le bras gauche. Il fallut en venir à l'amputation : Jeanne d'Albret tint le bras pendant le sacrifice, et quelque habile artiste de l'industrieuse La Rochelle remplaça le membre mutilé par un bras de fer, dont le guerrier pouvait se servir pour tenir et diriger la bride de son cheval.

La Noue, trompé comme Coligny par les promesses de Charles IX, était dans les Pays-Bas où il venait, coup sur coup, de prendre et de perdre Valenciennes et Mons, lorsqu'arriva le massacre de la Saint-Barthélemi. Au lieu de rentrer en France, il fut obligé de chercher sa sûreté dans

le camp même du duc d'Albe. La cour le rappela, mais pour le charger d'une commission très-propre à le compromettre auprès de son parti. Il lui fallut, plein de défiance lui-même, porter les bonnes promesses du roi aux Rochelois en pleine révolte. Reçu d'abord comme un traître, il finit par obtenir la confiance de l'intrépide municipalité qui lui demanda de prendre le gouvernement de la place. Il accepta à condition de ne pas renoncer à ses propositions de paix et d'obtenir l'assentiment du roi. Charles IX consentit, avec cette réserve, que La Noue quitterait le commandement de La Rochelle aussitôt qu'il lui en transmettrait l'ordre. Tour à tour combattant et négociant, il soutint cette tâche pleine de cruelles difficultés et de périls, jusqu'au moment où sommé de la part du roi de tenir sa promesse, il quitta la ville héroïque qui accepta bientôt après une paix offerte à tout prix.

En 1579, Bras-de-Fer était encore une fois en Flandre pour préparer les voies au duc d'Alençon, appelé par les états[1]. Nommé général de l'armée

[1] Par une illusion qui ne fut sans doute qu'une grande faute de politique, il était de ceux qui avaient imaginé d'associer les intérêts protestants à ceux de ce prince ambitieux et sans foi. La Noue paya cher son erreur.

des provinces, il avait en tête le duc de Parme et se montrait digne d'un tel adversaire. Mais surpris dans une course entreprise avec une faible escorte, « il aima mieux, selon sa coutume, dit d'Aubigné, être prisonnier que fuyard. » C'était en 1580. Captif pendant cinq années, promené de prison en prison, il fut traité presque sans interruption avec une haine impitoyable par les ordres du roi d'Espagne, que nulle sollicitation du roi de France ne tentait d'adoucir. Je dirai bientôt quelles furent, avec la pieuse et consolante correspondance, et quelquefois les visites de sa femme, les allégements de cette captivité qui semblait ne devoir jamais finir. En 1585 elle cessa pourtant par les instantes démarches des amis de La Noue, et même des princes lorrains, s'il faut en croire M. Petitot, qui s'autorise ici de quelques mots des Guises, rapportés par Brantôme [1].

L'année suivante, pour n'être pas mêlé à une nouvelle prise d'armes des protestants (les conditions de sa délivrance lui interdisaient de servir contre l'Espagne et ses alliés), il fit avec son épouse un voyage à Genève. On lui fit grand accueil et il

[1] Selon du Maurier (*Mémoires de Hollande*), p. 76, La Noue fut échangé contre ce même comte d'Egmon que lui-même avait pris en Flandre, dans son lit.

se lia d'étroite familiarité avec les personnages éminents de la république, tels que Michel Roset, J. Lect, le noble baron de Chandieu, devenu ministre de la parole divine, mais surtout avec Théodore de Bèze. « Car, dit l'ami et le biographe de ce dernier, il y avait dans ce digne cavalier des vertus héroïques, et le fondement de toutes les autres, une piété admirable[1]. »

Lorsqu'en 1588 les deux Henri se réconcilièrent, La Noue mit à leurs ordres sa personne et ses biens, fit lever le siége de Senlis, attaquée par le duc d'Aumale, écarta Mayenne, fit passage aux Suisses amenés par Sancy, et vint rejoindre l'armée royale sous les murs de Paris, dont il leur avait ouvert la route. Après l'assassinat de Henri III, La Noue suivit le panache du Béarnais, et combattit héroïquement aux affaires d'Arques et dans la plaine d'Ivry. En 1591, la mort le frappa à l'âge de soixante-un ans devant une petite place de Bretagne qu'il assiégeait.

Il laissait deux fils. L'aîné, Odet de La Noue, guerrier aussi malheureux et aussi constant que son père, avait subi, prisonnier des Espagnols, une longue captivité qui venait de finir. La prison avait fait un poëte de ce brave officier. Ses

[1] Ant. Fayus. *Th. Bezæ de vitâ et obitu.*

Poésies chrétiennes[1], qu'il écrivit dans le château de Tournay, où il était retenu, sont empreintes d'un sentiment vrai et exprimé avec assez de bonheur et de verve poétique.

François de La Noue avait, comme son fils, donné aux lettres les longs et pesants loisirs d'une captivité de cinq années. « Pressé, disait-il, de digérer les dures amertumes d'une appréhension bien fondée de prison perpétuelle, » il s'était mis à écrire ses réflexions sur l'état moral, politique et militaire où il avait laissé sa patrie, et ce sont ces méditations recueillies et publiées par un ami, deux ans après sa délivrance, sous le titre de *Discours politiques et militaires*[2], qui placent La

[1] *Poésies chrestiennes de* Messire Odet de La Noue, *capitaine de cinquante hommes d'armes... nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette.* E. Vignon, 1594. L'éditeur compte lui-même parmi les écrivains protestants du seizième siècle. Joseph du Chesne, sieur de La Violette, avant de devenir baron de Morancé et premier médecin de Henri IV, s'était retiré à Genève et avait servi la république par des négociations et des ambassades qui lui ouvrirent le chemin de la cour de France. Outre d'assez nombreux livres de médecine, il écrivit, pendant son séjour à Genève, plusieurs pièces d'une poésie fort enflée, entre autres un poëme intitulé : *Le Grand Miroër du Monde*, in-4°. Lyon, 1587.

[2] *Discours politiques et militaires du seigneur de La Noue, nouvellement recueillis et mis en lumière* (par du Fresne de la Canaye). Basle, 1587; in-4° de 710 pages, avec une *Épistre* de l'éditeur *au Roy de Navarre.*

Noue au nombre des bonnes plumes de son parti et de son siècle.

Une partie du livre contient des jugements et des récits sur les événements des trois premières guerres civiles ; c'est ce qu'on appelle *les Mémoires* de La Noue. Les opérations militaires de ces trois campagnes y sont décrites avec une généreuse impartialité. Le noble guerrier ne dissimule rien et avoue sans réticence ni adresse de parole les fautes de son armée et les beaux faits d'armes des capitaines ennemis. Cette équité n'est pas seulement chez lui respect de l'artiste pour son art, elle est tout autant le fait d'un caractère élevé et de ce religieux respect de la vérité qui, à défaut du christianisme, serait à lui seul la plus moralisante des religions. La froideur d'imagination ne vient pas ici au secours de la justice ; les brefs récits du soldat, sans être aussi pittoresques que ceux de Montluc, sont animés et vigoureux comme son bras, quand il combattait dans ces rencontres que le tacticien décrit et commente. Aux considérations stratégiques, La Noue mêle fréquemment des réflexions de nature morale et politique. Je reproduirais sous ce rapport ses dernières pages sur les paix qui succédèrent aux premières guerres civiles, si la partie de ces *Discours* sur

laquelle j'aurai principalement à m'arrêter ne m'appelait déjà à citer plusieurs passages d'un caractère analogue.

Tandis que les annales de l'art militaire comptent parmi leurs documents utiles d'autres dissertations animées, quoique techniques, sur des questions telles que celle-ci : « Si 2,500 corcelets et 1,500 harquebusiers se peuvent retirer trois lieues françaises en campagne rase devant 2,000 lances? » pour nous la portion la plus intéressante et la plus instructive des *Discours* est celle où La Noue, tout en jugeant l'état de son pays, éclaire l'histoire des esprits et des mœurs de son siècle. Elle révèle en lui une intelligence philosophique aussi bien qu'une âme libre et souverainement religieuse; elle montre enfin l'un à côté de l'autre, et quelquefois confondus, le gentilhomme chevaleresque et le penseur calviniste. En parcourant les points essentiels du livre, nous verrons ressortir et se développer de lui-même ce double point de vue.

Une amère pensée dominait toutes les méditations du guerrier captif, et la prison n'en adoucissait pas la tristesse. En comptant et en rapprochant tous les jours les misères qui dévoraient la France, il était arrivé à y voir comme autant

de signes que les derniers temps de la patrie s'approchaient; mais il n'avait pas perdu courage, et s'était mis avec une grande application de jugement à la recherche des origines essentielles du mal, moins pour satisfaire une curiosité philosophique que pour découvrir quels remèdes pouvaient les guérir. Aussi, quoique fort énergiques et nullement ménagées, ses plaintes ne sont pas d'un simple observateur absorbé dans une contemplation stérile, mais d'un conseiller qui signale les périls, afin qu'il y soit tôt et sérieusement pourvu.

Dès le premier discours, on est au fait des appréhensions de La Noue et des correctifs qu'il imagine. C'est en quelque sorte l'exposé du livre; La Noue veut y montrer « que le royaume de France s'en va peu à peu versant, et est prochain de faire une lourde chute, si Dieu, par sa souveraine bonté, ne le soutient, et qu'il y a encore quelques remèdes pour le redresser moyennant qu'on les veuille promptement embrasser. » Alors, comme en tout temps, et dans toutes les crises d'État, la vérité sur ce grave sujet était odieuse à nombre d'esprits, même parmi les meilleurs, qui ne voulaient pas se l'avouer. La Noue répond d'abord à ceux-là :

« Ils devraient plutôt gémir que disputer et répliquer contre tant d'apparences de ruine visibles et sensibles. Car la plupart des racines de ce grand arbre se voient découvertes et demi-sèches, beaucoup de branches sont mortes, les feuilles en petite quantité, les fruits devenus quasi sauvages. A laquelle indisposition tant la vieillesse que les mauvais accidents l'ont amené. Par quoi le meilleur serait qu'ils avouassent ce qui est et travaillassent à ce qui se doit faire, pour conserver en vigueur ce qui reste de bon. Je sais bien que c'est un mal plaisant discours à celui qui aime et honore son pays et sa nation, d'en vouloir préannoncer les chutes, ce qui ne se peut faire sans aussi en découvrir les turpitudes. Mais puisque tels périls étonnent déjà tant de cœurs, et que les causes qui nous y jettent s'aperçoivent des yeux de tous, ne serait-ce pas faiblesse d'esprit de se taire en ce grand besoin?... C'est une œuvre profitable de montrer le feu être en la maison à ceux qui ne l'aperçoivent, et aux autres qui le voient et le craignent de les piquer pour l'aller éteindre, et à quelques-uns qui l'entretiennent par aventure sans beaucoup y penser, de les admonester qu'ils ne font pas bien; bref, préparer tous, afin d'aider au maître pour la salvation d'icelle, et pour la conservation de la famille[1]. »

Les philosophes, et Aristote à leur tête, ont amplement discouru des causes qui mènent les nations de vie à trépas; mais La Noue attend un oracle plus solide de la divine philosophie, et celle-ci, dans ses saints livres, lui apprend que trois choses attirent la destruction sur les États :

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 2.

l'impiété qui ruine les consciences, l'injustice qui dissout la société politique, et la dépravation des mœurs qui désorganise la famille; « trois péchés qui le plus souvent se rencontrent et joignent ensemble. » C'est la réformation, c'est Calvin qui lui a signalé, le doigt sur les Écritures, ce dangereux triumvirat. Or, dans ces temps malheureux, l'impiété se manifeste sous cent formes, entre lesquelles trois sont exécrables et infectent la France : l'athéisme, les blasphèmes et la magie.

J'ai souvent relevé dans les écrits des réformateurs la définition et la description variée de cet athéisme, qui chez eux ne désigne pas toujours la pure négation de la Divinité. La Noue décrit les athées « dont il y a foison, » dit-il, en paraphrasant les paroles du fils de David :

« Les méchants ont dit en eux-mêmes : Le temps de notre vie est bref et avec ennui, et n'est aucun qui soit connu être retourné des morts, car nous sommes nés de rien, et après ce, nous serons comme si nous n'eussions point été, car notre corps sera cendre éteinte, et l'esprit sera épars comme le mol air, et notre nom sera oublié avec le temps. Venez donc, et prenons jouissance des biens qui y sont, et usons de la créature légèrement comme en jeunesse. Emplissons-nous de vin précieux et de parfums, et que la fleur du temps ne nous passe point. Couronnons-nous de roses avant qu'elles soient flétries, qu'il n'y ait aucune prairie où notre intempérance ne

passe, et délaissons partout les signes de liesse, car c'est notre sort[1]. »

Entre les misères nationales, nulle n'apparaît à La Noue plus prodigieuse que cet athéisme, et il le met sur le compte des guerres pour la religion « qui ont fait oublier la religion. » L'accusateur désigne ici les coupables sous les bannières des protestants comme des catholiques. « Il ne faut point, dit-il, que les uns ni les autres disent : C'est le parti contraire qui engendre les athéistes, car de toutes parts ils se rencontrent. » Cette accusation, nous l'avons déjà trouvée dans la bouche de Calvin et de Viret; tout à l'heure on l'a vue tomber sur Henri Estienne; elle nous a arrêtés assez longtemps, je n'y reviendrai pas, et je passe à la seconde des formes sous lesquelles La Noue découvre les plus frappants symptômes de l'impiété régnante.

On sait quelle manie de jurements s'introduisit en France au temps de notre écrivain, apportée d'Italie selon H. Estienne, qui lui-même en avait entendu dans ce pays d'inouïs échantillons. On ne s'en tenait pas aux quelques formules qui en toute langue servent à exprimer vivement et sans

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 5.

frais les affirmations que l'on veut rendre énergiques; l'imagination s'exerçait à inventer des imprécations nouvelles; les plus compliquées et les plus étranges étaient les meilleures. Je renvoie pour les exemples aux romanciers de notre temps qui ont exploité le seizième siècle, et n'ont pas manqué de recueillir, pour la couleur locale, force *maudissons* et façons de *maugréer* alors en usage. C'était sans doute une de ces maladies de l'esprit humain qui l'accusent de faiblesse puérile plutôt que de réelle perversité; c'était quelque chose de plus encore. La mode, en ceci, était la manifestation vulgaire et étourdie de cet esprit audacieux de révolte et de ce sentiment de la force intellectuelle nouvellement reconquise; éléments caractéristiques de l'époque, et dont la réforme est l'expression la plus puissante et la plus élevée. La Noue sait bien que la multitude jure et maudit sans avoir grande conscience de son péché; mais si « l'accoutumance la forme, l'irrévérence de Dieu l'engendre, » et il ne prend pas son parti de ce « débordement qui depuis trente ans, dit-il, va toujours en augmentant, de sorte que les petits enfants de sept ou huit ans savent déjà abuser du nom de Dieu. » Ceux qui ne voient pas qu'il y ait dans cette habitude de renier Dieu à

tout propos de quoi perdre un État, La Noue les compare à telles gens « qui ont beaucoup de livres, et pour en avoir vu les couvertures et lu les titres pensent être doctes... mais ne s'étant jamais arrêtés qu'à la superficie des choses, ne considèrent pas que les principales causes qui amènent en un pays les misères et les désordres sont telles offenses directement faites contre l'honneur de Dieu ; comme, au contraire, quand les magistrats tiennent la main à ce que la grandeur de son nom soit à tous vénérable, on voit alors fleurir les États et avoir abondance de biens [1]. » Révérence de Dieu ! maxime d'État posée par le calvinisme et qui a fait la vie de ses républiques à leur naissance.

La sorcellerie pour le vulgaire et la magie pour les classes élevées n'ont pas été des travers moins communs dans cette société que les jurements et les blasphèmes. Le déchaînement des passions et des mœurs, provoqué par le développement des goûts fastueux venus d'Italie avec les armées françaises, explique peut-être ce qu'on pourrait appeler la *démonomanie* de ce siècle protée. Singulière recrudescence des vieilles erreurs du moyen âge en pleine renaissance des lettres, et

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 8.

tout à côté des conquêtes de l'intelligence affranchie! Ces pactes mystérieux, ces compromis avec les puissances diaboliques caressaient les désirs vaniteux, les ambitions de toutes sortes, la soif de posséder pour jouir, les âpres ressentiments d'opinion, toutes les passions aisément crédules et alors débordées; ils étaient encore un aliment à la curiosité inquiète dont ces temps furent si merveilleusement travaillés. Je crois volontiers à cet aveu d'un prétendu chef des sorciers, lequel, au dire de Bodin, confessa que le nombre de ses confrères en la seule France passait trente mille. C'étaient autant de pauvres gens qui, de bonne foi, croyaient s'être voués aux intelligences infernales en échange d'une science et d'une puissance surhumaines.

On retrouve encore là une variété de cette affection mentale qui, aux âges d'agitation, reparaît toujours sous quelque aspect saillant. De notre temps ce sera le suicide, folie des âmes atteintes à la fois d'ambition impatiente et de paresse; alors on se donnait au démon, parce qu'alors tout jusqu'aux vices et aux travers était vie et action. La Noue exprime fortement ces étranges manies :

« En cette manière sont venues en avant tant d'espèces de

magies, enchantements et sorcelleries, qu'on peut dire qu'il n'y a rien au ciel ni en la terre, voire dessous la terre, de quoi l'homme plongé en cette erreur ne se serve, pensant y trouver quelque instruction ou soulagement[1]. » (Plus loin il indique la cour comme le grand théâtre de ces machinations.) « Qu'il se promène après par la France, et il connaîtra que parmi la noblesse, parmi les gens d'Église et de justice, il y a des disciples couverts de cette profession. »

Le calvinisme, qui combattit corps à corps toutes les tendances irréligieuses de ce siècle, qui lutta contre le scepticisme railleur, contre l'épicuréisme, contre les rêveries des libertins, attaqua vigoureusement aussi la magie et la sorcellerie. On l'a vu par Viret : il ne songeait nullement à mettre en doute le rôle du démon dans ces arts funestes, se bornant à remarquer, quant à la créance dont ils sont dignes, que les oracles du diable ne sont comme lui que « mensonge et tromperie[2]. » Satan est incessamment occupé à tendre des piéges à l'homme, pour lui faire abandonner le service du vrai Dieu; la magie est un de ces piéges, car elle conduit la créature à oublier la Divinité pour rendre hommage au diable, et cet oubli, c'est le crime. Voilà de quelle manière ces erreurs de jugement deviennent aux yeux des

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 10.
[2] *Id.*, *ibid.*

calvinistes une impiété du cœur, et comment La Noue, qui les voit dans l'histoire sainte frappées de punitions même terrestres, les compte parmi les fléaux de la patrie. « Car, dit-il, il est bien malaisé d'être bon citoyen de la France, quand pour cause si inique on se bannit volontairement de la sainte cité de Dieu[1]. »

Après l'impiété, vient le second des grands engins de la ruine d'un État, l'injustice. Bayard, raconte son loyal serviteur, « toujours disait que tous empires, royaumes et provinces sans justice, sont forêts pleines de brigands. » La Noue est de la même école; il définit l'injustice : « l'oppression publique et particulière des plus autorisés et puissants sur les pauvres et faibles, lesquels par orgueil, avarice et inhumanité exercent sur eux toute violence, tromperie et cruauté[2]. » La Noue ne nous apprend rien ici que les annales et tous les mémoires du temps ne nous découvrent déjà surabondamment par leurs récits ou leurs plaintes. Le désordre, et avec le désordre la violence, s'étaient accrus vers cette époque à un tel point, que l'effroi avait gagné jusqu'aux oppresseurs eux-mêmes. Le pieux soldat voit l'exaction

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 11.
[2] *Idem*, p. 12.

partout autour de lui, et au caractère de ses plaintes on reconnaît aisément le disciple d'une religion qui a appris à dépouiller les puissants de leur robe protectrice, pour les juger d'après la seule loi divine. « Gens de palais qui, sous couverture d'une sainte vertu de justice, font une rapine inexprimable; gouverneurs de villes, châteaux et provinces qui chargent le peuple pour remplir leurs coffres et entretenir leurs pompes, au lieu de faire reluire en telles administrations les vertus qui sont en eux au soulagement de plusieurs et à l'honneur du maître; gens de guerre qui traitent leur propre patrie en pays ennemi; gentilshommes qui imaginent que les marques de noblesse soient de se faire redouter, de battre et prendre d'audace sur leurs sujets tout ce qui leur est commode, comme s'ils étaient esclaves; grosses cités qui ne font bruit que de leurs priviléges et jettent sur le pauvre peuple champêtre toutes les charges et les misères[1]; » tous les violents, en un mot, et les injustes sont flétris d'une main vigoureuse par le noble citoyen qui lit à l'avance leur condamnation dans la menace du prophète: « Le Seigneur entrera en jugement avec les anciens de son peuple et avec ses princes, car vous

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 13.

avez consumé la vigne, et la rapine du pauvre est en vos maisons. Pourquoi foulez-vous mon peuple et froissez la face des pauvres? dit le Seigneur des batailles. Cet arrêt ici, conclut La Noue, devrait être suffisant pour servir de réveille-matin aux oppresseurs, s'ils étaient aussi dociles que par aventure ils sont incorrigibles. »

La dévorante besogne de la dissolution des mœurs achève l'œuvre de destruction, aidée de la vanité qui lui a ouvert les entrailles des familles, rendant « la maladie du corps universel plus incurable[1]. » Les développements de ce point de vue se laissent deviner. La Noue résume en quelques pages les faits du procès intenté aux mœurs du seizième siècle par le siècle lui-même.

Si le danger n'était pas évident de soi, pour la pauvre France, « ainsi pourrie » et ébranlée dans ses fondements et destituée de vertus qui la devraient soutenir, les signes effrayants, dit La Noue, ne manqueraient pas pour annoncer le courroux de Dieu. Le seizième siècle, je l'ai déjà remarqué, avait la conscience de ses énormités de toute espèce, et les hommes interrogeaient avec une inquiète avidité, dans tous les accidents du monde physique, les jugements de Dieu sur leur pays,

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 16.

« Déjà, dit La Noue, sont apparues des comètes horribles et autres figures étranges en l'air; les tremblements de terre, naissances de monstres, et voix effroyables se sont fait sentir, voir et ouïr, lesquels prodiges nous doivent épouvanter. » D'autres curieux observaient qu'on était dans le règne climatérique des rois de France; d'autres encore que toutes les niches construites fatalement au Palais pour recevoir les statues des rois, étaient maintenant toutes remplies. Notre écrivain les laisse « philosopher sur ces vanités » pour écouter une autre pronostication, une prédiction de Moïse à laquelle les hommes de tous les siècles doivent ouvrir leurs oreilles, car elle menace de mille malédictions les nations qui ne gardent pas les commandements de Dieu. La Noue sait bien qu'il ne manque pas de courtisans qui se moqueront de lui, de vouloir démêler les affaires d'État par des maximes de théologie, et qui auraient en meilleur gré celles de Polybe, de Plutarque et de Xénophon. La réponse du religieux philosophe montre dans la sphère des notions politiques, la réforme se dérobant aussi à l'autorité de l'antiquité, et balançant ainsi cette superstition dangereuse qui pouvait gêner les développements de la renaissance. « J'eusse volontiers appuyé mon

dire sur leurs opinions (d'Aristote, etc.), mais pour n'être point abusé il m'a semblé que la voie que je prenais était encore meilleure, car encore que la sagesse de l'homme (qui lui est toutefois donnée d'en haut) reluise aux livres profanes, si est ce qu'elle est fort vaine, en comparaison de la divine qui apparaît ès saintes Écritures[1]. »

Le patriotisme de La Noue entrevoit que toutes ces blessures de la patrie ouvrent la porte à trois malheurs également immenses pour l'Etat : « à l'anarchie ou à l'usurpation de quelques ambitieux, enfin à la conquête étrangère. » Averti par les enseignements de l'histoire sacrée et de l'histoire profane, il voit déjà les peuples voisins arrivant à la curée de ce grand corps de la France, ruiné comme l'Italie après les guerres des Guelfes et des Gibelins, comme le royaume lui-même après les Armagnacs et les Bourguignons. Toutefois, aux yeux de notre politique, le démembrement de l'État par lui-même serait une plus vraisemblable conclusion de ses dangers. « L'un se ferait prince en ses châteaux, l'autre tyran en ceux d'autrui. Un quartier de pays se cantonnerait, l'autre se mettrait sous quelques chefs militaires, et ceux qui alors se trouveraient en main les forts châ-

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 20.

teaux des grosses villes, pensez s'ils voudraient avoir part au gâteau. » Nulle condition n'effraie plus La Noue pour son pays, et à cette occasion il proteste de son respect pour la royauté. « Je désirerais aussi peu qu'homme du monde qu'elle fût seulement méprisée, car puisque nous avons vécu plus de douze cents ans sous telle forme, nous la devons révérer comme une puissance légitime ordonnée de Dieu, à laquelle quiconque ne porte volontaire obéissance est coupable devant lui. Et si (par conséquent) nous devons encore croire qu'il n'y a aucune police plus propre pour gouverner le Français que celle-là[1]. » La Noue se sépare ici franchement de l'esprit qui domine encore le droit public professé dans les écrits des publicistes protestants d'alors. Ceux-ci ne tarderont pas à parler dans le même sens : c'est que le calviniste Henri de Navarre sera sur les marches du trône; mais la doctrine de La Noue n'est pas une théorie de circonstance, c'est à la fois le sentiment sincère du noble gentilhomme et l'opinion réfléchie du penseur et de l'homme d'expérience.

Y a-t-il encore des remèdes à ces menaçantes misères? La Noue le croit fermement. Ses plaintes, je l'ai déjà dit, ne sont pas d'un philosophe qui

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 27 et 28.

se complaît dans l'amertume de ses tristesses, habile seulement à découvrir, à analyser et à déplorer le mal. Lui, il songe uniquement à la guérison, et propose tout le long de son livre, à côté des plaies qu'il décrit, des remèdes précis et possibles. Le fond de ce traitement est tout religieux; mais à ses yeux ce n'est pas des processions des catholiques qu'il est besoin, et les psaumes des protestants n'y feront pas davantage : ce qu'il faut, c'est la régénération de tous les ordres de la société, à commencer par la royauté elle-même. « Comme justice, prudence, force et tempérance, sont les fortes colonnes qui soutiennent les États, aussi faut-il croire que piété est la base et le fondement d'icelles ; de sorte que si elles ne sont affermies par cette très-digne vertu, elles branlent, étant nécessaire de commencer l'œuvre par un tel principe. » Il faut que la cour et la ville de Paris donnent le signal et l'exemple du rétablissement de l'ordre; il faut pourvoir aux différends de la religion sans recourir aux armes ; il faut que le roi et le parlement « établissent cette souveraine loi, salut de la France, qui est la loi de paix et de concorde. »

Telle est la substance de ce premier discours, qui est comme le programme de tout le reste ; car

chacun des autres chapitres de ce généreux livre est consacré spécialement à quelqu'un des points que j'ai indiqués; c'est toujours quelque face de ce problème : la patrie est en péril, comment la sauver?

Ainsi, dans le second discours, il applique à la France cette maxime d'un ancien, que si les petites choses croissent par la concorde, par la discorde les grandes s'écroulent. Il entre dans des détails très-positifs, en homme convaincu que telle concorde sans soumission est impossible. Je remarque dans ce discours que La Noue adopte la théorie d'Hotman sur l'origine germanique des Francs. Cette opinion lui semble « plus vraisemblable que celle que les autres écrivains récitent. »

Dans un autre discours, il revient sur les querelles religieuses, à propos de « la légèreté dont plusieurs usent à haïr, condamner et détester leurs prochains, à cause du différend de la religion. » Il fait une théorie de la tolérance qui le présente sous un jour d'indépendance également éloigné du zèle intraitable de l'adepte violent des deux communions, et de l'indifférence philosophique des penseurs politiques de l'école des jurisconsultes. L'insolence du faux zèle, toujours

prompt à crier à l'hérésie, lui est insupportable :

« Médecin qui juges ton prochain être malade, et au lieu de t'efforcer de le guérir, tu veux qu'on l'assomme, considère-toi un petit (un peu), et tu verras que c'est toi-même qui as abondance de maladies et très-dangereuses. Pense donc trois fois premier avant que dire à autrui : Tu es un hérétique. Et à la vérité, c'est un mot qui est aujourd'hui fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouve que si on leur avait ôté l'usage de cette parole, les patenôtres de la ceinture et la haine de leurs cœurs, ils seraient aussi étonnés qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse[1]. »

La Noue, encore une fois, n'était pas seul d'effrayé de son siècle; l'effroi, on peut le dire, était universel : le cynisme des épicuriens de l'époque le prouverait à lui seul, car il a tous les caractères de cet étourdissement furieux qu'on voit à la suite de la terreur s'emparer des cœurs vides et des têtes dans toutes les grandes invasions de maladies pestilentielles. Mais chacun raisonnait du mal et du remède selon la portée de son regard ou de ses préjugés personnels : les uns accusaient les Italiens et leur patronne Catherine de tous les crimes et malheurs de la France, il n'y avait de meilleur expédient que de les exterminer de la surface du royaume; d'autres mettaient le mal

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 40.

sur le compte des gens de justice, et auraient voulu chasser la moitié de « cette fourmilière » et piller l'autre pour se venger de leurs rapines et remettre les jugements selon la simplicité ancienne. D'autres encore s'emportaient contre les moines, et parlaient de mettre le feu aux quatre coins de leurs couvents. Dans le peuple, la plainte se tournait contre l'arrogance des nobles, et au gré de quelques-uns, dont le nombre était grand, il aurait fallu « traiter les aristocrates à la façon de Suisse pour établir une république tranquille, » tandis que les nobles ne manquaient pas qui, indignés de l'orgueil du peuple de quelques villes, s'écriaient tout haut qu'il n'était besoin que de les « corriger à coup d'épée et par saccagements. » Les gens de guerre ne trouvaient pas mieux grâce aux yeux d'une autre opinion.

La Noue, qui énumère tous ces arrêts du public, y démêle plus de haine passionnée que de vrai désir d'une restauration, et il défend courageusement contre ces jugements excessifs chacune des classes incriminées. Il s'élève avec force contre la maxime qui des cours du seizième siècle devait passer dans les comités démocratiques du dix-neuvième, que pour le salut du corps social il est des membres à y couper. A ses yeux, les

sociétés civiles ne sont pas « des troupeaux de bêtes et les citée des boucheries, où il soit permis de travailler à tort et à travers[1]. » Les violents cautères ne sauraient convenir à la France, maintenant si aigrie et irritée « qu'au moindre coup d'aiguillon qu'on lui donne elle se remue partout, comme fait la mer quand elle est battue d'un seul petit vent. » C'est par la restauration des mœurs qu'il faut procéder à la guérison de la patrie; et ici La Noue recommence son premier discours, insistant plus particulièrement sur la réforme de la noblesse. C'est un sujet qui lui tient à cœur.

La noblesse que veut La Noue n'est pas cette aristocratie politique que l'histoire de la féodalité nous montre hostile à la royauté, et ambitieuse d'une indépendance toujours prête à devenir de la domination : ce dernier caractère était généralement celui des seigneurs protestants. Le gentilhomme de La Noue est, à la galanterie près, le loyal élève de la chevalerie, le féal et guerrier serviteur du roi, sérieux de mœurs, exemple des vertus privées et publiques; grave et sage, il reste au foyer de la famille, et ne met la plume au vent et la dague au poing que pour le roi et

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 81.

la patrie. C'est un Bayard, et nullement un Amadis.

Au gré de Bras-de-Fer, la noblesse de France est la plus heureuse parmi toutes celles de l'Europe. Si elle n'a pas autant de richesses que celle d'Espagne, « qui suce les mamelles dorées des deux Indes, » si elle n'est ni aussi puissante que celle de Pologne, ni aussi gentille que celle d'Italie, elle ne laisse pas d'avoir assez d'esprit pour se bien conduire, assez de force pour se conserver, et assez de biens pour s'entretenir. Logée dans l'un des plus beaux jardins de l'univers, elle a d'opulentes maisons, elle a pour elle les exercices honorables aux armes et aux lettres, la musique et la conversation, finalement elle « a mille beaux loyers de vertus[1]. » Malheureusement elle s'en va perdant tous les jours de si beaux avantages; « demi-ensevelie en la corruption commune, elle s'est abâtardie et éloignée des anciennes mœurs. » Le luxe la remplit de vices qui la ruinent et l'avilissent. La Noue confirme ici tout ce que nous apprend son ami Brantôme du faste incroyable dont François Ier donna l'exemple à sa noblesse, et qui ne fit que croître en se déployant dans toutes les classes de la société durant le seizième siècle.

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 148.

Notre écrivain raille et déplore les dépenses de toute sorte auxquelles se livre le gentilhomme français, « toujours excessif en ce à quoi il s'affectionne. » Si la brillante jeunesse, toute couverte de toiles d'or et de pierreries, se moque des bonnets et des ceintures des nobles Vénitiens, ceux-ci peuvent le lui rendre avec usure. « Quand aucuns d'eux viennent après à considérer que la simplicité de leurs habits fait regorger leurs coffres de richesses, et qu'en leur sénat prudence et gravité y reluisent, et que leurs statuts sont inviolablement observés; et au contraire que nous, avec nos courtes chausses et longs pourpoints, avons fait sauter nos lois par la fenêtre, pour ce qu'elles parlaient trop haut, et que nos coffres sont quasi toujours aussi vides d'or que la tête d'un amoureux passionné est vide de raison; ils concluent que c'est nous qui devons plutôt être moqués[1]. »

La manie de bâtir était sans frein, comme celle des riches costumes, et Rabelais s'était déjà moqué de « ces magnifiques palais qui avaient ruiné leurs propriétaires. » Il faisait dire à frère Jean des Entomeures : « Hé! que servent tant de belles tours, galeries, chambres, salles et cabinets, vu

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 154

que les marmites sont si froides et les caves si vides? Par la digne pantoufle du pape (car c'était son serment accoutumé)! j'aimerais mieux habiter sous petit toit et ouïr de ma chambre l'harmonie des broches, sentir l'odeur du rôt, et voir mon buffet remparé d'un trophée de flacons, pots et gobelets, que demeurer en ces grands palais à faire de belles promenades, et me curer les dents à jeun, à la néapolitaine. »

« Depuis soixante ans, dit à son tour La Noue, que l'architecture a commencé à être en honneur dans le pays de France, l'ardeur de bâtir s'est insensiblemement étendue des plus riches aux moins opulents. A l'envi des uns des autres, de belles maisons se sont faites, et souvent par la ruine du revenu, qui s'en est allé ès mains d'autrui, à cause de cette véhémente passion qu'ils avaient de mettre des pierres les unes sur les autres. »

Mêmes excès dans les ameublements, les laquais et la table. Il faut en venir aux lois somptuaires, le tiers de la noblesse au moins le désire, les dames seules pourront se plaindre. « Aristote dit pourtant que les femmes font la moitié de la république, et qu'il convient aussi par bonnes lois de les régler; mais elles ne le veulent

pas croire, et disent qu'il est hérétique [1]. »

Les règlements, toutefois, feront peu pour régénérer l'état du gentilhomme, si l'on ne pourvoit à une meilleure éducation de sa jeunesse. Les uns ne donnent aucune nourriture intellectuelle à leurs enfants, ce sont ceux qui croient follement « qu'il ne revient guère de fruit de faire étudier les enfants, et leur suffit quand ils savent lire et écrire. » De ceux-là, par exemple, l'un sera si grand chasseur, que rien ne lui plaira, sinon les chiens et les bois. L'autre sera querelleur avec ses voisins et rude à ses sujets, et n'approuvera autre vie que celle qui consiste à faire le bragard en sa maison [2]. » Les autres, plus nombreux, animés d'un bon désir, ont coutume d'attacher leurs enfants comme pages au roi ou à quelque maison princière; ils les envoient aussi dans les cours étrangères et aux universités des cours d'Allemagne; mais La Noue trouve beaucoup à dire à ces divers usages. Selon lui, les jeunes gentilshommes rapportent de toutes ces écoles encore plus de vices que de savoir et de « gentillesse. » Il voudrait que le roi instituât dans le royaume des académies où la jeune noblesse apprendrait

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 96.
[2] *Idem*, p. 116.

les armes et recevrait une mâle et intelligente éducation. Ce serait acquitter le roi « d'une des plus belles dettes à quoi il est obligé, qui est de rendre la noblesse ornée de vertus.» Je laisse les détails du projet de notre gentilhomme : ils sont, comme la pensée principale, tout à fait sages et pratiques.

Voilà les sujets essentiels sur lesquels roulent les *Discours politiques*. D'autres points de vue moins graves, mais d'un assez piquant intérêt, y sont encore traités. Telle est cette furieuse passion qui s'était répandue de la cour dans tout le royaume, le duel, « ce hideux animal, dit La Noue, qu'on nomme Querelle, lequel s'étant jeté au milieu de la noblesse, la va petit à petit dévorant, sans qu'elle s'en aperçoive[1]. » Le mâle guerrier déteste ces coutumes sanguinaires, et il entend l'honneur d'autre façon que ceux qui le faisaient consister « à surmonter les autres avec la force et à les faire trembler sous soi. » Le vrai honneur, à son jugement, « c'est une belle louange et réputation qui est donnée par les gens de bien à quelqu'un pour cause de sa vertu, laquelle il démontre par plusieurs bons effets : iceux consistent en l'usage de prudence, justice, prouesse,

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 146.

tempérance, vérité, courtoisie, et autres pareilles vertus [1]. » Cette maxime est l'essence du curieux *Discours* consacré tout entier au duel, à ses causes, et surtout à ses effets, que l'écrivain démêle avec son habituelle sagacité, dans le désordre général de la société.

C'est avec la même pénétration et le même sentiment de moralité religieuse qu'il s'occupe des romans de chevalerie, en si grande vogue de son temps. Les fictions romanesques des *Amadis* avaient commencé à passer de l'Espagne en France, peut-être leur première patrie, dès le règne de François Ier, traduits dans le français élégant et facile, quoique visant à l'archaïsme, d'Herberay des Essarts. Tout au travers des soulèvements de la réformation, des bûchers et des prédications en tous sens, l'Europe s'était passionnée pour ce monde aventureux, galant et héroïque de la fantaisie chevaleresque, au point que les *Amadis* étaient tout l'évangile de nombre de leurs admirateurs. « Sous le règne du roi Henri II, dit La Noue, ils ont eu leur principale vogue, et crois que si quelqu'un les eût voulu alors blâmer, on lui eût craché au visage, d'autant qu'ils servaient de pédagogues, de jouet et d'entretien à

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 253.

beaucoup de personnes[1]. » Le clergé des deux Églises s'en aperçut bientôt, et l'anathème tomba de la chaire de Saint-Pierre comme de celle de Calvin sur la guerrière et voluptueuse épopée. La Noue nous apprendra à quels signes de perversité l'austère calvinisme reconnaissait dans ces romans l'œuvre du démon.

Il les met tout d'abord sur la ligne du *Prince* de Machiavel, qui est selon lui d'aussi pernicieuse lecture aux vieilles gens, que les *Amadis* le sont aux jeunes. Sous les « hautes et belles matières » politiques et militaires traitées par le Florentin, d'abord charmé, il a fini par trouver des erreurs « qui font cheminer ceux qui les suivent ès voies de déshonneur et dommage : » les livres d'*Amadis* sont des coupes dorées où la jeunesse va s'enivrer de tous les ferments de la corruption. Elle y boit le poison d'impiété en admirant les prodigieux enchantements du sage Alquif et d'Urgande « la déconnue, » qui en savent et en font beaucoup plus que les prophètes et les apôtres. Encore plus « subtil et pénétratif » est le poison de volupté que le romancier distille à toutes les pages de ses livres. Mais ici je ne puis citer La Noue qu'avec réserve : sa raillerie devient très-spiri-

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 134.

tuelle, mais assez peu ménagée : « La belle instruction pour les damoiselles, quand elles voient les jeunes princesses échauffées de flammes amoureuses pour un chevalier qu'elles n'auront vu que deux heures ; car encore que la honte et la modestie les dût retenir dans les bornes de pudicité, néanmoins l'auteur leur fait confesser, et de prime abordée, que les pointures violentes du dieu Cupidon (sur qui elles jettent toute la coulpe) les ont si fort atteintes, que ne pouvant sortir par la porte, elles sont contraintes de se jeter par la fenêtre, pour aller dans quelque délicieux jardin manger des abricots [1]. » Et après une analyse qui n'est pas à l'honneur de la chasteté des *Amadis*, La Noue ajoute : « Je laisse à juger à ceux qui ont quelque intégrité, si la lecture de tels livres, si remplis de tant d'ordes folies, n'est pas dangereuse, tant aux jeunes qu'aux vieux ; car on ne saurait si bien se nettoyer après, qu'il ne demeure toujours des taches en la blancheur des affections [1]. »

Le livre de La Noue a abordé tant de faits moraux, particuliers à son siècle, qu'en insistant sur tous, on fait un commentaire plus considérable

[1] *Discours politiques et militaires*, p. 140.
[2] *Idem*, p. 142.

que le texte. Je dois m'arrêter et indiquer à la curiosité des lecteurs, sans les analyser, un discours amusant sur la pierre philosophale et deux autres plus sérieux et d'un plus grand mérite de pensée, qui témoignent également du vif esprit et de l'élévation de l'écrivain. Le premier traite de la méditation accessible et désirable à gens de tous états selon leur capacité, même au peuple rustique et au soldat; de quoi l'exemple de La Noue est la meilleure des preuves; l'autre est à l'adresse des épicuriens de tout étage : épicuriens de cour et des grandes cités, épicuriens « nourris ès guerres, » sans parler des Enfants sans souci, « gens, dit-il, qui ne passent point le gigot de mouton, le flacon de vin et le jeu de quilles. » Il expose d'un style gai et leste leurs théories de bien vivre, leurs attaques contre les hommes de vertu et de piété, et leur répond en philosophe et en chrétien par de nobles considérations sur la pureté, qui est la force du corps et de l'âme.

L'âme de cet écrivain guerrier était sans doute née généreuse et forte, et ses qualités se fussent manifestées quand même il n'aurait pas suivi les enseignes du calvinisme. Mais il y a, si j'ose ainsi dire, dans le tour de ses vertus et dans ses idées de préférence, des nouveautés étrangères aux

écrivains catholiques du même temps et du même métier, et qui appartiennent certainement au protestant. La Noue, on l'a vu, est assurément bon soldat et loyal serviteur de son maître, mais son honneur n'est pas celui d'un Lancelot et d'un Amadis, comme il n'est pas noble du roi à la manière de ces gentilhommes de Henri II, qui, au dire de Henri Estienne, avaient pour tout *Credo :* « Je crois au roi et à la reine sa mère. » L'obéissance du sujet est subordonnée à la morale du chrétien : elle observe, examine et juge.

Le style de La Noue mérite attention : d'une élégante aisance dans sa clarté parfaite, il est encore vigoureux, très-serré, rempli ici et là de traits pittoresques et d'un relief ferme, comme son langage, qui, déjà singulièrement direct, s'est formé sur celui des réformateurs, et leur doit sa précision dialectique. A tous égards, l'auteur des *Discours politiques et militaires* est de notable valeur parmi les écrivains de la réformation, et c'est à peine si l'intérêt trop peu général de quelques-uns de ses sujets justifie l'oubli où est tombé son livre, dont on parle quelquefois, mais que peu de lecteurs connaissent.

DUPLESSIS-MORNAY.

Duplessis-Mornay tient de plus près que La Noue aux destinées du calvinisme; il est le représentant politique des Églises auprès de Henri IV avant son abjuration; et après, il en est à de certains égards le chef principal jusqu'au moment où, sous la minorité de Louis XIII, les protestants reprennent les armes contre la royauté. Duplessis est théologien, Bras-de-Fer ne l'était que pour les besoins de sa foi personnelle et n'écrivait pas sur le dogme, la controverse et l'Église. Mornay était un évêque botté, moitié soldat et capitaine, moitié docteur et homme d'État. En outre, chez son compagnon de bataille, il restait en saillie beaucoup du gentilhomme chevaleresque, du Bayard; chez Duplessis, les trois personnages qu'il remplit, d'homme d'État, de chef militaire et de théologien, se sont en quelque sorte fondus, et aucun d'eux ne se détache fortement sur l'autre.

Je ne sais si la physionomie de l'homme y gagne ou si elle y perd, mais il est certain que l'écrivain n'y gagne pas autant qu'on serait disposé à le croire; l'homme d'action a laissé une empreinte plus ferme, plus décidée, dans les *Discours* de La Noue que dans les livres de Duplessis.

Philippe de Mornay, fils du seigneur chevalier de Buhy, naquit vers le milieu du seizième siècle, en 1549, dans le pays Vexin, d'une bonne famille de noblesse qui n'appartenait pas encore à l'Église protestante. Sa première instruction lui fut donnée par un ministre de la religion réformée; mais envoyé à Paris au collége de Lizieux, il resta entre les mains de zélés catholiques jusqu'à la mort de son père. Rappelé par sa mère, qui depuis longtemps nourrissait les croyances de la réforme, il grandit auprès d'elle, élevé à petit bruit dans la foi nouvelle; enfin un peu avant le colloque de Poissy, mademoiselle Mornay franchit le fossé avec sa famille et fit profession ouverte de la religion.

Le jeune calviniste ne tarda pas à donner des preuves de la sincérité de sa profession, en résistant victorieusement aux instances d'un oncle qui était d'Église et voulait lui laisser ses bénéfices. En 1567, il aurait déjà combattu sous les drapeaux

de Coligny s'il ne se fût cassé la jambe en allant rejoindre l'armée protestante. L'année suivante il commença son voyage universitaire, en Suisse d'abord, puis en Allemagne, où il apprit l'allemand, « plus par art que par usage, » disait sa femme d'après lui, « pour éviter la compagnie des Allemands, qu'il était difficile d'avoir sans quelquefois boire outre mesure. » En Italie où il fit, muni d'une grande lecture, une tournée d'archéologue et d'historien, il soutint, sans peur des suites, maintes disputes et conférences théologiques; c'est à grand'peine s'il échappa à l'inquisition romaine. Après de nouveaux voyages entremêlés de nouvelles études, Mornay revint trouver Coligny à Paris; c'était aux approches de la Saint-Barthélemi. Il échappa aux assassins et parvint à gagner l'Angleterre. C'est là que sa gravité, son caractère sérieux, sa parole et sa plume également faciles, commencèrent à le désigner pour des missions politiques. La Noue le pressait de revenir en France pour se joindre au duc d'Alençon, auquel lui et d'autres seigneurs protestants avaient fait la faute de s'associer, dans l'espérance de faire de ce parti l'appui armé de leur cause. D'abord Mornay répondit sagement qu'il ne fallait pas mêler les affaires de la religion avec celles du

duc d'Alençon, « mais faire son cas à part et se contenter d'avoir bonne intelligence avec lui[1]. » Mais il céda enfin, et prit aussi les armes : dès lors jusqu'à l'époque où le roi de Navarre commença à l'employer, sa vie fut remplie de périls, d'occupations et d'incidents de toutes sortes. Blessé, puis prisonnier, puis rendu à la liberté mais non au repos, il écrit des livres et se marie. Une fois attaché au service du roi de Navarre, il ne le quitte plus, jusqu'à son entrée à Paris, que pour remplir les nombreuses et importantes missions dont son maître le charge, en particulier, auprès de la reine d'Angleterre. Il est à ses côtés à la bataille de Coutras; à Ivry il chargea à la tête de ses gendarmes la cavalerie du comte d'Egmont. Alors « premier que d'aller à la charge, il fit prier Dieu à la tête de sa troupe par M. de Fleury, qu'il avait mené avec lui, puis exhorta ses compagnons à leur devoir et les mène au combat. » Voilà la vraie physionomie de Mornay, si faiblement dessinée dans ces vers de *la Henriade* :

> Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,
> Condamne les combats, plaint son maître et le suit.

Mornay allait à la charge, en brave huguenot,

[1] *Mémoires* de madame de Mornay *sur son mari*, p. 74.

pour sa cause et non pour l'honneur; il ne condamnait point les combats, les conseillait au besoin; il ne plaignait pas son maître et marchait bravement à ses côtés. Son poste principal est toutefois au conseil, où la direction des affaires étrangères roule essentiellement sur lui; il est tour à tour ministre, chef de bureau, commis au besoin et ambassadeur lui-même. Il fut longtemps à lui seul, dans le gouvernement du Béarnais, ce que furent dans le cabinet du roi de France Sully, Jeannin, Villeroy [1].

On a réuni sous le titre de *Mémoires de Duplessis-Mornay* la collection volumineuse, quoique très-incomplète, des lettres et dépêches diplomatiques rédigées par le conseiller d'Henri IV, mêlées à sa correspondance politique, mais non officielle, et à quelques récits des événements publics, qu'il avait dressés dans le but d'écrire un jour, comme de Thou, l'histoire de son temps. Ses instructions pour les ambassadeurs, ses lettres écrites pour le roi, ses rapports et ses avis politiques, sont rédigés

[1] C'est ce Duplessis, le Duplessis-Mornay de Henri IV, qu'un militaire s'est attaché à peindre dans un ouvrage assez récent, *Duplessis-Mornay*, par M. Joachim Ambert, officier supérieur de cavalerie. Paris, 1847. Pour le Duplessis religieux et théologien, il a été traité avec soin dans une série d'études publiées par *le Semeur* en 1848, t. XVII.

avec une grande aisance et une clarté qui n'est toutefois pas celle de la concision. Henri IV l'appelait son *écritoire*, et de cette écritoire tombaient avec une abondante égalité les demandes, les ordres et les raisons à l'appui ; ici encore son prince était son maître.

Les *Mémoires* de Mornay, tels que nous les possédons, ont la même valeur historique que les *Économies* de Sully, mais ils sont loin de présenter le même intérêt de lecture. Les considérations et les avis de Duplessis ont de l'éloquence, éloquence philosophique et religieuse ; ses jugements sont lumineux, graves, solides, et dictés d'habitude par les principes d'un calvinisme sérieux ; mais ses récits, quand il en fait, sont froids, le souvenir des batailles ne suffit pas à les animer, l'écritoire du Béarnais y paraît beaucoup plus que son capitaine [1].

Le moment vint où Mornay, se trouvant placé entre sa fortune et les intérêts de sa religion, cessa d'être nécessaire et devint importun. La messe royale se préparait ; Henri IV, qui semblait dans une cruelle perplexité, consultait tout le monde

[1] Il est vrai que, d'après le rapport de M. Avenel, qui a examiné avec soin l'original des *Mémoires*, la dernière édition donnée en 1824 serait des plus inexactes.

autour de lui : il prit l'avis de Duplessis. Sully, qui voyait clair dans les réels désirs de son maître, les avait pleinement satisfaits par sa réponse ; Mornay, comme d'Aubigné, tint ferme et combattit le vœu de Henri. Sincère et sérieux calviniste, il avait à cœur sa religion et son Église ; ses convictions religieuses étaient plus fortes que son ambition personnelle et son dévouement aux intérêts politiques du roi. A la différence de d'Aubigné, qui ne voyait d'avenir pour Henri IV que dans l'appui de la vieille phalange huguenote, il savait fort bien que l'abjuration de son maître était la plus simple solution des difficultés qui l'empêchaient d'entrer à Paris pour y saisir sa couronne, mais il prévoyait tout aussi nettement ce qu'il en coûterait aux Églises. Il combattit tant qu'il put, et sans reculer, la résolution que son roi était depuis longtemps impatient de prendre. Il fut vaincu.

Dès ce moment, le personnage politique commence à disparaître. Le traité pour la soumission du duc de Mercœur est encore, à cette date, son plus important travail. Mais déjà aussi Mornay rédige les proclamations des Églises, et prend dans leur direction une position qui bientôt demeurera sa seule influence. Cette attitude, où rien

d'altier ni d'offensant ne se découvre (Mornay n'était ni véhément, ni acerbe, ni ambitieux), ne laissa pas que d'être déplaisante à Henri et encore plus à Sully, qui n'avait pas pardonné aux « gens de Consistoire » la préférence donnée sur lui à Mornay pour le gouvernement de Saumur, et à Duplessis le mérite que, selon lui, il s'était arrogé à son exclusion dans l'alliance des deux Henri. Cependant, lorsque Mornay faillit, en plein Paris, tomber sous les coups du gentilhomme Saint-Phal, qui pour se venger le voulut faire assassiner par ses gens, Henri IV lui écrivit cette lettre chaleureuse si souvent répétée en témoignage de l'amitié du monarque pour son ancien ministre. Il lui promettait vengeance, et il tint parole : Saint-Phal fit des excuses à Duplessis devant toute la cour. Henri IV aurait encore mieux reconnu les services de ce fidèle ami, en le défendant contre l'intrigue qui le fit tomber dans une disgrâce complète, après lui avoir fait subir une humiliation bien plus amère pour le gentilhomme théologien que la défaveur du prince.

Mornay, ainsi qu'on le verra, avait trouvé au milieu de sa besogne d'homme d'État et de guerrier le temps de composer, pour le service de sa croyance, plusieurs traités de théologie. En 1598,

il en publia un sur l'eucharistie, qui fit du bruit. Mornay y présentait sa doctrine appuyée sur cinq mille passages tous tirés des Pères et d'autres théologiens. C'était bien de l'érudition, et c'est ce qui perdit l'auteur. Duperron, assisté de docteurs catholiques, prétendit que cinq cents de ces passages étaient falsifiés et qu'il le prouverait. L'accusation fit éclat, et Henri, pressé par le pape, ordonna que la chose fût examinée et débattue devant des commissaires royaux, dans une conférence entre l'auteur du livre et ses accusateurs. Duperron et Mornay furent mis en présence à Fontainebleau. Mornay pris au dépourvu, car on n'avait pas voulu lui indiquer d'avance les points qui seraient attaqués, perdit la tête devant des éditions qui n'étaient pas celles qu'il avait consultées, et abandonna bientôt l'assemblée, après une courte résistance. Au reste, les cinq cents allégations taxées de faux s'étaient, devant la commission, réduites à soixante, puis à neuf, qui aux yeux de Mornay étaient telles « qu'il n'y avait que l'illusion volontaire qui les pût révoquer en doute. » Il est difficile de savoir la vérité sur cette conférence, dont catholiques et protestants interprétèrent le résultat comme une victoire de leur opinion. Au rapport d'Auguste de Thou, un des

commissaires, quelques-unes des citations étaient controuvées; et cependant il est impossible de croire que Mornay les eût altérées à bon escient: il faut croire que son érudition fut secourue par des aides moins scrupuleux ou plus passionnés, qui lui fournirent ces malheureux passages.

Mornay frappé au cœur ne se méprit point sur la portée de son échec : il ne vit pas même le roi, et se retira à Saumur. En arrivant, il écrivit à M. de Loménie : « Je me suis retiré par l'avis de mes amis, parce que la procédure qu'on a tenue envers moi m'a dû faire croire qu'on en avait envie. De quel visage prendre congé du roi, après un tel vacarme? Je passerai donc ici mon amertume le plus doucement que je pourrai, et comme j'espère, ne manquerai point de consolation contre cette chute[1]. »

Madame Duplessis, dans la *Vie* de son mari, prétend que le ciel manifesta son courroux en envoyant sa foudre le même jour sur deux églises catholiques. Six ans plus tard, un autre coup de foudre l'atteignit elle-même : elle perdit son fils unique, tué au siége de Wessel. Déjà malade, elle succomba à cette douleur, et Mornay continua

[1] *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, t. IX, p. 270.

solitairement une carrière encore longue, chef réel des Églises réformées de France, plus toutefois pour la doctrine que pour la conduite. Dans les mouvements protestants qui eurent lieu sous la régence de Marie, il joua auprès des assemblées le rôle d'un modérateur sincère, et même en 1620, alors qu'on voulut réunir le Béarn à la couronne, il tâcha de calmer ses coreligionnaires. Cette conduite ne suffit pas pour dissiper les défiances de la cour. Le roi vint à Saumur, et sous prétexte de le loger dans le château, on en fit sortir Mornay qui, malgré ses réclamations, n'y rentra plus. A trois ans de là, en 1623, il mourut dans sa baronnie de Forêt-sur-Sèvre, âgé de soixante-quinze ans.

Mornay a considérablement écrit. Sa *Vie* mentionne, comme fruits de ses divers loisirs, un grand nombre d'ouvrages de toutes dates, quelques-uns politiques, mais la plupart de nature religieuse ; plusieurs aussi n'ont jamais paru, d'autres ne se retrouvent pas. Le premier qui ait vu le jour fut, selon madame Duplessis, un écrit latin *sur la Puissance légitime d'un prince sur son peuple*. Or, tel est réellement le sujet du fameux

Vindiciæ in tyrannos, attribué à Hubert Languet, et tel est aussi, précisément, le titre de la traduction qui en parut en 1581. Languet et Mornay étaient étroitement liés : le *Vindiciæ* fut-il leur œuvre commune [1], ou madame Mornay, qui écrivait sur les notes et peut-être sous la dictée de son mari, fait-elle quelque confusion avec la traduction de 1581 ? ou enfin l'analogie n'est-elle que fortuite, et la dissertation de Mornay originale? C'est ce qu'on ne peut résoudre, faute de données suffisantes. Dans la dernière supposition, qui n'a rien d'inadmissible, la perte du livre, écrit sous l'impression des souvenirs encore récents de la Saint-Barthélemi, serait bien regrettable; il eût été intéressant de voir si l'auteur, comme Languet, procédait aussi d'Hotman et de la *Gaule franke*, ou s'il se montrait moins hostile à la royauté.

[1] D'Aubigné, dans son *Histoire universelle* (t. II, liv. II, ch. 2), dit que le *Vindiciæ* fut « avoué par un des doctes gentilshommes du royaume, renommé pour plusieurs excellents livres, et vivant encore aujourd'hui avec autorité. » Ces désignations conviennent très-bien à Mornay, qui alors, vers 1617, commandait encore dans Saumur; mais d'Aubigné ajoute : « Depuis, on a su qui en était le véritable auteur, savoir H. Languet. » L'hypothèse que Languet aurait repris en sous-œuvre le livre de son ami, et d'accord avec celui-ci, expliquerait et concilierait bien les deux allégations de d'Aubigné.

Le second ouvrage de Mornay eut une origine plus paisible. Mornay, retiré à Sedan en 1575, voyait tous les jours la veuve de M. de Retz, de la religion comme lui, jeune femme d'un esprit sérieux et distingué et qui devint sa compagne. « Elle passait doucement sa solitude, dit-elle elle-même, en l'arithmétique, en la peinture et autres études dont ils devisaient quelquefois ensemble. » C'est dans un de ces entretiens d'une galanterie tout austère, entre un officier de vingt-six ans et une jeune veuve de vingt-quatre, que celle-ci demanda à Mornay un traité sur la vie et la mort, avec les pensées des anciens sur le même sujet. L'amant respectueux obéit avec empressement, et ce furent là sans doute tous les sonnets amoureux dont il paya tribut à sa maîtresse. Au reste, l'ouvrage se ressent de son origine, car c'est peut-être de toutes les compositions de Mornay la plus vivement écrite. *Ce Discours de la vie et de la mort* est sans originalité quant au fond : c'est une redite, heureuse de style, des plus éloquentes paroles de l'antiquité philosophique et chrétienne sur la mort, qui n'est que le terme des douleurs de la vie et le passage à l'éternité. On y trouve confondues les idées des Pères de l'Église et celles de Cicéron et de Sénèque.

Il y a de la vigueur, de la rapidité et du trait dans ce morceau, à côté de cette argumentation prolixe et surabondante qui est le défaut commun des écrivains réformés. Les traits suivants sont assurément énergiques.

« La vie n'est qu'un souhait de l'avenir et un regret du passé, un dédain de ce qu'on a goûté, et un appétit de ce qu'on n'a point encore goûté, une vaine mémoire de l'état passé, et une attente incertaine de l'état futur. — Voici maintenant la mort venir à nous. Voici celle que tant nous redoutons qui s'approche... Arrêtons-nous, demeurons fermes, regardons-la entre deux yeux, et nous la trouverons tout autre qu'on ne nous la peint, et en tout autre visage que notre misérable vie. La mort met fin à cette vie. Cette vie est une misère et une tempête perpétuelle. — Nous pensons ne mourir que quand nous rendons nos derniers soupirs, et si nous y prenons garde, nous mourons tous les jours, à toutes heures et à tous moments. Nous appréhendons la mort comme une chose à nous inusitée, et nous n'avons rien plus commun en nous. Notre vivre n'est qu'un mourir continuel[1]. »

Je cite encore ce passage sur le suicide des stoïciens :

« Meurs-tu jeune, loue Dieu, comme le marinier qui a eu un vent frais en poupe pour le conduire tôt au port. Meurs-tu vieil, loue-le pareillement, car si tu as eu moins de vent, aussi as-tu peut-être eu moins de vagues. Mais ne pense pas

[1] *Excellents traités et discours de la Vie et de la Mort, recueillis de divers auteurs*, etc., chez J. Durant, 1581, p. 54-57.

te hâter ni tarder à ta fantaisie, car le vent n'est point en ta puissance, et au lieu de rebrousser au port, tu ferais naufrage. Dieu en retire l'un de la besogne dès le matin, l'autre à midi et l'autre vers le soir. Il en exerce l'un jusqu'aux premières sueurs, l'autre il le hâte au soleil, et l'autre il le cuit et le dessèche tout à bon escient. Mais il n'en laisse pas un seul des siens dehors, ains les met tous en son repos et leur donne leur loyer à chacun en son temps. Qui quitte sa besogne avant que Dieu l'appelle la perd, et qui l'importune devant le temps perd son loyer. »

Je passe au *Traité sur l'Église*[1], que Mornay composa en 1577, et qui ne m'a pas paru se distinguer autrement que par une exposition précise et méthodique des nombreux traités sur la même matière écrits par les docteurs calvinistes. Cet ouvrage, approuvé à Genève et accueilli avec un applaudissement général par le synode de Vitré, mit son auteur en grande réputation dans le troupeau et le clergé protestants. Ce fut le premier ouvrage important que Mornay écrivit pour le service de leur cause. Le dernier fut son *Mystère d'Iniquité*[2], sorte d'histoire polémique de la

[1] *Traité de l'Église, auquel sont disputées les principales questions qui ont esté meues sur ce point en notre temps.* Cet ouvrage, écrit par Mornay en 1577 et 1578, fut imprimé à Genève, in-8°, en 1579.

[2] *Le Mystère d'Iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté.* Genève, in-8°, 1612.

papauté, écrite contre les théories de droit public ecclésiastique de Baronius et de Bellarmin. Aucune de ces productions théologiques, auxquelles il faut joindre le malheureux *Traité de l'Eucharistie*, ne présente Mornay écrivain sous un aspect particulier et nouveau. J'en dirai autant des *Méditations sur quatre Psaumes de David*[1], réflexions suggérées par une solide piété. Je remarquerai seulement qu'elles sont bien froides auprès d'une autre méditation sur le Psaume LI, que je trouve dans le même volume, traduite du latin par Simon Goulart. On sent dans celle-ci le souffle d'une ardeur dévorante et la passion profonde, non d'un disciple, mais d'un réformateur. Il est vrai qu'elle est de Savonarole.

L'œuvre capitale, la meilleure assurément en tous points de Duplessis-Mornay, c'est son *Traité de la Vérité de la Religion chrestienne*. Il le commença en Flandre, où il s'arrêta en 1579 au retour de sa mission de Londres. Interrompu dans son travail par une longue maladie, il le reprit enfin et l'acheva en 1581, à Anvers, où le célèbre Plantin l'imprima. La réforme est hors de cause dans cet ouvrage, qui n'est écrit ni pour elle ni même

[1] *Méditations chrestiennes sur quatre Psaumes du prophète David*. Pour Jacques Chouet, in-12, 1591.

contre son ennemie; c'est leur défense commune qu'il embrasse contre les erreurs de la raison et avec les armes de la raison elle-même. Le christianisme y est établi et démontré contre toutes les philosophies et les religions, à l'aide de leurs propres aveux et de leurs propres origines. On a dit que la philosophie, confondue durant tout le moyen âge avec la religion sous le nom de théologie, ne s'en est séparée complétement qu'à Descartes. C'est, je pense, se tromper d'un siècle. Le divorce était accompli dès les premiers pas décidés de la réformation qui, en dégageant la religion de la scolastique, livra du même coup la philosophie à elle-même; celle-ci marchant d'un pas mal assuré, composé encore informe des débris incohérents de la pensée antique et de ses propres conceptions, ne laissa pas de faire son chemin assez vite pour que la réformation elle-même fût bientôt obligée de la combattre, afin de l'arrêter dans sa route et de la rattacher au christianisme. On a vu comment s'y prit Viret dans la partie de son *Instruction chrestienne* où il s'adresse surtout aux naturalistes; la seconde attaque, plus générale, fut celle de Mornay, et l'œuvre inachevée de Pascal n'est réellement que la troisième, dirigée à la fois contre les tendances de Montaigne et celles

de Descartes. Il y a nécessairement entre la conception de Pascal et le livre de Mornay des rapports communs, un ordre d'arguments tout semblables, mais il y a aussi des différences notables qui ne tiennent pas uniquement à la disparité de génie de ces deux écrivains, mais aussi à l'état philosophique des esprits aux deux époques. Notre auteur commence son livre par l'examen de cette question : si la religion peut se démontrer par la raison? Il répond par quelques pages de bonne logique, où il établit que si on ne peut disputer contre ceux qui nient les principes par les principes, on le peut avec ceux qui ont avec nous des principes communs à côté de maximes contraires. Ainsi, le chrétien prouvera la vérité de l'Évangile aux juifs qui la nient, en s'appuyant sur l'Ancien Testament, qu'ils reconnaissent tous deux; il en prouvera autant au païen par la nature et la philosophie, commune à l'un et à l'autre. Mais Mornay ne songe pas à celui qui, se voyant dans une terrible ignorance de toutes choses, reste au milieu de son indifférence profonde sans tenter d'en sortir, se laissant mollement descendre vers la mort, incertain de l'éternité. Celui-là n'a pas de principe, et c'est justement le disciple qu'a choisi l'imagination de

Pascal, effrayé de cette grande misère de la créature raisonnable. Mornay n'imagine pas cet indolent sans croyances que le dix-septième siècle commença à connaître, mais qui n'existe point au seizième, où rien n'est paisible et silencieux, pas même l'incrédulité; il ne s'adresse pas davantage au rêveur métaphysicien qui se débat oppressé sous les savantes incrédulités de sa raison. Aussi on ne trouve dans le *Traité de la Vérité* aucune trace de ces mélancoliques voyages du philosophe catholique dans les solitudes profondes et dévastées de l'âme humaine. Mornay, toujours en labeur, homme de mission et de démarches politiques, va droit aux adversaires directs du christianisme, c'est avec ceux-là qu'il ouvre la campagne. C'est aux athées résolus qu'il en a, aux païens, aux épicuriens, aux juifs et aux mahométans, et c'est à eux tous, ou plutôt à leurs docteurs, qu'il veut démontrer la vérité de la religion chrétienne.

Le plan de Mornay, simple, bien enchaîné et méthodique, a été adopté plus tard, en quelques parties, par la plupart des protestants qui ont repris le même sujet; et c'est peut-être le plus solide et le plus original mérite de l'ouvrage.

La base de la démonstration, c'est cet axiome

universellement consenti, qu'il y a à ce monde une cause extérieure qui l'a créé de rien; cause infinie, car entre rien et quelque chose l'espace est infini. Cette cause infinie, c'est Dieu, elle est unique, car deux infinis ne se peuvent imaginer ensemble; tout, d'ailleurs, montre l'unité dans le Créateur et dans l'univers intellectuel; le bien et le mal ne sont pas deux principes, mais l'éloignement ou le rapprochement plus ou moins extrême du seul principe. Dieu donc a créé le monde; en d'autres termes, le monde n'est pas éternel, il n'est pas même ancien, et Mornay ne sait « quels yeux ont eu ces philosophes qui aiment mieux éterniser les pierres, les rochers et les montagnes, qu'eux-mêmes pour qui elles sont faites. »

Dans ce monde Dieu a placé l'homme, expression résumée de toutes les perfections de la chose créée, et dans cet homme il a logé une image de la nature divine. Le but pour lequel cet être a été créé est de connaître et de servir Dieu, c'est là le souverain bien; il l'a perdu après l'avoir possédé, et son âme désormais corrompue est condamnée à chercher son premier bonheur sans pouvoir jamais le retrouver par sa seule vertu. Mais la loi ancienne est venue à son secours. Elle lui appor-

tait des promesses, la Bonne-Nouvelle les a confirmées, et Mornay termine sa tâche en démontrant la vérité et la fécondité des deux révélations. Riche jusque-là, le traité, comme tant d'autres, est bien maigre sur l'insuffisance de l'ancienne alliance, l'opportunité et la nécessité de la révélation chrétienne. Il n'était peut-être pas encore nécessaire d'entrer plus avant dans ce sujet : alors les incrédules niaient tout en masse, et dès le point de départ ; les fidèles n'éprouvaient encore nul besoin philosophique de satisfaire leur intelligence sur cette grande question.

Tel est l'enchaînement des matières du *Traité de la Vérité* de Duplessis, mais à chacun des points de doctrine il s'arrête, et, fidèle à ses projets de démonstration, cherche toujours dans l'antiquité et dans les notions habituelles des hommes le consentement forcé de la raison à la doctrine exposée ; aussi la *Vérité de la Religion chrestienne* présente-t-elle à la fois, et tout à côté l'une de l'autre, la logique familière du sens commun et les déductions scientifiques de la philosophie. Dans cette dernière portion du livre, et ce n'est pas la moins ample, Mornay déploie une vaste instruction. Il reproduit les pensées des philosophes de toutes les écoles, et en particulier des académi-

ciens, sur le sujet qui a provoqué leurs plus admirables méditations; il les commente et au besoin les réfute avec une indépendance d'investigation et de critique qui rappelle le penseur protestant; enfin il les traduit souvent avec bonheur dans un style court et nerveux, dont la force n'est pas toujours sans recherche.

En revanche, des comparaisons très-familières et accumulées, qui ont trop souvent le tort d'être encore plus expressives que concluantes, dominent à l'excès dans l'argumentation. C'est du reste le défaut coutumier de l'auteur, comme de tant d'autres qui ont écrit sur des sujets religieux, que de faire argument de tout, et d'enrôler à la légère parmi leurs preuves des faits qui, prouvant tout et jusqu'aux propositions contraires, ne prouvent rien en réalité. Il faut respecter ces erreurs de logique, car elles sont le résultat de convictions profondes, mais elles sont infiniment dangereuses en ce qu'elles montrent les bornes de la raison du démonstrateur, et frappent jusqu'à un certain point de discrédit ses autres preuves plus solides. A ces défauts près, le *Traité de la Vérité* est sans contredit un des livres les plus réguliers et les moins indigestes, non-seulement de la littérature calviniste, mais

de toute celle du siècle; la méthode s'est déjà sensiblement dégagée des excès de matière sous lesquelles on avait peine à la suivre, et l'ouvrage de Mornay doit être considéré comme un des jalons essentiels du chemin qu'a fait du seizième au dix-septième siècle la logique renouvelée. Je bornerai là cette analyse, et me contenterai d'indiquer les idées dont il peut être instructif de constater l'existence à la date de notre livre et dans la littérature calviniste. Les passages qui les renferment me serviront en même temps d'exemples.

De même que l'*Instruction chrestienne* de Viret, le livre de Mornay, à défaut de son intérêt direct et religieux, aurait celui d'un document intéressant pour l'histoire de la science, car les allusions aux notions scientifiques de toute espèce y sont continuelles, et servent à constater le degré de créance ou de développement qu'ont obtenu au temps de l'écrivain nombre de faits ou de doctrines scientifiques. Le chapitre où Mornay établit sa thèse que rien n'est ancien dans le monde, à commencer par le monde lui-même, est une des plus riches données en ce genre. On y trouvera, par exemple, une sorte d'inventaire de toutes les récentes découvertes géographiques d'alors, avec un

commentaire qui montre comme l'esprit de théorie savait déjà user de ces nouveaux mondes. Mornay s'en aide pour démontrer son système du progrès de la terre, ainsi qu'il appelle la loi qui a régi la population successive du globe. Le Taurus est le point central d'où s'étendent les premières populations de notre sphère; en sorte que plus un pays en est éloigné, plus récente y est la demeure de l'homme. Mornay en voit la confirmation précoce dans les découvertes qui se sont faites depuis cent ans dans cette moitié du monde, jusqu'alors si inconnue à l'autre. Il se moque à ce sujet de Pline l'ancien et de ses cyclopes à tête de chien. On remarque à tout instant dans son livre un mince respect, non-seulement pour Pline, que les docteurs calvinistes détestent comme matérialiste, ou pour parler avec eux comme naturaliste, mais même aussi pour l'autorité de l'antiquité, alors si universellement et pieusement vénérée. On a vu Hotman insister sur l'origine germanique des Francs avec autant d'orgueil national qu'on en mettait de son temps à la rattacher aux origines romaines; nous avons remarqué que La Noue acceptait cette théorie. Mornay va plus loin, et oppose hardiment aux admirateurs des douze Tables de la république ro-

maine les vieilles législations saliques et bourguignonnes. Le passage est expressif : « Et ces douze Tables que sont-ce, je vous prie, que l'enfance des lois romaines? que rudiments bien simples de police, tels qu'on trouve aujourd'hui entre les plus barbares, et que nous admirons par un sot zèle d'antiquité ès anciens Romains; et méprisons les anciens Allemands, Thuringiens, Bourguignons, Saliens et Ripuaires, qui les avaient trop meilleures que celles-là [1]? » Et Mornay parle ici en connaissance de cause; il avait fait quelques années auparavant, en 1571, sur les lois saliques, ripuaires, etc., un commentaire surtout philologique, dont la perte doit être regrettée.

J'ai parlé des comparaisons argumentatives prodiguées par Mornay. En voici un exemple; il s'agit du mouvement du ciel :

« Voire mais, dira quelqu'un, le ciel va toujours, et en tant de siècles et d'âge nous n'y apercevons point d'altération. Pauvre homme que tu es ! Et ton cœur et ton poumon ont un mouvement perpétuel; ils ne font jamais de pause, et avec tout ton esprit tu ne le peux ni avancer ni restreindre. Les médecins le tâtent et n'en peuvent trouver la cause. Les philosophes se perdent en la cherchant. Et toutefois n'en sais-tu pas la fin et le commencement? Toi-même fais-tu pas des mouvements que les hommes comme toi jugent être sans fin;

[1] *De la Vérité de la Religion chrestienne*, p. 149.

des moulins étranges, des vis et autres espèces d'automates, dont jusqu'aux enfants n'ignorent le commencement? Et sous ombre que depuis quelque temps cette grande roue du ciel tourne sans fin, seras-tu ou si enfant ou si aveugle, que de croire qu'icelle tourne de toujours? O homme! ce même ouvrier qui a monté l'horloge de ton cœur pour quelques dizaines d'années a monté ce grand pourprix pour quelques millaines. Ses tours sont grands, et les tiens petits; mais quand tu auras bien calculé, ils se rapportent tous en un[1]. »

Le chapitre de la Providence m'offre encore un exemple dont je citerai un fragment, auquel on ne refusera pas cette sorte d'éloquence vigoureuse et piquante qu'on admire dans les *Essais*. Mornay répond à l'homme qui se hâte de conclure d'un désordre apparent à l'anarchie universelle :

« Combien plus dois-tu retenir tes reproches si tu considères que le monde est un poëme conduit à une certaine fin, et par un très-excellent poëte; et quel ordre y penserais-tu voir, si on te pouvait représenter tant de siècles et de mutations, comme une comédie tout en un jour? voire seulement la conduite d'une seule gent en un siècle? Tu as vu Pompée vaincu : voilà une dissonance qui offense tes oreilles. Tu as vu César rapporter son épée teinte du sang du sénat. Si tu es enfant, tu pleures; si tu es homme, tu apaises l'enfant et attends la catastrophe et le jugement du poëte. Là-dessus le chorus chante et puis fait une pause. Il semble que le poëte ait oublié la justice; et si tu t'en vas de l'assemblée sur ce

[1] *De la Vérité*, etc. p. 134.

point, tu ne sauras que juger de lui. Demeure un peu et écoute la note qui en suit : César est mis à mort par les siens propres. Voilà la dissonance tournée en un bon accord. Ton enfant voit cette superbe qui bravait tout le monde, percée à jour en infinis endroits. Alors, quelque petit qu'il soit, aperçoit-il aucunement la providence du poëte. Or, vois-tu pas donc derechef que nous sommes des enfants qui voulons contreroller (contrôler) la chanson de tous les siècles par une note; une longue harangue par une lettre; nous, dont la vie au regard de l'univers est moins qu'en la chanson, une minime brève[1]. »

Je voudrais reproduire ici dans leur étendue les remarques de Mornay sur le style des Écritures; ce sont d'excellentes pages çà et là vivement éloquentes, où, guidé par l'intérêt de sa thèse et cette indépendance de jugement résultat incontestable de la réforme, notre philosophe établit, sans souci des rhétoriques, les vraies lois de l'expression, et écrase Cicéron sous Isaïe. Je dois me borner à quelques passages qui rappellent, pour la chaleur d'admiration et la solidité du goût, les belles pages de Chateaubriand sur le même sujet. Duplessis réplique à une objection dont s'avisait alors l'esprit d'opposition antichrétienne associé au superstitieux enthousiasme de la renaissance pour les lettres antiques, que

[1] *De la Vérité*, etc. p. 265.

si les Écritures étaient de Dieu, elles parleraient bien autrement que de leur style simple, nu et grossier :

« Je leur demande si le style doit pas être selon les personnes qui parlent; si la vertu de l'éloquence n'est pas ce qu'ils appellent le *decorum*; si, dis-je, autre n'est pas l'éloquence du sujet que du roi, de l'enfant que du père, de l'avocat que du juge...[1]? Quelle donc, je vous prie, sera la loi de Dieu, du Roi des rois...? Nous voudrions qu'il usât d'induction comme Platon, de syllogismes comme Aristote, d'élenches comme Carnéades, d'exclamations comme Cicéron, d'arguties comme Sénèque; qu'il choisît ses mots au poids, à la cadence et au son; qu'il y entrelaçât quelques mots recherchés, quelques propos allégoriques, éloignés de l'usage commun. Si nous voyions un édit de roi composé de ce style, qui n'y remarquerait incontinent une pédanterie, et à qui n'écorcherait-il l'oreille au lieu de plaire? Certes, plus donc est simple la loi, et mieux convient-elle à l'Éternel, vu que plus simple elle est, et mieux représente-t-elle la voix de celui qui peut toutes choses, mais qui plus est, plus simple elle est, et mieux convient-elle au peuple..... Que sera-ce donc si cette Écriture a en son humilité plus de hauteur, en sa simplicité plus de profondeur, en sa naïveté plus d'attraits, en sa grossièreté plus de vigueur et de pointe que n'en saurions trouver ailleurs? »

Mornay donne ici pour exemple les premières paroles de la *Genèse*, et passe de là aux histoires que renferme le saint Livre :

[1] *De la Vérité*, etc. p. 612 et 613.

« En l'histoire, que désirons-nous? une vérité : c'en est la matière. Quel plus grand argument de vérité que simplicité, un style qui remette les choses passées devant les yeux telles qu'elles étaient? Quel plus grand signe en voulons-nous que de sentir en lisant les affections mêmes de ceux que nous lisons? Viennent maintenant les plus durs cœurs et les plus dégoûtés palais du monde à lire ces histoires de notre Bible, comme Isaac est mené au sacrifice, Joseph reconnu de ses frères, Jephté troublé de la rencontre de sa fille, David affligé de la mort d'Absalon; ils sentiront, s'ils le veulent dire, un frémissement en leurs corps, une émotion en leur cœur, une tendresse d'affection en un seul moment, plus grande que si tous les orateurs de Rome ou d'Athènes leur prêchaient même matière en jours entiers. Que s'ils viennent à lire ces mêmes histoires en Josèphe, auquel l'empereur Tite ordonna une statue pour l'élégance de son histoire, après les avoir enrichies de tous les ornements de rhétorique, il les lairra (laissera) plus froids et moins émus encore qu'il ne les aura pris. C'est que la beauté véritablement ne veut point de fard; que plus elle est nue, et plus vifs sont ses attraits, et comme disent les orfévres, que plus belle est la pierre, et moins y faut-il et d'or et d'œuvre. Et n'est proprement autre chose monter nos Écritures sur hautes paroles, que monter un homme autrement bien proportionné sur des échasses, qui n'ajoutent rien à sa grandeur et lui ôtent de sa proportion naturelle. En nos Écritures aussi, nous avons des prophéties, et en ces prophéties des menaces, des exhortations, des véhémences. Et c'est en telles matières que les orateurs tonnent et montent sur leur haut parler. En ce genre les Latins font cas de Cicéron. J'atteste tous ceux qui ont lu l'un et l'autre de même jugement, quelle comparaison de lui à Isaïe, de ses

insinuations flatteresses et excuses d'ignorance puériles, aux entrées vives, graves et pleines de majesté d'Isaïe? des longues périodes de l'un, èsquelles il s'écoute si dévotement, à ces mots tranchants de l'autre, qui sont autant de coups de tonnerre redoublés pour étonner les plus obstinés[1]? »

Avec ses défauts, la *Vérité de la Religion chrestienne*, tout oubliée qu'elle est, reste néanmoins un livre digne d'être lu, ou du moins souvent ouvert, non-seulement par les hommes qui recherchent l'édification et une solide pâture pour leur intelligence, mais encore par ceux qui pour aimer une éloquence vive, un style pittoresque et pénétrant, des tours précis et des hardiesses lumineuses, n'ont pas besoin de lire sur la couverture d'un vieux livre le nom d'un écrivain fameux.

[1] *De la Vérité*, etc. p. 614.

THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

I

VIE DE D'AUBIGNÉ.

Un jour, madame de Maintenon, déjà puissante et entourée de la cour, écrivait de Richelieu à son frère : « J'ai apporté l'histoire de mon grand-père, c'est-à-dire, *sa Vie*[1]. » Elle y cherchait les preuves de sa noblesse ; elle y trouva aussi le fier, railleur et bizarre portrait du plus audacieux huguenot qui eût jamais parlé en face à l'aïeul de Louis XIV, car son grand-père c'était Théodore-Agrippa d'Aubigné, et cette histoire qu'il racontait lui-même était adressée à ses enfants. « Je vous conte, leur disait-il à la première page, je vous conte ce que j'ai fait de bon

[1] Madame de Maintenon fut toujours curieuse et au courant de ce qui concernait la mémoire de son aïeul, et vers la fin de sa vie elle fit demander à Genève le testament de d'Aubigné ; mais elle n'aimait pas qu'il fût trop question du sujet. Comme on le verra plus loin, ayant appris qu'un sieur Du Mont se disposait à publier en Hollande cette même histoire de son grand-père qu'elle lisait à Richelieu, elle trouva moyen d'en empêcher la publication.

et de mauvais, comme si je vous entretenais encore sur mes genoux. Je désire que mes belles et honorables actions vous donnent de l'envie, pourvu que vous conceviez en même temps de l'horreur pour mes fautes, que je vous montre à découvert, comme le point qui vous peut être d'une plus grande utilité. Faites-en après tel commentaire qu'il vous plaira, les heurs et malheurs ne sont pas de nous, mais de plus haut[1]. » Quel fut le commentaire de sa descendante, on l'ignore, et on peut le regretter sans doute, car il eût indiqué d'une manière piquante quelle

[1] *Histoire secrète de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même et adressée à ses enfants.* Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois en 1729, en tête d'une édition des *Aventures du baron de Fœneste,* annotées par Le Duchat. Ils auraient paru dès le temps de la paix de Riswick (Voir le *Journal littéraire* de La Haye, t. XVI), si l'un des plénipotentiaires de France, en ayant eu vent, n'avait trouvé moyen d'arrêter l'impression en donnant quelques louis d'or au sieur Du Mont, qui s'était chargé de gâter cet ouvrage en le mettant en plus nouveau français. On a mis en doute, on ne sait pourquoi, l'authenticité de cette autobiographie. Le caractère de d'Aubigné et son humeur s'y retrouvent si vivement empreints, qu'auprès de cette garantie, le témoignage de madame de Maintenon serait bien superflu ; mais il n'est pas besoin de ces preuves indirectes. M. le colonel Henri Tronchin possède dans ses archives, précieux héritage de famille, un exemplaire autographe de la *Vie de d'Aubigné,* dont l'origine est des plus authentiques. On sait, en effet, que par son testament d'Aubigné avait

longue route, si rapidement franchie, séparait les temps de la Ligue et du Béarnais de la royauté obéie de Louis XIV.

Le personnage de d'Aubigné est en effet le reflet le plus vigoureux et le plus coloré de tout ce que les temps et la réformation avaient imprimé de liberté à la pensée et aux actions des hommes intelligents. Il est gentilhomme, il est courtisan, homme de guerre et de commandement, ami des aventures, des coups d'épée et des amours romanesques, prêt enfin à rompre des lances à tous venants. C'est bien là la noblesse chevaleresque des rois de France. Mais ce même homme sait ce qu'il en est des brillantes apparences, et quand il bâtit, il est plus curieux de vacheries que de pignons. Gentilhomme, il a oublié ses titres de noblesse et ne les recherche que pour épouser une femme éperdument aimée; courtisan, et selon son expression assis au chevet des rois, il n'arrête

ordonné que tous ses manuscrits fussent remis entre les mains de M. Tronchin, pasteur et docteur en théologie à Genève, et l'un des plus illustres personnages de la république. J'ai comparé le manuscrit avec l'édition de 1731, faite sur une autre copie que l'édition de 1729, et sauf les remaniements de l'orthographe et quelquefois du style, je n'ai remarqué qu'un petit nombre d'altérations et de suppressions de quelque importance. Néanmoins, il est à désirer que ces piquants Mémoires soient publiés dans leur texte original.

aucun refus sur ses lèvres, aucune vérité si âpre soit-elle, sa plaisanterie est sanglante, ses traits percent et déchirent; soldat, il veut savoir où on le mène : il ne s'épargne pas et se dévoue, mais c'est à son choix; au besoin il tire l'épée pour son propre compte; nulle majesté, nulles paroles, aucune récompense de cour ne le subjuguent : il raille sans merci les tentateurs. Toute cette indépendance d'humeur et cet excès d'énergie auraient paru sans doute moins extraordinaires au temps des vraies guerres de religion, c'est-à-dire au début des premières luttes suscitées par la réforme; mais à l'époque de d'Aubigné, elles se détachaient, de plus en plus tranchées, sur le fond toujours plus sombre aussi de la docilité vénale et du découragement de la noblesse protestante. A mesure que la figure de Henri IV croît en majesté et sa royauté en puissance, la physionomie du chef calviniste gagne en hardiesse et en singularité. Sur cette route où la royauté, entraînant dans sa course les débris de tous les partis, s'avance vers la toute-puissance avec une vitesse à peine ralentie par les soulèvements des princes et des églises, quelques hommes résistent : leur voix a retenti dans les batailles, leurs gestes guerriers, leurs cheveux blanchis sous le casque, leur

accent de mépris ou leur colère véhémente et moqueuse, leurs paroles de liberté par-dessus tout, les font aisément reconnaître; or d'Aubigné est le premier parmi ceux-là.

Il y avait donc dans cette peinture matière à bien des réflexions, et à coup sûr l'esprit fin et sans illusions de madame de Maintenon dut en faire qu'elle garda soigneusement pour elle. Mais son silence est plus que suppléé par les livres de l'aïeul, œuvres d'un esprit plein de feu, de sens et d'indignation poétique, commentaires aussi de l'époque qui les a provoqués, parfois obscurs et nuageux, mais d'où s'échappent des éclairs qui illuminent la fin du seizième siècle et l'ouverture du dix-septième.

D'Aubigné est bien un de ces écrivains dont il parle dans son *Histoire universelle*, « de ces esprits aiguisés, affinés entre leurs dures affaires. » Il est difficile en effet d'imaginer une existence plus romanesquement agitée que la sienne et plus remplie jusqu'à la fin de merveilleux accidents. Cette extraordinaire destinée se fit voir jusque dans sa naissance, qui fut si terrible, dit-il, que les médecins donnèrent choix de mort entre la mère et l'enfant. La mère succomba, et Théodore-Agrippa, fils de Jean d'Aubigné, gentilhomme de Sain-

tonge, vint au jour le 8 février 1550, surnommé Agrippa (*quasi œgrè partus*) par la douleur du père. Cette femme distinguée était entre les plus doctes de son temps, et son fils, qui étudia dans ses livres, conservait précieusement un saint Basile grec commenté de sa main [1].

Ainsi d'Aubigné était né, comme l'auteur des *Essais*, dans une de ces maisons de gentilhomme où les lettres étaient singulièrement en honneur. Son éducation commença aussitôt, mais moins douce que celle de Montaigne. Ses précepteurs le menèrent d'un si dur train, qu'à six ans il lisait « aux quatre langues. » Dix-huit mois plus tard il traduisait le *Crito* de Platon, à ce qu'il prétend, poussé par cette vanité d'auteur qui ne lui manqua jamais : son père lui avait promis de faire imprimer sa traduction avec son effigie enfantine au devant du livre. Peu après, le germe d'une passion autrement profonde et sérieuse fut planté

[1] « J'achèverai en Catherine de l'Estang, votre grand'mère, laquelle son fils qui en écrit n'a jamais vue, et c'est ce qui m'a donné le nom d'Agrippa ; mais oui bien ses livres, dans lesquels j'ai étudié, ayant gardé précieusement un *saint Basile* grec commenté de sa main. » D'Aubigné s'exprime ainsi dans un petit ouvrage inédit très-curieux, que je citerai souvent : *Instructions à mes filles touchant les femmes doctes de notre siècle*. Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.

par son père dans le cœur du jeune Agrippa. Il faut laisser d'Aubigné parler lui-même. « A huit ans et demi son père l'amena à Paris, et en passant par Amboise un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnaissables sur un bout de potence, et il en fut tellement ému, qu'au milieu de sept ou huit mille personnes il s'écria : *Ils ont décapité la France, les bourreaux*, puis le fils ayant piqué après le père pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en lui disant : *Mon enfant, il ne faut point épargner ta tête après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction.* Encore que leur troupe fût de vingt chevaux, elle eut peine à se démêler du peuple, qui s'émut à de tels propos [1]. »

Mis à Paris entre les mains du savant Béroalde, mais bientôt après obligé de fuir avec son précepteur Paris et les bûchers, il fut pris et refusa de renoncer à sa religion en disant que l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu. Condamné à mourir, il fut sauvé dans la nuit avec toute sa

[1] D'Aubigné raconte son histoire à la troisième personne. Dans cette citation et dans quelques autres, j'ai suivi l'édition de 1731. J'ai donné le texte original, lorsqu'il était plus complet ou plus expressif.

bande par un gentilhomme, et conduit à Montargis, où la duchesse de Ferrare prit plaisir à écouter, durant trois heures, « ses jeunes discours sur le mépris de la mort. » Il se réfugia ensuite à Orléans, gagna la peste, se guérit et se laissa débaucher par la soldatesque. Un grand malheur allait le frapper. Après la paix, son père, qui avait été un des négociateurs, partit d'Orléans, « recommandant à son fils le souvenir de ses paroles d'Amboise, le zèle de sa religion, l'amour des sciences et de la vérité, et le baisant contre sa coutume. » A peine en route, le digne gentilhomme mourut. L'enfant percé au cœur pleura amèrement, et cette douleur grava bien profondément dans son âme, déjà passionnée, la recommandation paternelle. Son tuteur le remit aux études et l'envoya à Genève. Il avait alors treize ans, et s'il faut en croire les souvenirs un peu outrecuidants du jeune gentilhomme, il lisait « tout couramment les rabbins sans points et les expliquait sans lire le texte, de même que les langues grecque et latine. » Son amour-propre s'indigna fort qu'on le voulût remettre au collége pour ignorer quelques dialectes de Pindare; dans son dépit, il s'adonna « aux polissonneries qui lui tournaient à louange souventes fois, et que

M. de Bèze voulait bien pardonner comme plus spirituelles et réjouissantes que rusées et malicieuses; » ou, pour parler le vrai langage de d'Aubigné, « comme tout étant de luron et rien du renard. » D'Aubigné en tout temps fort enclin à l'hyperbole, et relisant plus de soixante ans après ces souvenirs d'écolier, a évidemment exagéré ses prodiges. J'aime mieux, et je crois plus vraie, la gracieuse anecdote qu'il a racontée à une époque où sa mémoire était plus sûre. Selon ce récit, que j'ai déjà donné ailleurs, notre petit gentilhomme, dans les premiers temps de son séjour à Genève, était nourri et logé en une maison, celle de Sarrasin, « qui foisonnait d'un père et de quatre enfants et d'une sœur, qui tous ont été excellents en diverses professions. » Il trouva là une merveilleuse institutrice, « Loyse Sarrasin, Genevoise honorée de plusieurs doctes, capable, si le sexe le lui eût permis, de faire des lectures publiques, principalement aux langues, ayant la grecque et l'hébraïque en sa main comme la française... J'étais, assure-t-il, entièrement détourné de la grecque sans elle; mais elle, ayant reconnu en moi quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de cette puissance pour me forcer, par reproches, par doctes

injures auxquelles je prenais plaisir, par la prison qu'elle me donnait dans son cabinet comme un enfant de treize ans, à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnait[1]. »

A la fin pourtant notre écolier, déjà mauvaise tête et hardi répliqueur, se révolta contre ses maîtres de collége, qui n'entendaient pas si bien la raillerie que M. de Bèze[2], et il prit de son chef la route de Lyon, où il fut bientôt sans argent, et sur le point de se jeter dans le Rhône. Je le laisserai parler, en rétablissant ici le récit original, bien plus expressif que le texte modernisé :

« Il s'arrêta sur le pont de la Saône, passant la tête vers l'eau pour passer (ou cacher) ses larmes qui tombaient en bas ; il lui prit un grand désir de se jeter après elles ; et l'amas de ses déplaisirs l'emportait à cela, quand sa bonne nourriture (éducation) lui faisant souvenir qu'il fallait prier Dieu devant toute action, le dernier mot de ses prières étant la vie éternelle, ce mot l'effraya et le fit crier, à Dieu, qu'il l'assistât en son agonie. Alors, tournant le visage vers le pont, il voit un

[1] *Instruction à mes filles.* Voir l'*Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. I, p. 160.

[2] « Mais les précepteurs étaient des orbilies, » dit d'Aubigné dans le récit original.

valet portant une valise. — C'étaient des secours qui lui arrivaient. »

Après cette escapade, d'Aubigné retourne en Saintonge, mais il ne voulait plus entendre parler d'études et ne songeait qu'à faire campagne. Son tuteur eut recours aux moyens énergiques, et retint d'Aubigné en prison pendant la seconde guerre civile. A la troisième, même traitement; mais le hardi jeune homme s'échappa la nuit par sa fenêtre et joignit, en chemise et pieds nus, un détachement de huguenots. Avec l'arquebuse d'un catholique tué, et l'habit tel quel qu'on lui procura, il commença sa carrière de soldat par un dur et chanceux apprentissage, par des hardiesses belliqueuses, beaucoup d'excès, et donnant déjà toute licence à sa langue. Pendant une revue, un gentilhomme de Condé lui dit qu'il veut le donner au prince, et l'autre répond : « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux, et non de mes pareils. » « Marque de sa grande rusticité, » ajoute après coup d'Aubigné, qui jamais ne se corrigea.

Jusqu'ici le futur capitaine de Henri IV n'est qu'un intrépide batteur d'estrade et un pillard sans frein. Une maladie le fit rentrer enfin en lui-même, dit-il, et apporta un notable chan-

gement dans ses mœurs. A la paix, il se mit à grand'peine en possession de son médiocre patrimoine, devint amoureux et du même coup poëte. Je n'ai rien découvert de ces premiers essais, où, dit l'auteur, « il y a à la vérité plusieurs choses peu polies, mais en récompense une certaine fureur poétique que les gens du métier louèrent. »

Il était venu à Paris aux noces du roi de Navarre solliciter un brevet de capitaine : un coup d'épée qu'il eut le malheur de donner à un archer du parlement l'obligea de sortir de la ville trois jours avant la Saint-Barthélemi. Il voulut se jeter dans La Rochelle, l'amour l'en empêcha, et après l'amour une violente maladie que causa la rupture de son mariage, contrarié par un oncle catholique de sa fiancée. Maintenant la fortune de d'Aubigné va changer : un serviteur du roi de Navarre, alors prisonnier au Louvre, conseille à son maître d'attacher à sa personne le fils du défunt d'Aubigné, qu'il lui représente comme un homme déterminé qui ne trouvait rien de trop chaud ni de trop froid.

Voilà d'Aubigné à la cour, grand ami de son maître et du duc de Guise, réputé pour ses bons mots et faisant avec les princes mascarades, ballets et carrousels, écrivant des tragédies, compo-

sant des sonnets amoureux[1]. Cependant, sous ces occupations de courtisan frivole et de poëte galant, il y a des projets de fuite et des entretiens que l'on tâche de dérober aux espions de Catherine. A la fin le roi captif se décide et échappe à sa geôlière, avec l'aide et suivi de son confident. Ici commencent, entre le prince et son ami, ces alternatives de brouillerie et ces raccommodements qui signaleront désormais les rapports du maître et du serviteur. Celui-ci, qui devenait de jour en jour un calviniste plus sérieux, refusait, avec sa fierté naturelle et obstinée, de servir les amours du roi, et le Béarnais piqué de ses refus et peut-être, si l'on en doit croire la vanité assez éveillée de notre héros, fâché de son renom de valeur[2], lui jouait puérilement, pour le vaincre et le punir, ces mauvais tours qu'on appelle jeux de princes. Là dessus propos sanglants et retraite du courtisan outragé, jusqu'à ce que quelque nouveau service, quelque nouveau besoin ou un

[1] Une tragédie de *Circé*, que la reine ne voulut pas faire représenter « pour la dépense, » fut jouée aux frais de Henri III à l'occasion des noces du duc de Joyeuse.

[2] « Le roi de Navarre blâmait volontiers les fautes de ses serviteurs et supportait impatiemment qu'on leur donnât des louanges. » *Histoire secrète*, p. lviij. — D'Aubigné revient sur ce reproche en divers endroits de ses ouvrages.

regret affectueux les rapprochât. C'est à la suite d'un de ces exils volontaires que, blessé dangereusement en 1577, dans une entreprise contre Villefranche, d'Aubigné, retiré à Castel-Jaloux où il avait commandement, dicta de son lit au juge du lieu les premières stances de ses *Tragiques*.

De nouveaux coups de tête, un peu trop volontaires de la part du guerrier disgracié, ayant aigri le ressentiment du roi, il quitta son commandement à la paix, disant adieu à son maître dans cette courte épître qui le peint bien et qui explique la colère du prince : « Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps ; elle vous fera souvenir de votre prison, et que la main qui vous écrit en a rompu les verrouils et est demeurée pure en vous servant, vide de vos bienfaits et exempte de corruption, tant de vôtre ennemi que de vous-même. Par cet écrit je vous recommande à Dieu, à qui je donne mes services passés et à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître, qu'en me perdant vous avez perdu votre, etc. [1]. »

[1] En se retirant, d'Aubigné trouve à Agen un grand épagneul du roi, nommé Citron, qui avait coutume de coucher sur les pieds de son maître. « Cette pauvre bête, qui se trouvait abandonnée et

Agrippa ne songeait pas à moins que de vendre son patrimoine et d'aller offrir ses services au prince Casimir. Mais en entrant à Saint-Gelais, il aperçut à une fenêtre Suzanne de Lezay, de la maison de Vivonne, et en devint sur le coup si éperdument amoureux, c'est lui qui parle, qu'il finit à la porte du logis son voyage d'Allemagne et ne songea plus qu'à la gloire, à se rendre nécessaire à son parti et regrettable à son maître. Le cœur de celui-ci avait fait du chemin de son côté, et la douleur qu'il éprouva sur le faux bruit

mourait de faim, le vint caresser. » Le soldat attendri, lit-on dans les *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné*, lui fit coudre sur le col, en forme de placet, ce qui s'ensuit, et le chien ne faillit point dès le soir à s'aller présenter au roi :

Sire, votre Citron, qui couchait autrefois
Sur votre lit paré, couche ores sur la dure.
C'est ce fidèle chien qui apprit de nature
A faire des amis et des traîtres le choix.
C'est lui qui les brigands effrayait de sa voix,
Et de dents les meurtriers : d'où vient donc qu'il endure
La faim, le froid, les coups, les dédains et l'injure,
Payement coutumier du service des rois?
Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable
Le fit chérir de vous; mais il fut redoutable
A vos traîneux, aux siens, par sa dextérité.
Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues
Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues,
Attendez ce loyer de la fidélité.

que son ancien compagnon avait été pris et exécuté à Limoges acheva la réconciliation. Henri aida son serviteur dans ses amours, « qui mirent en joie tout le Poitou, à cause des ballets, combats à la barrière, carrousels et tournois que faisait l'amoureux, » et d'Aubigné épousa sa maîtresse en 1583, après avoir prouvé sa noblesse, ce dont jusqu'alors, dit-il, il ne s'était jamais soucié [1].

Je laisse ici, comme j'ai fait déjà, nombre de faits d'armes, de duels, de folies, et maints coups

[1] Plusieurs enfants naquirent de cette union. C'est l'aîné, Constant d'Aubigné, seigneur de Surineau, qui fut le père de madame de Maintenon. — Suzanne de Lezay mourut dans les premières années qui suivirent l'entrée de Henri IV dans Paris : ce fut une grande perte pour d'Aubigné, qui a peint sa douleur dans ce passage d'une méditation sur le psaume LXXXVIII. « O Éternel.... tu ne m'as point blessé aux extrémités et membres qui, retranchés, laissent le reste traîner quelque misérable vie, mais tu m'as scié par la moitié de moi-même ; tu as fendu mon cœur en deux, et dissipé mes entrailles en arrachant de mon sein ma fidèle très-aimée et très-chère moitié, laquelle, comme génie de mon âme, me tenait fidèle compagnie à tes louanges, m'exhortait au bien, me retirait du mal, arrêtait mes violences, consolait mes afflictions, tenait la bride à mes pensées déréglées, et donnait l'éperon au désir de m'employer à la cause de la vérité. Nous allions unis à ta maison, et de la nôtre, voire de la chambre et du lit, faisions un temple à ton honneur. Depuis, je marche examiné comme un fantôme ou un spectre parmi les vivants, je vais mangeant la cendre comme pain, je trempe mon boire de pleurs amers comme les eaux de Mara, etc... » *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné.*

de bâton que raconte notre personnage, se moquant quelquefois de lui et le plus souvent s'échauffant à ces souvenirs, oublieux des leçons qu'il veut laisser à ses enfants.

En 1586, on le retrouve encore désespéré de nouveaux griefs, résolu d'abord à prendre un congé final de l'ingrat Béarnais, et en grande tentation de passer aux catholiques, pour peu qu'il trouvât ombre de salut dans leur croyance. Il s'enferme avec Panigarole, Campianus et autres qu'il rejette comme bavards ou déclamateurs, prend goût à Bellarmin, séduit par la belle méthode, la force et l'apparente candeur du grand docteur; mais les réfutations de Witaker et de Lubert le raffermissent dans ses premières opinions, et il remonte à cheval plus calviniste que jamais, pour aller à Coutras combattre aux côtés de son roi. Il est encore à ce poste au siége de Paris; et à la mort de Henri III il tient à son successeur un discours à la Tite-Live. « Sire, lui dit-il, vous avec plus de besoin de conseil que de consolation, ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais branle à tout le reste de votre vie, et vous fera roi ou rien. Vous êtes circuit de gens qui grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes de prétextes généraux; si vous vous sou-

mettez à la peur des vôtres, qui est-ce qui vous pourra craindre, et qui ne craindrez-vous point? Si vous pensez vaincre par bassesse ceux qui murmurent par cette maladie, de qui ne serez-vous point tyrannisé? Je les viens d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de religion ils changeront de parti, en feront un à part pour venger la mort du roi : comment oseront-ils cela sans vous, puisqu'ils ne l'osent avec vous? Gardez-vous bien de juger ces gens-là sectateurs de la royauté pour appui du royaume, ils n'en sont ni fauteurs ni auteurs : s'ils en sont marqués, c'est comme les cicatrices marquent un corps. Quand votre conscience ne vous dicterait point la réponse qu'il leur faut, respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusques ici; appuyez-vous après Dieu sur ces épaules fermes, et non sur ces roseaux tremblants à tous vents; gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste perdez ce qui ne se peut conserver [1]. »

Le roi suivit la route qu'on lui montrait, inspiré au reste par sa politique beaucoup plus que par son conseiller, qu'il n'écouta pas quand Paris lui fut offert au prix de sa conversion. D'Aubigné demeura résolument fidèle au rôle qu'il avait

[1] *Histoire universelle*, t. III, p. 254.

choisi. Dès ce moment il est au premier rang des huguenots mécontents et inquiets, orateur intraitable de leurs députations, âpre porteur de leurs plaintes et de leurs menaces, en tout un singulier négociateur et bientôt appelé *le Bouc du désert*, parce qu'il portait les iniquités de tout le parti. Un tel personnage était mal plaisant à Henri IV; aussi les brouilleries et les raccommodements recommencèrent bientôt. C'est dans un de ces rapprochements que le hardi gentilhomme dit au roi, en présence de Gabrielle, des paroles demeurées fameuses parmi les réformés français. Henri lui montrait sa lèvre percée par le couteau de Chastel. Le compagnon lui dit (c'est d'Aubigné qui parle) : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer, mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. » « Ce que le roi ne prit point en mauvaise part, mais sa maîtresse s'écria : « Oh, les belles paroles ! mais mal employées. — Oui, madame, répliqua d'Aubigné, parce qu'elles ne serviront de rien. »

A quelque temps de là, d'Aubigné se fait théologien de circonstance. Le roi, enchanté de l'échec que venait de recevoir Mornay dans sa conférence avec Du Perron sur l'eucharistie, voulut se donner le même plaisir en mettant

d'Aubigné aux prises avec l'éloquent prélat. Le docteur improvisé accepte le combat, et, toujours à son dire, oppose de telles batteries à celles de son adversaire, « qu'il lui en tombe du front, sur un *Chrysostôme* que le cardinal tenait à la main, de grosses gouttes d'eau qui furent remarquées de toute l'assemblée. » A la suite de cette conférence, d'Aubigné composa un traité que je n'ai pas vu: *De Dissidiis Patrum;* Du Perron n'y répondit point. On serait dispensé d'en croire d'Aubigné sur le chapitre de ses exploits de théologien, si un courtisan, son contemporain, n'avait vanté son éloquence et son savoir. C'est Brantôme qui a dit, parlant du mestre de camp d'Aubigné : « Il est bon celui-là pour la plume et pour le poil, car il est bon capitaine et soldat, savant et très-éloquent, et bien disant, s'il en fut oncques. »

La mort de la Trémouille, la disgrâce ou la corruption des principaux seigneurs huguenots du Poitou le découragèrent au point qu'il se disposa à quitter pour toujours le royaume. Des lettres pressantes du roi et du duc de Bouillon changèrent sa résolution et le ramenèrent à Paris. Alors se passa entre le roi et son ancien écuyer une scène expressive qui peint trop bien Henri IV sous ses vraies couleurs, pour que je ne la repro-

duise pas dans le récit animé de d'Aubigné lui-même : « Il demeura plus de deux mois sans que le roi lui tînt aucun propos de ce qu'il avait sur le cœur contre lui ; mais entrant un jour dans un bois avec son maître, ce monarque lui parla ainsi : « Je ne vous ai point encore discouru de vos assemblées, où vous avez pensé tout gâter, car vous y alliez de bonne foi. De plus, j'avais mis les plus grosses têtes du parti dans mes intérêts, et vous étiez peu qui travailliez à la cause commune : la meilleure partie de vos gens pensait à ses avantages particuliers et à gagner mes bonnes grâces à vos dépens ; cela est si vrai, que je puis me vanter qu'un homme d'entre vous, des meilleures maisons de France, ne m'a coûté que cinq cents écus pour me servir d'espion parmi vous et vous trahir. Oh ! combien de fois ai-je dit, voyant que vous ne vous conformiez pas à ma volonté :

Oh que si ma gent
Eût ma voix ouïe, etc.
J'eusse en moins de rien
Pu vaincre et défaire, etc. »

Après plusieurs propos de cette nature, d'Aubigné répliqua : « Sire, j'ai été député des Églises malgré moi, et pendant que bien d'autres bri-

guaient cette députation. Je ne sais ce que c'est que de s'oublier ni de s'expliquer à mon avantage; je savais déjà bien que nos plus apparents huguenots, hormis M. de la Trémouille, s'étaient rendus à Votre Majesté ; mais comme j'étais nommé par les Églises, je me suis cru obligé de les servir avec d'autant plus de passion qu'elles étaient plus abaissées, ayant perdu votre protection. J'aime mieux quitter votre royaume ou perdre la vie que de gagner vos bonnes grâces en trahissant mes frères et compagnons; mais, quoi qu'il arrive, je prierai toujours Dieu qu'il continue de vous favoriser de ses grâces et de sa protection. » Le roi lui répondit sur cela : « Connaissez-vous le président Jeannin ? c'était lui sur qui, par le passé, avaient roulé toutes les affaires de la Ligue; je veux que vous fassiez habitude avec lui; je me fierai mieux en vous et en lui qu'en ceux qui ont joué au double. » Après ce discours, le roi embrassa d'Aubigné et le congédia; mais lui, revenant au roi, il lui dit : « Sire, en regardant votre visage, je reprends mes anciennes libertés et hardiesses; défaites trois boutons de votre estomac, et faites-moi la grâce de me dire pourquoi vous avez pu me haïr. » Ce prince ayant pâli à ces mots, comme il faisait ordinairement

quand il parlait d'affection, lui répliqua : « Vous avez trop aimé la Trémouille; je le haïssais, vous le savez, et cependant vous n'avez pas cessé de l'aimer. — Sire, répondit d'Aubigné, j'ai été nourri aux pieds de Votre Majesté, et j'y ai appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées et accablées par une puissance supérieure; approuvez en moi cet apprentissage de vertu que j'ai fait auprès de vous. » Cette réponse fut suivie d'une seconde embrassade et de l'adieu [1].

Jusqu'à la mort de Henri IV, les mêmes alternatives de faveur et de disgrâce se représentent toujours dans la biographie de d'Aubigné, avec la même conduite de sa part, et surtout le même zèle huguenot mêlé à une grande ardeur militaire, qui se manifeste en conseils et en projets sans issue. Un jour qu'il avait rompu je ne sais quel essai, d'accord avec les Églises récalcitrantes, l'ordre fut donné de le mettre à la Bastille. A cette nouvelle, d'Aubigné, en moraliste qui connaît ses gens, va droit au roi, et, dit-il, « après lui avoir représenté en bref ses services passés, lui demanda une pension, ce qu'il n'avait point encore fait jusqu'alors. Le roi, bien aise de remarquer

[1] *Histoire secrète* de d'Aubigné.

dans ce fier courage quelque chose de mercenaire, l'embrassa, et lui accorda sur-le-champ ce qu'il demandait. »

Il venait de retourner en Saintonge pour se préparer à la guerre méditée par Henri, lorsqu'il apprit la mort du roi. Seul, dans les assemblées provinciales des calvinistes, il s'opposa à la régence de Marie de Médicis, soutenant qu'une telle élection n'appartenait qu'aux états généraux du royaume. La régente mit en œuvre la corruption pour le concilier aux intérêts de la cour, mais tout fut inutile, et d'Aubigné continua dans les assemblées, envers et contre tous, même contre les siens, son opposition, parfois brutale, d'inébranlable calviniste. Enfin, découragé et ne recevant pas un sou de sa pension, il alla se mettre en sûreté, comme un seigneur du moyen âge, dans Maillezais, et fortifia la petite île qu'il avait achetée au Doignon. Il se mêla aux mouvements des protestants sans trop compter sur le résultat; on le voit à la manière dont il parle du traité de Loudun, qu'il appelle énergiquement « une foire publique de perfidies particulières et de lâchetés générales. »

Ses places inquiétaient : voyant qu'il était question de les raser, il les vendit au duc de Rohan et

se retira à Saint-Jean-d'Angely, où il fit imprimer ses ouvrages, qui, à Paris, furent aussitôt condamnés à être brûlés par la main du bourreau. Le duc l'avait entraîné dans la guerre qu'il fit, associé avec Marie de Médicis. La paix de la reine obligea d'Aubigné à une prompte et secrète retraite. Il partit dans l'automne de 1620 avec douze cavaliers, et, après un périlleux voyage, arriva dans les murs de Genève. Trois mois auparavant, Simon Goulart avait demandé pour lui au gouvernement de la république la permission de venir s'établir à Genève « avec tous ses moyens, » et le Conseil avait fait répondre qu'il serait le très-bien venu et reçu honorablement[1]. Les magistrats lui tinrent promesse, et d'Aubigné fut accueilli, dit-il lui-même, « avec plus d'honneur et de caresses que n'en espérait un réfugié. » Genève, toujours sur le qui-vive depuis la tentative du duc de Savoie, qui avait failli la prendre d'escalade pendant une nuit d'hiver (1602), voyait en d'Aubigné une tête et un bras précieux pour sa défense militaire; on fit tout pour le conserver. Les Bernois voulaient l'attirer dans le pays de Vaud; mais les Genevois l'emportèrent en exigeant d'un

[1] *Registre du Petit-Conseil de la république de Genève*, année 1620, p. 122.

bourgeois qu'il renonçât à acquérir le château du Crest, à deux lieues de Genève, où d'Aubigné avait envie de s'établir. D'Aubigné répondit chaudement à ces avances et paya l'hospitalité de la république en conseils et en directions militaires [1], et ce qu'il en raconte dans l'histoire de sa vie est confirmé par les registres du Conseil à cette époque.

La cour de France cependant ne l'oubliait pas, et tâchait de le brouiller avec le gouvernement genevois, auprès duquel elle le faisait accuser par ses ambassadeurs et même par les lettres du roi. Les Genevois ne cédèrent pas, et défendirent leur hôte non-seulement contre la cour, mais contre les intrigues des ennemis qu'il s'était

[1] Chargé, entre autres mandats, du soin des fortifications, il fit faire de nouveaux ouvrages du côté de Saint-Victor et de Saint-Jean, et fut de tous les conseils de guerre. — C'est lui aussi qui détermina les magistrats bernois, malgré l'opposition générale, à fortifier la ville de Berne. Les experts objectèrent la position désavantageuse de la place, située, d'ailleurs, à un coin du pays. D'Aubigné répliquait dans son style à cette dernière objection que « le cœur n'était qu'à un doigt du côté. » Il l'emporta, traça le plan des fortifications, et devant le peuple réuni planta le premier piquet. Il jeta son chapeau en l'air, dit-il dans le récit curieux de cette cérémonie, et « dit tout haut en donnant le premier coup de maillet, soit fait à la gloire de Dieu et à la conservation des Suisses confédérés. » Bâle lui demanda aussi des conseils pour ses fortifications.

faits à Genève. La seigneurie lui déclara qu'elle le maintiendrait toujours sous sa protection, et d'Aubigné répondit qu'il « mourrait pour son service; qu'il savait qu'il avait des ennemis, mais qu'il avait cet avantage sur eux, qu'ils le jugeaient plus homme de bien que peut-être il n'était pas[1]. » Au plus fort de cette persécution de sa patrie et dans le même temps où la cour, « sans l'adjourner ni l'ouïr, » le faisait condamner à avoir la tête tranchée[2] pour le déshonorer aux yeux de ses hôtes, d'Aubigné allait épouser la veuve d'un réfugié de Lucques[3]. L'arrêt de mort n'ébranla pas le choix de cette héroïne, comme l'appelle d'Aubigné, qui alla lui en porter la nouvelle. Elle lui répondit : « Je suis trop heureuse de partager avec vous la querelle de Dieu. L'homme ne séparera point ce que ce même Dieu a conjoint.» Jusqu'alors il avait entretenu quatre gentilhommes; il fallut se ranger à la simplicité de la cité calvi-

[1] *Registres du Conseil*, année 1622, p. 124 à 127.

[2] Pour avoir fait rebâtir quelques bastions des matériaux d'une église ruinée, en 1572.

[3] Renée Burlamachi, née en 1568; son premier mari s'appelait César Balbani. On possède d'elle quelques feuilles de mémoires manuscrits qui s'arrêtent malheureusement avant son second mariage. — Voir sur cette femme distinguée *Lucques et les Burlamagni*, par M. Charles Eynard.

niste : les gentilhommes furent congédiés, et d'Aubigné « se réduisit au ménage de sa femme. » Il ne songeait plus qu'à vivre en repos à Genève, mais la cour de France et les trahisons répétées de son fils[1] rompaient à tout coup la paix de sa vie. Plus d'une fois il fut sur le point de s'éloigner de Genève, mais les dangers qui paraissaient continuellement menacer sa ville adoptive le retinrent toujours ; il voulait, en cherchant la mort pour la défense de Genève, témoigner sa gratitude à un lieu qui lui avait donné asile. Son désir ne fut pas exaucé, et la dernière guerre qu'il fit aux ennemis de la ville protestante fut une guerre de plume, qui n'eut pas la reconnaissance des Conseils et du Consistoire. Nous reviendrons, à propos du *Baron de Fœneste*, sur cet incident désagréable qui marque la dernière année de la vie de d'Aubigné. Il mourut en 1630, à l'âge de quatre-vingts ans[2].

[1] Constant d'Aubigné, père de madame de Maintenon. Son père, dans l'histoire de sa vie, l'accuse de vices honteux et de trahisons odieuses. D'Aubigné n'eut pas d'enfants de son second mariage. Nathan d'Aubigné, d'où sont descendus les d'Aubigné de Genève, était son fils naturel, et en 1626, fut reçu gratis bourgeois de Genève, eu égard, disent les registres, « à ses offres et promesses de servir le public en toutes occasions, en ce qui dépend de sa profession de mathématicien, fortificateur et médecin. »

[2] Ou plus exactement, comme le remarquent MM. Haag, à

Cette esquisse de sa vie, agitée et belliqueuse en tous sens, nous a déjà montré quelques traits de sa moqueuse et énergique physionomie. L'examen de ses écrits achèvera de nous faire connaître ce caractère singulier, où la malice tient fidèle compagnie à la passion, et l'esprit de désobéissance à un mâle amour de la liberté.

II

D'AUBIGNÉ POETE. — LES TRAGIQUES.

Depuis que ses premiers amours l'eurent rendu poëte, d'Aubigné ne quitta guère la plume que pour l'épée. A la cour, au logis, dans la tranchée, dans ses châteaux, en marche, tout botté, sur le pommeau de sa selle, partout il allait selon son humeur, écrivant vers ou prose sur tous sujets [1], et il composa ainsi durant sa vie, qui fut longue, une foule d'ouvrages. « Sans ma nonchalance, pertes et retranchures que j'ai faites, di-

79 ans, si l'on tient compte des changements survenus sous Charles IX dans la manière de compter l'année.

[1] D'ici la botte en jambe, et non pas le cothurne,
J'appelle Melpomène en sa vive fureur.

Tragiques.

sait-il quelque temps avant sa mort, mes enfants spirituels, c'est-à-dire mes livres, égaliseraient le nombre de mes années. » Mais de ce qu'il en avait conservé, la plus grande partie et la meilleure avait déjà vu le jour. Si l'on excepte ses Mémoires, écrits pour ses seuls enfants et condamnés par lui-même à rester secrets; si j'excepte encore les *Instructions à ses filles*, et un certain nombre de pages à relever dans ses lettres ou plutôt discours épistolaires (car sa correspondance familière a disparu), rien de bien intéressant ni de considérable ne restait à publier parmi les manuscrits qu'il confiait à Tronchin, et qui existent encore dans la précieuse collection où j'ai été admis à les parcourir [1]. Les œuvres de d'Aubigné ont été imprimées seulement au dix-septième siècle; mais par la langue, le style, le sujet et le fond des idées, elles appartiennent entièrement

[1] D'Aubigné dans son testament déjà cité (note I de la page 208), en léguant à Tronchin ses manuscrits et en lui adjoignant, pour les examiner, Nathan d'Aubigné, son fils naturel, le chargeait évidemment d'en imprimer le meilleur. Tout me porte à croire que nous devons à l'accomplissement de ce vœu les *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné*, mince recueil de 175 pages in-8°, publié à Genève chez Pierre Auber, en 1630, l'année même de la mort de l'auteur. Je reviendrai sur ce volume, dont le principal mérite aujourd'hui est d'être une rareté bibliographique.

au seizième siècle, et, ainsi que l'a fait observer M. Sainte-Beuve, à propos de ses poésies, ce serait un véritable anachronisme littéraire que de ranger d'Aubigné parmi les écrivains de l'époque suivante, tant il avait conservé jusqu'à la fin de sa vie la vigueur et le langage de sa jeunesse.

Sans en excepter Th. de Bèze, alors vieilli et bien loin du temps des *Juvenilia* et même d'*Abraham*, les littérateurs calvinistes ne sont représentés dans cette vive et ardente littérature poétique de l'époque des Valois que par deux poëtes qui méritent ce nom, Du Bartas et d'Aubigné. Du Bartas qui, à son apparition, effaça la gloire de Ronsard, et eut au seizième siècle un renom de grand esprit et de noble piété, que les provinces lui conservèrent longtemps; Du Bartas que les étrangers traduisirent, que le Tasse voulut imiter, que naguère Goethe lui-même a loué magnifiquement, Du Bartas mérita en partie cette gloire qui nous étonne, par la sincérité de son inspiration toute morale et religieuse, par la gravité et quelquefois l'élévation de ses pensées, par l'intérêt alors tout nouveau des phénomènes et des lois naturelles qu'il s'appliqua à décrire en ses vers [1]. Mais cette gloire ne lui survécut point dans sa patrie, parce

[1] Voir la note de la page 197.

qu'il manquait de ce qui fait vivre les poëtes, l'éternelle grâce, toujours jeune et qui rajeunit tout, l'harmonie et l'invention[1].

Après les notices si complètes que M. Sainte-Beuve a consacrées à deux fois au poëte gascon, je n'ai pas besoin d'excuse pour m'abstenir de rattacher Du Bartas à ces *Études*. C'est dans l'*Histoire de la poésie au seizième siècle*, sans oublier les notes, qu'il faut lire un jugement que nous croyons sans appel, sur les œuvres du rival de Ronsard, que la postérité légère a trop confondu avec lui. Peut-être, c'est tout ce que je me permettrai d'ajouter, Du Bartas est-il encore plus calviniste que M. Sainte-Beuve n'est disposé à le croire. Il procède tout droit de Viret, qui lui a évidemment fourni une partie de sa science, qui du moins l'a mis sur la voie. Montaigne, qui avait assurément autant de lecture, a fait un usage tout différent de son butin à lui. Les mêmes particularités de physique et d'histoire naturelle, dont l'auteur des *Essais* tire parti contre la vanité de la raison humaine, Du Bartas s'en sert comme d'apologues religieux et moraux; partout la sen-

[1] Son poëme de *la Création*, *les Semaines*, avec les notes ou commentaires de Simon Goulart, est comme l'encyclopédie du temps.

tence et l'exhortation[1]. L'historien de la poésie française au seizième siècle ne s'est point autant occupé de d'Aubigné qu'il a fait de Du Bartas; je puis donc sans scrupule insister sur cet écrivain incomplet et bizarre, qui, en dédommagement de l'art et du goût qui lui manquaient, avait la flamme et la verve du génie.

En poésie, d'Aubigné était de l'école de Ronsard et s'en faisait honneur. Il est même à remarquer que son printemps de poëte se passa sous les yeux du maître, à la cour de Charles IX. A cette époque, et un peu après, tout le temps enfin que le jeune roi de Navarre demeura comme prisonnier dans le palais de ses beaux-frères, notre gentilhomme se livra à la poésie avec le feu et la passion qu'il mettait à toutes choses; mais indiscipliné, là comme ailleurs, n'en jugeant qu'à son goût et n'en faisant qu'à sa tête.

En fait de musique, par exemple, car la musique alors et les musiciens étaient fort à la mode à la cour et à Paris, ses amis, grands connaisseurs,

[1] *Les Semaines* parurent en 1578, les deux premiers livres des *Essais* en 1580. Dans le grand chap. XII du second livre des *Essais* sur l'apologie de Raimond Seond, on rencontre des traits et même des tableaux qui se trouvent également dans le poëme de Du Bartas.

l'accusaient de n'aimer que le gros bruit ; il ne s'en défendait pas, mais ripostait de bon sens et plaisamment comme eût riposté Molière. C'est ce qu'il fait dans cette jolie lettre inédite à M. de La Noue, son ami, l'un des fils de Bras-de-Fer :

« Monsieur, je ne puis oublier qu'étant à Paris et retournant avec vous d'un excellent concert de guitare, de douze violes, quatre épinettes, quatre luths, deux pandores, et deux théorbes, comme je m'en allais ravi, vous me conjurâtes à me faire bien ouïr autre chose, si j'avais à entrer en votre logis ; que vous prendriez le bonhomme La Planche, votre homme de chambre, et votre laquais, et que ce serait merveille au prix de ce que nous avions ouï. Vous et M. de Coustans me reprochiez toujours que j'aime le gros bruit, et que je n'entends pas assez la composition de la musique pour savourer un trio ou un duo après une pièce à six ou à sept. J'ai beau vous répondre que je me laisse délecter d'un trio à voix simples, pour y admirer l'artifice de l'auteur, et cela est un plaisir de l'esprit ; mais je vous avoue que j'aime fort à paître la partie sensuelle quand la même délectation d'esprit y est. Revenant hier de vous visiter à Montreuil, je fis rencontre de l'histoire que je vous envoie à ce propos. Je trouvai le *Cheval blanc* de Lusignan, estimé la meilleure hôtellerie de France, si pleine, qu'il me fallût loger au *Dauphin*, où nous fûmes mal traités. Sur le milieu du dîner, voici entrer vers nous un petit homme qui n'avait qu'un pouce de front, un œil bas, l'autre haut, turquet du nez : c'était le cuisinier qui, ayant fait autour du bras le trait du saupiquet avec sa serviette, nous vint faire des excuses sur notre traitement. A quoi re-

partit la basse-contre Mulot que je vous avais fait voir bien buvant et mangeant à proportion. Par la mordieu ! dit-il, il fallait dire en un mot que tu ne nous as donné rien qui vaille. A quoi le cuisinier camus, se tournant vers nous, répliqua : Que c'est que l'ignorance ! Sur le mot d'ignorance, voilà les deux antagonistes désireux de se battre, si ce n'eût été notre respect. Il fallut interpréter cette ignorance ; enfin le queux nous jura que, sachant que nous étions honorables et habiles gens, il n'avait rien accoustré que selon les lois de physique, et qu'il voyait bien que les plus savants d'entre nous en seraient contents. Mulot disait qu'il n'y avait point de juge des senteurs que le nez, des couleurs que la vue, du goût que le palais. Ajoutez, dis-je à M. Mulot, ni des tons et consonnances que l'ouïe. Je vous ai voulu faire part de mon bon ris pour apologie de notre différend[1]. »

Si d'Aubigné aimait franchement le gros bruit, en poésie il préférait tout haut la force à la grâce, la chaleur à la politesse. Ceci était encore matière à vives disputes dans la petite académie formée par Baïf, et que son protecteur Henri III présidait quelquefois au Louvre[2]. Les gentilhommes du roi de

[1] Manuscrits de d'Aubigné. Collection de M. le colonel Tronchin.

[2] Voir, sur cette académie des Valois, la *Poésie au seizième siècle*, 2e partie, édit. de 1848, p. 420. Je renforcerai une citation de M. Sainte-Beuve empruntée à l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, et qui prouve que cette académie avait réellement des séances au Louvre et y admettait des femmes de la cour, d'un détail que j'ai rencontré dans les manuscrits de d'Aubigné lui-même :

Navarre y tenaient leur place. On leur reprochait la rudesse de leur style, qui sentait son M. de Bèze. Ils répliquaient fièrement, en mettant l'élévation de leurs pensées bien au-dessus de la politesse et fade douceur de leurs rivaux, et, s'il faut en croire d'Aubigné, ils avaient pour eux le suffrage de Henri III lui-même, juge excellent en matière poétique. Les paroles que notre poëte prête au roi à ce sujet seraient dignes de Montaigne :

« Henri III savait bien dire, quand on blâmait les écrits qui venaient de la cour de Navarre de n'être pas assez coulants. Et moi, disait-il, je suis las de tant de vers qui ne disent rien en belles et beaucoup de paroles; ils sont si coulants que le goût en est tout aussitôt écoulé : les autres me laissent la tête pleine de pensées excellentes, d'images et d'emblèmes, desquels ont prévalu les anciens. J'aime bien ces vins qui ont corps, et condamne ceux qui ne cherchent que le coulant, à boire de l'eau [1]. »

« Ces deux dames, dit-il en mentionnant la maréchale de Retz et madame de Lignerolles parmi les autres femmes de son temps, ont fait preuve de ce qu'elles savaient plus aux choses qu'aux paroles, dans l'académie qu'avait dressée le roi Henri III, et me souviens qu'un jour entre autres, le problème étant sur l'excellence des vertus morales et intellectuelles, elles furent antagonistes et se firent admirer. »

[1] *Instruction à mes filles.* — Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.

Le *coulant* ne fut jamais la qualité de d'Aubigné, et c'est en cela surtout que la poésie lyrique n'est pas son fort. Les quelques sonnets qu'il a imprimés et l'indigeste recueil de ses poésies manuscrites que j'ai pu parcourir l'attestent de reste. Tout disciple qu'il est de Ronsard, comme il s'en vante, il est naturellement bien éloigné de l'admirable aisance, de la grâce mélancolique et voluptueuse qui charment dans les *Amours* du maître.

A proprement parler, il est de l'école de Ronsard comme Du Bartas en est. Il en a suivi, on le verra bientôt, beaucoup plus les premières exagérations héroïques qu'il n'en a goûté les vraies et poétiques beautés. D'Aubigné, au reste, n'était point, comme on serait tenté de le croire en lisant ses poésies, un élève du poëte des *Deux Semaines de la création ;* il avait déjà fait œuvre de poëte, et était de l'académie de Henri III lorsqu'il vit pour la première fois Du Bartas, lequel n'avait pas encore publié son poëme de *Judith*. Je laisse d'Aubigné raconter lui-même comment se fit la connaissance :

« J'ai eu connaissance du baron Du Bartas. Un jour du Brach m'apporta sa *Judith*, et un gros livre de poésies imprimé, où je ne trouvais pas grand goût, et puis me montra un jeune

gentilhomme qui l'avait suivi, et à grand'peine lui donna le courage de me montrer quelques cahiers en vers. Je mis le nez dedans, et comme je fis quelques cris d'admiration: « Il écrit gentiment, dit du Brach. » Lors, en colère, je pousse du coude son livre et vais accoler ce jeune homme tout honteux, qui était M. du Bartas, qui me fit voir les commencements de sa *Première Semaine*, de laquelle je n'ai besoin de rien dire. J'eus peine à lui donner bonne opinion de sa besogne et de l'ôter à celui qui l'avait amené. »

La première admiration de d'Aubigné pour Du Bartas ne se soutint pas, car ce n'est pas un disciple qui aurait conté sur son maître la petite anecdote qu'on va lire :

« C'était (Du Bartas) une excellente abeille pour disposer les fleurs qu'il cueillait, n'étant pas si heureux en inventions. Quand nous l'eûmes fait courtisan, il voulut s'égarer de son gibier et se mêler d'écrire d'amourettes, ce qui ne lui réussit pas. Un jour il nous vint trouver, Constant et moi, à l'entrée de la chambre; il nous dit qu'il s'était vaincu soi-même, s'étant soi-même ravi en admiration, à savoir pour sonnet hiéroglyphique à la louange de la reine de Navarre. Certes nous trouvâmes que c'était un rébus de Picardie. Entre autres au cinquième vers, il y avait une grenouille bien représentée (car il était bon peintre), et puis un *la* et un *mi* en musique, et une faulx. Nous lûmes : *grenouille la mi faulx*. Il nous corrigea, disant que c'était une reine qui était grande, et fallait dire : *grande rene*. Nous étant échappés de rire et de le prier à jointes mains que cette princesse, bonne critique en cette matière, ne vît point cette pièce, il s'écria qu'il y avait de

l'envie partout, et se hâta de l'aller faire rire à ses dépens : « Je vous ai fait ce conte, dit d'Aubigné à ses filles, par ma- « nière de conclusion, pour vous prier d'apprendre d'autrui à « quoi vous êtes bon, et non de vous-même[1]. »

Du Bartas est essentiellement le poëte didactique et descriptif de cette école classique qui apparut sous les Valois, dont Ronsard fut le chef, et qui, malgré ses efforts, compta plus d'Anacréons et d'Horaces que de Pindares, d'Homères et de Virgiles; et il faut le reconnaître, des hautes prétentions de cette école, celle de Du Bartas est après tout la moins malheureuse. Il est bien plus près de *Lucrèce* que l'auteur de la *Franciade* ne l'est de Virgile. Entre les deux Ronsard, que M. Sainte-Beuve a justement distingués, l'un courant après des modèles qui lui échappent, l'autre restant fidèle à sa nature et à son temps, le premier fut sans contredit vaincu par Du Bartas, et l'admiration universelle qui accueillit la *Première Semaine* ne fut point une méprise; on n'avait rien fait encore d'aussi plein et d'aussi élevé dans le genre noble et classique.

Les *Semaines* sont, pour bien dire, du descriptif et du didactique héroïque. Rien de cela n'étai

[1] *Instruction à mes filles.* — Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.

le fait de d'Aubigné, qui avait, il est vrai, la touche bien autrement pittoresque que Du Bartas, mais par dessus tout, ardent, plein de passion et de violence. Sa muse ne fut jamais, avec succès du moins, une muse paisible et chantante. C'était, pour emprunter une de ses images, « Melpomène en sa vive fureur, la bouche saignante, épuisant ses flancs de redoublés sanglots, » ou la satire indignée, cynique dans sa colère, armée incessamment d'une terrible fronde et de cailloux aigus. C'est elle qui a inspiré les *Tragiques*. Ce singulier poëme, comme les autres ouvrages de l'auteur guerrier, est sans date précise : il est né et s'est achevé à plusieurs fois dans les loisirs de la guerre, pendant la guerre elle-même.

D'Aubigné commença les *Tragiques* en 1577. Il était à Castel-Jaloux, près de Nérac, blessé dangereusement et couché sur un lit d'où il n'espérait plus se relever. A ce moment, les noires réflexions sur l'avenir de la patrie et de la cause protestante vinrent assiéger son imagination, exaltée par les souvenirs sanglants de tant de combats, d'horreurs et de turpitudes auxquels il avait assisté. Les disgrâces personnelles, les dures expériences de son âme fière et impatiente, ajoutèrent à l'amertume de ses méditations, ou, pour

mieux dire, de ses colères indignées. Tout ce qu'il avait vu et laissé derrière lui se représentait à sa mémoire comme une vaste et horrible tragédie, où les vices des tyrans et la vertu des fidèles se livraient d'affreuses batailles, sous l'œil vengeur de Dieu. Il retraça ces tableaux dans son langage impétueux, inégal, plein d'abondance, de désordre et d'imagination. D'Aubigné ne pouvait souffrir l'épreuve d'une seconde lecture, et cela suffit pour expliquer les périodes empêtrées, les ellipses inouïes, les digressions, les sens rompus et mal renoués qui font souvent de telle de ses pages un dédale inextricable, au milieu duquel la pensée fuit, échappe à la vue et disparaît quelquefois pour ne plus reparaître. Mais un peu plus loin, et même au plus épais de ce labyrinthe, on retrouve tout à coup le poëte avec son vers d'airain, ses hardies et fortes images, son trait de feu, et ses coups de massue. C'est un vers merveilleux que celui de d'Aubigné à ses meilleurs moments. On entend déjà Corneille, sujet comme lui à ces contrastes d'obscurité et de soudaine lumière.

Cependant le poëte malade s'était guéri. Il endossa la cuirasse et se jeta de nouveau dans les combats, laissant inachevée l'ébauche de ses *Tra-*

giques; il y revint dès lors à plusieurs reprises, ajoutant, sans souci du pêle-mêle et de l'incohérence qui devaient en résulter, des souvenirs anciens à des impressions récentes. Vraisemblablement nombre des fragments de son poëme sortirent de ses mains vers le temps de la Ligue; à cette époque, c'étaient des coups d'épée qui en valaient d'autres; mais les *Tragiques* ne furent publiés que vers 1616, sans l'aveu du poëte, quoique probablement sans opposition de sa part.

En ce temps-là, les plus zélés calvinistes auraient voulu faire de d'Aubigné le Judas Macchabée de leurs Églises; son audace militaire, sa fougue, son intraitable liberté de parole, obtenaient plus leur confiance que l'habileté politique de leurs premiers chefs. On écrivait de tous côtés, du Val d'Angrogne même, pour lui arracher la publication de ses *Tragiques,* dont on savait l'âpre énergie, et qui devaient, espérait-on, produire plus d'effet que les traités, sur les esprits las des gros livres. A ces requêtes d'Aubigné répondait : « Que voulez-vous que j'espère parmi ces cœurs abâtardis, sinon que de voir mon livre jeté aux ordures avec tant d'autres! Je gagnerai une place au rôle des fols ou le nom de turbulent républicain. On me fera déclarer par l'inique justice

criminel de lèse-majesté. Attendez ma mort, qui ne peut être loin. » On n'attendit pas, et le larron Prométhée (c'est ainsi que veut être nommé l'éditeur des *Tragiques*) déroba pour le public « ce feu qui mourait sans air, ce flambeau sous le muid [1]. »

La satire est le fond essentiel des *Tragiques;* elle se distribue dans sept chants d'un plan et d'une exécution aussi diverses que bizarres, où les récits vrais, les fictions allégoriques, le ciel et la terre sont mêlés confusément, où l'on passe du Louvre aux demeures célestes, des délibérations du Palais aux conseils de Dieu et de ses anges.

Les deux premiers chants sont remplis par une succession de terribles peintures, dont les misères de la France et les crimes de ses grands sont les continuels sujets, l'indignation éloquente et les amers sarcasmes du poëte faisant tour à tour le commentaire. Au troisième livre, les lâchetés et les fureurs du parlement passent sous l'œil du Seigneur descendu sur la terre pour contempler les abominations de ce royaume de France, où « l'homme est en proie à l'homme. » Ensuite, le céleste voyageur voit défiler la sanglante procession des premiers martyrs protestants, et le poëte

[1] *Tragiques.* — Épître de Prométhée aux lecteurs.

lui raconte leurs supplices et leur glorieux courage. Dieu s'enfuit épouvanté, mais l'histoire n'est que suspendue. Satan porte un défi au Seigneur. Que Dieu lui délie les poings, a-t-il dit, et il vaincra les courages des fidèles; s'il est défait dans la lutte, il confessera que l'Église est sainte. Le Seigneur accepte le défi pour les champions de sa gloire; Satan se précipite sur la terre; les anges le suivent pour protéger les saints; un combat terrible s'engage pendant lequel ces messagers célestes remontent incessamment au ciel pour y peindre aux élus, dans de merveilleux tableaux où la parole s'ajoute à la peinture, toutes les phases de la guerre sainte. Enfin, la vengeance céleste commence à tomber sur les criminels, et le poëte montre avec triomphe dans les « mille nouvelles morts, mille étranges trépas » qui frappent les persécuteurs, que, comme aux jours de la Bible, le bras de Dieu ne s'est pas lassé de partager « sa verveine et sa barre de fer. » Mais c'est peu encore. Viendra le jour des jugements éternels et des grandes vengeances, et le récit de cette dernière journée, les descriptions du châtiment des mauvais et de la félicité des justes remplissent le chant final de l'étrange poëme.

Les Misères, *les Princes*, et *la Chambre dorée*,

c'est-à-dire les trois premiers livres du poëme, sont inconstestablement les plus beaux sous le rapport de la poésie; ils en sont les plus précieux pour l'histoire des mœurs publiques de cette tragique époque. Le poëte y est dans les vraies conditions de son génie et de son caractère. L'observateur pénétrant et passionné, le satirique avec son brûlant sarcasme et sa verve emportée, le citoyen ardent et indigné s'y donnent toute carrière.

Nulle part, si ce n'est dans la harangue du lieutenant d'Aubray de la *Satyre Ménippée,* les malheurs de la France, déchirée par les discordes civiles, n'ont été peints avec une pareille puissance de pinceau, et le poëte a des traits auxquels ne s'élève pas l'orateur. Les vers suivants n'ont-ils pas une pittoresque énergie?

. . . . . Les pitoyables mères
Pressent à l'estomac leurs enfants éperdus
Quand les tambours français sont de loin entendus.

et plus loin :

Les places de repos sont places étrangères,
Les villes du milieu sont les villes frontières,
Le village se garde, et nos propres maisons
Nous sont le plus souvent garnisons et prisons;

L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,
Souffre devant ses yeux violer femme et fille,
Et tomber sans merci dans l'insolente main
Qui s'étendait naguère à mendier du pain.

La peinture de d'Aubigné, souvent repoussante, aime l'horreur et s'en inspire avec une passion sauvage. Tel est l'épisode d'une famille que le soldat-poëte a trouvée demi-égorgée, demi-morte de faim dans une chaumière où avait passé le « reître noir. » L'agonie de ces malheureux est décrite avec un prolixe et effrayant détail. Un peu plus loin, c'est une autre scène d'horreur, une des scènes de « ces siéges lents, de ces siéges sans pitié : » les combats d'une femme qui cherche dans les chairs de son enfant un aliment désespéré. D'Aubigné montre la mère étouffant de ses doigts la créature qui sourit :

Des pouces elle étreint la gorge qui gazouille
Quelques mots sans accents, croyant qu'on la chatouille.

L'horreur ici passe tout à coup au ridicule. Il y a des tableaux moins hideux, plus sobres d'images désordonnées, et ce sont les meilleurs. En voici un qu'on peut mettre au premier rang des excellents morceaux du livre :

Jadis nos rois anciens, vrais pères et vrais rois,
Nourrissons de la France, en faisant quelquefois

Le tour de leur pays en diverses contrées,
Faisaient par les cités de superbes entrées;
Chacun s'éjouissait, on savait bien pourquoi:
Les enfants de quatre ans criaient vive le roi;
Les villes employaient mille et mille artifices
Pour faire comme font les meilleures nourrices,
De qui le sein fécond se prodigue à l'ouvrir.
. . . . . ces villes nourricières
Prodiguaient leur substance, et en toutes manières
Montraient au ciel serein leurs trésors enfermés,
Et leur lait et leur joie à leurs rois bien-aimés.
Nos tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte;
La ville qui les voit a visage de morte.
Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux
Que Néron voyait Rome en l'éclat de ses feux;
Quand le tyran s'égaie en la ville qu'il entre,
La ville est un corps mort, il passe sur son ventre,
Et ce n'est plus du lait qu'elle prodigue en l'air,
C'est du sang. . . . . .

Le tour est énergique, et quelles fortes images! mais d'Aubigné, qui s'égare trop souvent avant de toucher au terme, se détourne et achève son tableau par cet étrange bégaiement :

C'est du sang, pour parler comme peuvent parler
Les corps qu'on trouve morts, portés à la justice,
On les met en la place afin que ce corps puisse
Rencontrer son meurtrier, le meurtrier inconnu,
Contre qui le corps saigne est coupable tenu.

Les vices de la France sont aussi monstrueux

que ses misères : d'Aubigné, avec la même force de sarcasme et le même tour d'invective, les compte et les décrit chez un vieillard moribond qui lui représente sa patrie. Ce babil étrange du malade, cette faim avide, cette croissante avarice, c'est bien la vieillesse et les signes d'une mort prochaine :

France, puisque tu perds tes membres en la sorte,
Apprête le suaire et te compte pour morte ;
Ton pouls faible, inégal, le trouble de ton œil,
Ne demande plus rien qu'un funeste cercueil.

Des faits le poëte remonte aux causes, et déclare que l'orgueil des Français allumant la colère divine, c'est Dieu qui a visité de près l'enfer,

Pour chercher en son fond une verge nouvelle,
Et punir jusqu'aux os la nation rebelle.

Cette verge, c'est le couple infernal du cardinal de Lorraine et de Catherine de Médecis. On devine de quels traits le peintre calviniste compose leur image. Entre les fruits de leurs crimes, d'Aubigné compte surtout le duel :

Nos savants apprentis du faux Machiavel
Ont parmi nous semé la peste du duel,
De peur qu'en la paix la féconde noblesse
De son nombre s'enflant, ne refrène et ne blesse

La tyrannie un jour, qu'ignorante elle suit,
Misérable support du joug qui la détruit.

Maintenant le duel est métier d'honneur :

On appelle aujourd'hui n'avoir rien fait qui vaille
D'avoir percé premier l'épais d'une bataille ;
Bien faire une retraite, d'un escadron battu
Rallier les défauts, cela n'est plus vertu.
La voici pour ce temps : bien prendre une querelle
Pour un oiseau ou chien. . . . . .
. . . . . .
On y fend sa chemise, on y montre sa peau,
Dépouillé en coquin, on y meurt en bourreau,
Car les perfections du duel sont de faire
Un appel sans raison, un meurtre sans colère.

C'est dans *les Princes* que la Muse de d'Aubigné s'élève à son plus haut point de verve et de force satirique. Henri III dans son Louvre, tel est le sujet de cette partie des *Tragiques*. D'Aubigné, on s'en souvient, avait vu de près les folies et les scandales de ces courtisans efféminés, au milieu desquels le malheureux roi acheva de perdre tout ce qu'il avait reçu, de sa naissance, de vraiment royal et digne du trône. Notre gentilhomme avait pris sa part, comme un autre, des molles distractions d'une cour où tout d'ailleurs n'était pas déshonnête : la conversation du Valois, son cœur li-

béral et son esprit amateur des belles-lettres, le charmaient alors ; mais ici il ne se souvient plus que des infamies dont il a été le témoin, de l'opprobre et du ridicule des mœurs qu'il a vu afficher par les favoris du prince, et il emploie tout ce qu'il a de couleurs et de verve à flétrir, en les peignant, les métiers, les hontes et les ridicules de ces courtisans, ses anciennes connaissances du Louvre : son pinceau est un fouet, chaque touche un outrage. Il veut que ceux mêmes qui ont porté le foudre sur son enclume aient horreur des horreurs dont il rougissait pour eux « en burinant leur histoire. » Il veut dire la vérité dans ce temps où nulle voix sincère ne se fait entendre :

Sur la langue d'aucun à présent n'est porté
Cet épineux fardeau qu'on nomme vérité.

Lâche jusqu'ici lui-même, dit-il dans une sorte de préface pleine d'énergie, il n'avait pas osé attaquer les grandeurs. Aujourd'hui, hardi et d'un nouveau courage, il s'adresse à ce géant moqueur : Le fardeau est rude pour l'abattre, dit-il :

Mais le doigt du grand Dieu me pousse à le combattre.
Je vois ce que je veux, et non ce que je suis ;

Prête-moi, Vérité, ta pastorale fronde,
Que j'enfonce dedans la pierre la plus ronde
Que je pourrai choisir, et que ce caillou rond
Du vice Goliath s'enchâsse dans le front.

Les flatteurs de l'amour qui ne parlent que miel, ris, jeux et passe-temps, lui reprocheront que ses vers ne sont pleins que de meurtres, de sang, de fureur. Lui aussi, « quand il était fol heureux, » tenait le même langage, mais aujourd'hui il n'est plus à propos :

Ce siècle, autre en ses mœurs, demande un autre style.
Cueillons des fruits amers desquels il est fertile ;
Non, il n'est plus permis sa veine déguiser,
La main peut s'endormir, non l'âme reposer,
Et voir en même temps notre mère hardie,
Sur ces côtés jouer si dure tragédie...

Les premiers coups de d'Aubigné tombent sur les flatteurs : « Flatteurs, je vous en veux, etc. » Or les flatteurs sont partout, jusque dans la chaire, où ils ont appris à louer « à l'ombre du reprendre. » On pense bien qu'il n'a pas oublié les baladins de cour, qui ne savent que rire, faire ballets et mascarades, et cacher « à l'ombre des jonchées » leurs propres crimes et le sang français répandu, ni messieurs les poëtes du roi, qui, ne rougissant pas de peindre « en César un ord

Sardanapale » et hypocrites au besoin, osent adresser à Dieu

. . . . . les phrases flatresses
Desquelles ces pipeurs fléchissaient leurs maîtresses[1].

Le poëte va longtemps ainsi des flatteurs aux princes qu'ils flattent; puis se succèdent sans liens nécessaires une abondante suite de tableaux, d'apostrophes et de réflexions. De la cour de Henri III on passe subitement au Paris de la Ligue, et on revient aux mignons tout aussi brusquement. L'unité n'est que dans la satire et dans la plainte, qui font l'essence de cette suite continue d'accusations et d'invectives. J'en trouve une bien éloquente parmi celles que la crudité des termes ne m'empêche pas de citer. Elle est inspirée par la vue des milliers de vétérans mutilés qui assiégent en vain les portes du conseil :

Pour ceux-là n'y a point de finance en nos comptes,
Mais bien les hochenez, les opprobres, les hontes,
Et au lieu de l'espoir d'être plus renommés,
Ils donnent passe-temps aux muguets parfumés.

[1] L'allusion est évidemment à l'adresse de Desportes, non à celle de Ronsard, que d'Aubigné me paraît avoir respecté partout. Si le *Prince des poëtes* s'était exposé, par certaines satires, au ressentiment des calvinistes, il y avait longtemps de cela; et les *Tragiques* ne sauraient être regardés comme la contre-partie délibérée du *Discours sur les misères du temps*.

Nos princes ignorants bouchent leurs tristes vues,
Courant à leurs plaisirs, chantés par les rues,
Tous ennuyés d'ouïr tant de fâcheuses voix,
De voir les bras de fer et les jambes de bois,
Corps vivants à demi, nés pour les sacrifices
Du plaisir de nos rois, ingrats de leurs services.

A ce livre appartient encore le portrait de Henri III, la plus célèbre des pages de d'Aubigné, morceau d'une exécution plus achevée que les autres, mais que je ne reproduirai pas parce qu'on a pu déjà le lire ailleurs[1]. Je dois garder le même silence sur la description des mignons, ces efféminés de parti pris dont on sait assez les incroyables raffinements.

La fiction épisodique qui termine *les Princes* rassemble encore une fois, pour ainsi dire, toutes ces attaques, mais sous de nouvelles couleurs. C'est l'histoire d'un jeune gentilhomme au portrait duquel on reconnaît aisément d'Aubigné. Élevé par son père, selon le programme de Rabelais,

L'esprit savait tout art, le corps tout exercice.

Il vient à la cour, et tout d'abord « pense être

[1] M. Sainte-Beuve l'a reproduit dans son *Tableau historique et critique de la poésie française au seizième siècle.* Paris 1828, et après lui M. Gérusez dans un intéressant article sur d'Aubigné.

venu à la foire aux vertus. » Il est bientôt détrompé:

Il ne trouve auditeurs qu'ignorants envieux
Diffamant le savoir de noms ingénieux.
S'il trousse l'épigramme ou la stance bien faite,
Le voilà découvert, c'est fait, c'est un poëte.
Si avec art il chante, c'est un musicien,
Philosophe, s'il presse en bon logicien.
S'il frappe là-dessus et en met un par terre,
C'est un fendant qu'il faut saler après la guerre;
Mais si on sait qu'un jour, à part en quelque lieu,
Il met genouil bas, c'est un prieur de Dieu.

A ce portrait, d'ailleurs si vivement frappé, on reconnaît bien d'Aubigné, dont les dispositions naturellement un peu glorieuses durent recevoir à la cour de piquants échecs. Tout à coup la foule des courtisans se rue sur les pas de quelques seigneurs, et l'enfant étonné apprend d'un vieux courtisan, dont le poil grisonne, que ce sont les mignons de son roi, et comment la France entière

Escabeau de leurs pieds leur était tributaire.
A l'enfant qui disait : Sont-ils grands terriens
Que leur nom est sans nom par les historiens?
Il répond : Rien du tout, ils sont mignons du prince.
Ont-ils sur l'Espagnol conquis quelque province?
Ont-ils par leur conseil relevé un malheur?

Délivré leur pays par extrême valeur?
Ont-ils sauvé le roi, commandé quelque armée,
Et par elle gagné quelque heureuse journée?
A tout fut répondu, mon jeune homme, je crois
Que vous êtes bien neuf : ce sont mignons du roi.

L'apprenti courtisan retourne à son logis l'âme désespérée. Dans son sommeil lui apparaît la Fortune. Elle veut le retirer des mains de la sotte Vertu qu'il s'amuse à suivre « par chemins épineux. » Qu'a-t-il à faire, lui dit-elle, d'imiter ces vieux Romains qu'il admire?

Es-tu point envieux de ces grandeurs romaines?
. . . . . .
Je t'épiais ces jours lisant, si curieux,
La mort du grand Sénèque et celle de Thrasée;
Je lisais par tes yeux en ton âme embrasée
Que tu enviais plus Sénèque que Néron,
Plus mourir en Caton que vivre en Cicéron;
Tu estimais la mort en liberté plus chère
Que tirer en servant une haleine précaire.

D'Aubigné s'est peint là, et il a fait du même coup le portrait de ce grand Corneille qui lui ressemble par moment. Tous deux ils se sont nourris des *grandeurs romaines*, qui, chez tous deux, ont laissé la même force de pensée et la même audace de grand cœur.

La Fortune conseille donc au jeune apprenti

de cour de faire le métier des mignons ; mais la Vertu, qui écoutait à la porte, entre indignée et met en fuite la perfide conseillère. Elle rassure son enfant par un chaste baiser, puis s'élevant avec lui dans ces régions d'où,

Le monde n'est qu'un pois, un atome la France,

elle lui montre la route vers la vraie gloire, dans ce beau distique digne de l'antiquité qui l'a inspiré :

La gloire qu'autrui donne est par autrui ravie,
Celle qu'on prend de soi vit plus loin que la vie.

Le poëte a réservé, non plus des traits, mais une manaçante exhortation aux innocents de cœur qui, demeurés purs au milieu de cette corruption, ont toutefois manqué de courage pour la fuir, spectateurs attristés, mais silencieux, du mal qui les entoure. Je ne sache pas que notre éloquence poétique se soit souvent élevée à la hauteur de la magnifique image qui termine cette apostrophe ; Ronsard y est surpassé :

Fuyez, Lots, de Sodome et Gomore brûlantes,
N'ensevelissez pas vos âmes innocentes
Avec ces réprouvés ; car combien que vos yeux
Ne froncent le sourcil encontre les hauts cieux,

Combien qu'avec les rois vous ne hochiez la tête
Contre le ciel ému armé de la tempête,
Pour ce que des tyrans le support vous tirez,
Pour ce qu'ils sont de vous comme dieux adorés
Lorsqu'ils veulent au pauvre et au juste méfaire,
Vous êtes compagnon du méfait pour vous taire.
Lorsque le fils de Dieu vengeur de son mépris
Viendra pour vendanger de ces rois les esprits,
De sa verge de fer brisant, épouvantable,
Ces petits dieux enflés en la terre habitable,
Vous y serez compris. Comme lorsque l'éclat
D'un foudre exterminant vient renverser à plat
Les chênes résistants et les cèdres superbes,
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,
En son nid l'écureuil, en son aire l'oiseau,
Sous ce dais qui changeait les grêles en rosées,
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,
La ruche de l'abeille et la loge du berger,
Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Le parlement de Paris était en exécration aux protestants. A l'exception d'une poignée d'hommes héroïques, la cour, qui l'avait rempli de ses créatures, n'y avait trouvé pour ses vues de persécution que des serviteurs complices par faiblesse et par peur. La chaire calviniste retentit souvent d'éloquentes malédictions contre les robes fourrées et les chaperons. Les pamphlets satiriques ne les épargnèrent pas davantage, mais nulle part

l'invective ne les atteint avec plus de virulence que dans la longue et poignante allégorie qui occupe la plus grande place dans *la Chambre dorée*. La colère du poëte tire parti même des murs du palais; ils sont,

D'os de têtes de morts, au mortier exécrable
Les cendres des brûlés avaient servi de sable, etc.

Le long des vastes salles, des convives attablés mangent dans des vases d'or des « enfants déguisés; » ils sont vêtus du poil et de la peau des veuves et des orphelins.

Dans la chambre dorée, les juges sont assemblés. Au fond, et sur un trône élevé, préside l'Injustice : son regard est furieux; des poids d'or font trébucher sa balance; elle est couverte d'une écarlate sanglante. Autour d'elle sont rangés les juges nouveaux : l'Avarice toujours affamée, la jeune Ambition « folle et vaine cervelle, » l'Envie « mi-morte et le venin aux dents, » la douce Faveur, l'Ivrognerie « étourdie au matin, sur le soir violente, » l'Hypocrisie

Qui parle doucement, puis sur son dos bigot
Va par zèle porter au bûcher un fagot.

Régnier a-t-il mieux dit? Vient à son rang la

Vengeance, plus forte à mesure qu'elle vieillit, et cette autre qu'on a revue dans les tribunaux de la Terreur :

Endurcie, au teint mort, des hommes ennemie,
Pachyderme de corps, d'un esprit indompté,
Astorge (insensible) sans pitié, c'est la Stupidité.

Le portrait de l'Ignorance, « aux petits yeux charnus sourcillant sans repos, » n'est pas moins bien frappé :

Toute cause lui est indifférente et claire,
Son livre est le commun, sa loi ce qu'il lui plaît ;
Elle dit : *ad idem*, puis demande que c'est.

Il y a moins d'expression dans la peinture de la Cruauté ; celle de la Passion, « l'âpre fusil des âmes, » est maniérée. J'aime mieux la Haine qui envoie avec courroux « ses regards aux avis qui lui semblent trop doux, » et surtout la Faiblesse, à qui « tout sert de crainte et ses craintes de lois. »

Je passe la Vanité, la Bouffonnerie, la chauve Luxure, la Trahison, l'Insolence, définitions de moindre valeur auprès des autres, et encore de celle-ci :

La Paresse accroupie au marche-pied du banc,
Qui le menton au sein, les mains à la pochette,
Feint de voir, et sans voir juge sur l'étiquette.

La misérable Crainte vient la dernière. Dans le coin où elle s'efface, elle n'échappe pas à la plume de fer du poëte:

Son avis ne dit rien qu'un triste oui qui tremble,
Elle a sous un tetin la plaie où le malheur
Ficha ses doigts crochus pour lui ôter le cœur.

Il n'y a plus, à beaucoup près, autant de verve et de trait dans les allusions qui suivent. Quand, à la fin du chant, le poëte prend la harpe de David pour lancer l'imprécation contre les conseillers des grandes compagnies, il ne fait plus entendre qu'une voix furieuse, et incohérente. Cette imprécation n'est qu'une des nombreuses formes sous lesquelles se montre, dans les *Tragiques*, la haine de parti. Le poëte protestant ne se lasse pas de faire des appels à la vengeance divine, et la violence de ces prières impies n'est égalée que par celle de son sarcasme. Ici comme ailleurs, d'Aubigné est l'interprète excessif du peuple protestant; ses écrits sont, sous ce rapport, un reflet lumineux des émotions populaires de son parti. C'est le malheur de ces temps, que la religion elle-même comptait parmi ses consolations l'attente de la vengeance. Avec quelle joie les persécutés lisaient dans l'Ancien-Testament

les éclatantes punitions des tyrans! comme les oreilles s'ouvraient aux terribles sentences des prophètes, et avec quel accent de triomphe les bouches les répétaient! Quelle prière que celle-ci, qui échappe à d'Aubigné, quand il a décrit les misères de la France protestante!

Que ceux qui ont fermé les yeux à nos misères,
Que ceux qui n'ont point eu d'oreille à nos prières,
De cœur pour secourir, mais bien pour tourmenter,
Point de main pour donner, mais bien pour nous ôter,
Trouvent tes yeux fermés à juger leurs misères,
Ton oreille soit sourde en oyant leurs prières;
Ton sein ferré soit clos aux pitiés, aux pardons,
Ta main sèche, stérile aux bienfaits et aux dons.
Soient tes yeux clair-voyants à leurs péchés extrêmes,
Soit ton oreille ouverte à leurs cris de blasphèmes,
Ton sein déboutonné pour s'enfler de courroux,
Et ta main diligente à redoubler tes coups.

Dans le reste du poëme, le mouvement devient monotone, l'emphase surabonde avec les antithèses et les descriptions ingénieuses, hardies, mais tourmentées. A ces défauts se joignent souvent des extases mystiques et un abus de la théologie apocalyptique mêlée à l'histoire, à des indignations soudaines, à des transports furieux. Il en résulte, surtout dans le dernier livre, un chaos de sons bruyants où l'oreille saisit de loin en loin

de grandes idées, l'expression bégayée d'une passion véhémente, mais qui étourdissent et fatiguent comme les cymbales retentissantes dont a parlé l'apôtre. Toutefois la force du poëte se fait encore sentir, et par intervalles sa voix mâle y vibre en accents éclatants. Même dans les régions célestes, où son pinceau veut peindre de sublimes scènes, son imagination s'élève parfois sur les ailes des prophètes à de hardies beautés. Au troisième chant, la description du ciel; dans le dernier, celle du bonheur des justes, offrent, esquissées grossièrement, il est vrai, de belles conceptions. Le début du cinquième livre, entre autres, est en ce genre d'un beau et large caractère :

Voici marcher de rang par la porte dorée
L'enseigne d'Israël dans le ciel arborée, etc.

Ainsi, malgré ces prétentions plus ou moins heureuses à l'épopée et à l'enthousiasme sacré, ce qu'il y a de vrai et de vivant dans les *Tragiques*, c'est la satire sous ses formes diverses, descriptive ou lyrique, indignée ou simplement railleuse. Partout on trouve une poésie qui sent le maître et ne manque quelquefois de souplesse dans sa force que parce que le poëte, impatient

de frapper, précipite ses coups. C'est sur ce terrain que d'Aubigné est réellement lui et ne doit rien à personne. Ailleurs il n'est le plus souvent qu'un disciple malheureux et attardé de la pléiade. Nulle part, comme je l'ai déjà dit, on ne trouve chez lui ce fonds de badinage et de volupté mélancolique qui caractérise les meilleures inspirations lyriques des poëtes français, et qui est la plus riche veine du talent de Ronsard. S'il s'attendrit, son attendrissement se convertit bientôt en indignation et en colère; s'il pleure, c'est avec des cris : sa douleur, ses regrets sur lui portent l'empreinte de la repentance calviniste; il gémit et se maltraite; le poétique regret ne perce pas.

En quoi d'Aubigné est bien décidément de l'école, disciple outré à la fois et suranné, c'est dans sa versification et son langage. Comme il n'use, dans ses *Tragiques*, que du vers de douze pieds, on ne peut établir de comparaison sous le rapport du rhythme; mais pour les licences de rimes, pour les enjambements auxquels Ronsard était revenu, toute réflexion faite, après les avoir condamnés, il suit les errements de son maître et s'en appuie; seulement il est sujet à les dépasser et à consulter toujours son impatience plutôt que le goût et l'harmonie. Il protestait vivement

contre les versificateurs, « les rhythmeurs, » disait-il, et ne leur reconnaissait pas le droit d'imposer des règles aux poëmes. « Après que nous lui remontrions, dit son éditeur *Prométhée*, quelques rimes qui nous semblaient maigres, il nous disait que Ronsard, Bèze, du Bellay et Jodelle ne les avaient pas voulu plus secondes ; qu'il n'était pas raisonnable que les rimeurs imposassent des lois sur les poëmes. » Ces rimeurs, qui font les législateurs, c'est Malherbe et les poëtes de son siècle. D'Aubigné convient que leurs préceptes ont bien quelque raison. « Il y a, dit-il, plaisir à les suivre, mais avec jugement... Je demande seulement (vieil argument du passé qui s'affaiblit contre le présent qui s'essaie), je demande à ces législateurs que pour avoir l'autorité sur le siècle que les grands maîtres de ce temps-là (le temps de Ronsard) ont prise, et qu'ils puissent être allégués comme ceux-là en exemple, nous voyions de leurs mains des poëmes épiques héroïques, ou quelque chose qui se puisse appeler œuvre[1]. » Le dix-septième siècle n'en a

[1] *Instructions à mes filles*. d'Aubigné range dans la même *bande*, avec Malherbe en tête : Des Yvetaux, Lingendes, d'Urfé, Gombault et Expilly. Cette école, selon lui, observe plus expressément que les précédentes « que la construction n'ait rien de différent au langage commun. Ce que je n'approuve en toutes

pas tant demandé à Malherbe pour se ranger sous ses lois, et quelques strophes de sa main d'artiste ont prévalu contre l'effort malheureux de *la Franciade*, et toutes les grâces du pauvre Ronsard. Quant aux libertés de langage, d'Aubigné ne se les épargne point; il rajeunit ou taille les mots selon son besoin et en prend la substance partout; langue vulgaire, dérivations, extensions de sens, toute étoffe lui est bonne, tous procédés lui conviennent[1], et la phrase est à l'avenant,

locutions, donnant un peu plus de privilége aux emphatiques et majestueuses. Pibrac m'aidera à défendre pour avoir dit de bonne grâce: *blanc est le lis* et *blanche est la peau*..... et Bèze ne sera point repris d'avoir dit : *Grand est le Seigneur*. »

[1] A propos des mots vulgaires qu'on lui reprochait, d'Aubigné se défendait avec ces paroles du bonhomme Ronsard : « Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le français, etc. » M. Sainte-Beuve s'est appuyé avec raison de cette citation, que je ne reproduis pas tout entière, pour justifier Ronsard des doctrines toutes contraires qu'il est reçu de lui attribuer. Il est malheureux seulement que le poëte et ses élèves se soient trop souvent écartés de ces judicieux principes; d'Aubigné, avec tout son respect pour le vocabulaire national, imite volontiers l'écolier limousin : *dilucide*, *storge*, *astorge*, *œquanime*, *carme*, *sélectes lauriers* et bien d'autres se rencontrent souvent dans les *Tragiques*. En fait de licences d'autre espèce, on y trouve aussi un féminin de bourreau, *bourrelle*, *delivre* pour délivré, *esclaver* les rois, *morgant*, *commediante*, *reprocher* pour rapprocher, etc.

tantôt heurtée, tantôt débordée et sans fin. Pour tout dire, les *Tragiques* ne ressemblent pas mal à un livre qu'auraient imprimé des ouvriers inintelligents, sur un manuscrit inintelligible [1].

Un autre reflet des goûts littéraires du temps s'observe encore dans tout le poëme : j'y retrouve cet emploi fréquent d'accumulations déclamatoires, d'antithèses de pensées mises en contraste par le rapprochement des mots, ce qu'on appelait la belle éloquence dans les parlements d'alors. Aux grands jours, messieurs les conseillers n'avaient pas d'oreilles pour un langage dépourvu de ces embellissements. J'ai donné ailleurs des exemples de cette recherche de l'*ingénieux* [2], qui de la prose des harangues passa dans la poésie, et dont le grand Corneille ne guérit jamais totalement. Seulement déjà, chez d'Aubigné comme chez Corneille, le faux vise à la force; au parlement il visait à la grâce et au bouquet, pour me servir d'une expression de Balzac,

[1] M. Sainte-Beuve serait disposé à expliquer ainsi les étranges bégaiements qu'on rencontre souvent dans les *Tragiques* : mais il faut bien avouer aussi que l'édition de 1623, imprimée à Genève sous les yeux de l'auteur, revue et augmentée par lui, n'est guère plus débarbouillée que celle de 1616.

[2] *Bibliothèque universelle de Genève*. An 1839, article sur *Du Vair*.

Il y a malheureusement à choisir en ce genre dans les *Tragiques;* ces trois vers d'une apostrophe à Néron en seraient à eux seuls un suffisant échantillon :

Tu ne fus pas Romain envers ta belle Rome,
D'où l'âme tu reçus, l'âme tu fis sortir,
Si ton sens ne sentait, le sang devait sentir.

Le défaut est adouci, et on se rapproche davantage de Corneille dans un passage où la Vertu envoie son nourrisson chez Anange (la Nécessité) :

Là où elle n'est plus, aussitôt je ne suis,
Je l'aime en la chassant, la tuant je la suis,
Là où elle prend bien, la pauvrette m'appelle,
Je ne puis m'arrêter ni sans, ni avec elle, etc.

Si l'on ne savait l'origine commune de ces analogies, il y aurait de quoi s'étonner et s'inquiéter de voir de tels poëtes chercher tous deux à ce point la force et la poésie dans de pareilles ressources. Mais cette ressemblance vient d'une influence tout extérieure : c'en est une plus intime, plus profonde que celle qui, chez l'un et chez l'autre, fait naître, d'un même sentiment de la grandeur morale, la même puissance d'expression.

Les *Tragiques* ne sont pas toute l'œuvre poé-

tique de d'Aubigné, il s'en faut; mais on ne sera guère curieux du reste, si l'on parcourt les échantillons qu'on en a conservés dans les *Petites Œuvres mêlées* de notre poëte, en choisissant les pièces les plus curieuses des volumineux recueils où il déposait ses compositions, et que je n'ai pu feuilleter sans un mortel ennui. Il n'y a de curieux à noter dans les *Petites Œuvres*, en fait de poésie, que des essais de vers mesurés, et d'intéressant que des quatrains sur le chien Citron, un tombeau de Jodelle, un hymne sur la merveilleuse délivrance de Genève, des prières dans l'*Hiver de d'Aubigné*, une allégorie des hirondelles qui changent de demeure pour l'hiver, comme les désirs lascifs s'éloignent quand s'approche la vieillesse. Il faut en citer quelques vers :

Mes volages humeurs, plus stériles que belles,
S'en vont, et je leur dis : Vous sentez, hirondelles,
S'éloigner la chaleur et le froid arriver :
Allez nicher ailleurs, pour ne fâcher, impures,
Ma couche de babil et ma table d'ordures.
Laissez dormir en paix la nuit de mon hiver.
D'un seul point le soleil n'éloigne l'hémisphère,
Il jette moins d'ardeur, mais autant de lumière.
Je change sans regrets, lorsque je me repens
Des frivoles amours et de leur artifice.
J'aime l'hiver qui vient purger mon cœur du vice,

Comme de peste l'air, la terre de serpents.
Mon chef blanchit dessous les neiges entassées,
Le soleil qui luit les échauffe glacées,
Mais ne les peut dissoudre au plus court de ses mois.
Fondez, neiges, venez dessus mon cœur descendre,
Qu'encore il ne puisse allumer de ma cendre
Du brasier, comme il fit des flammes autrefois.

. . . . . .

Il est temps de passer à la prose de d'Aubigné, et d'abord ce sera presque sans changer de sujet, car c'est encore la satire morale, religieuse et politique qu'on trouve sous une nouvelle enveloppe, dans la *Confession de Sancy* et dans *les Aventures du baron de Fœneste.*

III

AVENTURES DU BARON DE FŒNESTE.
CONFESSION DE SANCY.

On avait cru apercevoir sous le masque du baron de Fœneste le duc d'Épernon. Le Duchat n'admet pas cette conjecture, qui réduirait la valeur de ce livre curieux à celle d'une simple caricature. Il est plus intéressant de lire dans les *Aven-*

tures la révélation des travers d'alors, et mieux encore la personnification de cette faiblesse humaine qui, en variant ses formes selon les siècles, a été féconde en tant de misères et de ridicules depuis qu'il y a des sociétés, de cet ennemi juré du vrai, le *paraître*.

Être et paraître, tel est le sujet des entretiens satiriques que d'Aubigné a appelés les *Aventures du baron de Fœneste*[1] : les noms des deux principaux interlocuteurs, Enay et Fœneste, l'indiquent assez : tirés du grec, ils signifient *Être* et *Paraître* (εἶναι et φαίνεσθαι). Enay, gentilhomme à son aise, vieux soldat, homme consommé aux lettres et aux expériences de la cour, rencontre en visitant les champs de son domaine le baron de Fœneste, jeune Gascon éventé, demi-courtisan, demi-soldat, qui avec toute sa baronnie n'a pas un sou vaillant dans son escarcelle. Pour l'heure il cherche un logis et un dîner. Aux premiers mots du colloque, on est au fait du personnage et du ton du livre. En gagnant le château où l'hospita-

[1] *Les Aventures du baron de Fœneste*, par Th.-Agr. d'Aubigné. La première édition parut en 1617, in-12, et ne contenait que deux livres. En 1619, l'auteur y ajouta un troisième livre, et enfin un quatrième en 1630. La meilleure édition de l'ouvrage est celle d'Amsterdam, 1731, 2 vol., avec les notes de Le Duchat.

lité lui est offerte, Fœneste se récrie à tout coup en son gascon sur la modestie de son hôte, qui ne veut pas appeler son clos un parc et ses chemins des allées[1], etc. « *Fœneste.* Comment diavle, clos, il y a un quart d'ure que je suis envarracé le long de ces murailles, et bous ne le nommez pas un parc? — *Enay.* Comment voudriez-vous que j'appelasse celui de Monceaux ou de Madrid? — *Fœn.* Encore ne coûtera-t-il rien de nommer les choses pour noms honoravles. — *En.* Il servirait encore moins qu'il ne coûterait... — *Fœn.* Appelez-bous cela un chemin? c'est une velle allée vien droicte, vien couberte et unie.— *En.* C'est pource que les charrettes y passent en la saison des foins.» Fœneste voudrait voir à Enay une épée; pour lui, il a toujours le poignard à coquille; et le poignard à coquille le met sur le sujet des trente querelles qu'il a eues en un an, et de tout ce qu'il faut être « pour paraître en cour; » comment par exemple on doit entrer au Louvre.

« Bous commencez à rire au premier que vous rencontrez : bous saluez l'un, bous dites le mot à l'autre : Frère, que tu es

[1] Partout, dans le langage du Gascon, d'Aubigné remplace les *b* par les *v* et les *v* par les *b*, *diable* devient *diavle*, *honorable*, *honoravle*, *embarrassé*, *emvaracé*. *Vous* est *bous*; *bon* est *von*; *beau*, *belle* et *bien*, *veau*, *velle*, *vien*; la *vertu* est *berdu*.

vrave, épanoui comme une rose, tu es bien traité de ta maîtresse, cette cruelle, cette revelle, rend-elle point les armes à ce veau front, à cette moustache vien troussée, et puis cette velle grève; c'est pour en mourir. Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la tête, changeant de pied, peignant d'une main la moustache, et d'aucunes fois les chebus (cheveux). Abez-bous gagné l'antichambre, bous accostez quelque galant homme et discourez de la bertu. »

On sait de quelle vertu il était question entre raffinés. Notre Gascon ne manque pas de peindre et d'exalter ces braves qui se battaient « pour un clin d'œil » et pour moins, et qu'on appelait raffinés d'honneur. Enay ne partage pas son enthousiasme :

« Vous attendez-vous, dit-il, que les historiens fassent mention de telle sorte de valeur? — *Fœn.* Je ne donnerais pas un estiflet de Roquemadour ni un curè-dent de M. lou maréchal de Roquelaure de tous bos historiographes, c'est assez qu'on en parle à la cour lorsqu'on y ba. Si j'en étais cru, il n'y aurait chebalier de Saint-Esprit, ni maréchal de France qui n'eût été sur lou prai (le pré) bingt ou trente fois. »

Fœneste est le Mascarille des marquis d'alors; en fait de bravoure, comme son successeur, les demi-lunes qu'il prend sont des lunes entières, et ses autres mérites sont de même taille. Au surplus, avec sa verve gasconne et sa naïve impertinence, tout le personnage est comme le valet de

Molière, le miroir comique où se peignent en caricature les ridicules plus ou moins fous auxquels en veut l'observateur. Mais l'objet de la satire ici est d'une tout autre importance que celui des *Précieuses*. Ce monde, dont Fœneste est la comique expression, c'est la noblesse de cour et une partie de la jeunesse française, telle que l'avait faite l'anarchie morale où était tombée la société, entraînée insensiblement par les ambitions de toute sorte hors du premier terrain de la lutte religieuse. Les intrigues qui avec les intérêts de l'aristocratie étaient entrées dans la lice, les manœuvres de Catherine, enfin et surtout les intérêts monarchiques et la politique corruptrice du roi, avaient, dans une lutte souterraine, tué plus de cœurs que la guerre n'avait exterminé de corps. Il n'est pas étonnant qu'au bout de cette meurtrière époque, bien des âmes se trouvassent vides de tout autre principe que d'un égoïsme vain, cruel ou vicieux à proportion de ses intérêts dominants. D'Aubigné avait vu d'un regard pénétrant cette corruption croissante, et il la dépeignit énergiquement dans son âpre poëme : il la décrira à l'occasion avec une grave sagacité ; ici, comme dans la *Confession de Sancy*, il s'en joue, et en cela même il est encore vrai, car tous ces

gens corrompus avaient fini par être des étourdis, et leur vanité était joyeusement frivole. La bonne foi du baron dans ses fanfaronnades, et sa naïveté à faire *parestre* sa démoralisation, sont des traits qui appartenaient bien à la physionomie de l'espèce de Français que Fœneste représente.

Enay, de son côté, n'est pas la contre-partie muette de Fœneste : il a son mot dans l'entretien et son caractère à lui. D'Aubigné, qui a voulu en faire l'homme de bon sens, a posé tout naturellement pour ce personnage, mais il s'est peint en beau, c'est-à-dire plus modéré calviniste et plus obéissant sujet qu'il ne l'a été au fond : en revanche, il n'a rien supprimé de son goût pour les anecdotes médisantes. Malins ou graves, ses discours sont toujours en antagonisme avec le *parestre* du gentillâtre gascon ; il se montre fort dédaigneux des prétentions de la noblesse et en parle en philosophe d'un autre temps. Le fragment suivant du chapitre V^e^ est significatif en ce genre. On verra à sa façon de gouverner son manoir et d'entendre la noblesse, que d'Aubigné a mis à profit certains conseils de Rabelais aux gentilhommes, ou plutôt encore qu'il a cédé simplement aux tendances pratiques du calvinisme :

« *Fœn.* Or çà, boilà botre maison qui me semble que vous l'eussiez plus fait paraître si bous eussiez boulu. — *En.* Pour paraître peu, patience, le pis est qu'elle est de peu. — *Fœn.* J'eusse boulu porter ce pabillon sur la porte de la baste cour, et là dedans loger mes officiers loen (loin) de moi.— *En.* J'aime mieux avoir petit train et près. — *Fœn.* Bos écuries sont trop près du château. — *En.* Il fait bon avoir l'étable près de la maison, pour empêcher, tant qu'on peut, les insolences des valets. — *Fœn.* Où est botre chenil? — *En.* Dans les paillers. — *Fœn.* Comment, je ne bois ni chiens courants, ni auseaux (oiseaux). — *En.* Ils m'empêchaient de dormir, me dispensaient (dépensaient) en fauconniers et en hongres, ils étaient cause que je tombais en les piquant; quand j'ai vu qu'ils me cassaient, je les ai cassés, et puis l'âge en cassait sa part. — *Fœn.* Oui, mais où est la nouvlesse (noblesse). — *En.* Je l'ai cherchée ailleurs après avoir lu l'*Utopie* de Thomas Morus, qui raconte qu'étant en ce pays-là, il ouït un grand bruit de cors et de trompes, et voyant passer devant son logis une grande foule de gens de cheval, une meute de chiens, de limiers, des aboyeurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon et d'attache, et puis force oiseaux de leurre et de poing, trois charrettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui étaient ces seigneurs, on lui répondit qu'ils étaient seigneurs ,vraiment, que c'étaient les bouchers de la ville, auxquels seuls la chasse était permise en ce pays-là. — *Fœn.* Fa (va) au diavle lou pays! Bous ne feriez pas comme moi; ma mère nourrissait deux vufs (veaux) gras, ye (je) les trouguai emper lou lebrier de M. de Roquepine, qui depuis me l'a dérouvai (dérobé), mais c'est par familiarité. Où allons-nous ici? en une galerie? ô praubé! et boilà du vlai (blé) dedans ; faire de la galerie un grenier! »

D'Aubigné ne s'est pas voulu borner à rire du *parestre;* sa philosophie et son expérience lui disent que c'est une épidémie dangereuse dont le pays est malade « aussi bien aux affaires générales que particulières. » Fœneste se montre sans le vouloir dans son rôle; Enay professe le sien :

« Le profit, dit-il à son hôte, après le souper, le profit de tout notre discours est qu'il y a six choses, desquelles il est dangereux de prendre le *paraître* pour l'*être :* le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du roi ou de la patrie et la religion. Vous perdîtes votre argent, quand vous pensiez gagner ; vos voluptés de Paris vous ont donné des maladies ; votre ami vous a fait fouetter ; l'honneur battre et mépriser ; les deux derniers points sont de plus haute conséquence, aussi en est la tromperie plus dangereuse ; car ceux qui font paraître désirer le bien public, le désirent, mais pour soi : et à ce propos il fut fait à Loudun quelques couplets sur les zélateurs du bien public ; quelqu'un y donna cette conclusion :

Enfin chacun déteste
Les guerres, et proteste
Ne vouloir que le bien,
Chacun au bien aspire,
Chacun ce bien désire,
Et le désire sien. »

C'est de la sorte que la conversation s'en va d'un sujet de satire à un autre, des gasconnades de Fœneste aux réflexions et aux bons contes

d'Enay, lesquels justifient d'ordinaire la réputation qu'avait d'Aubigné, d'être le meilleur conteur de son temps.

Je n'ai fait allusion en tout ceci qu'aux trois premiers livres de *Fœneste* : ils ont un caractère assez différent du quatrième. Celui-ci a été écrit à Genève vers 1630. Il roule d'abord sur les combats récents du pont de Sé, de Saint-Pierre, auxquels Fœneste a assisté, sur les prédicateurs, et enfin sur les nouvelles persécutions religieuses représentées dans une suite de tableaux imaginaires, qui rappellent le moyen déjà employé dans les *Tragiques*. Cette derniere partie de *Fœneste* n'a point la vivacité spirituelle des deux premières. L'esprit naturellement conteur et médisant de d'Aubigné avait contracté dans la vie de soldat, et pendant ses séjours aux cours licencieuses de Henri III et de Marguerite de Valois, une couleur très-prononcée de grosse licence; l'influence de l'austère Genève fut impuissante à l'en débarrasser. Ce livre est en outre semé de contes qui égalent, s'ils ne dépassent, en détails crûment graveleux les récits saugrenus de l'*Apologie pour Hérodote*, et expliquent, ainsi que d'irritantes railleries de nature à compromettre la république auprès de la cour de Louis XIII, les

désagréments que cette suite de *Fœneste* attira à son auteur et l'espèce de flétrissure que lui imprima le Petit Conseil de Genève. De virulentes épigrammes contre l'Église romaine et les moines ne sauvèrent pas mieux d'Aubigné qu'Estienne de la censure. Sans doute il avait mis ses impies railleries dans la bouche de Fœneste ou de personnages odieux ou ridicules, mais elles y étaient. Le livre fut supprimé comme contenant des blasphèmes et des impiétés : l'imprimeur fut condamné à l'amende et l'auteur réprimandé[1].

Pour le fond satirique et la tendance de la

[1] Madame d'Aubigné écrit à ce propos au gendre de son mari, M. de Villette : « La grande promptitude de Monsieur n'est point amoindrie avec l'âge, ni son excellent esprit, à qui il donne quelquefois plus de liberté que les affaires de ce temps ne permettent. Je lui dis souvent qu'il est temps d'arrêter sa plume. Ce sera du soulagement pour lui et pour ses amis. Il a eu ces jours passés une bourrasque à cause du livre de F... (Fœneste) augmenté de nouveau, qui n'a pas été bien pris en ce lieu-ci, où les personnes pensent trois fois une chose avant que de la mettre en effet une. » Pièces justificatives des *Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon*, par M. De la Beaumelle, t. VI, p. 23.

Voici l'arrêt du Conseil, daté du 12 avril 1630 : « P. Aubert prisonnier, pour avoir imprimé sans permission un livre intitulé *le Baron de Fœneste*, dans lequel il y a plusieurs blasphêmes et impiétés dont plusieurs sont scandalisez, lequel livre a esté composé par M. d'Aubigné. A esté arresté : qu'on le condamne à l'amende; et quant audit sieur d'Aubigné, qu'il soit appelé en l'au-

pièce, on peut dire que la *Confession de Sancy*[1] est un chapitre du *Baron de Fœneste*. Sancy, ce zélé serviteur, y est sans doute particulièrement touché, mais évidemment il paye pour ses nombreux confrères, les courtisans ambitieux et les plats serviteurs, légers de conscience et de croyances, qui de leur côté trouvaient que la faveur des rois valait bien une messe; il paye aussi pour son maître, en un mot pour toutes les lâchetés des nouveaux convertis de son espèce. Qu'il y ait eu dans le choix du personnage une rancune personnelle de d'Aubigné, autrefois son rival en amitié et en crédit auprès de Henri IV, cela est possible, mais il faut convenir que Sancy était un beau type d'apostasie courtisanesque. C'était la troisième fois qu'il changeait de religion

ditoire par messieurs les scholarques et autres seigneurs qui seront appelés, et qu'il luy soit remonstré le tort qu'il se fait à soy-mesme et au public, et que désormais il se déporte de faire de semblables escripts, lesquels ne peuvent qu'apporter du mal à cest Estat, et au regard du livre, qu'il soit entièrement supprimé, etc. » *Registres du Conseil*, année 1630, p. 60. — On peut conjecturer d'un passage de la lettre précitée, que l'arrêt ne reçut pas exécution. « J'espère, dit madame d'Aubigné, que le bruit sera autre, mais ce n'a pas été sans peine. »

[1] *Confession catholique du sieur de Sancy*. On la trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'Histoire de Henri III*. Cologne, 1694.

et en temps trop opportun. La foi d'un courtisan si difficile en doctrines qu'il en change toujours prêtait au commentaire; d'Aubigné, entraîné par sa passion de calviniste, a peut-être poussé le sien jusqu'à la calomnie, mais la confession qu'il met dans la bouche de Sancy est demeurée pour nous dans son essence le vrai *Credo* de tous ces hommes dont l'amour-propre et la politique de Henri IV avaient dégradé le caractère, déjà assez ébranlé par les temps.

Voici en gros le cadre et l'esprit de la *Confession*. Le premier livre est un examen allégorique de tous les points de la confession catholique romaine. A propos de chacun de ces points, Sancy expose à grand renfort d'anecdotes scandaleuses les raisons « tant d'État que de religion qui l'ont mu à se remettre au giron de l'Église romaine : » sa théologie, on le devine, retombe en coups satiriques sur la papauté, et sa politique sur les nouvelles maximes d'État de ses frères en apostasie. Le confessé n'est point un fanatique, il fait avec bonhomie les honneurs de sa conscience, des bouffonnes hypocrisies de ses pareils, et rit dans sa barbe aux beaux contes qu'il a retenus de ses lectures de néophyte. Sancy est un homme d'esprit sans croyances et sans principes, qui a gardé

quelque ombre d'honneur, assez pour se sentir le besoin d'un masque, quelque remords aussi, ou plutôt quelque inquiétude de n'avoir pas joué, en se vendant, un aussi habile jeu qu'il avait pensé. Il a été si content de M. d'Évreux son convertisseur, qu'il lui dédie sa *Confession;* mais il avoue que la théologie de l'agréable Du Perron ne l'a pas tant persuadé qu'une petite théologie de similitudes qu'il s'est faite à lui. Ainsi, rien ne lui a mieux démontré l'efficace de l'intercession des saints et des saintes que le profit évident qu'il y a à courtiser la grande sainte (Gabrielle d'Estrée). Pour le purgatoire, il n'y aurait cru nullement, s'il n'avait vu à Nogent le chef du tiers parti, le comte de Soissons, « ouïr parler des joies du paradis de la cour et en rire à la mode de saint Médard. »

La justification par les œuvres lui est démontrée par mêmes arguments :

« Or voyons que sont devenus ceux qui se sont amusés à garder la foi au roi et à l'État, qui ont voulu être justes, pensant que le juste doit vivre de sa foi. Ceux-là ont fait œuvres dignes de repentance et non pas bonnes œuvres, et ont fort bien senti que la foi sans les œuvres à la mode est morte; aussi meurent-ils de faim, et sont par la basse cour du Louvre, capitaines déchirés, maîtres de camp morfondus, chevau-légers estropiés, canonniers jambes de bois, pétardiers dévi-

sagés, espions pieds nus : tout cela entre à troupes par les degrés en la salle des Suisses, après avoir discouru, *in genere petitorio, non suasorio*, à déclamer contre madame l'Ingratitude, les capitaines portant la hotte, et les pauvres soldats le hoyau, à exalter leur fidélité, montrer leurs plaies, conter leurs combats, leurs états perdus, faire de mauvais pasquins, crier contre moi et les autres financiers, discourir sur un ordre nouveau, menacer de se faire croquants, et sur la monnaie de sa réputation mendier quelque pauvre repas. Mais quelqu'un dira : Tous ces pauvres diables que vous comptez n'ont-ils pas assez travaillé, que ne comptez-vous leurs œuvres? Je réponds que c'étaient œuvres d'iniquité, pour ce qu'il est inique de servir les ingrats[1]. »

A l'appui de cette dogmatique nouvelle, d'Aubigné fait raconter à Sancy les ingratitudes de Henri IV, qu'il traite ici avec la dernière violence. Les miracles, les reliques, les vœux sont, toujours par similitudes, l'occasion d'épigrammes acérées, de traits comiques, d'invectives éloquentes de style et hardies de sens comme celles que j'extrais du chapitre de la Transsubstantiation, pour donner une idée des excès et de quelques-uns des mérites de cet ouvrage :

« Pourquoi, sous le nom de Dieu, ne peut-on changer les substances de toutes choses, vu que sous le nom du roi on en a fait et fait-on tous les jours de si étranges métamorphoses et transsubstantiations? la sueur d'un misérable laboureur en la graisse d'un prospérant partisan et trésorier? la moelle des

[1] *Confession de Sancy*, l. I, chap. 5.

doigts d'un vigneron de Gascogne, qui réjouit le cœur d'un chacun, et remplit le ventre du parasite? Les pleurs de la veuve ruinée en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santory; le sang d'un soldat perdu à chasser Épernon de Provence se change en hypocras. Pour l'hôte de la Rose de Blois, on le voit aujourd'hui transsubstantié en M. de Bussy-Guibert. Les impôts de la France ont transsubstantié les champs du laboureur en pâturages, les vignes en friche, les laboureurs en mendiants, les soldats en voleurs, avec peu de miracle[1]. »

Dans le second livre de la *Confession*, la satire continue de plus en plus acerbe et licencieuse. Le dialogue de Mathurine et du jeune Du Perron, frère du cardinal, qui se disputent l'honneur d'avoir converti au catholicisme sainte Marie du Mont, commence plaisamment et finit par des injures de la halle. On y trouve aussi la date de quelques locutions alors nouvellement à la mode, et qui sont dès lors passées dans le fond commun de l'usage. Du Perron les comprend parmi les belles choses qu'il a enseignées au converti. « Je lui ai appris, dit-il, à dire souvent, maxime d'État, maladie d'État, intéresser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque, symboliser, jalouser, ambitionner, un esprit poli, et mille autres termes en cette façon à quoi on connaît aujourd'hui une belle âme[2]. » Quelques-

[1] *Confessions de Sancy*, liv. II, chap. 10.

[2] *Idem, ibid.*, chap. 1.

unes de ces locutions avaient été déposées dans le vocabulaire français par les préoccupations et les livres politiques de la fin du siècle; dans la bouche des conseillers de Henri IV, elles annoncent que la nouvelle royauté, encore mal assise entre les partis, las de combattre mais non de raisonner, ne dédaignait pas l'appui des théories et des beaux mots.

Le chapitre sérieux du livre est celui où Sancy veut philosopher sur sa conversion. A l'entendre il a apostasié pour sauver son état, comme le roi pour sauver les siens. Après tout, il n'a pas changé, car ce n'est pas changer que de suivre toujours le même but. Or, il a eu invariablement pour but le profit, l'honneur, l'aise de la sécurité : or, que gagner maintenant avec les huguenots, gens tous accablés de misères? L'occasion est belle pour d'Aubigné de faire éclater sa plainte et de déplorer la politique des calvinistes, tout en faisant ressortir leur patriotisme. C'est un morceau d'histoire et de politique à la manière de notre écrivain, nerveuse, pittoresque, éloquente, quand elle n'est pas obscure :

« Mais quel aise peuvent sentir les huguenots cousus dans leurs cuirasses, comme tortues dans leurs coquilles? Pour leur sûreté, ils n'ont que Dieu pour tout potage, où un homme

de mon humeur ne se fie que médiocrement. Mais, pour traiter cette matière un peu plus généralement, je vis que la même violence qui avait ébranlé le roi devait ébranler les têtes plus relevées. Je vis en France qu'ils avaient une âme agitée au gré de leurs ennemis; qu'ils cherchaient leurs sûretés ailleurs que chez eux et en eux-mêmes; prenaient leurs résolutions chez leurs ennemis, et non pas chez eux-mêmes, comme font les Suisses : tenaient la paix parfaite, avant qu'elle fût bien commencée à traiter, et se dépouillaient de leurs avantages et distinctions premier (avant) qu'elle fût exécutée : par ainsi n'étant ni en guerre, ni en paix, ni en trêve, ils s'imaginaient un quatrième État, qui ne fut jamais, et branlaient un pied en l'air, qui n'est pas pour faire une bonne démarche. Il y en avait parmi eux qui criaient haut ces choses. Les autres n'y voulaient pas remédier, que les grands, qui étaient gagnés par le roi, ne rentrassent avec eux pour enfler leur parti de pièces hétérogènes, l'aimant mieux gros que sain. Ils appréhendèrent leur faiblesse, sans considérer les distinctions des affaires de l'État : de là ils commencèrent de traiter avec respect, pour conclure sans sûreté. Ils en faisaient assez pour offense, non pour défense. Voyant ces pauvres gens en leur simple fidélité, condamnés à être le jouet des plus grands avisés aux affaires du roi, divisés aux leurs, avoir pitié de la France, quand la France n'en avait point d'eux, la vouloir garder, et n'y avoir rien, la fortifier quand on les en chasse, je dis *Bazo las manos* de l'espagnol de M. le Connétable, jugeant qu'à celui qui a les mains liées de la crainte de Dieu, et le front bas du respect de son prince, sa paix ne sera jamais paix, mais accord de servitude : *sed pactio servitutis*[1]. »

[1] *Confessions de Sancy*, liv. II, chap. 5.

Malgré plusieurs passages de cette valeur, la *Confession* ne me paraît pas mériter sa réputation de chef-d'œuvre. D'Aubigné n'a pas fait de chef-d'œuvre. Cette pièce est, il est vrai, la mieux ordonnée de ses productions, mais s'il y a beaucoup de sa verve comique et indignée, beaucoup de jugements sagaces, de sens vigoureux et de fortes expressions, il y a aussi excès de licence, et le sarcasme y devient lourd, à force de violence et de grossièreté.

Un ouvrage qui aurait fait bien plus d'honneur à d'Aubigné, et qu'on lirait encore s'il l'eût poussé et achevé, ce sont les conseils qu'il avait commencé d'écrire pour l'éducation littéraire de ses filles [1]. Il avait composé pour elles, de sa main et à sa manière, un petit traité de logique, dont quelques mots que lui-même en a dits font regretter la perte.

« Mes filles, écrit-il à ses enfants, votre frère vous a porté mon abrégé de Logique, que M. de Bouillon a nommé la *Logique des Filles*, et laquelle je vous donne à cette charge que vous n'en userez qu'en vous-mêmes, et non envers les

[1] Marie d'Aubigné qui épousa Joseph de Caumont, sieur d'Adé, et Louise applée aussi Artemise, dame de Murçay. Cette dernière fut mariée à Benjamin de Valois, seigneur de Villette. Ce fut elle qui recueillit madame de Maintenon orpheline. Madame de Caylus était sa petite-fille. *France protestante*, article d'Aubigné.

personnes qui vous sont compagnes et supérieures... et puis je vous recommande la bienséance d'en céler l'art et les termes, comme je l'ai pratiqué à cette fin, où il s'est pu, comme en la distinction des quatre causes principales. Je les ai nommées par ces quatre termes familiers : *d'où, de quoi, comment* et *pourquoi*. Au lieu de dire : *originale, matérielle, formale* et *finale*, et encore pour matière et forme, nous avons dit quelquefois : *étoffe* et *façon*. »

On voit que d'Aubigné n'entendait pas faire de ses filles des pédantes. Il cède même sans empressement à leur curiosité et à leur ardeur de s'instruire.

« Je ne blâme pas, leur dit-il, votre désir d'apprendre avec vos frères; je ne le voudrais détourner ni échanger, et encore plutôt le premier que le dernier. »

Ceci ne l'empêche pas de commencer à énumérer toutes les doctes femmes que le siècle a produites à sa connaissance, parmi lesquelles il place avec respect sa propre mère [1]. Voilà pour l'encouragement ; la conclusion est peu favorable aux femmes savantes : elle est de bon sens, mais d'un bon sens moins bourgeois que celui du bonhomme Chrysale :

« J'en viens à vous dire mon avis de l'utilité que peuvent recevoir les femmes par l'excellence d'un tel sa-

[1] C'est à ce propos encore qu'il raconte à ses filles l'épisode de Louise Sarrasin, cité tout à l'heure.

voir; c'est que je l'ai vu presque toujours inutile aux demoiselles de moyenne condition comme vous. Car les moins heureuses en ont plutôt abusé qu'usé; les autres ont trouvé ce labeur inutile, essayant (éprouvant) ce que l'on dit communément, que quand le rossignol a des petits il ne chante plus. Je dirai encore qu'une élévation d'esprit démesurée hausse le cœur aussi. De quoi j'ai vu arriver deux maux : le mépris du ménage et de la pauvreté, celui d'un mari qui n'en sait pas tant, et de la dissension. Je conclus ainsi que je ne voudrais aucunement inviter au labeur des lettres autres que les princesses, qui sont par leur condition obligées au soin, à la connaissance, à la suffisance, aux questions et autorités des hommes; et c'est là où le savoir peut réussir, comme à la reine d'Angleterre[1]. »

IV

HISTOIRE UNIVERSELLE.

D'Aubigné fait vœu quelque part, dans ses *Tragiques*, de consacrer les années de sa maturité « aux travaux de la pesante histoire. » Il n'eut sans doute pas besoin d'effort pour se tenir parole : tel que nous l'avons vu jusqu'ici, observateur si pénétrant et si ému de tout ce qui se passe autour de lui, si prompt à se jeter dans les

[1] Manuscrits de la collection de M. le colonel H. Tronchin.

événements et à faire entendre sa voix hardie dans les conseils, il devait céder infailliblement à ce désir naturellement très-vif chez les Français, de se raconter eux-mêmes, de juger les hommes et les choses de leur temps. La foi à son sens et le goût de se louer, qui sont pour leur part dans cette disposition nationale, étaient chez d'Aubigné des dispositions très-prononcées. Il était difficile qu'il n'écrivît pas ses mémoires. Il les a écrits deux fois dans sa *Vie* et dans son *Histoire universelle*[1]. Ce dernier ouvrage est rempli des nombreux souvenirs de sa carrière militaire et politique. A tout instant il s'y met en scène et s'arrête pour décrire longuement quelqu'une des mille petites escarmouches et entreprises militaires dont les guerres religieuses sont remplies, ou quelque mission sans conséquences notables, et l'on s'aperçoit qu'il n'y a d'autre motif à ces épisodes que le *quorum pars magna fui*, qui justifie bien les plus menus détails dans des mémoires, mais qui jette l'histoire hors de son cadre et de ses conditions. De longs chapitres sont bien consacrés encore à l'his-

[1] *Histoire universelle* du sieur d'Aubigné, depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601. Maillé, 1616, 1618, 1620, 3 vol. in-fol. Je me sers de la deuxième édition d'Amsterdam, 1626.

toire contemporaine des divers États de l'Europe; mais, quoique faits avec conscience sur les matériaux qu'a pu recueillir l'auteur, ils sont loin d'avoir la valeur du reste; il n'y a plus d'anecdotes et d'entretiens révélateurs, plus de jugements incisifs et plus d'originale éloquence; le narrateur ne sait pas donner aux événements dont il n'a pas été le témoin, la vie et l'entrain qui animent son récit quand il rentre dans le cercle de ses souvenirs et de ses impressions personnelles : l'homme n'est plus là. D'Aubigné est écrivain du fait de son siècle. Malgré sa naturelle intelligence, il est douteux que l'étude et le métier eussent jamais fait de lui le grand poëte que l'on rencontre par intervalles dans les *Tragiques;* il a fallu les spectacles de son époque pour tirer de sa harpe des sons si âpres, si durs, mais si vibrants et si puissants. En d'autres temps, au lieu de son *Fœneste* et de sa *Confession,* peut-être eût-il fait de plaisants contes et de tranchantes épigrammes; il n'eût pas à coup sûr écrit des pages telles qu'on en rencontre dans son *Histoire universelle.* Ce qu'il y a de bien raconté dans ce volumineux ouvrage, ce qu'il a pensé avec vigueur et philosophie, c'est ce qu'il a connu, ce qu'il a senti, surtout ce qu'il a souffert,

c'est-à-dire encore une fois ses mémoires, car il faut en revenir là.

D'Aubigné, à la vérité, avait des prétentions plus hautes; c'est de la grande histoire qu'il avait voulu et qu'il croyait faire. Faut-il regretter cette illusion? son livre y a-t-il perdu ou gagné? Si d'Aubigné n'eût visé qu'aux mémoires, son ouvrage eût été, comme sa *Vie* dont j'ai extrait de fréquents passages au commencement de cette *Étude*, écrit avec une vivacité et une rapidité charmantes; on n'aurait pas eu à subir l'emphase et la lourdeur dans lesquelles tombe l'historien, pensant atteindre à la gravité majestueuse de la muse historique; c'eût été un livre amusant et qui prenait place au premier rang des mémoires français. La gloire de d'Aubigné y aurait gagné; car son *Histoire universelle* n'a eu longtemps d'autre réputation littéraire que d'être la plus embarrassée et la plus mal écrite des histoires. Mais ce que la prétention de l'auteur lui a fait perdre en agrément, elle l'a retrouvé en solidité et en valeur philosophique. En entreprenant ces annales, d'Aubigné a voulu sérieusement être grave et impartial; il a cru même renoncer à son jugement, parce qu'il renonçait « aux digressions et déclamations, n'étant son métier que d'écrire

sans juger des actions[1]. » La dignité de la tâche lui imposant, il a contenu autant qu'il lui était possible son humeur satirique et impatiente; il s'est attaché à voir avec sang-froid et à exposer avec équité; il a fait le portrait des hommes dont il n'avait encore buriné que la tragique ou grotesque caricature; en un mot il a voulu que son histoire fût « vénérable » et non récusable comme celles de quelques ministres, dit-il, qui de bons historiens se sont faits mauvais historiographes, se montrant tous « aussi passionnés que Paul Jove, toujours en protestant contre la passion. » Si malgré ce désir d'être vrai, il n'a pas laissé de voir souvent les choses « d'une vue blessée de passion, » selon l'expression de Montaigne, on doit reconnaître qu'il est sorti de ces efforts et de ce travail nouveau des tableaux d'une couleur profonde, des jugements et des lumières d'un grand prix pour l'appréciation historique du seizième siècle.

Il y a deux parties distinctes dans l'*Histoire universelle* : l'une toute militaire, l'autre politique. La première occupe une place considérable. Homme de guerre, d'Aubigné a assez naturellement obéi à son goût en suivant celui de

[1] Préface de *l'Histoire universelle*.

ces lecteurs dont il parle, qui, peu amateurs des lettres et harangues dont d'autres se gorgent, « donnent du pouce au feuillet pour aller chercher les combats. » De plus il voulait réparer des erreurs, combler des lacunes et rendre aux faits d'armes des plus simples soldats, la gloire qui leur était due et que leur déniaient déjà des histoires vénales, compilées sur des mémoires dictés par la flatterie ou l'intérêt. Une fidèle histoire des guerres de Henri IV était à faire : il s'en chargea, comptant, disait-il, non sur sa suffisance, mais sur sa fidélité. Malheureusement les secours lui manquaient, et tout ce qu'on lui offrait n'avait pas sa confiance. Henri IV lui avait proposé les notes de Villeroi, avec ses corrections; mais il n'y trouva que le désir de louer la cour et « le blâme de ceux qui n'en dépendaient. » Il avait dépêché par toutes les provinces pour avoir des mémoires; mais « les capitaines avaient été plus curieux de rescriptions que d'inscriptions, ou bien leurs héritiers avaient été inutilement sollicités de ce qu'ils devraient chercher avidement et qu'ils laissent périr par leur poltronne lâcheté. » Ces reproches amers lui échappent à la fin de son second volume, où il redouble d'instances pour le troisème : « Tendez-moi la main, » dit-il avec éloquence,

« vous qui ne faites et ne recevez honte des paternelles élévations. Je n'ai que faire à ceux à qui nature a donné le ventre pour délices, l'esprit pour fardeau et le cœur pour tout craindre [1]. »

Malheureusement pour l'intérêt général de ses récits militaires, d'Aubigné a trop multiplié les détails et travaillé pour les hommes de métier, en sorte que ce n'est pas aux batailles, comme on y serait disposé, qu'il faut aller chercher les meilleures parties de l'historien. Exceptons pourtant les épisodes, plus pittoresques d'ordinaire que les combats. Voici un coin du tableau de la sanglante bataille de Montcontour où éclate la grave valeur de la vieille phalange huguenote, « de ces gens, disait Mayenne, qui, de père en fils, étaient apprivoisés à la mort [2]: »

« L'étonnement (la consternation) des réformés ne fut point tel que ralliés en grosses troupes ils ne fissent souvent des charges à ceux qui les pressaient, bien qu'ils eussent aux fesses les compagnies des maréchaux de camp qui n'avaient point combattu ; et de ces charges de retraite la principale gloire est aux reistres, pourvu qu'ils permettent à Saint-Cire Puigreffier d'en avoir sa part. Ce vieillard ayant rallié trois cornettes au bois de Mairé, et reconnu que par une charge il pouvait sauver la vie à mille hommes, son ministre, qui lui

[1] *Histoire universelle*, t. II, p. 1189.

[2] *Ibid.*, t. III, liv. III, ch. 23.

avait aidé à prendre cette résolution, l'avertit de faire un mot de harangue. *A gens de bien, courte harangue,* dit le bonhomme, *frères et compagnons, voici comment il faut faire.* Là-dessus, couvert à la vieille française d'armes argentées jusqu'aux grèves et sollerets, le visage découvert et la barbe blanche comme neige, âgé de quatre-vingt-cinq ans, il donna vingt pas devant sa troupe, mena battant tous les maréchaux de camp, et sauva plusieurs vies par sa mort [1]. »

On doit remarquer que, tout passionné huguenot qu'il est, d'Aubigné, parlant en soldat, est plein de courtoisie pour l'armée catholique et ses chefs ; il ne cache point son penchant pour les Guises. « Ainsi mourut ce grand capitaine, dit-il du duc François assassiné par Poltrot, en toutes ses parties excellent, surtout ès reconnaissances des places, duquel le naturel se fût porté non à la ruine, mais à l'étendue de la France, en une autre saison et sous un autre frère [2]. »

C'est de la partie politique de son *Histoire,* « de cette peinture d'un temps calamiteux », comme il la caractérise lui-même, que d'Aubigné prétendait tirer l'instruction morale et toute religieuse qu'il offrait à son pays. « Le vrai fruit, disait-il, le vrai fruit de toute l'histoire est de connaître la folie et faiblesse des hommes, le ju-

[1] *Histoire universelle,* t. I, liv. v, ch. 17.

[2] *Idem, ibid.,* liv. III, ch. 21.

gement et la force de Dieu. » A proprement parler, le récit de d'Aubigné embrasse toute la destinée de Henri IV; c'était justement aussi la portion la plus active de sa propre carrière. Depuis la captivité du jeune prince dans le Louvre jusqu'à sa mort, d'Aubigné n'a guère quitté les côtés du roi et n'a jamais perdu de vue ses mouvements et leurs principes. Il a vu d'abord grandir avec la fortune militaire du Béarnais les espérances calvinistes. C'étaient les beaux jours du panache blanc : alors, avec les petites bandes huguenotes on faisait de grandes choses; on priait avant la bataille; on était sans ressources et l'on tenait joyeusement la campagne. D'Aubigné fait de son héros, à cette époque de gloire, en le comparant avec Mayenne, un portrait plein de vivacité et d'une sorte de grâce cavalière, comme celle de l'original :

« Le duc de Mayenne avait une probité humaine, une facilité et libéralité qui le rendaient très-agréable aux siens; c'était un esprit judicieux et qui se servait de ses expériences, qui mesurait tout à la raison, un courage plus ferme que gaillard, et en tout se pouvait dire capitaine excellent. Le roi avait toutes ces choses, hormis la libéralité; mais en la place de cette pièce, sa qualité arborait des espérances de l'avenir qui faisaient avaler les duretés du présent. Mais il avait par-dessus le duc de Mayenne une promptitude et vivacité miraculeuses,

et par delà le commun. Nous l'avons vu mille fois en sa vie faire des réponses à propos, sans ouïr ce que le requérant voulait proposer, et aller au-devant des demandes sans se tromper. Le duc de Mayenne était incommodé d'une grande masse de corps qui ne pouvait supporter ni les armes ni les corvées. L'autre, ayant mis tous les siens sur les dents, faisait chercher des chiens et des chevaux pour commencer une chasse, et quand ses chevaux n'en pouvaient plus, forçait une sandrille à pied. Le premier faisait part de cette pesanteur et de ses maladies à son armée, n'entreprenant qu'au prix que sa personne pouvait supporter. L'autre faisait part aux siens de sa gaieté, et ses capitaines le contrefaisaient par complaisance et par émulation. »

Mais à mesure que le héros s'avance vers le trône, il est plus pressé de s'y asseoir, et commence alors à recourir à la politique qui s'attaque aux caractères, qui corrompt les âmes pour vaincre la résistance : il défait, à prix d'argent et d'espérances, ligueurs et calvinistes. Déjà, au temps des premières victoires, d'Aubigné avait entrevu ce qui menaçait les réformés, et il fut de ceux qui dès lors combattirent pied à pied les dispositions secrètes de leur chef. En tout cela, son rôle fut honorable s'il ne pas fut adroit, car il compromit sa fortune personnelle. Il n'ignorait pas ce qu'il en était au fond des consultations de son maître et de ses incertitudes ; lui aussi Henri le consultait, mais « en termes qui sentaient la conclusion, selon sa

bonne coutume, » et il ne tenait qu'à lui de répondre comme Sully, par la conclusion désirée. Mais, de même que Mornay, sérieusement calviniste et voyant bien que les huguenots n'avaient versé leur sang que pour la puissance d'un roi et la ruine plus ou moins prochaine de leur liberté religieuse, d'Aubigné ne songea plus à l'unité politique du royaume, ou s'il y songea, ce ne fut pas pour souhaiter un plus grand développement des prérogatives royales, car c'était un esprit naturellement hostile au pouvoir absolu, et non sans arrière-pensée d'aristocratie et de république. Il songea aux intérêts des églises protestantes de France, et sa conduite doit être jugée sur la mesure d'une conviction forte chez lui, nulle ou dérisoire chez les protestants de la trempe de Sully, homme d'État avant tout. Quelque opinion qu'on se fasse de la manière probable dont le calvinisme vainqueur se fût comporté vis-à-vis du catholicisme vaincu, en se reportant à l'époque de l'abjuration du roi, on comprend la résistance de ces hommes si cruellement froissés dans leur conviction et leurs espérances ; on s'explique bien l'indignation qu'ils ressentent. C'est dans ses écrits satiriques que, sur ce point, d'Aubigné s'est laissé aller à la colère et aux mordants reproches.

Dans l'*Histoire* il est beaucoup plus retenu, et quelques mots seulement laissent percer son amertume : comme, par exemple, dans le chapitre remarquable, mais trop étendu pour une citation, où il raconte d'une manière excellente les manœuvres du tiers-parti, la perplexité du roi et sa détermination finale. Il ménage la conscience du prince, mais c'est aux dépens de sa faiblesse : la couleur de l'accusation est adoucie, mais l'accusation est au fond [1].

J'ai parlé de l'impartialité de d'Aubigné dans les portraits nombreux qu'il trace des hommes de l'autre camp. On en a déjà vu des exemples dans ce qu'il dit de Guise et de Mayenne ; j'y ajouterai son jugement sur Henri III, qu'il détestait cruellement, et sur qui, dans les *Tragiques*, il a brisé ses verges :

« Voilà la fin de Henri troisième, prince d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, libéral par delà tous les rois, courageux en jeunesse et lors désiré de tous : en vieillesse aimé de peu ; qui avait de grandes parties de roi ; souhaité pour l'être avant qu'il le fût, et digne du royaume s'il n'eût point régné. C'est ce qu'en peut dire un bon Français [2]. »

Sa vue sur les choses est rapide, brusque plu-

[1] *Histoire universelle*, t. III, liv. III, ch. 25.
[2] *Idem, ibid.*, ch. 23.

tôt que soutenue; ce sont d'ordinaire des traits d'observation et souvent excellents; quelquefois, cependant, il s'élève aux coups d'œil d'ensemble et trace des tableaux suivis et développés. En ce genre, son chapitre du *Déclin de la Ligue* est une bonne page d'histoire où, à côté de défauts, on rencontre, et en nombre supérieur, les qualités originales de l'écrivain. Le morceau est étendu; il faut choisir. Pour premier avantage des royalistes sur le grand parti ligué, d'Aubigné compte d'abord ce nom de *roi* qui répondait au *qui vive?* « mot qui sentait, dit-il, quelque chose de plus impérieux que celui de l'Union, mêmement aux Français qui ont ce titre autant en amour que les Romains l'avaient en horreur; » en second lieu, le caractère du chef et la vieille valeur des soldats huguenots : c'est ici que se place le parallèle de Mayenne et de Henri IV, reproduit plus haut. L'honneur du déclin de la Ligue appartient ensuite « aux plumes bien taillées qui ont mené les esprits, aux pensées, aux connaissances, aux affections partisanes, enfin aux choix qui ont enflé ou diminué les partis, soit en nombre, soit en ardeur : »

« Les ligués avaient la supériorité dans les chaires, mais ils étaient battus dans les livres, et notamment dans les écrits

plaisants qui « convertissaient en blâme les enflures des prêcheurs et en risée les grincements de dents, mortel accident aux partis qui s'émeuvent d'actions feintes. Les conséquences suivent de près, et la peur aide le ridicule à changer le vouloir des bonnes villes et à tourner les yeux vers celui qui ne laissait plus en doute ni son droit ni son mérite. Et comme il n'y eut aucun des princes de la Ligue à qui il ne fût arrivé quelque défaveur par les combats, le peuple, qui n'a rien de médiocre en sa bouche, exagérait leurs défauts. Enfin la plupart en vinrent là, que ceux qu'ils trouvaient fort beaux pour princes ne l'étaient pas assez pour rois : suivant ce que me dit un jour Michel Montaigne, à savoir que les prétendants à la couronne trouvent tous les échelons jusqu'au marchepied du trône et petits et aisés, mais que le dernier ne se pouvait franchir pour sa hauteur..... D'autre côté plusieurs villes séditieuses prenant plaisir d'exalter la condition des républiques, et dès ce temps-là prendre la mesure de leurs fonctions, cela fit peur aux personnes et aux grandes villes, qui à ce jeu eussent perdu leurs autorités : de cette crainte ils jetèrent l'œil sur un prince tout accoutumé à vaincre, à régner et à pardonner[1]. »

D'autres morceaux, de même valeur et d'un intérêt dramatique ou philosophique, seraient encore à citer, mais il est temps de finir, et je ne ferai plus que rapporter l'entretien nocturne dans lequel l'amirale de Coligny triompha des opiniâtres résistances de son époux, et le détermina à monter à cheval pour la religion. Rien ne ca-

[1] *Histoire universelle*, t. III, liv. III, ch. 23.

ractérise mieux que cette scène les ardeurs protestantes et l'enthousiasme austère qui faisait des femmes les apôtres les plus véhéments de la guerre religieuse :

« Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut réveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jetait : il se tourne vers elle, et après quelques propos il lui donna occasion de parler ainsi : C'est à grand regret, monsieur, que je trouble votre repos par mes inquiétudes. Mais étant les membres de Christ déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible? Vous, monsieur, n'aviez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de votre fidèle moitié, si avec plus de franchise que de respect elle coule ses pleurs et ses pensées dans votre sein? Nous sommes ici couchés en délices, et les corps de nos frères, chair de notre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont point de tombeaux. Ces linceuls me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis : pourrons-nous ronfler en dormant, et qu'on n'oie pas nos frères aux soupirs de la mort?... Je tremble de peur que telle prudence soit des enfants du siècle, et qu'être tant sage pour les hommes ne soit pas être sage à Dieu, qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants? Vous m'avez avoué qu'elle vous réveillait quelquefois. Elle est le truchement de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous fasse coupable en le suivant? L'épée de chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligés ou pour les arracher des ongles des tyrans? Pourrait bien

votre cœur quitter l'amour du droit pour la crainte du succès? C'est Dieu qui ôta le sens à ceux qui lui résistèrent, sous couleur d'épargner le sang : il sait sauver l'âme qui se veut perdre et perdre l'âme qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres. Ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lit contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez point d'être meurtris. »

La réponse prophétique de l'amiral est d'un autre caractère d'héroïsme :

« Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnements de ce soir sur la vanité des émeutes populaires, la douteuse entrée dans un parti non formé, les difficiles commencements, non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un État qui a ses racines envieillies, tant de gens intéressés à sa manutention, nulles attaques par dehors, mais générale paix, nouvelle, et en sa première fleur : puisque les défections nouvelles du roi de Navarre et du connétable, tant de force du côté des ennemis, tant de faiblesse du nôtre, ne vous peuvent arrêter; mettez la main sur votre sein, sondez à bon escient votre constance, si elle pourra digérer les déroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans : les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succès : les trahisons des vôtres, la fuite, l'exil en pays étrange (étranger) : là les choquements des Anglais, les querelles des Allemands, votre honte, votre nudité, votre faim, et qui est plus dur, celle de vos enfants ; tâtez encore si vous pouvez supporter votre mort par un bourreau après avoir vu votre mari traîné et exposé à l'ignominie du vulgaire; et pour fin, vos enfants infâmes valets de vos

ennemis, accrus par la guerre et triomphants de vos labeurs? Je vous donne trois semaines pour vous éprouver, et quand vous serez à bon escient fortifiée contre tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. »

« L'amirale répliqua : Ces trois semaines sont achevées; vous ne serez jamais vaincu par la vertu de vos ennemis, usez de la vôtre et ne mettez point sur votre tête les morts de trois semaines. Je vous somme, au nom de Dieu, de ne nous frauder plus, ou je serai témoin contre vous en son jugement[1].»

On a pu entrevoir combien parfois la pensée de d'Aubigné, pour vouloir se draper dans le manteau et chercher les allures de la grande histoire, est embarrassée et obscure; elle en est quelquefois inintelligible; mais on aura été frappé aussi du grand nombre d'expressions fortes, pittoresques, profondes, qui ressortent sur ce fond embrouillé. Ses fréquentes ellipses, son impatience d'arriver à l'idée, et son besoin d'observateur de dire en passant, à côté du fait, le détail qui le caractérise, rappellent quelquefois la manière de Saint-Simon et l'appréciation qu'en a faite un maître. « Ce n'est point, dit M. Vinet, la beauté de la période oratoire, ses larges proportions, sa distribution savante et noble, c'est quelquefois un tour de force pénible, mais bien souvent aussi un modèle d'énergie et d'adresse, et,

[1] *Histoire universelle*, t. I, liv. III, ch. 2.

pour un génie de la trempe de Saint-Simon, une occasion de conquêtes sur la langue et de traits de style étonnants. »

D'Aubigné n'est pas un écrivain d'aussi grandes ressources ; il ne s'adoucit jamais comme Saint-Simon et ne l'égale que par l'énergie du sentiment et du sarcasme. Mais quand il peint il a sa touche ; on la retrouve à un degré frappant dans ces lignes où il montre, pendant la nuit qui suivit la bataille de Dreux, le duc de Guise et le prince de Condé partageant la même couche :

« Ces deux chefs se contentèrent d'un lit à eux deux, afin que le sort de la guerre couvrît des mêmes linceuls et enveloppât des mêmes rideaux les regrets cuisants, le dépit, les méditations de ressource et la vengeance du vaincu ; et de l'autre côté les joies retenues, les hautes espérances et les sages courtoisies du victorieux. »

D'Aubigné a beaucoup de tout ce qui fait le grand écrivain : le coup d'œil rapide et profond, le bon sens, la conception élevée, l'expression nerveuse, juste et saisissante ; mais il n'a rien de tout cela avec suite : il a le génie, l'art lui manque, presque le talent. Quand il cherche, il s'égare. Comme il n'a pas le goût, le soin et l'effort le conduisent à l'emphase, et souvent au galimatias. On peut dire, sans

exagération, que ce notable écrivain, l'un des plus originaux qu'ait produits la France, est comme perdu dans ses propres œuvres; aussi est-il vivement à désirer que quelque écrivain habile entreprenne de l'offrir aux lecteurs de notre temps dégagé de ses nuages et de ses longueurs : ce sera un service rendu à la renommée littéraire de d'Aubigné et à la littérature française.

CONCLUSION.

LA RÉFORME ET LA RENAISSANCE.

Si ce travail a jusqu'ici atteint son but, on se sera fait quelque idée de la littérature calviniste ; on aura reconnu, par les œuvres que nous avons étudiées, les caractères essentiels de son esprit et de ses formes. Une dernière tâche me reste à accomplir : rassembler ces notions éparses en les examinant sous un nouveau point de vue, essayer de reconnaître ce que les écrivains de la réformation française tiennent de leur époque, ce qu'ils lui ont donné, en quoi ils ont conspiré au mouvement intellectuel du seizième siècle, en quoi ils l'ont gêné ou combattu, ce qu'ils ont fait pour la langue nationale et pour l'avenir de sa littérature. La difficulté et aussi le devoir essentiel en une telle matière, c'est de mesurer, pour ainsi dire, les faits avec sang-froid et sans parti pris, de résister à la séduction des points de vue exclusifs, des associations piquantes. Mon ambition est de n'être que

vrai, au risque d'être pâle, persuadé qu'une fois les questions soulevées, une négation ou une réserve peut être aussi bien que l'affirmation une vérité instructive.

I

Le mouvement religieux du seizième siècle n'est pas sans doute le produit exclusif de la renaissance des lettres, pas plus que celle-ci n'est uniquement le fait de la réforme. Au fond, ces deux puissances, qui ont changé la face des temps et créé la culture moderne, ont reçu la première semence de vie à la même heure, à l'heure où l'esprit de l'homme a été réveillé. Elles sont sœurs, mais elles avaient leur existence propre, leurs tendances particulières, et je vais essayer de reconnaître quels secours elles se sont donnés et quelle opposition elles se sont faite.

Longtemps elles ont cheminé ensemble et d'un pas égal. Les intelligences en quête de savoir et de connaissances nouvelles semblaient, dans leur ardeur, n'avoir qu'un seul besoin, qu'une même ambition. On pourrait comparer le monde in-

tellectuel d'alors à un homme qui, arrivé à sa maturité et s'apercevant qu'en sa jeunesse il n'a rien appris que l'erreur, entreprend de refaire son éducation tout entière et s'y applique avec transport. Les livres de l'antiquité furent les instituteurs de ces générations pressées de connaître et dégoûtées de leurs premiers maîtres; mais ces études servirent et développèrent des dispositions bien différentes. Les uns s'arrêtèrent à l'antiquité qui venait de leur donner la lumière, et s'éprirent avec une passion, superstitieuse chez plusieurs, de ses livres, de ses langues, de tous les monuments de sa culture; les autres appliquèrent leur intelligence, fortifiée par cette vigoureuse nourriture, à l'examen des inquiétudes de leur pensée, tout occupée dès longtemps du sort de l'homme et des grands sujets de la religion. L'enthousiasme des premiers n'aspira plus qu'à reproduire l'antiquité littéraire; la solennelle curiosité des autres qu'à découvrir l'erreur du présent et à chercher la vérité aux sources. Bien que quelques-uns, tels qu'Érasme, soient encore indécis dans le choix et aillent des lettres à la théologie, dès lors il y a une renaissance et une réforme bien distinctes et faisant leur route à part dans le monde. Les hommes du mouvement religieux, loin de se montrer in-

grats envers les études qui les ont formés, les propagent par des travaux érudits ou les popularisent par des livres élémentaires. La philologie, à laquelle ils doivent leurs premiers pas, leur doit à son tour des progrès, car elle est devenue à leurs yeux la base de l'exégèse, et il faut apprendre Homère, ne fût-ce que pour bien lire saint Paul. « Nous avons entre les mains, » dit Mélanchthon aux écoliers de Wittenberg, « Homère et les épîtres de Paul. C'est là que vous pourrez juger combien la propriété du style *(sermonis proprietas)* sert à l'intelligence des saints mystères, et aussi quelle différence sépare les interprètes versés dans le grec de ceux qui l'ignorent[1]. » L'on a vu ce qu'ont fait pour le grec les deux Estienne et quel a été à ce titre leur renom parmi les calvinistes; les travaux exégétiques de Bèze, qui n'ont pas eu une portée aussi générale, attestent du moins le prix que la réforme attachait au savoir philologique. Dès le principe, son influence déguisée ou patente fit ouvrir des écoles et des universités, et avant même que Calvin relevât le collége et fondât l'académie de Genève, Farel, qui dans toutes ses mis-

[1] *Sermo habitus apud juventutem academiæ Wittenbergensis, de corrigendis adolescentiæ studiis,* 1516. Melanchthonis Opera, t. V. Basileæ, 1541.

sions faisait élever l'école à côté du temple, avait recommandé que les enfants fussent « instruits en toutes bonnes lettres, et qu'on n'empêchât pas les sciences et les langues [1]. »

Ainsi la réforme, loin de suspendre l'impulsion donnée par la renaissance à l'étude des lettres antiques, la continue et lui donne une nouvelle force. Elle fait plus. La renaissance, dans son culte de l'antiquité, intolérante jusqu'à l'irréligion, élevait rapidement une nouvelle prison à l'intelligence[2] ; la réforme secoua ce joug en plaçant le but des connaissances au delà de la littérature antique, qui ne devenait plus qu'un moyen, « la chambrière et servante, » dit Viret. Bien des hommes qui furent de la réforme, s'ils ne comptèrent pas parmi

[1] *Sommaire*. Voyez t. I de ces *Études*, p. 55.

[2] Un Domitius Calderinus, qui détournait la jeunesse de l'étude des saints Livres, passa sa vie à commenter les *Priapées* de Virgile; Politien, au dire de Vivès, méprisait totalement la lecture des Écritures. Viret a vivement dépeint cette aversion des admirateurs de l'élégance antique pour les rudesses des lettres chrétiennes. « Il y en a aucuns qui ont si grand peur de souiller leur langue dorée, et de brouiller leur beau style parmi la simplicité et rudesse du langage prophétique et apostolique, qu'ils aiment mieux souiller et maculer leurs âmes, entendements et esprits, en fols livres curieux... que lire aux Saintes-Écritures, auxquelles ils n'osent toucher ; ou s'ils y vont quelquefois boire, ce sera comme le chien au Nil. » *Disputat. chrest.*, 1574. Préface, p. 23.

les réformateurs, franchirent aussi ce pas important. Dans un livre dont le titre même est caractéristique, *du Passage de l'hellénisme au christianisme*, un homme à qui Paris devait l'institution récente d'un célèbre enseignement philologique, Budée écrivait : « En ce paradis des lettres, il faut que tout ami studieux des belles connaissances soit animé d'un esprit assez philosophique pour que, sortant de ces pâturages de la philologie, agréables, il est vrai, mais pauvres et stériles par eux-mêmes, il vise à se repaître de ces mets de la philosophie sacrée que la sagesse céleste sert à ceux qu'elle a conviés au festin [1]. » Mais ces exemples eussent peu servi contre le goût universel de l'époque; il fallait pour combattre celui-ci une tendance contraire et également impérieuse, mais qui ne fût pas celle de l'ignorance; or il est incontestable que la réforme remplit cette mission avec succès. Voyez Calvin, ce profond humaniste qui savait si bien son antiquité, qui écrivait le latin en maître, avec quelle assurance et quelle simplicité il écarte dans sa marche, comme autant d'obstacles, les doctes réminiscences, les allégations sans fin, en un mot tout l'appareil de

[1] *De Transitu hellenismi ad christianismum.* Parisiis, Rob. Steph. 1535 (le privilége est de février 1534), in-fol., p. 5, verso.

l'érudition pédantesque! Un passage de l'antiquité n'est pas pour l'arrêter; il ne fait pas une guerre de petits siéges: il livre ses batailles en rase campagne, avec toutes ses forces et contre toutes celles de l'ennemi.

J'ai cité dans le cours de ce livre des exemples fréquents et variés de cette indépendance du calvinisme vis-à-vis de l'antiquité. Nous avons vu Hotman dédaigner pour la France la fiction de son origine romaine; le grand helléniste Estienne vanter la langue nationale et la mettre au niveau du grec; Mornay enfin pousser jusqu'au mépris de Cicéron une comparaison des Hébreux et des Latins. Il serait facile de grossir le nombre de ces exemples, mais le fait essentiel est suffisamment établi, savoir que la réformation, par sa hardiesse d'examen et par ses livres, a brisé pour son compte d'abord, et par extension pour l'univers entier des intelligences, quelques-unes des chaînes trop serrées dont la renaissance avait commencé de l'envelopper. Ce service rendu à la culture moderne a été payé de quelques sacrifices que j'examinerai en leur temps, mais le service a été grand et d'une portée si étendue, qu'il vaut son prix et peut-être au delà.

Ainsi, tout en agissant dans le sens de la re-

naissance, la réforme a eu d'autre part son action propre et personnelle. C'est surtout cette action directe que nous avons à décrire, ou plutôt à rappeler. Recherchons-la d'abord dans les branches savantes de la littérature, dans la théologie, dans la philosophie, dans le droit.

II

Les théologiens français de la réforme n'ont pas été les premiers à donner au vulgaire des versions de la Bible dans sa langue; ils l'ont été bien certainement à les écrire d'un style clair et débrouillé. Les *Évangiles* de Le Fèvre d'Étaples présentent cette qualité jusqu'à l'élégance, et par là prennent rang parmi les plus remarquables efforts du français dans le premier quart du seizième siècle. Cependant aucune de ces traductions ne fait date éclatante dans les annales du français comme celle de Luther dans l'histoire de la langue allemande. L'œuvre collective s'y aperçoit de partout, et la savante critique philologique qui en fait la base en est aussi le mérite dominant. La dogmatique exposée dans la langue vulgaire, voilà ce qui ap-

partient bien au calvinisme. Jusqu'alors, en France, la dogmatique n'est restée endormie à aucune des époques du réveil des intelligences, mais le latin a été invariablement son organe; au seizième siècle elle semble vouloir constater les forces et les ressources de l'idiome national, en l'admettant aussi pour interprète. En effet, dans l'*Institution* et dans ces beaux *Commentaires* de la main de Calvin, le français se prête, avec une vigueur et une décision qui n'est pas encore tout à fait sans gaucherie, à tout ce qu'exigent la vaste raison, la pensée nerveuse et la fécondité dialectique de l'écrivain. C'est un rôle nouveau, une conquête, tout un triomphe. L'éloge ne sera-t-il pas également légitime pour cette polémique chargée d'invectives, il est vrai, grossière, selon nos idées modernes, dans le choix des injures, mais en même temps si vive, si serrée, si éloquente, quelquefois si plaisante, qui relève par le nerf de la dialectique les formes de l'agression, et donne presque au pamphlet la sérieuse portée d'une attaque solennelle.

A ces deux applications du langage national dans la théologie, il faut joindre l'apologétique, qui compte au nombre de ses premiers travaux en français quelques chapitres de l'*Institution* et les meilleurs livres de Viret et de Mornay. L'*In-*

struction chrestienne et le *Traité de la Vérité*, ceci est encore à noter, s'appuient bien plus sur les sciences naturelles et bien moins sur les philosophies de l'école que les tentatives de même genre qui les ont précédés, que le livre des *Créatures* de Sebond, par exemple. Ce caractère est au reste une conséquence du savoir qui a distingué les hommes de la réforme, plutôt qu'une tendance naturelle vers l'étude du monde physique. Le goût de ce genre de connaissances a pu être ainsi propagé et presque popularisé, mais la marche de la science n'en a ressenti aucun effet. Le théologien lui prenait ses assertions et ne jugeait pas ses méthodes.

Au total, à quelque partie de la science théologique qu'il ait touché, Calvin est demeuré le maître et sans pair, laissant son école bien loin en arrière de lui ; un seul de ses disciples, Théodore de Bèze, s'éloignant du modèle, a pu être çà et là son égal et parfois le surpasser, mais c'était dans un autre genre, la prédication. Il en a été des sermons en langue française comme des versions de la Bible, l'usage en remonte bien au delà de la réformation. Cependant quelles qu'aient pu être les prédications populaires dans un âge antérieur, la prédication française du quatorzième

et du quinzième siècle paraît bien caractérisée, quant à la forme, par ces lignes de Calvin : « Où était le sermon duquel les sottes vieilles n'apprissent plus de rêveries qu'elles n'eussent pu raconter un mois durant auprès de leur foyer? Car leurs prédications étaient tellement ordonnées, que l'une des parties était en ces obscures et difficiles questions de l'école, pour tirer en admiration le pauvre et simple peuple; l'autre se passait en fables joyeuses et spéculations récréatives, pour exciter et émouvoir le cœur d'icelui à joyeuseté [1]? »

L'homélie calviniste ne présente assurément aucun de ces caractères : une exposition savante des saints Livres et la discussion des grands points de dogme y remplacent les subtilités scolastiques; une raillerie pénétrante, le mépris, de véhéments sarcasmes, sont toutes les « joyeusetés » de la partie d'application qui succède invariablement à la partie dogmatique. Mais au fond, et sans revenir sur une idée développée dans ces *Études* à propos des sermons de Calvin, l'éloquence des églises réformées au seizième siècle est politique beaucoup plus que théologique, et je ne pense pas, au reste, qu'il soit de-

[1] *Épitre à Sadolet. Opuscules de Calvin*, p. 151.

meuré à cette époque un lieu de la France assez paisible, assez étranger à la grande querelle, pour que la chaire religieuse y ait retenti d'un enseignement chrétien, pur de tout mélange du dehors et de toute préoccupation de parti. Néanmoins le caractère politique qui me frappe dans la prédication calviniste n'est pas celui qu'elle a de commun avec les prédications du temps, avec la prédication de la Ligue, par exemple, qui est l'arme la plus formidable, la véritable presse pamphlétaire d'un parti essentiellement politique, comme elle l'avait été un demi-siècle auparavant et avec la même violence pour les factions des Bourguignons et des Armagnacs [1]. Les sermons de la réformation française ne manquent pas d'allusions plus ou moins directes aux circonstances; on en a vu un cas remarquable dans le sermon militaire prononcé par Théodore de Bèze dans Genève assiégée; mais alors même que l'allusion manque, que les temps semblent oubliés par le prédicateur, je retrouve encore cet

[1] Voyez sur ce rapprochement, et sur la dégradation de l'éloquence sacrée après saint Bernard, *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, par M. Ch. Labitte. Paris, in-8°, 1841, et dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, même année, l'article de M. F. Roget sur cet ouvrage.

élément que j'ai pu appeler politique, parce qu'en dernier résultat il y a au bout de la pensée de Calvin, toute religieuse qu'elle est, une *police*, comme on disait alors, c'est-à-dire un gouvernement. Les partis, autant que l'homme, se *pipent* en leurs passions, et durant leur existence, quelque agitée qu'elle soit, il est telle face de leur idée qui se montre obstinément. La communauté, telle que le réformateur l'avait constituée et policée, n'était sans doute pour le réformateur qu'un moyen de mener les hommes au salut; mais, comme on l'a bien remarqué, le moyen devint le but[1], et c'est là, dans les manifestations de la réforme calviniste, la face qui revient toujours. C'est elle qui domine la prédication et laisse à l'arrière-plan ce christianisme qui n'impose pas seulement la conduite, mais l'esprit. Aussi point d'étude profonde des cœurs, sinon pour y démêler les lâchetés de toutes sortes qui retiennent le fidèle en Égypte au pied des idoles; rien pour les angoisses du doute, si ce n'est de ce doute qui suspend le choix entre les deux Églises; rien pour les tristesses de l'âme, car le siècle ne connut ni les tristesses, ni les angoisses: en tout une éloquence véhémente, puissante, qui

[1] A. Vinet. *Semeur*, 1840, p. 250.

remue le courage, et entraîne les hommes aux actions; c'est-à-dire la vraie éloquence, la seule digne de ce nom, fille de la persuasion profonde et de la passion sincère, mais éloquence bornée et incomplète, si on la juge au point de vue purement religieux.

Sous un autre rapport, la prédication calviniste tient encore du maître ce que lui ont dû toutes les branches auxquelles il a touché; l'ordre, une bonne économie, la méthode, la poursuite franche et directe du but proposé. La chaire réformée ne contribua pas médiocrement à mettre en circulation des habitudes argumentatives qui, poussées à l'excès, ont bien pu faire médire du raisonnement, mais qui aussi ont aiguisé les intelligences, fortifié les entendements et perpétué le bienfait en passant dans la langue commune.

III

La philosophie proprement dite n'est pas représentée dans la littérature protestante du seizième siècle. La réforme, en effet, ne s'est mêlée qu'indirectement au mouvement philosophique

de la renaissance. Elle a, pour sa part, porté de rudes coups à la mauvaise scolastique qu'elle avait trouvée encore régnante, à cet Aristote « manchot, dit Mélanchthon, et mutilé dans des versions obscures à fatiguer le délire de la sibylle[1]. » Mélanchthon lui-même avait été un des premiers à attaquer vigoureusement le troupeau des docteurs ignorants contre lequel il eût, dit-il, fallu à Hercule plus d'un Thésée, et qui triomphait encore dans les écoles. Mais son effort tendit presque uniquement à rendre au véritable Aristote la pureté de sa logique. Tandis que les esprits spéculatifs de la renaissance rouvrirent à la fois, pour ainsi dire, toutes les écoles de la philosophie grecque, aucun des systèmes généraux de celle-ci ne fut épousé par le protestantisme, qui les envisageait comme autant d'ennemis du christianisme par cela seul qu'ils n'étaient pas le christianisme. Mélanchthon, il est vrai, adopta toute la philosophie aristotélicienne et en recommanda l'étude, mais ce fut à titre d'exercices fortifiants pour la raison et comme auxiliaires de l'instruction religieuse. « C'est quelque chose de bien mince que cette doctrine, dit-il de son *Commentaire sur l'âme*, mais si ce peu venait à s'é-

[1] *De corrigendis studiis.*

teindre, c'en serait fait du christianisme qui veut beaucoup de savoir chez ses interprètes. Laissons dire ceux qui se moquent de nos écoles et ne veulent pas que nous fassions notre Sparte forte et belle [1]. » Aristote était surtout pour le classique professeur de Wittenberg un dépôt de connaissances précieuses : en tant que système, sa métaphysique lui importait peu. Plus que les réformateurs, il faisait cas de la philosophie « suffisante institutrice, » à son gré, « pour la vie civile, » mais il n'avait garde de la confondre avec la religion qui professe un tout autre enseignement. « Christ, disait-il, est venu au monde non pour donner les préceptes de morale que la raison connaissait déjà, mais pour remettre les péchés des hommes et donner le Saint-Esprit à ceux qui croiraient en lui. » Calvin, assurément, n'allait pas si loin et ne mettait pas sur la même ligne, pour la direction de la conduite, la morale chrétienne et les éthiques d'Aristote.

Ainsi la séparation de la philosophie et de la théologie, confondues dans la scolastique du moyen âge, s'opéra par la double action de la renaissance qui étudia la philosophie antique pour elle-même et de la réforme qui la tint à

[1] Melanchthon. Oper. *Commentarius de animâ*, t. IV.

distance, la comparant, comme Chrysostôme, à une suivante dédaignée qui n'a pas obtenu l'entrée aux mystères, parce qu'on ne l'a pas jugée digne d'entrevoir les secrets du Seigneur [1]. Ce divorce fut, à proprement parler, l'anéantissement de la scolastique, et en cela il fut heureux; mais la théologie ne tarda pas à s'apercevoir que son ancienne compagne, devenue indépendante, prenait des forces et se disposait à les tourner contre elle; dès le seizième siècle, on voit Mornay, dans son *Traité de la Vérité*, essayer de ramener son adversaire, mais ses arguments sont des arguments agressifs, et il se passera longtemps encore avant que la théologie et la philosophie se demandent mutuellement passage par leurs terres pour aller à leur but.

Cette préférence pour Aristote, de la part des docteurs réformés, fut donc assez vague et ne porta guère que sur sa méthode, car ils combattirent ses tendances chez les naturalistes, on l'a vu par Viret et Duplessis, et leur opposition au platonisme de Ramus s'explique par l'attitude offensive que celui-ci prit dans les débats des

[1] *Homil. VII in Epistolam I ad Corinthios.*— Édit. de Montf., t. X, p. 54.

églises de France sur la discipline[1]. Loin que la résistance du clergé calviniste tînt au fond de la doctrine, le protestantisme peut, jusqu'à un certain point, réclamer le célèbre novateur, car la prétention de Ramus de substituer à la logique d'Aristote une logique fondée sur l'usage, une dialectique pratique[2], était bien conforme à la tendance générale du calvinisme. Quoi qu'il en soit des sympathies du calvinisme pour Aristote, il est certain qu'elles ont contrarié l'action qu'exerçait d'autre part sa franche hardiesse à secouer le joug de l'autorité antique, en sorte qu'il a tout ensemble préparé et desservi à l'avance la révolution cartésienne.

IV

Le droit romain non moins défiguré qu'Aristote, par les docteurs scolastiques, eut sa part des bienfaits de la renaissance. La science nouvelle laissant les glossateurs et leurs subtilités le

[1] V. t. I de ces *Études*, p. 244.

[2] Schlosser : *Leben des Theodor de Beza;* Heidelb., 1809, in-8°, p. 222 et suiv. Tennemann : *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, t. II, p. 292.

chercha aux sources mêmes et s'aidant pour l'étudier de toutes les richesses de la littérature latine. On sait quels grands noms de jurisconsultes se rattachent à cette révolution dans l'étude de la jurisprudence, Duaren, Baudouin, Alciat, Cujas, Hotman, etc. La réforme, non-seulement fournit un nombreux contingent à cette armée conquérante, mais encore elle intervint à son tour dans la direction de ses progrès. Au plus fort du zèle de la nouvelle école, un de ses docteurs les plus célèbres, le calviniste Hotman, s'affranchit du respect universel, et s'élevant contre l'étude exclusive du droit romain, exhorta la jeunesse des académies à lui préférer l'étude du droit en lui-même. Cette audacieuse nouveauté qu'Hotman poussa jusqu'à réclamer la création d'un corps de lois original et approprié à la France, eut pour conséquence de donner plus de liberté aux allures des jurisconsultes et de les soustraire à la domination exclusive de l'érudition philologique. Ses libertés à l'égard de Tribonien, en effet, trouvèrent des imitateurs entre lesquels se signala le président Favre, l'ami de saint François de Sales. Je ne pense point qu'un tel rôle exigeât nécessairement pour acteur un calviniste; Favre était catholique assurément, et, venu le premier, il eût

peut-être pris l'initiative; mais on ne refusera pas de reconnaître dans ces vues d'Hotman le même esprit d'indépendance et d'examen, à l'égard de l'antiquité, que j'ai plusieurs fois déjà noté chez les écrivains de la réformation.

C'est à un point de départ différent qu'il faut rattacher les hardies doctrines de droit public dont la *Gaule franke* donna le premier exemple. Cette audace de théorie qui devançait les temps est bien protestante, en ce sens qu'elle est née des émotions et des intérêts protestants; c'est la Saint-Barthélemi qui lui a donné l'essor, mais elle est tellement politique et de circonstance, que la ligue l'imita à son tour sans hésiter, quand l'hérédité monarchique l'eut menacée d'un roi ennemi, et qu'alors les publicistes calvinistes retirèrent eux-mêmes leurs propres thèses. Une même théorie de droit public professée et combattue alternativement par les protestants et les catholiques est sans lien étroit avec la religion des uns ou des autres.

Le protestantisme a sans doute ses sympathies et ses antipathies en fait de régime politique; ce qui convient à son principe l'attire, comme tout ce qui lui est contraire l'éloigne. Mais les intérêts, plus impatients que les principes, prennent

souvent sur eux les devants et l'emportent; les tendances naturelles alors sont suspendues et semblent presque retourner en sens contraire. Pour quelle forme de gouvernement sont les préférences du protestantisme? C'est ce qu'il est difficile de conclure de son histoire même, car on le trouve associé à tous les régimes; et si l'on consulte ses chefs, Calvin, par exemple, le plus avancé, le plus politique de tous, il répond que c'est une témérité de décider simplement quel est « le meilleur état de police, vu que le principal gît en circonstance[1]. » Il ajoute : « Et encore quand on comparerait les polices ensemble sans leurs circonstances, il ne serait pas facile de discerner laquelle serait la plus utile, tellement elles sont quasi égales chacune en son prix. » Calvin se prononce, il est vrai, pour les gouvernements tenant le peuple en liberté, mais il condamne les sujets qui tendent par révolte de faire passer en eux l'autorité du prince :

« Cela ne s'est pas fait, dit-il, sans la providence de Dieu, que diverses régions fussent gouvernées par diverses manières de police. Car comme les éléments ne se peuvent entretenir sinon par une proportion et température inégale, aussi les polices ne se peuvent bien entretenir par certaine inégalité.

[1] *Institution chrestienne*, ch. XX, 7.

D'ailleurs la volonté de Dieu doit suffire; si c'est son plaisir de constituer rois sur les royaumes et sur les peuples libres, autres supérieurs quelconques, c'est à nous à faire de nous rendre sujets et obéissants à quelconques supérieurs qui domineront au lieu où nous vivons[1]. »

On ne reconnaîtra pas là ce mauvais esprit qui nie tout, qui ébranle tout, qui *proteste* contre tout et sur le front d'airain duquel il est écrit : *Non*[2]. Calvin pousse aussi loin que Bossuet la doctrine de l'obéissance sans condition des sujets et du caractère divin des rois. Pour lui, « *supériorité civile* est autre chose qu'un malheur nécessaire au genre humain, c'est une vocation, une charge très-sainte, vu qu'elle fait et exécute l'office de Dieu ; » et comme Bossuet, il fait dériver de cette notion les obligations immenses des magistrats qui « ont à s'employer de toute leur étude, et mettre tous leurs soins de représenter aux hommes en tout leur fait comme une image de la Providence, sauvegarde, bonté, douceur et justice de Dieu. » Et ce n'est pas à cette condition que Calvin leur promet l'obéissance des sujets; leur prince, « fût-il pervers et indigne de tout honneur, ils lui doivent porter aussi grande

[1] *Institution chrestienne*, ch. XX, 7.

[2] J. de Maistre. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, 524.

révérence qu'ils feraient à un bon roi, s'ils en avaient un[1]. »

Où donc se séparent ces deux grands esprits? car si Calvin exige du sujet autant que le prélat, Bossuet n'exige pas moins du prince que le réformateur. La réserve soigneusement faite par tous deux, que l'obéissance première est due à Dieu contre lequel on ne doit pas obéir aux hommes, a chez eux une portée toute différente. Qui prononce que le chef a commandé contre Dieu? L'Église, selon Bossuet; l'individu, selon Calvin qui ne pensait qu'aux doctrines religieuses, quand il recommandait la résistance. Mais ce qui était l'exception sous Louis XIV, au seizième siècle était le fait général. La persécution religieuse en fut la cause; elle habitua les esprits à la révolte en les plaçant entre l'obéissance à l'homme, entre les ordonnances royales et « l'édit du céleste héraut saint Pierre : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Il n'est pas douteux que les théories politiques d'Hotman et de ses successeurs n'aient été préparées ou plutôt rendues possibles par cette habitude d'opposition, mais la conséquence est indirecte, elle est née des circonstances de la

[1] *Institution chrestienne*, ch. XX, 24.

réforme française et non des principes de la réforme. La véritable tendance politique de celle-ci a été dans sa disposition naturelle à confronter le souverain avec Dieu et la loi humaine avec la loi divine. Dans ce point de vue sévère, bien des prestiges protecteurs de la puissance disparaissaient, et le respect du sujet se réduisait à une abstraction qui livrait carrière aux examens sévères et aux exigences. « Une liberté tempérée et pour durer longuement, » discipline pour tous, telle est la fin politique à laquelle aboutissait cette manière de voir du calvinisme pur, associée à son esprit d'ordre; c'est là ce qui appartient bien réellement au protestantisme dans les écrits d'Hotman, et ce que son retour au principe de l'hérédité royale n'en fit pas disparaître; pas plus que les incertitudes et les changements religieux de Dumoulin, cet autre génie développé par la réforme, n'anéantirent la valeur de ses éloquents traités contre les usurpations de l'autorité pontificale sur l'autorité civile. Mais je me hâte d'abandonner ce sujet, en hasardant une dernière observation toute littéraire. C'est que la vive guerre de plume qui se poursuivit sans interruption à côté des guerres religieuses, a été bienfaisante pour la langue usuelle, et qu'enfin le

calvinisme, par trente ans d'une polémique nerveuse et passionnée, n'a pas médiocrement contribué à la souplesse, à la vigueur de ressort, à cette rapidité et cette netteté de discussion qui font du pamphlet une portion de la littérature française, sans égale chez aucune autre. Au surplus, si l'on en excepte la *Satyre Ménippée*, la plupart des meilleurs pamphlets politiques de l'époque sont sortis de plumes protestantes, et il n'y a que peu d'exceptions à la faiblesse générale des écrivains de la ligue, qui semblent la plupart manier une langue nouvelle pour eux.

V

C'est presque du pamphlet que ces autres satires protestantes dont l'*Apologie pour Hérodote* et le *Fœneste* sont les types les plus marqués. A prendre au mot la proscription dont Genève frappa ces deux écrits, on serait tenté de les regarder comme indépendants de la littérature réformée; néanmoins ils sont bien des fruits du calvinisme, non tels que celui-ci les eût voulus, mais tels qu'ils pouvaient naître du sol littéraire

préparé par la réforme. Celle-ci ne se fit-elle pas contre son ennemi une arme meurtrière de la raillerie, et Calvin lui-même n'en a-t-il pas déclaré l'emploi légitime contre « les superstitions et folies dont le monde a été embrouillé ci-devant, » c'est-à-dire contre tout ce qu'il rejetait du dogme catholique. « Il ne se peut faire, dit-il, qu'en parlant de matières si ridicules on ne s'en rie à pleine bouche [1]. » Sans doute il n'entendait point par là « donner occasion aux lucianistes et épicuriens et autres contempteurs de Dieu de vilipender la religion chrétienne ; » mais il ne pouvait empêcher que Lucien et Rabelais ne fussent des maîtres en cet art de raillerie dont il permettait qu'on usât vis-à-vis des ennemis de son Église et sur lequel il montrait un goût difficile [2]. Les limites qu'il pose dans la curieuse épître que je viens de citer étaient délicates ; ni Viret, ni lui-même ne les observèrent avec une rigueur inviolable, et ceux qui avaient pris leçons de moquerie dans Pantagruel ne s'y étaient certainement pas exercés à la mesure et à la discrétion. La Noue qui dans

[1] *Épistre de Jean Calvin aux lecteurs*, en tête des *Disputations chrestiennes* de Viret.

[2] « Il y en a aucuns, dit-il, qui ont des froides risées, lesquelles il semble advis qu'on leur ayt arraché du gosier par force. » *Epist. de J. Calvin aux lecteurs. Disputations chrestiennes*,

sa prison cite volontiers Rabelais de souvenir, et le refait adroitement quand sa mémoire est en défaut, ne sacrifie pas à sa prédilection l'honnête modération de ses censures; mais Henri Estienne et d'Aubigné n'étaient pas des esprits d'aussi noble trempe, et ils se crurent en toute bonne foi, le dernier surtout, de fidèles champions de leur Église. Ainsi, malgré la licence trop débordée de leur verve satirique, ils sont bien écrivains de la légion protestante et y font une piquante figure parmi les graves physionomies qui les entourent.

L'histoire enfin complète au seizième siècle les grands domaines de la prose calviniste. Elle y est représentée par des mémoires ecclésiastiques et politiques entre lesquels se distinguent, soit pour le mérite de l'exécution, soit par le caractère religieux des écrivains et l'empreinte de la réforme, l'*Histoire des Églises réformées*, par Bèze et des Gallars, les *Mémoires de La Noue* et l'*Histoire universelle* de d'Aubigné; mais ces ouvrages ont été assez longuement analysés dans ce volume pour qu'il soit superflu d'en rappeler la physionomie spéciale [1]. Occupons-nous maintenant des lettres

[1] Parmi les autres écrivains historiques qui ont appartenu au protestantisme français du seizième siècle, on remarque encore, sans parler des traducteurs d'histoires anciennes, Jean Crespin,

élégantes et des beaux-arts, sujet dont il n'a pas encore été question dans cet aperçu des productions littéraires de la réforme française.

VI

Rien au fond n'appartient bien en propre aux lettres calvinistes parmi ce qu'elles présentent de compositions poétiques. La version des Psaumes ne fut de la part de Bèze comme de Marot qu'une œuvre de commande, à laquelle ils appliquèrent leurs talents respectifs de versificateurs, mais où l'émotion religieuse n'intervint pas. Les *Juvenilia* sont d'une autre époque de la vie littéraire de Th. de Bèze; son *Abraham* seul, tout semé d'allusions, est déjà, à la dernière scène près, du calvinisme

auteur d'une histoire latine des Martyrs, traduite par Simon Goulart, 1570; Jean de Serres, quelque temps ministre dans la campagne de Genève, connu surtout par son *Inventaire général de l'Histoire de France*, 2 vol. in-16, 1597; n'oublions pas *le Trésor d'Histoires admirables et mémorables de notre temps*, par S. Goulart, 1614; *les Œconomies royales* de Sully.

La seule république de Genève a eu au seizième siècle plusieurs historiens : les *Chroniques* de Roset sont un récit simple, très-clair, d'un style original et d'une vigueur assez pittoresque; mais les *Chroniques* de Bonnivard méritent une place encore plus distinguée. V. l'Appendice du tome Ier.

militant, moitié sermon, moitié traité exhortatoire ou satirique. La gravité de la réforme, son goût d'érudition sacrée, quelque chose enfin de sa contenance mâle et de sa fierté se retrouvent dans les œuvres de Salluste, seigneur Du Bartas, et l'on peut croire que les *Semaines* en particulier sont une conception bien protestante [1]; mais l'exécution de ce poëme, toute cette recherche pédantesque d'épithètes composées, tout ce luxe de descriptions boursoufflées, d'imitations puériles ou ridicules, tout cela avec son immense succès appartient au goût universel du temps, qui se méprit sur la réforme poétique de la pléiade, et en admirant la *Création* du gentilhomme gascon, crut admirer le chef-d'œuvre de la nouvelle école, comme en Du Bartas un disciple de Ronsard surpassant son modèle, tandis qu'il ne faisait que l'exagérer jusqu'au ridicule [2]. D'Aubigné n'est pas

[1] S. Goulart a donné un commentaire volumineux de ce poëme encyclopédique, où, à propos de la création, Du Bartas a naturellement abordé toutes les sciences, depuis la théologie jusqu'à la physique universelle, aidé lui-même d'une vaste érudition dont Pline fait les grands frais et que le commentateur se contente de développer. Les notes de Goulart présentent un état à consulter des connaissances scientifiques de son temps.

[2] Ronsard protesta, mais il ne pouvait pas trop se plaindre, non plus que ses élèves, d'une erreur dont il avait été le propre artisan,

un élève plus adroit du prince des poëtes; mais ce qu'il y a de profond chez lui, l'indignation qui s'est mêlée à son génie satirique et lui a inspiré les meilleurs vers de ses *Tragiques*, lui vient en partie de son zèle religieux, comme il a puisé sa couleur énergique et sombre dans la lecture de la Bible. Aussi d'Aubigné est-il, à vrai dire, le seul poëte de génie que le calvinisme de cette époque puisse réclamer sinon tout à fait comme sien, du moins comme ayant reçu de lui des traits essentiels de sa physionomie. Dans la grande abondance des *poésies chrétiennes* sorties de plumes calvinistes au seizième siècle, aucune ne fait saillie sur l'ensemble. C'est toujours la même gravité sévère, les mêmes réminiscences du psalmiste, mais avec la même absence d'imagination poétique. Les intérêts de la cause sont trop présents, trop positifs, trop agités, pour que le travail recueilli de l'âme sur elle-même fasse monter à la harpe du poëte des émotions purement chrétiennes. Pour que la poésie ait la vie, il faut que le poëte s'attache à ce qu'il y a de plus vivant pour lui, et alors ce qu'il y avait de plus vivant pour les protestants français, c'étaient les dan-

en indiquant si mal au public et aux poëtes la voie où ils voulaient engager la littérature.

gers, les souffrances de la cause, la haine de l'oppression.

Il y a donc eu au seizième siècle des versificateurs et un poëte calvinistes; mais le point important à examiner, c'est ce qu'a été l'action et l'esprit du calvinisme lui-même à l'égard de la poésie et de la cause générale des beaux-arts. On sait que de toutes les impulsions de la renaissance italienne, l'amour des beaux-arts est une des premières que reçut la France. Il lui arriva associé à la véhémente passion de luxe, qui ruina en soixante ans la royauté et la moitié de la noblesse. La dynastie des Valois fut une race généreuse et qu'animait un goût passionné, sincère et très-éclairé pour les œuvres de l'art et de l'imagination. Cela est bien reconnu pour François Ier; l'éloge doit s'appliquer sans restriction à Charles IX et à Henri III, tous deux nés pour faire fleurir dans leur royaume les arts de la paix, et qui tous deux ont eu la triste destinée de déshonorer leur pays et leur couronne : Charles IX dont l'esprit avait sauvé de l'éducation maternelle quelque chose d'une élégante et native délicatesse; Henri III, prince magnifique, instruit, doué d'une grâce merveilleuse de parole, et qui, en d'autres temps, eût échappé à l'infamie de ses vo-

luptés par son goût pour les plaisirs de l'esprit. Catherine elle-même n'était pas dégénérée des Médicis, et elle eût volontiers fait de Paris une autre Florence. A défaut de vocation sincère, la vanité et l'esprit des courtisans auraient suffi pour propager l'exemple des princes. Une bonne part des deux noblesses et même la roture opulente imitèrent les prodigalités royales avec une frénésie coûteuse pour les particuliers et pour la nation, mais profitable pour les arts qui prirent un rapide essor. Rien de tout cela qui ne dût choquer les idées calvinistes, car, aux yeux de la réforme, les arts apparaissaient comme les associés et les complices de l'idolâtrie, et ses mœurs sévères, sa rigoriste simplicité étaient également offusquées de ce déploiement d'un luxe inouï. Cependant l'anathème du chef frappe, non pas l'art tout entier, car, dit-il, « l'art de peindre et tailler sont dons de Dieu [1], » mais des représentations de la Divinité, adressées ou non à l'adoration des hommes : Dieu les a défendues, et d'ailleurs sa majesté trop haute pour la vue humaine ne veut pas être corrompue « par fantômes qui n'ont nulle convenance avec elle. » Calvin interdit à l'artiste les régions du ciel ; il eût, sans hésiter,

[1] *Institution chrestienne*, ch. III, 35.

arraché des épaules de Raphaël les ailes qui l'élevèrent si haut dans le monde de la poésie religieuse. « Qu'on ne peigne, dit-il, et qu'on ne taille sinon les choses qu'on voit à l'œil, » et encore à part les histoires qui « peuvent profiter de quelque avertissement ou souvenance, » il ne voit rien à quoi cela serve « sinon à plaisir[1]. » Il serait ridicule de faire dériver de ces passages et de quelques lignes où le réformateur s'indigne contre les nudités des « peintures papistes, » le terre à terre et la faible anatomie de certaines écoles; n'oublions pas d'ailleurs que deux des grands artistes qu'ait possédés la France au seizième siècle, Jean Goujon et Bernard Palissy, étaient calvinistes[2]. En quoi la réforme se montrait foncièrement ennemie de l'art, c'était en lui retranchant sa plus noble sphère, en défendant à l'imagination la

[1] *Institution chrestienne*, ch. III, 35. Pour la musique, Calvin approuvait le chant simple dans les Églises; il le trouvait « façon très-saincte et utile; comme au contraire les chants et mélodies qui sont composées au plaisir des oreilles seulement, comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue et chose faite, et chants à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de l'Église, et ne se peut faire qu'ils ne déplaisent grandement à Dieu. » *Institution chrestienne*, ch. XV, 26.

[2] Bernard Palissy, à propos de son art et de ses devinations scientifiques, a écrit sur sa vie laborieuse et tourmentée des pages

contemplation divine, pour ne la permettre qu'à la raison. Elle lui fut pernicieuse de fait par les guerres et les préoccupations profondes dont elle fut l'occasion. La différence toutefois est grande en ceci, entre l'Allemagne et la France. Dans la première de ces contrées, les débats de la théologie absorbèrent les forces de l'intelligence et en suspendirent le mouvement vers les beaux-arts ou vers la poésie bien plus longtemps et plus universellement. En France, la renaissance ayant à sa tête les Valois, résista assez vigoureusement à l'influence calviniste pour continuer sa marche d'un pas inégal, il est vrai, et s'égarant parfois, mais toujours vivace et capable d'élan.

Il en fut de même pour la littérature d'imagination. Tout une florissante école de poëtes, favorisée aussi par la royauté, pénétra la poésie

admirables qui auraient permis assurément de donner une place à cet homme de génie parmi les écrivains français de la réformation. Mais le célèbre potier a été depuis quelques années et tout récemment encore l'objet de nombreux travaux littéraires et biographiques, auxquels sans doute je n'aurais rien trouvé à ajouter; je me suis donc abstenu, non sans regret. — Voir sur Bernard Palissy, outre l'éloge placé par Faujas de Saint-Fond à la tête de son édition des œuvres de Palissy, les articles de M. Lutteroth, dans le *Semeur;* l'édition nouvelle des œuvres de Palissy, par M. Capt; un travail étendu de M. Alfred Duméril, et enfin une éloquente *Vie* du potier, par M. de Lamartine, dans sa galerie du *Civilisateur*.

nationale des influences de la renaissance, et la réformation ne fut hostile, ni d'instinct ni en réalité, aux ambitions de la pléiade. La prétention avouée par celle-ci de tirer la poésie française de son frivole domaine, pour lui ouvrir des voies plus sérieuses et la carrière de l'imitation antique, était une vue qui devait lui convenir; et l'on a pu remarquer que les écrivains calvinistes ne parlent de la pléiade qu'avec faveur, et que quelques-uns, tels que d'Aubigné, ont suivi ses errements. La question théologique risquait peut-être d'attirer à elle tout le travail des uns et toute l'attention des autres, et ce fut le succès le plus certain de la nouvelle école poétique de conserver aux lettres élégantes, contre les envahissements de la réformation, l'intérêt d'une grande moitié de la noblesse française et une place importante dans le domaine littéraire. Je n'ai pas à juger ici les doctrines poétiques et les œuvres de la pléiade, ni à recommencer à cette occasion l'histoire plus d'une fois et éloquemment exposée de la poésie du seizième siècle : je note ce seul fait qui importe au sujet, c'est que, rencontrant sur le champ de la culture littéraire de son siècle l'armée envahissante des théologiens, l'école poétique se maintint le passage et s'avança librement.

Elle eut encore, et ceci, quoique bien connu, est à redire, elle eut avec la littérature réformée une conformité notable dans sa prédilection et ses prétentions pour la langue nationale. «Toutes gens de bon esprit, dit Viret, tâchent toujours à faire valoir leur langue naïve tant qu'ils peuvent[1]. » « Mes enfants, disait Ronsard à ses disciples, leur parlant du français, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison.» Et en effet, prosateurs calvinistes et poëtes, tous donnèrent à la langue commune un exercice qui lui procura ce que la palestre antique ajoutait à la vigueur raide encore et maladroite de la jeunesse, la souplesse et la dextérité. Les poëtes, toutefois, furent peut-être de moins bons instituteurs que leurs compagnons d'œuvre; car ceux-ci, les écrivains calvinistes, travaillèrent leur idiome dans une direction plus conforme à son génie.

Il est certain, en effet, et bien reconnu qu'entre le seizième siècle et le dix-septième, la langue française a subi une révolution qui, selon le destin de toutes les révolutions, l'a enrichie d'un côté et appauvrie de l'autre. Il me paraît que la

[1] *Disputations chrestiennes. Advert. aux chrestiens*, 1544, p. 82.

réformation religieuse a été la cause principale ou du moins l'instrument de cette révolution. Essayons donc d'apprécier cette influence et d'en mesurer l'étendue.

I

INFLUENCE DES ÉCRIVAINS DE LA RÉFORMATION SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

Jusqu'au seizième siècle, le travail de transformation, qui tendait à éloigner toujours plus le français de ses origines latines, n'avait agi toutefois que sur les éléments grammaticaux du langage; il avait peu touché à leur distribution dans le discours, à la syntaxe. C'est le seizième siècle qui devait avoir cette dernière besogne en partage; en revanche, il modifia assez peu le fond constitutif de la langue. Examinons d'abord, mais rapidement, cette partie de son histoire philologique.

Au seizième siècle, l'article est définitivement constitué tel que nous nous en servons aujourd'hui; seulement ses composés sont plus riches

de *ès* pour *dans les*, et quelquefois encore pour *à les*. Ce qu'il y a d'intéressant à noter sur le rôle de l'article trouvera sa place ailleurs. Quant aux substantifs, comparés à ceux qui se retrouvent dans notre vocabulaire, ils ne présentent guère, indépendamment du sens, que des différences grammaticales dans leur orthographe et dans le genre alors encore incertain de plusieurs d'entre eux.

M. Ampère a signalé l'abondance des adjectifs infléchis que l'on rencontre encore dans les livres du seizième siècle, plusieurs adjectifs employés dans le sens absolu qui deviennent ainsi substantifs et adverbes. J'ajouterai à cette dernière observation qu'elle trouve assez rarement son application chez les écrivains calvinistes : serait-ce qu'un tel procédé servait mal un tour de pensée direct et didactique?

Il n'y a rien à remarquer quant aux verbes, sinon que la forme de l'imparfait subjonctif est encore indécise, ainsi que l'orthographe de quelques personnes. Mais ces détails n'ont aucune importance pour les considérations qui nous occupent. Les écrivains calvinistes n'ont pas de parti pris sur ces points.

Le chapitre des pronoms a plus d'intérêt. On

cite des exemples de *je* et *tu* employés encore là où, par une confusion illogique sans doute, nous plaçons *moi* et *toi* en sujets ; mais ils sont bien rares, et j'en dis autant de *lui*, devenu sujet au besoin. Rabelais, qu'on ne peut citer qu'avec précaution en matière lexicologique, tant son langage est de tous lieux et de toutes dates, a pu dire : « Qui feut bien fasché et marri, ce feut-il » ; mais cela ne peut compter pour la trace d'un usage encore existant, c'est de l'archaïsme. La préposition *à* a cessé d'être nécessaire pour faire de *lui* un datif[1]. Mais on retrouve assez longtemps encore *à elle*, *à eux*, pour *lui* féminin et *leur* pluriel ; et il en est de même pour *à moy*, *à toy*, *à soy*, qui finissent cependant, vers le milieu du siècle, par se terminer en *me*, *te*, *se*, quand ils sont régimes des verbes.

En fait de pronoms démonstratifs, les livres du seizième siècle ne présentent ni le *cist*, ni le *cil*, ni le *cel* du moyen âge ; mais on y trouve *ce*, *cest*, *ceste*, *ces*, *cestuy*, *celui*, *celle*, *ceulx*, avec la faculté de se joindre *cy* et *là*, et enfin le commode et bien démonstratif *icelui*, *icelle*, *iceulx*. *Celui*, *celle*, avec un substantif, ne se rencontre que de

[1] On trouve *parler à lui*, comme au dix-septième siècle, mais cela paraît une exception attachée à *parler*.

loin en loin, et encore plus rarement dans la dernière moitié du siècle. *Cestui*, longtemps encore employé seul comme possédant en soi son renfort de démonstration, finit par ne plus l'être, sans l'adjonction de *cy* ou *là*. Calvin offre des exemples de l'un et de l'autre usage; mais, à la fin du siècle, je n'ai trouvé *cestui* que dans un pamphlet de la ligue, en assez mauvais français[1].

La destinée d'*iceluy*, relégué aujourd'hui dans le vocabulaire de la procédure, fut bien débattue au seizième siècle. Au commencement, il remplit fréquemment le rôle du pronom personnel; comme sujet et comme régime, il est à tout propos en scène. Rabelais et Calvin s'en servent avec plus d'économie. Le Fèvre d'Étaples, qui, en 1595, traduit les Évangiles d'un français tout autre que celui de Jean de Rely, et avec une sorte d'élégance qui devance la date, use encore d'*iceluy* dans bien des cas où la version de Calvin, postérieure de plus de vingt ans, le remplace souvent par le pronom personnel, sujet ordinairement et quelquefois régime[2]. Dans l'*Amadis*, cette subtitution

[1] *Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois*, etc., *par un religieux de l'ordre des Jacobins*, in-12, Lyon, 1589.

[2] *Icelle* se partit, *Évangile selon saint Marc*, ch. 21. Version de Lefèvre. En 1548, la version d'Olivetan revue par Calvin, dit :

est presque continuelle; celle de *cestui-cy* et *celui-ci*, etc., y est comparativement rare, tandis qu'elle domine au contraire dans les *Essais*. Chez les écrivains calvinistes que nous avons étudiés, *iceluy*, d'abord commun, à mesure qu'on s'avance dans l'époque tend à se retrancher dans les fonctions de l'*ejus* latin, et même seulement en remplacement des noms de choses. Vers la fin du siècle il a tant perdu de terrain, qu'on ne le trouve fréquemment que chez des écrivains novices ou surannés. Le pamphlet de la ligue, cité tout à l'heure, en est rempli; il est presque totalement absent de la *Satyre Ménippée*.

J'ai insisté sur l'histoire de ce pronom, parce que sa disparition graduelle a contibué à changer le physionomie du français. Non-seulement d'autres mots ont pris sa place, mais la phrase a été obligée de prendre des chemins nouveaux, car *celui-ci*, *le dit*, et ses analogues, ne pouvaient pas toujours suppléer *iceluy*; et ainsi la perte de cette ressource, dont on ne peut d'ailleurs contester l'utilité et le caractère logique, eut pour compensation l'industrie excitée de l'écrivain et la variété de tours qui en résulta.

et *elle* se partit. Un peu plus loin on retrouve la même correction. Le Seigneur « a affaire d'*iceulx* » est aussi corrigé par *en* a affaire.

Du pronom possessif il n'y a rien à dire, sinon ce que j'ai déjà indiqué de ses envahissements successifs dans le domaine du pronom personnel et du pronom démonstratif. Quant à *mien, tien, sien*, ils n'ont guère la fonction d'adjectif qu'après le pronom démonstratif; on dit quelquefois : *ce tien Sauveur et maître*, et aussi comme nous : *un mien ami*. *Que*, rappelant les fonctions ordinaires du neutre latin *quod* ou *quæ*, se fait de plus en plus précéder de *ce;* il s'en dispense souvent encore chez Calvin, mais dès lors cette absence est une exception rare. *Ce que* pour *ce qui* n'est non plus qu'une anomalie, dont les écrivains du seizième siècle, hors quelquefois Rabelais et les poëtes, ne font aucun usage.

Au nombre des adverbes, conjonctions et prépositions, matériaux ordinaires de la phrase, il en est plusieurs qui ont disparu de notre dictionnaire, ou n'y figurent que modifiés. Parmi les adverbes, j'indique entre autres : *aucunesfois* très-fréquent; *plus cher* pour *mieux ; en après, à la parfin ; jà* qui tient tête à *desjà*, comme *lors* à *alors*, qui finit par prévaloir dans la prose; *trop* pour *très*, surtout chez les calvinistes, et notamment chez Bèze; *en brief*, auquel, depuis Calvin, d'autres préfèrent *en somme;* le vieux *de là en*

avant supplanté bientôt par *dorénavant*, dont il fait comprendre la formation; *paravant*, *ores*, *onq* et *onques*, *aucunement*, *prou*, *puis*, *après*; *ne* pour *ny* et tour à tour, l'un et l'autre, sans qu'aucun motif semble déterminer le choix; *ny* domine déjà avant la fin du siècle. *Moult* s'est retiré devant *trop* et *beaucoup*. — Entre les prépositions, je remarque *oultre*, qui a conservé quelque temps le sens de *contre*; *dessus* dont nous ne faisons qu'un adverbe; *au regard de*, devenu *à l'égard de*; *au près de*, notre *en comparaison de*. *De* et *par* n'ont pas, devant le régime des verbes, des fonctions aussi minutieusement distinctes qu'aujourd'hui. Calvin dit : *les choses qui ont bien esté escrites d'eulx*; *accepté de nous*; *bornes mises de nos pères*.

En fait de conjonctions, *d'autant que* est la réponse à *pourquoy*, c'est aussi *puisque*, et le *comme* explicatif. *Pourceque* n'est pas encore devenu *parce que*; celui-ci cependant se remarque déjà dans l'*Amadis*, dans Rabelais, et dans Montaigne[1].

[1] « En quelle sorte, Sire, répondit la demoiselle? *par ce*, » dit-il, « *que* quand j'arrivai en ce païs, j'estois libre. » *Amadis*, Livre I. — « Jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de désespoir, *parce que* telle nécessité luy multiplie sa force. » *Gargantua*, l. I, ch. 43. — « Ce mesme jour, *par ce* qu'il fut trouvé bon, je luy dy. » Montaigne : *Discours sur la mort du seigneur de la Boëtie*,

Combien que, dont nous avons gardé *bien que*, est très-usité, comme on l'a assez vu, dans l'emploi où il est à peu près suppléé par notre *encore*. *Pourtant* signifie *par conséquent*, et *pourtant que*, *puisque*. On rencontre *par quoy* pour *aussi* conjonctif, *ja soit que*, *ja çoit que*, *oultre plus* (d'ailleurs), *lors quand* (lorsque), *pour cause que*. *Que* joue un rôle actif; l'impératif néanmoins n'en a pas besoin. *Adoncques*, *oresque* (encore que), *premier que de*, *fors que*, *comment que*, *comme ainsi soit que*, etc., n'existent plus. Dans les derniers écrits de Calvin, *ains*, qui disparaîtra lentement, se trouve assez rare, *mais* le remplace, et même son substitut définitif *mais au contraire*.

J'ai essayé de démêler dans ce mouvement des formes grammaticales du français du seizième siècle les préférences et les antipathies des écrivains calvinistes, et je n'ai rien pu découvrir qui leur appartînt en propre dans les changements soufferts peu à peu par ce qu'on peut appeler la charpente de la langue; on les a vus même battus sur l'article du pronom *iceluy*. Rien donc sous ce rapport ne les sépare très-visiblement des autres prosateurs de l'époque, sinon peut-être par une

à la suite de *la Mesnagerie* de Zénophon et d'autres traductions de la Boëtie. Paris, 1572.

cause que je ferai ressortir bientôt, l'abondance des expressions conjonctives. La différence n'est plus sensible dans le vocabulaire des uns et des autres.

Il y eut pour le seizième siècle ce qu'on appelait comme aujourd'hui, du *vieux français*. Protégé par les chefs de la pléïade poétique, conservé avec quelque superstition par des prosateurs distingués, il perdait néanmoins chaque jour du terrain; les protestations de Ronsard, les regrets d'Estienne le prouvent assez. D'autres mots envahissaient le vocabulaire français et, simples hôtes d'abord, chassaient peu à peu de leur place les premiers possesseurs; les uns venaient du latin où le savoir s'était mis à puiser à bon escient, d'autres arrivés d'Italie avaient franchi le Louvre où ils s'étaient d'abord montrés dans la langue des courtisans, et s'établissaient d'autant plus solidement, que leur origine était plus latine. Quel fut le rôle de la littérature calviniste vis-à-vis du vieux français qui s'en allait ainsi déplacé tour à tour et dépossédé? Calvin agit en neutre, ou plutôt il prit des deux mains partout où il lui fut plus commode. Il ne subit pas l'influence italienne qui ne s'exerça puissamment qu'après lui; mais il puisa abondamment dans le fond commun de la langue

française et dans son autre langue maternelle, le latin. La diversité n'est pas ce qui frappe le moins dans son langage; il use d'une remarquable variété de mots et de tours; à tout instant l'expression inattendue se rencontre chez lui grave, noble ou familière. Mais il est évident que le vocable latin n'est jamais accepté par lui que lorsque le mot français a manqué à sa plume impatiente. Calvin fut l'écrivain de son temps le plus exempt de pédanterie, en sorte que s'il n'a rien fait pour sauver ces mots si naïfs, comme nous disons aujourd'hui, qui peignent avec grâce et que nous regrettons en lisant les vieux livres, ce n'est pas qu'il les ait dédaignés. Sa pensée sévère n'en a pas eu besoin et son école moins riche, moins spirituelle que lui, resserrant davantage le cercle, s'éloigna encore plus du vieux vocabulaire pour se renfermer dans le domaine de ses idées et de leur expression directe et consacrée. Ainsi le calvinisme a aidé, sans parti pris, aux autres influences qui ont amaigri la portion pittoresque et poétique du lexique français.

A l'égard de la syntaxe, son action a été à la fois plus directe et plus considérable; cherchons donc dans les livres quelles sortes d'influences salutaires ou malheureuses la littérature

calviniste a pu exercer sur la langue de son époque.

II

Le quinzième siècle a porté ses fruits : l'intelligence s'est émancipée, elle veut maintenant conquérir et s'étendre. Ce ne sera plus pour soi seulement et pour une poignée de lettrés que l'on pensera, mais pour un public désormais immense, et que l'on voudra convertir à son opinion. Tous vont prêcher, et l'on devine que ce sera dans la langue de tous. Il faudra que l'idiome populaire multiplie ses ressources, et procure, à tant de pensées qui se pressent dans les têtes en travail, un moyen de se manifester; qu'il leur donne une voix, dût celle-ci demeurer dans ses premiers essais incertaine, inculte et mal assurée. Déjà au commencement du siècle, protégée par la royauté, la langue vulgaire a fait quelques pas en avant, mais bientôt elle est appelée à un rôle nouveau, éclatant. La réforme s'est levée; elle s'adresse au peuple, lui traduit le saint Livre dans sa langue, et remuant les plus âpres passions, la colère, l'or-

gueil des opinions, la haine, elle entraîne les masses dans la révolte religieuse, et dresse les cœurs au courage des martyrs, à l'exaltation des partis ; et c'est le français qui est l'instrument de ces prodiges, le *vulgaire français,* jusqu'à ce moment langue des chroniqueurs, des faiseurs de ballades, rarement celle de l'éloquence et des penseurs. Comment ne grandirait-elle pas, lancée dans une telle arène ?

Le peuple fait beaucoup pour la langue ; nomenclateur par excellence, il trouve pour ses travaux quotidiens, ses idées habituelles et les choses de son métier, des mots qui peignent en quelque sorte l'objet par le son, et en passant dans le langage figuré, donnent au fond de la langue ce caractère expressif, d'où un idiome tire son originalité et sa vraie richesse. Quand l'imagination populaire est vivement frappée, elle peint son impression et en baptise l'objet comme ne ferait nulle académie ; de là aussi ces expressions proverbiales dont aucun langage d'écrivain n'égale la brièveté, la force et la justesse. Mais l'enchaînement des idées et l'indication de leurs rapports sont choses trop abstraites pour la multitude ; les formes lui manquent, il faut qu'on lui donne des signes tout faits, qu'on lui façonne des procédés de liaison

commodes. C'est la tâche des esprits supérieurs, c'est l'œuvre de la littérature, de créer ces moyens d'association, de trouver et d'enseigner l'art de nouer avec adresse les fils du raisonnement.

Mais jusqu'au seizième siècle, on ne voit pas la littérature prêter à cet égard un bien actif secours à la langue française. C'est que cette littérature est de forme essentiellement narrative, même alors qu'elle est raisonneuse. Ou bien, elle raconte des faits réels ou fictifs, comme dans ses chroniques, ses romans et ses fabliaux ; ou elle se prend aux idées morales, et alors, les personnifiant, elle en fait des types qu'elle analyse ou décrit, en racontant encore. Il n'y a pas là de quoi faire avancer une langue dans les voies de la comparaison et de la logique. Est-ce en soi un bien ou un mal? Je n'ai pas à l'examiner ici, je constate simplement le fait. Le plus remarquable écrivain du quinzième siècle, le modèle admiré de Montaigne, le pénétrant Commines, semblerait faire exception : penseur, et plus philosophe que tous les annalistes ses prédécesseurs, il sème ses Mémoires d'une foule d'observations morales et de considérations de tout ordre, mais tout cela ne faisant qu'un, la réflexion commençant et finissant avec le récit. S'il ne peut prendre ce tour narratif, Com-

mines est embarrassé; il l'est encore, lorsqu'il a trop de réflexions à jeter dans un trait de son récit; sa phrase se complique et devient obscure. Avant tout Commines est narrateur.

Ainsi les écrivains français, jusqu'au temps de la réforme, avaient peu étendu les ressources dialectiques de l'idiome national. Les réformateurs furent plus heureux, et en ceci Calvin fut leur maître et leur modèle. La tournure de son esprit, les procédés ordinaires de son jugement, sa méthode éminemment argumentative le conduisaient naturellement sur la trace des moyens conjonctifs. Il ne s'agissait pas pour lui d'un récit de chroniqueur, où le fait raconté, par cela même qu'il est un fait, met de moitié, pour la clarté de la narration, l'imagination et l'intelligence des lecteurs amusés. Il avait à discuter sur des matières abstraites, sur des croyances délicates, et là même où d'autres se fussent adressés à l'imagination, lui raisonnait encore. Il raisonnait toujours; c'était une suite continue d'idées à lier par des rapports souvent malaisés à deviner, et le langage devait indiquer avec netteté ces relations très-diverses.

Le vulgaire français lui offrait sans doute ces termes conjonctifs, sans lesquels il n'y a ni langue

ni patois; et s'il en a étendu l'usage, et peut-être le nombre, il n'y a pas de quoi lui en tenir compte ici, car beaucoup de ces termes ont disparu dès lors du vocabulaire français, ou se sont modifiés d'aspect et d'acception. Ce qui est resté acquis à langue, ce qu'elle ne possédait pas encore à un degré suffisant, c'est la manière d'user des formes transitoires et des autres combinaisons du langage, pour agrandir les ressources de la pensée et du raisonnement. Exprimer toutes les nuances de rapports, disposer habilement la face particulière d'une idée, mettre en relief la partie par laquelle on la conjoint à une autre, enfin manier avec quelque adresse l'appareil grammatical de la déduction, c'était, je l'ai dit, un art dans l'enfance, et l'honneur revient pour une grande part à Calvin, d'en avoir montré les procédés et la pratique.

L'étude particulière qu'il avait faite de Cicéron lui fut en cela précieuse. On sait avec quelle habileté ce maître de la diction sait, dans une seule période, faire sortir de la pensée principale des idées accessoires qui l'embellissent sans l'offusquer ; les phrases incidentes, chargées de détails essentiels, quelquefois seulement de traits spirituels nés du sujet et qui l'éclairent, se lancent au

travers de la phrase mère; loin d'en écarter, elles y ramènent toujours, et paraissent à peine en suspendre la marche. Tout cela est étroitement lié; mais les gros chaînons seuls laissent voir leur point de soudure; les autres s'articulent sous une plaisanterie, sous une image, sous un souvenir qui vient à l'esprit de l'écrivain, sous un ornement ou une réflexion jetée en passant : cependant, l'enchaînement rationnel n'est pas moins rigoureux, et l'intelligence du lecteur n'interrompt pas pour cela ses opérations. Eh bien, il y a infiniment de ce savoir dans le style de Calvin; seulement ses ressources, uniquement empruntées à un sujet qui exclut tout à fait les grâces badines, et certaines familiarités élégantes d'un grand secours pour le Romain, limitent considérablement la variété de ses transitions, et le laissent sous ce rapport loin de Cicéron : mais il use avec habileté de l'incidente, et quoique parfois il la prodigue, rarement elle arrête ou embarrasse sa période.

Calvin ne s'est pas en cela seul inspiré du latin, et il a fait à ses maîtres des emprunts plus directs; mais cette disposition, qui s'explique naturellement par les études de l'écrivain et les habitudes originelles de la langue, a été combattue et finalement vaincue par une autre tendance à laquelle

le réformateur obéit à son insu. Dans ses premiers écrits, dans la *Lettre à Sadolet*, par exemple, la syntaxe est toute latine; elle est toute française lorsque le réformateur touche à la fin de sa carrière; et si ce n'étaient les mots qui ont disparu ou changé de sens, on se croirait à deux pas de la langue du dix-septième siècle. Le fait est évident; en syntaxe, Calvin a plus contribué à pousser la langue française hors des voies latines qu'à l'y engager : c'est ce que je vais essayer de montrer.

A prendre l'ensemble des ouvrages français du quinzième siècle, quelles sont les particularités de syntaxe qui frappent au premier coup d'œil? Usage continuel des inversions, suppression de l'article devant les noms, retranchements des pronoms sujets devant les verbes. Tous ces caractères se retrouvent dans les écrits de Calvin, et même dans ceux des écrivains de son temps, mais, suivant la date, plus ou moins nombreux, plus ou moins marqués.

Héritage du latin, l'inversion était admise dans le français du moyen âge; elle y était la compagne naturelle d'un autre débris de l'idiome original. La déclinaison dès lors s'était perdue, mais l'inversion avait été conservée : elle favorisait cette brièveté que poursuivait la langue française avec

l'instinct de son génie. Calvin trouva cette forme de langage en vigueur et s'en servit d'abord assez largement, la traitant, il est vrai, encore plus en Latin qu'en Gaulois. Ainsi, l'*Institution*, sa préface surtout, est hérissée d'inversions tout à fait dans l'esprit de la syntaxe latine; les régimes précèdent quelquefois les verbes, et volontiers ceux-ci leurs sujets; la disposition des qualificatifs distribués d'un et d'autre côté de leur objet, comme dans cet exemple : « certain témoignage et infaillible, » s'y rencontre aussi fréquemment. Sa manière d'entendre et de placer le relatif *lequel*, est également tout à fait latine, et ce détail achève de donner à la phraséologie de ses premiers écrits français un remarquable aspect de latinité. On pourrait croire que Calvin, se traduisant du latin en français, copiait les tournures originales[1]; mais il n'en est pas ainsi : la pensée de l'écrivain a tout simple-

[1] En voici quelques exemples que je prends au hasard dans la Dédicace. « Laquelle mienne délibération on pourra facilement apercevoir du livre, en tant que je l'ai accommodé, etc... »

« ..... Entre le populaire sont semés contre icelle horribles rapports, lesquels s'ils étaient véritables, à bon droit tout le monde la pourrait juger digne de mille feux et de mille gibez, etc. »

« Et ne nous doit détourner le contemnement de notre petitesse... » et encore : « à ces choses ils répugnent. »

La plupart de ces phrases, traduites littéralement, donneraient pour la construction un latin de la bonne marque.

ment l'habitude de ces routes, et trouve encore naturel d'y passer.

Sans doute l'on peut regretter avec Fénelon que les inversions aient été presque complétement bannies de notre langue; mais outre que cette faculté précieuse de présenter les éléments de la proposition dans un ordre analogue aux impressions de l'écrivain, suppose dans une langue un système de formes qui manquent à la langue française, on doit croire que son propre génie la rejetait, quand on voit des hommes qui parlaient tous les jours au peuple l'idiome vulgaire, renoncer peu à peu à cette tournure syntactique, et finir par l'abandonner presque tout à fait. C'est là en effet ce qui arriva à Calvin; plus il avance dans sa carrière, moins il s'éloigne de la construction logique. Ainsi dans ses sermons prêchés en 1668 sur l'*Épître aux Galates*, point d'inversions, et la forme directe jusque dans les détails. Le pronom sujet, si fréquemment placé à la suite du verbe après certaines conjonctions, finit par l'y précéder plus souvent[1]. Peut-être aussi que dédaignant l'auxiliaire de l'imagination, et se conformant chaque jour avec plus de fidélité aux al-

[1] « Si est-il vrai, » dit ordinairement Calvin lui-même; dans les sermons sur l'*Épître aux Galates*, il dit : « Or il est vrai, » p. 512.

lures de son jugement, Calvin choisissait de préférence une succession des éléments du discours incontestablement favorable à la clarté et à la force dialectiques. Si l'on acceptait cette explication, il faudrait admettre que Calvin a révolutionné la langue française et changé sa constitution naturelle, ce que je ne puis croire. Je pense, au contraire, que loin de lui avoir imposé lui-même des lois, il lui a simplement fourni l'occasion de développements nouveaux, dans lesquels le génie de cette langue a forcément réagi sur l'écrivain; il a ouvert la carrière devant elle; elle, à son tour, l'a subjugué.

L'absence si fréquente de l'article défini donna au *naïf français* un de ses aspects les plus connus; aux abords du seizième siècle, ce caractère est encore frappant. Comment expliquer cette rareté, comment se fait-il que cet article, qui n'est pas né sans cause et sans destination, semble alors pour l'idiome un meuble de luxe?

Deux causes principales me semblent expliquer ce phénomène, c'est d'abord l'influence du latin, du latin savant, qui, depuis la renaissance des lettres antiques au onzième siècle, balança chez les écrivains, tous un peu clercs, le travail du langage nouveau, occupé avec effort à se chercher

dans la corruption du latin populaire un corps et des formes à lui. C'est ensuite ce goût pour l'allégorie, cette disposition à personnifier les choses qui a laissé tant d'empreintes dans l'ancienne littérature française, et qui, dans le langage, devait avoir pour résultat de transformer et traiter le nom commun en nom propre. D'ordinaire, en effet, avant le quinzième siècle, lorsque l'article manque, la personnification est évidente[1]. Dans ce siècle déjà cette habitude tend à se perdre, la distinction s'efface. Les chroniqueurs y sont encore fidèles, et quelques-uns avec affectation; c'est que, rimeurs pour la plupart, ils obéissent aux traditions du langage poétique. Les rares monu-

[1] « Le latin, dit M. Vinet, refusant de reconnaître comme je le faisais (1re édition de l'*Étude sur Calvin*), dans la personnification, la cause transcendante et presque unique de l'absence si fréquente de l'article, dans le vieux français, le latin a très-bien pu, au neuvième siècle, laisser passer l'article dans le système grammatical de la langue française; le latin était envahi, vaincu, passif; s'il avait pu empêcher ce changement, il les aurait tous empêchés; il n'a pas opposé à l'invasion une résistance vive, active, mais une force d'inertie, le droit de premier occupant, l'indolence du vainqueur et sa propre supériorité; il y avait telle altération qu'il ne pouvait subir, telle autre qu'il n'eût pas pu ne pas subir; du nombre de ces dernières était l'introduction de l'article, qui, quoi qu'il soit advenu depuis, était un des signes caractéristiques du nouvel idiome, une des conditions du français. Mais plus tard, beaucoup plus tard, quand le latin reparaît sous la forme

ments de la prose populaire, en revanche, manifestent plutôt le triomphe de l'article. Si donc Calvin en fait un usage de plus en plus habituel, on ne pourra l'accuser d'avoir le prémier fait perdre au français un de ses traits les plus regrettés par les amateurs curieux du vieux langage. Il ne fit en cela qu'obéir au mouvement irrésistible qui, en emportant les intelligences vers les idées philosophiques, fit subir son influence à la langue elle-même. Les traditions de l'ancien langage poétique se perdaient sensiblement, et la prose, maîtresse à son tour, rétablissait l'article dans ses droits originels. En 1549, Joachim de Bellay, le second chef de la pléïade, se prononce contre l'omission des articles[1]. Seulement, dans une sé-

et avec la dignité d'une langue savante, il en est autrement; il peut bien moins qu'il ne pouvait au neuvième siècle, par le seul fait de sa présence antérieure et de son adhérence au sol; mais cette fois il ne résiste pas, il agit, il envahit à son tour, il est conquérant. Ce qu'il regagnera de terrain sera bien peu de chose au prix de ce qu'il aura perdu; ses conquêtes seront peu étendues, quelques-unes peu durables, un plus grand nombre injustes; mais ce seront des conquêtes, ce sera une réaction, et l'on sentira dans ce qu'on n'avait pas senti dans le possesseur affaibli du sol, l'énergie l'effort, la vie. » *Semeur*, t. IX, année 1840, p. 339. *Œuvres de Vinet*, t. .

[1] « Garde toy aussi de tomber en un vice commun mesme aux plus excellents de notre langue, c'est l'omission des articles. » *Deffence de la langue françoyse*. Paris, 1549. *Édit. de M. Ackermann*, p. xxx.

rie de substantifs liés par la conjonction *et* ou la disjonctive *ou*; il se contente de prendre place devant le premier; c'est assez lentement qu'il étend ses priviléges.

C'est encore la renaissance du latin au moyen âge qui explique en grande partie l'absence fréquente du pronom devant les verbes. La suppression de cette forme était d'ailleurs un moyen commode d'abréviation qui permettait à l'inexpérience des écrivains de coudre dans une seule phrase beaucoup des circonstances de leur récit. La poésie, qui s'en accommodait bien, contribuait encore à favoriser cet usage : dès le quinzième siècle, le pronom sujet tend à conquérir des droits désormais imprescriptibles. Le sermon du Père Maillard le montre employé à peu près sans exception, même devant les verbes impersonnels, dernière position qu'il ait conquise. Chez Calvin, le pronom suit, quant à son emploi, la même progression croissante que l'article, et il finit par ne manquer à peu près que dans les seuls cas où nous nous en dispensons encore. Même dans l'*Institution*, on le trouve bien plus souvent présent qu'absent; mais on ne découvre rien que d'arbitraire dans ces adoptions ou ces retranchements.

On retrouve l'action des mêmes instincts de régularité et de clarté dans la répétition de plus en plus fréquente des prépositions et des conjonctions devant les diverses parties d'une même proposition. La conjonction en particulier finit par dominer à l'excès. C'est là l'exagération de ce besoin, ou si l'on aime mieux de cette habitude d'argumentation, qui tient à la fois au rôle des écrivains et à la nature théologique des matières traitées. Le retranchement tout latin du *que* et l'emploi de l'infinitif qui en résulte, étaient fréquents dans les premiers écrits de Calvin ; ils sont sensiblement plus rares dans les derniers : c'est encore une conquête notable de la conjonction au préjudice des traditions de la syntaxe latine, d'où la syntaxe française s'éloigne chaque jour davantage.

Sous le rapport de la construction, de l'article et du pronom sujet, l'école de Calvin suivit de près les traces du chef. J'en trouve une preuve curieuse dans un petit ouvrage de Viret que le réformateur vaudois publia en 1544, et qu'il revit et corrigea huit ans après, en 1552. Les corrections grammaticales de Viret portent précisément sur ces divers points. Les constructions sont redressées, quelquefois l'adverbe passe après le

verbe, l'adjectif après le nom; des articles et des pronoms sont ajoutés, des prépositions répétées[1]. Ce ne sont que des tendances, la correction ne s'exerce pas invariablement sur tous les cas analogues; mais ses tendances, d'abord dans les écrits subséquents de Viret, puis dans ceux des autres écrivains calvinistes, s'approchent assez rapidement de l'habitude qui deviendra enfin la règle générale. Ce mouvement progressif est çà et là quelque peu suspendu ou modifié par le tour d'es-

[1] Viret. *Disputations chrestiennes en manière de Deviz.* Genève, J. Girard, 1544. Voici quelques exemples des corrections introduites dans l'édition de 1552 :

1544. *Pour ce a esté donné le don des langues aux Apostres*, p. 16; 1552. *Pour cela le don des langues a esté donné*, etc., p. 30.

1544. *En quel lieu sont les enfers* (sans interrogation), p. 88; 1552... *les enfers sont*, p. 102.

1544. *Les Athéniens n'ont pas méprisé la doctrine et langue du philosophe Anacharsis*, p. 19; 1552... *la doctrine et la langue du philosophe*, etc., p. 34.

1544. *Les lettres divines auxquelles toutes autres sciences et disciplines doyvent servir*, p. 24; 1552... *toutes les autres sciences et disciplines*, etc., p. 34.

1544. *Et le sont d'autant plus assurément que plus sont ignorants*, p. 8; 1552. *Que plus ils sont ignorants*, p. 24.

1544. *Sans leur faire injure à monstrer*, p. 9; 1552. *Et leur monstrer*, p. 25.

1544. *Je ne fay pas profession de poésie ce m'a suffi*, p. 13; 1552... *et il m'a suffi*, p. 33.

prit et les préférences littéraires des auteurs. Ainsi chez Bèze, qui fut versificateur jusqu'à la fin, on peut rencontrer d'assez fréquents retours aux anciennes allures; la langue poétique qui, s'attardant volontairement, marcha moins vite que celle des prosateurs, devait guider quelquefois son style, d'ailleurs direct et dialectique comme celui de son maître. Mornay est disposé à tourner le substantif en nom propre, parfois aussi La Noue; ils veulent obtenir la force du sens en serrant l'expression, et il est incontestable que ce procédé est d'une merveilleuse ressource lorsque la personnification est acceptée de l'esprit. Mais les tendances que j'ai signalées n'en subsistent pas moins, dominant de beaucoup les exceptions. Pour ne pas prodiguer les citations, je renvoie aux nombreux passages que j'ai donnés des principaux écrivains de la réformation dans le cours de ces *Études*[1].

Ainsi, et sans examiner pour le moment si la littérature française y a gagné ou perdu, il me semble prouvé que chez Calvin et ses élèves la syntaxe française a contracté un caractère dia-

[1] V. t. I. Farel, pages 51—63. Calvin, 113—115, 123—28, 141—173. Viret, 198, 202—4, 207—40. Bèze, 292—94, 301, 306—14, 332, etc., etc.

lectique, et que tout l'appareil grammatical s'est plié aux exigences de cette disposition nouvelle. J'ai déjà dit que je n'attribue en ceci à la réformation qu'un rôle pour ainsi dire fatal, qu'elle a pris sans le choisir, et une action dirigée par le génie même de la langue livrée à ses instincts. J'ajoute que cette action a été puissante, et que Calvin en a été le principal et le premier instrument; qu'il a fait parcourir plus de chemin à l'idiome français que ne l'auraient pu à eux seuls des écrivains d'un plus beau génie littéraire. Il est en France au seizième siècle, à l'époque même où débute Calvin, un merveilleux esprit auquel on a coutume de faire honneur de beaucoup des progrès de son siècle : F. Rabelais. On lui a attribué les premiers développements de la langue, on l'appelle le père de la prose française. Je n'ai garde de contester à ce grand peintre tout ce qu'il a de verve dans son style, de sens, de force comique, de finesse, d'éloquence, de grâce plaisante; mais il ne me semble pas que ses œuvres aient pu exercer sur la langue nationale l'influence qui a métamorphosé sa physionomie et son caractère général. Ceci demande quelques développements.

Rabelais, écrivain inégal par finesse ou par

goût, est capricieux même dans son expression. Sa langue est, comme son imagination, obscène, tour à tour fantasque, grave, joyeuse, vive, éloquente, mais souvent ambitieuse dans sa licence même. Il est tel passage et parmi les excellents de sa chronique bouffonne où l'on retrouve fortement empreinte la solennité tant soit peu pédantesque des lettrés considérables du temps; ce sont des couleurs et des tours empruntés avec une sorte d'affectation à l'éloquence des orateurs et des philosophes antiques; c'est le latin et le grec quelquefois qui laissent passer assez vaniteusement quelque bout de leur pourpre. Rabelais n'est pas impunément de son siècle et bibliothécaire d'un savant cardinal. Quand Rabelais latinise ainsi à bon escient et sans ironie, c'est qu'il parle à cette république littéraire née au quinzième siècle et dispersée au seizième par les dissidences religieuses. Ailleurs, il s'adresse aux intelligences fortes, aux hommes de réflexion et d'expérience, ce sont ses beaux moments; plus souvent on croirait, comme dit La Bruyère, qu'il ne pense qu'à charmer la canaille, en lui empruntant le dévergondage de son argot ordurier. Son vocabulaire aussi est étrange, à tout coup il forge des mots; non content de mettre à contri-

bution tout ce qu'il sait de langues mortes, il puise aux nombreux patois dont il a retenu quelques bribes : il prodigue les non-sens extravagants, et bouffonne avec des syllabes ridicules. Son langage devient alors une bigarrure indéchiffrable. C'est là au reste le caractère plus ou moins prononcé, mais rarement tout à fait absent de la langue de Gargantua et de Pantagruel. Quelle unité de formes résulterait de cet incroyable mélange? et cependant, sans cette unité de langage, un écrivain ne saurait exercer d'influence étendue sur sa langue natale. Rabelais est presque toujours excessif; là où il est sérieux, il n'est pas toujours assez intelligible pour le vulgaire qui l'abandonne; là où il est familier, il ne fait guère que rendre à la foule, enrichi de même étoffe, le langage qu'elle lui a prêté. Je ne sais trop d'ailleurs quels procédés de son langage il faudrait regretter qui ne lui soient communs avec tous les écrivains de son siècle; l'inversion, l'ellipse, l'économie souvent utile des articles et des pronoms sont des traits caractéristiques de la prose d'alors. Ce qui est bien à Rabelais et n'appartient qu'à lui, c'est son style; là où il est, comme dit encore La Bruyère, le mets le plus délicat, il est un admirable écrivain; son expression est alors

une vigoureuse figure de l'idée et dessinée avec tant de vérité naïve et une intelligence si profonde, éclairée d'un jour si vif et si bien distribué, qu'elle se détache du discours en fort relief et frappe l'imagination avant de passer à l'esprit qui la saisit à l'instant dans toute sa physionomie. Mais c'est là un art d'écrivain qui ne se réduit pas à un ensemble de procédés saisissables; cette façon de ployer ainsi le langage aux besoins d'un esprit qui aime à tourner ses idées en tableaux est le secret de cet esprit. Vous lui déroberez bien quelques touches qu'il affecte, certaines couleurs qu'il aime à employer, ses habitudes s'il en a; mais vous ressusciterez en un prisme éclatant de lumière ce charbon qui fut un diamant plutôt que vous ne ferez sortir un pareil écrivain des débris où vous le cherchez. D'heureux génies, tels que Molière et La Fontaine, ont beaucoup appris en étudiant Rabelais, comme Poussin, en contemplant les grands maîtres d'Italie; et sans aller jusqu'au dix-septième siècle, il en est dans le précédent qui associèrent heureusement la netteté plus grande du langage régularisé avec une vivacité spirituelle inspirée par le joyeux curé; mais ces méthodes positives, ces formes déterminées qui manquaient à la lan-

gue et auxquelles elle aspirait pour se fixer, Rabelais ne les a pas données à son temps. Pour aider l'idiome en travail, il fallait des efforts réguliers, répétés, exerçant leur action dans un sens toujours le même.

La réforme fut l'occasion naturelle de cette action uniforme et vigoureuse. Aussi les écrivains calvinistes furent-ils dès le début en avant des autres sous le rapport de la syntaxe; Calvin prend presque tout d'abord les devants sur Rabelais, son aîné par la date, et Bossuet lui accorde cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Après ce qu'on a vu du rôle de Calvin dans la réformation française, à peine est-il besoin de dire comment, avec quelle rapidité et dans quelle étendue s'exerça son influence sur la langue vulgaire.

Cet homme parlait comme il écrivait, son improvisation avait, à quelques négligences près, les qualités de sa prose méditée plus à loisir: on conçoit quelle école de langage c'était que ses prônes, ses leçons et ses entretiens. Il n'y eut guère de ministre en ce temps dans les Églises réformées de France qui ne vînt à Genève pour contempler cette grande lumière et s'instruire par l'enseignement du chef illustre. Involontaire-

ment et sans étude on contractait quelque chose de son langage, on trouvait dans son imitation les moyens d'une élocution claire et aisée; en argumentant avec lui, on s'initiait à sa manière de lier par l'expression les parties du raisonnement; on apprenait en un mot son français. Moins heureux, n'avait-on connu du maître que ses livres et les copies de ses sermons, c'était encore beaucoup; la mémoire recueillait ses formes, et l'intelligence s'en appropriait les moules avec plus ou moins de bonheur.

Le peuple protestant, qui s'était recruté surtout dans les rangs instruits de la nation, qui comptait un grand nombre de ces familles sérieuses d'où sortaient la magistrature et la science, entendant à son tour ces échos de la parole de Calvin, façonnait son langage sur celui qui frappait continuellement ses oreilles; car les prêches et les conventicules religieux étaient sa nourriture quotidienne, ses distractions et ses fêtes. Cette moitié du peuple devait réagir nécessairement sur l'autre, et dans le camp ennemi on fut bientôt obligé de s'exercer aux mêmes armes. Autant que les sermons en langue populaire, les libelles satiriques que se lançaient les partis autour des bûchers et des échafauds servaient aux

progrès communs de l'idiome national : mince compensation toutefois à de si horribles déchirements. Au milieu de cette guerre des esprits qui tuait les corps, tout le monde pensait, tout le monde du moins parlait, et la langue se développait rapidement par la multiplicité des rapports qu'elle devait exprimer.

Pour ne parler que de la langue écrite, dans l'intervalle de 1560 à 1570 environ, les tendances signalées avaient pénétré dans la langue commune. Tous les écrivains y avaient cédé plus ou moins, et en y cédant avaient ajouté à leur force et à la rapidité de leurs progrès. La version par Amyot de la lettre de consolation adressée par Plutarque à sa femme, et celle de La Boëtie, antérieure de plusieurs années à la première, n'offrent pas les seules différences qui résultent d'une conception et d'un style tout autres; on peut remarquer entre les deux traducteurs, comme entre la précieuse lettre de Montaigne sur la mort de son ami ou son *Livre des Créatures* de Sebonde, et les *Essais* venus aussi plus tard, des différences grammaticales quant aux points dont l'histoire nous occupe. Enfin, si l'on compare la langue du seizième siècle vers son issue avec celle du temps de Richelieu, on trouve que les diversités sont

surtout lexicologiques, et il ne reste plus que des traces peu profondes des anciennes habitudes syntactiques du langage [1].

Toutefois les écrivains ne sont pas à ce dernier égard aussi avancés les uns que les autres. Sans parler de Montaigne qui travaille curieusement son style et veut y donner quelque parfum de ce vieux gaulois qu'il aime, les pamphlétaires de la ligue sont à une distance assez marquée de leurs adversaires, tout autrement lestes et habiles. On sent chez les premiers, qu'ils lisent et écrivent une langue, de fraîche date pour eux; ils sont inexpérimentés, et, ce qui est rare chez les seconds, ils passent souvent par l'intermédiaire du latin qui

[1] Les corrections que Simon Goulart fit subir vers 1620 à la traduction, par Amyot, des *Œuvres morales* de Plutarque, « pour la rendre plus coulante, » dit-il, par la suppression de quelques mots hors d'usage, peuvent donner, quoique très-sobres, une idée de cette transformation. En voici quelques-unes que me fournit la *Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*. Amyot : « Tu n'as pris accoustrement de deuil. » Goulart met *un* accoutrement. — *Œuvres morales* de Plutarque. Paris, 1645, chez Robineau, 2 vol. in-fol., t. I, p. 668. — A. « Nous concédons à ceste charité le regretter, le reverrer et le remémorer des trépassés. » G. « Le respect, le souvenir des trépassés. » A. « Bienveillance est chose raisonnable et honnête. » G. « La bienveillance est une chose, etc. » A. » Sans désordre ne bruit aucun. » G. « Ni aucun bruit. » A. « Ès chose. » G. « Parmi les choses, etc. »

leur est plus familier. D'Aubigné qui, dans le premier quart du dix-septième siècle, écrit comme s'il était encore au seizième, car ce dernier siècle est bien le sien, celui qui a excité et nourri son génie, d'Aubigné mêle quelquefois dans sa prose historique, à sa démarche ferme, directe et agressive, les allures pédantesques et prétentieuses de la mauvaise rhétorique des parlements et quelque boursoufflure qui rappelle les ambitions malheureuses de ses modèles poétiques.

Si, comme cela m'a paru évident en faisant l'étude comparée du français chez les écrivains du seizième siècle, l'école calviniste a fait entrer la syntaxe française dans les voies que j'ai signalées et y a entraîné l'universalité des écrivains de cet âge, il faut reconnaître à la fois qu'elle n'a pas tout fait, et qu'elle a trop fait dans la révolution subie alors par notre idiome. Amyot et Montaigne, à ne les envisager que dans leur langage, tout en cédant au mouvement général malgré leur goût pour les formes vieillies, qui leur apparaissaient comme à nous naïves et expressives, eurent leur côté d'originalité. Dans leur prose à tous deux, et avec un art savant chez Amyot, la clarté et la méthode prennent en quelque sorte sous leur protection les grâces, l'élégante harmonie, la flexi-

bilité des mouvements. L'ellipse était un des traits les plus saillants de la physionomie du vieux français : « Abréger propos, » comme disait Estienne; c'était un des instincts de la langue, celui auquel alors elle obéissait le plus volontiers, trop souvent au préjudice de sa clarté, mais bien souvent aussi au profit de son originalité et de son éloquence. Ce « quelque chose de vif et de court, » qui plaît singulièrement dans la bonne prose du seizième siècle, provenait surtout de cet usage de franchir des idées intermédiaires sans les exprimer. Mais si cette licence est féconde en tours heureux, elle a l'inconvénient assez ordinaire de supprimer les degrés essentiels du raisonnement, et rien ne pouvait moins convenir à la méthode d'exposition de Calvin. Aussi, quoique l'on rencontre dans ses écrits plusieurs traits qui tiennent leur vivacité de l'ellipse (c'est d'ailleurs que son style prend « la brièveté précise » dont il se vantait lui-même), en tout, cette forme plus rare chez lui le devient encore davantage chez ses successeurs. Amyot et Montaigne, au contraire, la conservent, en usent avec mesure et bonheur, et leur influence sans doute la soutint longtemps contre la tendance contraire. Mais enfin, banni de la langue, dès lors tyranniquement jalouse de sa clarté, ce procédé

grammatical n'est plus apparu avec bonheur que de loin en loin, et chez un petit nombre d'écrivains, tels, en particulier, que Saint-Simon, comme pour faire regretter ce qu'il peut donner d'énergie à l'expression. « Il est quasi incroyable, dit le grand philologue que j'ai cité tout à l'heure, quelle grâce apporte le brief parler, et quelle richesse est à une langue sa brièveté. » En ce sens on peut vouloir quelque mal aux écrivains qui ont contribué à éloigner la langue française d'une de ses sources les plus abondantes en expressions énergiques et pittoresques.

L'emploi de l'infinitif comme substantif est encore une des précieuses ressources que retinrent les deux grands maîtres du langage; on sait assez quel parti en a su tirer Amyot. Ainsi tournée en verbe et comme dramatiquement, l'idée saisit avec plus de vivacité l'imagination que sous l'enveloppe du substantif qui la présente abstraitement. C'est pour cela aussi que le substantif a fini par prévaloir chez les écrivains protestants, quoique conservé çà et là par La Noue et Mornay. Il est à regretter que cette victoire se soit étendue à l'usage commun. Mais vaincus dans leurs sympathies pour les richesses de la vieille syntaxe, Amyot et Montaigne n'en ont pas moins beaucoup

fait pour la nouvelle, en l'assouplissant et en la dégageant des arêtes trop épineuses qu'y avaient laissées les habitudes argumentatives de la littérature calviniste. S'il faut, en effet, à la fin du seizième siècle, faire le bilan des bénéfices qu'a recueillis le français, et des pertes qu'il a souffertes, on peut affirmer avec quelque généralité que la réforme a grandi sa tendance à devenir essentiellement dialectique, et, pour me servir de la distinction posée entre les langues par M. Vinet[1], a perdu de son caractère philosophique pour revêtir un esprit plus logique. Elle a par là hâté et accéléré cette marche d'ailleurs naturelle de l'idiome vers les formes claires, précises, argumentatives et éloquentes; mais du même effort elle l'a rendue moins propre à la

[1] « Une telle langue, la langue logique, s'attache aux idées des choses plus qu'aux choses elles-mêmes; elle est conséquente, régulière, toujours prête à rendre compte de ses procédés; elle reproduit les formes de la pensée plutôt que la pensée; elle analyse toujours, et n'est contente que de ce qu'elle peut analyser..... La langue philosophique procède davantage par synthèse; et, chose remarquable, parce qu'elle est philosophique, elle est pratique. Elle ne conclut pas seulement, elle devine, elle invente. Les formes qu'elle rencontre lui donnent gratuitement ce que l'analyse vend, pour ainsi dire, à une langue logique. »

Lettre à M. Forel en tête du t. II de la *Chrestomathie*, deuxième édition, 1836.

poésie, elle l'a éloignée des voies pittoresques de l'imagination.

Voilà donc comment la réformation française s'est comportée dans le mouvement intellectuel du seizième siècle; voilà quelle a été sa part dans la littérature de cette époque. Cette part est étendue, et je ne crois pas en avoir exagéré l'importance : elle se rattache à un développement général et énergique de l'entendement; elle représente un sérieux emploi, une grande activité de la pensée; elle a enfin pour organe une langue qui lui doit le déploiement de son génie : n'est-ce pas là un rôle imposant dans les destinées littéraires d'un siècle? Ce rôle, de plus, s'est montré à moi salutaire; il m'a paru qu'un accroissement de vie, de forces et de richesses, en était résulté pour l'universalité des esprits, payé, il est vrai, mais non à son prix, par des sacrifices; j'ajoute que, dans ce fonds nouveau, il y avait un héritage pour la littérature du dix-septième siècle, et qu'elle l'a recueilli. Ce dernier point sera contesté par ceux qu'ont effrayés, pour l'art et la littéra-

ture polie, la sévérité des lettres et des tendances calvinistes; par ceux qui, voyant un si long intervalle de stérilité entre les temps de la pléiade et les beaux jours de la poésie du dix-septième siècle, seront tentés d'en accuser la réformation. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon assertion. Quoique en histoire littéraire on ait fait quelquefois des rapprochements tout aussi peu soutenables, je ne dirai pas qu'il y a du Calvin dans Molière, ni que l'*Abraham* de Bèze a préparé Corneille; ma propositon est toute générale, et suppose même, de la part des écrivains du siècle de Louis XIV, une ignorance de la littérature calviniste plus absolue encore qu'elle ne l'est en réalité.

Sans parler de l'instruction que les écoles réformées ont répandue dans les rangs moyens de la société, ni de l'heureuse obligation où elles ont mis le catholicisme de développer de son côté l'enseignement classique, et d'agrandir de la sorte, pour les concerts de l'esprit et de la parole, le cercle jusqu'alors restreint des auditeurs et des juges; sans parler par conséquent de l'encouragement que recevaient les beaux-arts, de cet accroissement d'un public amoureux de leurs œuvres, je crois voir que la réforme a puissam-

ment et plus directement agi sur leurs progrès en développant l'art lui-même. N'est-ce pas chez les grands écrivains du dix-septième siècle un élément admirable de leur génie que cette profonde logique qui lie chaque partie au tout, et les parties essentielles par leurs vrais rapports et leurs causes intimes, que cette belle et naturelle économie qui n'a rien d'empirique et qui semble naître sans effort de la contemplation du sujet? Je sais bien que c'est le génie de ces maîtres qui a créé les matériaux où cette merveilleuse dialectique a mis l'ordre et la distribution; mais celle-ci, il est permis de croire qu'elle est un fruit mûri à point de la culture au milieu de laquelle ces hommes ont grandi et pensé. Après une servitude si prolongée et deux fois seulement interrompue au neuvième et au douzième siècle, il avait fallu à la raison humaine un bien long et sévère exercice pour s'approprier de pareilles forces; et personne ne niera que la réforme qui la lança avec tant d'impétuosité dans la carrière ne lui ait donné, avec sa liberté nouvelle, l'art de se diriger et de découvrir, en un mot la méthode. Que recommande Mélanchthon à la jeunesse? de remonter aux sources, de voir en toute chose où est la méthode, et, comme dit Cicéron, d'ap-

prendre à la saisir dans le fort même des causes[1]. L'antiquité connaissait bien cette dialectique, mais la gloire de Mélanchthon est de lui avoir rendu la vie dans l'enseignement, comme celle de Calvin d'y avoir façonné toute son école et tous les esprits de son temps. Or, qu'est-ce que cette méthode, sinon l'art? et avant ces deux hommes et depuis l'antiquité, qu'y a-t-il que de vague, d'incohérent ou de factice dans les livres? Calvin, après Mélanchthon, fait le premier livre raisonné à la fois et débarrassé de toute mysticité ou de toute distribution artificielle ou scolastique. Calvin a donc, en France, fait beaucoup pour l'art, s'il n'a rien fait pour la poésie. Cet art, ou, si l'on veut, cette méthode, n'a pas du coup servi à la littérature d'imagination : il fallait pour cela qu'il eût pénétré dans les habitudes générales de l'esprit et de l'éducation, et pour cela aussi qu'il eût pu se débarrasser de l'introducteur passionné qui le rendait suspect. Voilà pourquoi son progrès a été lent et sourd; pourquoi ses conquêtes en dehors de la théologie n'ont été ni soudaines, ni brillantes avant le repos du siècle de Richelieu et de Louis XIV, avant l'abaissement politique du protestantisme. Il n'en fallait pas tant pour

[1] *Dialectica :* Mélanchthon. *Opera*, t. V, p. 235.

l'éclat de ce mérite d'expression et de couleur qu'en littérature on appelle le style; le seizième siècle a eu d'admirables coloristes, et La Fontaine, à cet égard, pourrait venir aussitôt après Marot et Ronsard, tout comme Montaigne après Amyot. Mais Corneille, Bossuet, Molière, Fénelon, Racine, le La Fontaine des fables, les grands artistes enfin qui ont triomphé par l'art, s'ils étaient plus tôt venus, n'eussent été, je crois, ni aussi puissants ni aussi complets; leur raison n'eût pas vu et jugé d'un regard aussi aigu et aussi profond.

Mais quand cela ne serait pas, quand, au contraire, la réforme aurait retardé l'avénement de l'art dans la littérature aussi énergiquement qu'elle y a travaillé en effet, elle pourrait revendiquer encore comme des fruits bien autrement splendides de son œuvre morale, les grands et religieux penseurs du dix-septième siècle. Elle a arraché, avec violence et déchirement, je ne le méconnais pas, mais enfin elle a arraché la religion à l'abîme vers lequel l'entraînaient rapidement l'ignorance de ses ministres et la révolte des intelligences, qui jugeaient de la doctrine par ses interprètes et son enseignement. Les pieux esprits qu'elle n'a pas séduits à soi, elle les a fait

remonter de leurs stériles dévotions à la contemplation féconde des grandeurs du christianisme, et de toutes parts, en arrière de la première ligne de ses guerriers aveugles, le catholicisme, rentrant en lui-même et s'examinant, répara ses forces et reprit la vie aux sources où son adversaire avait puisé la sienne. Saint François de Sales ne fut ni le premier ni le seul à adresser aux prêtres cette exhortation révélatrice : « Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice; quoique l'ignorance soit à craindre si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude; car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celle des lévites. C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris... [1]. »

Voilà ce qu'avait appris le protestantisme à toutes les milices chrétiennes; c'est un saint ca-

[1] *Œuvres de saint François de Sales.* Édition du Panthéon, t. II, p. 604.

tholique qui l'avoue. La carrière même de ce grand évêque fut une application de ce précepte, un effet de cette expérience. Il ne regagna tant de terrain sur Genève qu'en empruntant à son ennemie les armes de son enseignement si direct et si nourri, en écartant comme elle de ses sermons de missionnaire, la vaine théologie et la routine scolastique de ses prédécesseurs. « Donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté, voilà, comme il l'a dit si heureusement, toute la prédication. » Quel pas de fait depuis le quinzième siècle, et qui donc, sinon la réforme, a forcé l'Église à le franchir contre la résistance de ses docteurs?

Ce n'a pas été, dans le même sens, une influence d'une moindre portée, que le redressement moral de la société dont le calvinisme a été le manifeste instrument en réformant la vie des familles. Tout un peuple grave dans ses habitudes et difficile sur ses plaisirs, ne devait pas être d'un médiocre exemple pour la nation qui l'entourait; il en balançait les frivolités, condensant, pour ainsi dire, en une pluie bienfaisante les vapeurs qui s'élevaient sans but de cette masse d'esprits si vifs, si riches, mais si prompts à se disperser. Je ne crois pas qu'à aucune autre époque la France

ait possédé ce nombre considérable de penseurs et de belles intelligences qu'on y compte dans le dix-septième siècle, au sortir de la réformation ; il suffit de rappeler Port-Royal et ses hommes. A côté d'erreurs de goût et de savoir, combien les connaissances sont productives, combien la pensée alors est nette et vigoureuse! Un sens moral bien vivant et éclairé des lueurs de la religion dirige les entendements d'une nombreuse élite, et ne se laisse étourdir ni par les sophismes de la témérité, ni par ceux d'une autorité impérieuse. On est au cœur de l'arbre, la séve est puissante; elle va s'appauvrir en se dispersant, mais les branches maîtresses prospèreront longtemps encore.

Par la réforme chrétienne qu'il a forcément étendue autour de lui, par son action générale sur les mœurs et sa spiritualité austère, bien plus encore que par l'activité qu'il a imprimée à l'intelligence et les graves sujets dont il a occupé la raison, le protestantisme a préparé la venue de grands penseurs, de nobles écrivains. Il a été « un accoucheur d'esprits [1], » selon l'expression de M. de Chateaubriand, mais on n'ajoutera pas avec lui qu'il « n'a mis au jour que de belles esclaves; » car il a des droits sur la gloire de tous

[1] *Études Historiques*. Analyse raisonnée de l'Histoire de France.

les grands écrivains qui n'ont été possibles que par l'accomplissement de sa tâche providentielle. Toutes les généreuses intelligences dont la liberté chrétienne a déployé les ailes et fécondé les trésors, remontent à lui par un enchaînement irrécusable. A ce titre et pour ne parler que des générations rapprochées de son origine, il est le père, non-seulement de Milton, d'Abbadie, de Clarke, de Képler, de Newton, mais encore de François de Sales, de Pascal, de Bossuet, de Fénelon; de même que par cette autre liberté plus rationnelle dont il hâta la croissance contre son vœu et ses intérêts ecclésiastiques, il a contribué à la naissance de Descartes, de Bacon, comme aussi de Bayle et de tous ceux qui ont fait de l'analyse le terme et non la route, l'idole et non le ministre. Rien en effet ne montre d'une manière plus frappante, quel immense fait a été la réformation, que les conséquences si complexes et si contradictoires dont on peut avec une égale vérité découvrir en elle l'origine; de là aussi les jugements si contraires qu'on en peut porter sans manquer à la bonne foi, selon qu'on envisage tel de ses éléments à l'oubli des autres.

Le procédé investigateur de la réforme vis-à-vis des doctrines de ses adversaires était véritable-

ment celui de la chimie, comme on l'a dit, et l'on ne se trompe pas en faisant remonter jusqu'à ce point de départ, les grands écarts aussi bien que les grands services de cette méthode dans les âges modernes, mais on sera injuste si l'on accuse le protestantisme de n'avoir été que chimiste. A côté de l'analyse, n'a-t-il pas élevé dans sa doctrine de la foi une religieuse synthèse? Les réformateurs n'ont-ils donc rien cru, eux qui ont épuré et élevé l'adoration chrétienne, déclaré la science servante de la foi? Pour la réforme, l'examen ne fut qu'une méthode, un moyen; non le but qui fut autre et a été accompli, le salut du christianisme. Ce qu'il faudra donc lui reprocher, c'est la nature du moyen; mais on ne le fera pas, car ayant à détruire, elle n'avait pas le choix Aux yeux du contemplateur, le protestantisme est comptable seulement des résultats auxquels a concouru l'ensemble de ses tendances, et non de quelqu'un de ses éléments détaché des autres et livré à lui-même. Il y a de la légèreté et peut-être de l'ignorance à lui reprocher le naturalisme irreligieux des encyclopédistes. Sans doute, le dix-huitième siècle reprenait en cela, ou continuait si l'on veut un fait du seizième. Mais ce fait provoqué par l'esprit d'examen et d'analyse avait été

signalé et combattu avec vigueur par les écrivains calvinistes, par Viret, par La Noue, par Mornay, et au dix-huitième siècle c'est des rangs du protestantisme et non des écoles des jésuites, où l'investigation à coup sûr n'était pas recommandée, que sont sortis les seuls défenseurs imposants que la religion ait trouvés contre le matérialisme et l'incrédulité. Pour un abbé Guenée comptez combien de protestants ! et parmi eux, combien de mathématiciens, de physiciens, de naturalistes : un Le Sage, Euler, Lambert, Bonnet, et tant d'autres encore ! Chez ces protestants courbés sur des calculs et des atomes, la science, comme le veut Bacon, est préservée de corruption par le baume de la piété, et la science n'est pas ingrate.

Le vrai protestantisme, celui du seizième siècle, celui dont j'essaie ici d'apprécier l'action littéraire sur l'âge suivant, a réveillé le christianisme et l'a associé à la science; c'est l'esprit religieux uni au savoir; là où je ne le trouve pas dans cette double condition, là où je vois trôner la science sans que l'âme l'éclaire de ses rayons immortels, je me refuse à reconnaître le protestantisme. Ce n'est que sa dépouille ou un successeur dégénéré, et je passe condamnation sur toutes les accusations qu'on lui intente. Celui-ci, il est bien vrai, mènera à une

matérialité égoïste, à la plus démoralisante idolâtrie, celle du *moi* physique, à la suppression du sens moral, à la négation de l'âme et de la poésie. Tel n'a pas été le calvinisme français, tels n'ont pas été ses chefs. Profondément religieux et savants, ils ont professé et pratiqué avec une ardeur pleine de sincérité la doctrine du renoncement, et c'est par tout cela, et avec cela seulement qu'ils ont sauvé la cause de la religion et de la littérature dans les pays de langue française. Si ces *Études* ont réussi à mettre en évidence ce mémorable caractère des lettres calvinistes, l'auteur croira n'avoir pas fait une œuvre sans instruction et sans utilité.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

NOTES

—

Page 67-107.

SUR LES DÉMÊLÉS D'HENRI ESTIENNE AVEC LE CONSISTOIRE DE GENÈVE.

Henri Estienne fut plus d'une fois censuré par le Consistoire, soit pour ses actions privées, soit pour avoir imprimé et publié des ouvrages répréhensibles. Il supporta impatiemment ces remontrances, qu'il déclarait fièrement n'avoir pas méritées; on lui demandait du repentir et de la contrition, il répondait par de nouvelles vivacités. M. Renouard, en éclairant ce point de la vie d'Estienne à l'aide des renseignements que lui avait envoyés de Genève M. le professeur Vaucher, n'a pas, je crois, donné le texte de ces documents. Je le reproduirai ici d'après le précieux recueil de notes que M. A. Cramer a tirées des registres du Consistoire, en faisant un choix

judicieux et plein d'intérêt. On verra par ces citations et quelques autres du même genre, d'abord comment Estienne encourut quelquefois justement ces censures qui l'irritaient, et surtout avec quel soin le calvinisme répudiait toute alliance avec les moqueurs rabelaisiens.

Du 2 novembre 1570. « Henry Estienne, appelé pour l'inhumanité exercée à l'endroit de Robert son frère, naguère décédé, et pour lui avoir refusé de l'aider même sur l'argent qu'il lui devait, encore que le terme ne fût pas échu, répond avoir été malade comme son frère et lui a assisté de ce qu'il a pu, comme de chaponneaux, poussins et autres vivres. Lui a bien été parlé d'avances d'argent, mais lui-même ne vit de provisions et achette ses viandes d'un repas à l'autre, et par ce n'a les moyens d'avoir avancé de l'argent. Confesse bien aussi ne s'est point trouvé à l'enterrement de son dit frère, parce qu'il était lors en volonté d'aller faire baptiser son enfant à Viry.

« Ledit Estienne admonesté de la dureté dont il a usé à l'endroit de son frère, quoi qu'il ait su dire, a été ainsi renvoyé au jugement de Dieu. »

Ceci donne à penser que Casaubon a bien pu avoir de justes motifs de se plaindre des procédés de son beau-père. Il faut avouer pourtant que si Estienne ne fut pas généreux pour les siens, il n'en est pas mort plus riche.

25 février 1573. — « Bastian Jaqui s'est présenté demandant la Cène lui être remise, qui lui a été défendue pour s'être aidé à imprimer à Montluel un livre de Rabelais du tout profane, et reconnaît sa faute. La Cène lui a été remise. »

29 mars 1575.—« Jacques Omblex, pour avoir tenu un livre de Pantagruel et le Rabelais, et icelui avoir lu. De quoi interrogé a dit qu'il l'avait vu en mains de P. Paramel et qu'il a vu aussi le livre appelé *Amadis* en mains du fils de noble Chapeaurouge, lequel étant appelé a dit qu'il a tenu ledit Rabelais, mais qu'il l'a rendu à Jean Chappuis, son cousin. Remontrances et défenses de la Cène. »

Du 12 mai 1580. — « Henry Estienne, bourgeois de Genève, appelé pour ce que ledit Henry Estienne aurait fait des *Dialogues* (*Dialogues du langage français italianisé*. V. p. 133 de ce volume), où il y a plusieurs passages scandaleux, a dit que quand on lui montrera quelque passage ou autrement qui ne se doive faire, qu'il s'avisera d'en répondre sur tous les faits pernicieux qui lui seront remontrés, et en dire ce qu'il en pensera ; et en somme s'est montré du tout enflé et présomptueux. Par quoi, suivant telles répouses et les fautes qui sont en lui à cause de plusieurs livres scandaleux et hors d'édification, on lui défend la Cène et aussi lui fait-on bonnes remontrances et censures, même exhorté de ne s'adonner à imprimer de telles folies, ains choses dédiées pour le service de Dieu.

« Après ce, il a dit qu'on lui faisait tort, et qu'il n'endurerait jamais qu'on lui dît qu'il y eût de l'athéisme, et que si c'était ailleurs il endurerait plutôt la mort. Et en somme, il s'est montré en tout incorrigible, et même a dit que si c'était un autre qui le lui eût dit qu'il ne l'endurerait jamais, et que des ministres de Paris lui ont dit que l'*Apologie d'Hérodote* a beaucoup servi à montrer

les vices, et que les ministres sont bien contraints de dire en chaire beaucoup de choses pour reprendre les vices. Et depuis, attendu telle rébellion et fierté, que on l'excommunie à bon escient. Ce néanmoins, lui ayant été faites lesdites censures et excommunications, comme à un homme profane et du tout incorrigible, a dit que quant à lui il n'y ferait autre jusques à ce qu'on lui ait montré la faute et qu'on l'ait ouï, et qu'on le condamne sans l'ouïr, et qu'il voit bien que si on veut bien faire il faut être un peu hypocrite.

« L'advis a été que nos seigneurs seront advisés de ces faits, et à ces fins ont été députés Sp. Théodore de Bèze, M. Jaquemet, M. Fr. de Châteauneuf. »

En indiquant dans le premier volume les divers écrits dont Calvin a été l'objet, j'ai oublié de mentionner l'un des plus récents et des plus littéraires, c'est le travail substantiel consacré au réformateur par M. Geruzez, dans le *Plutarque français*. Cet article se trouve également dans la nouvelle édition des *Essais littéraires*, du même auteur.

FIN DES NOTES.

TABLE DES MATIÈRES

—

FRANÇOIS HOTMAN.
Page 1-57.

Études et débuts de Hotman. — Ses succès. — Il embrasse la Réformation. — Son exil. — Ses histoires politiques. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Vie errante. — Académies de Genève et de Bâle. — Derniers jours d'Hotman.

Écrits d'Hotman. — *Consolations*. — L'*Anti-Tribonien*. — L'*Étrille de Papyre Masson*. — Hotman publiciste. — Analyse de la *Gaule franke*. — *De furoribus gallicis*. — Le *Réveille-Matin des Français*. — Organisation républicaine des Églises. — Théories politiques des partis. — Contradictions.

ROBERT ET HENRI ESTIENNE.
Page 59-138.

La famille des Estienne. — Imprimerie de Robert Estienne à Paris. — Robert imprimeur et savant philologue. — Son *Thesaurus*. — Ses Bibles. — Robert embrasse la religion réformée et transporte son établissement à Genève. — Sa probité attaquée et mise hors de doute.

Henri Estienne. — Ses études à Paris dans la maison de son père. — Ses voyages. — Son imprimerie. — Travaux et vie errante. — Ses démêlés avec le Consistoire de Genève. — Sa mort.

Henri Estienne critique et philologue. — Son *Trésor de la langue grecque*. — Les cicéroniens fanatiques. — *Nizoliodidascalus*. — Les puristes latins et la langue française.

Écrits satiriques de Henri Estienne. — L'*Apologie pour Hérodote*. — Estienne accusé d'impiété par les calvinistes. — Rabelais et la Réforme. — Estienne condamné par le Consistoire. — Le *Discours merveilleux*.

Ouvrages d'Estienne sur la langue française. — *Traité de la conformité du langage français avec le grec*. — Étymologie. — *Project de la Précellence du langage français*. — Inventaire des richesses du français. — Sources. — Proverbes. — Les *Dialogues du langage français italianisé*.

FRANÇOIS DE LA NOUE.

Page 139-176.

La Noue page à la cour de Henri II. — Son éducation d'alors et ses lectures. — Gagné à la cause et à la foi protestante par Dandelot. — Ses campagnes. — Grand homme de guerre. — La Noue à La Rochelle. — Prisonnier par des Espagnols. — Captivité de cinq années. — *Discours politiques et militaires* de La Noue. — Misères et vices de la France. — L'athéisme. — La sorcellerie. — Injustice et oppression. — Mœurs. — Anarchie politique. — Mécontentement général. — Noblesse de France perdant ses qualités et avantages. — La chevalerie dégénérée. — Les *Amadis*. — Chevalerie huguenote.

DUPLESSIS-MORNAY.

Page 177-206.

Duplessis-Mornay. — Sa mère embrasse la Réforme. — Voyages. — Parti du duc d'Alençon. — Le roi de Navarre emploie Mornay.

— Campagnes et missions diplomatiques. — Le Duplessis de la *Henriade*. — Abjuration de Henri IV. — Défaveur de Mornay. — Intrigues. — Conférence théologique. — Duplessis et le cardinal Duperron. — Le modérateur des Églises réformées. — Écrits de Duplessis-Mornay. — *Discours de la vie et de la mort*. — Traité sur l'Église. — Méditations. — Traité de la *Vérité de la religion chrestienne*. — La Réforme et la philosophie. — Si la religion peut se démontrer par la raison? — Théologie naturelle. — Plan du livre. — Arguments tirés des connaissances scientifiques du temps. — Comparaisons. — Critique indépendante.

THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Page 207-312.

Caractère général du personnage. — Sa vie d'après ses mémoires authentiques. — *Histoire secrète* de d'Aubigné.

D'Aubigné poëte. — Ses œuvres imprimées et inédites. — Les poëtes protestants. — Du Bartas. — D'Aubigné à la cour. — Son goût en musique. — Lettre inédite. — Ses préférences poétiques. — Comment il fit la connaissance de Du Bartas. — Les *Tragiques*. — Origine et analyse du poëme. — Les *Misères*. — Les *Princes*. — La *Chambre dorée*. — Citations. — Corneille. — *Petites œuvres mêlées*. — L'*Hiver de d'Aubigné*.

Écrits satiriques de d'Aubigné. — *Aventures du baron de Fœneste*. — Caractère de ce livre. — Types de deux espèces de gentilshommes. — Tableau de la cour. — Allusions. — La *Confession catholique du sieur de Sancy*. — Les conversions de la noblesse protestante.

D'Aubigné historien. — Ses vrais mémoires. — *Histoire universelle*. — Seconde moitié du seizième siècle. — Guerres de religion. — Deux parties dans l'*Histoire universelle*. — Récits militaires. — Événements et considérations politiques. — Peinture du temps. — Le *Déclin de la Ligue*. — Entretien de l'amiral Coligny et de sa femme. — D'Aubigné et Saint-Simon.

CONCLUSION.

Page 213-398.

Remarques sur l'influence générale et particulière des écrivains français de la Réformation sur l'esprit et la littérature de leur temps. — La Réforme et la Renaissance. — Résumé des caractères et des influences de la théologie raisonnée. — Philosophie. — Aristote en honneur chez les calvinistes. — Ramus. — Étude historique et littéraire du droit romain. — Politique de Calvin. — Bossuet. — Polémique et pamphlets. — Poésie chez les Réformés. — Beaux-Arts.

Influence des écrivains de la Réformation sur la langue française. — Le français avant la Réforme. — Action de Calvin sur la langue. — Révolution dans la syntaxe. — L'inversion, l'ellipse, emploi des pronoms, etc. — Influence comparée de Rabelais et de Calvin. — Les écrivains calvinistes de la fin du seizième siècle.

La littérature réformée et le dix-septième siècle. — Influences directes et indirectes. — Le vrai protestantisme.

NOTES.

Page 399-402.

Note sur les démêlés d'Henri Estienne avec le Consistoire de Genève.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.

5 67

1 2 3 4 5 6 7 8 9

	Call Number
SAYOUS, Pierre André AUTHOR	941.39 S275et
Etudes littéraires sur TITLE	1881
les écrivains français	v.2

SAYOUS, Pierre André 941.39
Etudes littéraires sur S275et
les écrivains français 1881
de la Réformation. v.2